

Anatomie du pouvoir féminin : une dissection masculine du matriarcat (I)

« Dans les sociétés anglo-saxonnes et surtout en Amérique,  
l'homme... perd sa vie et son temps dans l'abrutissement  
où le plongent les affaires et la course à la richesse –  
une richesse qu'il utilise en grande partie pour payer  
les produits de luxe, les caprices, les vices et les  
raffinements féminins ( $\alpha$ ). »

Julius Evola

« I believe in love, I'll believe in anything  
That's gonna get me what I want and get me off my knees  
Then we'll burn your house down, don't it feel so good ( $\beta$ ). »

Lloyd Cole

« Le but de la femme n'est pas de combattre l'homme, ou de  
permettre à l'homme de la combattre, mais simplement de le  
conquérir et de l'assujettir, sans jamais qu'il constitue  
pour elle une menace ou un danger. Les femmes intelligentes  
parviennent à leurs fins ; les femmes intelligentes sont  
toujours parvenues à leurs fins ( $\gamma$ ). »

Marie Corelli

L'existence du matriarcat et de la gynécocratie est implicitement admise par les dictionnaires. « Matriarcat » est entré dans la première édition du Petit Larousse illustré (1906), qui en donne la définition suivante, conservée dans le Nouveau Petit Larousse Illustré (1924) : « Coutume en vertu de laquelle, chez certaines peuplades, les femmes donnent leur nom aux enfants et exercent une autorité prépondérante dans la famille : le matriarcat existe dans beaucoup de tribus nègres de l'Afrique du Sud » (encore cité dans l'édition de 1948, l'exemple ne l'est plus dans celle de 1954) (i). A la fin des années 1920, ou au début des années 1930, il prend le sens de « Type de société dans lequel les femmes détiennent légalement l'autorité et le pouvoir dans la famille et transmettent leurs noms aux enfants. Savez-vous qu'il existe, dans certains parages, de véritables gouvernements de femmes indigènes, des matriarcats, où la servante est maîtresse, tandis que les mâles, indolents et paresseux, sont enfermés dans des harems, engrangés et ne servent qu'à la reproduction ? » (ii). Il est donné par la huitième édition du Dictionnaire de l'Académie française, qui le définit : « Régime social de certaines tribus primitives où le pouvoir était exercé par les femmes, par les mères de famille. » La neuvième édition se fait plus prudente : « Forme d'organisation sociale conçue en opposition avec le patriarcat, fondée sur la filiation en ligne maternelle et où les femmes exerceraient l'autorité politique, sociale et religieuse » ; tandis que le Larousse fait l'économie du conditionnel : « Régime d'organisation sociale dans lequel la femme joue un rôle politique prépondérant » ; la seconde acception qu'il revêt intéresse notre propos : « Fonctionnement familial dans lequel la mère a une influence, une autorité prépondérante (iii). »

L'examen de l'évolution de la définition du terme de « gynécocratie » est plus riche en enseignements. Attesté pour la première fois au XVI<sup>e</sup> siècle il n'est entré dans le dictionnaire qu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le Dictionnaire Universel François et Latin, Vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux (1740) en donne la définition suivante : « État où les femmes gouvernent, ou peuvent gouverner. » L'exemple est le suivant : « L'Angleterre et l'Espagne sont des Gynécocraties. » L'adjectif y est défini ainsi : « Se dit des États où les femmes gouvernent, ou peuvent gouverner, et avoir la souveraine autorité. » L'auteur de l'entrée ajoute, non sans une certaine mauvaise foi : « l'expérience a toujours fait connoître, que les gouvernements Gynécocratiques apportoient plus souvent des troubles et des changements, que la paix et la tranquillité, ce qui n'arrive pas si souvent aux États auxquels les hommes commandent, et dont la couronne passe de lance en lance. » Le terme entre dans la quatrième édition du Dictionnaire de l'Académie française (1762), qui le définit : « État où les femmes peuvent gouverner » ; l'exemple suivant est donné : « L'Angleterre est une Gynécocratie ». Le Dictionnaire étymologique de la langue françoise (1829) formule ainsi son sens : « Étant (sic) dans lequel les femmes ont part au gouvernement. De gunaikos, et de kratos, autorité, puissance ; gouvernement des femmes » ; le Dictionnaire classique de la langue française (1846) : « État où les femmes peuvent gouverner. » ; le Littré : « État où les femmes peuvent gouverner » (l'exemple donné dans le Dictionnaire de l'Académie française est repris) et « (p)ar extension, réunion composée de femmes, où les femmes règnent (l'exemple est tiré de J.-J. Rousseau, Hél. II, 21 : « La présence des hommes jette une espèce de contrainte dans cette petite gynécocratie »). Le Petit Larousse (1906) indique : « État qui est ou peut être gouverné par une femme, comme l'Angleterre. » La huitième édition du Dictionnaire de l'Académie française (1932-1935) modifie légèrement la définition qui était celle du terme dans les précédentes : « État où les femmes ont le droit

de gouverner » ; la neuvième la retouche sensiblement : « Forme de gouvernement où le pouvoir est exercé par les femmes. » Le Dictionnaire Numérique Cordial la suit : « En politique, forme de société dominée par les femmes. » Le terme n'est pas répertorié dans le Larousse en ligne.

Plusieurs points sont à noter. D'abord, jusqu'aux premières décennies du XXe siècle, le mot désigne à la fois un pouvoir effectif et un pouvoir possible, potentiel, contrairement aux autres mots en -cratie (aristocratie, autocratie, plutocratie, théocratie, etc.). L'aristocratie n'est pas définie comme un État où les meilleurs gouvernent, ou peuvent gouverner, mais comme un État où les meilleurs gouvernent ; la plutocratie n'est pas définie comme un État où un ensemble de personnes détiennent, ou peuvent détenir, le pouvoir du fait de leur richesse, mais comme un État où un ensemble de personnes détiennent le pouvoir du fait de leur richesse, etc. Incidemment, kratos est traduit par « domination » dans « gynécocratie », tandis qu'il l'est par « pouvoir », « puissance », « autorité », s'agissant des autres termes désignant une forme de gouvernement. La gynécocratie serait donc la « domination exercée par les femmes » et non exactement « le pouvoir exercé par les femmes ». Ensuite, il est remarquable que, selon une des définitions susmentionnées, pour qu'un État soit considéré comme une gynécocratie, il n'est pas nécessaire que le pouvoir y soit exercé par les femmes, il suffit qu'il soit gouverné par une femme. De nombreux États ont été gouvernés, nominalement ou non, par une reine au cours de leur histoire (iv), y compris l'Égypte pharaonique et l'Égypte moderne et les pays du Commonwealth. Au XXe siècle, une cinquantaine de pays ont eu une femme pour chef d'État (v). Ce n'est pas tout : il semblerait (vi) que le développement des États de l'Asie de l'Est (la Chine, le Japon et la Corée) fut un prolongement du pouvoir qu'exerçaient les chamans dans les petites communautés à la tête desquelles ils se trouvaient. Or, les chamans en Asie de l'Est étaient et sont d'ailleurs toujours généralement des femmes.

Malgré ce faisceau impressionnant de preuves, les sciences sociales, pour une raison que nous avons exposée ailleurs, persistent à nier l'existence historique du matriarcat, de la gynécocratie, contribuant ainsi à conforter l'opinion publique dans l'illusion que l'homme a toujours et en tout lieu gouverné à lui seul et sans partage. Le monde, suivant l'un des postulats fondamentaux de l'amazonisme, est un patriarcat, c'est-à-dire « un système de structures et de pratiques sociales dans lequel les hommes dominent, oppriment et exploitent les femmes » (vii) ; dans lequel, autrement dit, « les femmes sont les esclaves et les hommes sont les maîtres » (viii). Il est généralement admis que les femmes n'ont aucun pouvoir et que, si le pouvoir féminin existait, il serait exercé par des femmes au travers d'une d'autorité publique. Il est également entendu, même dans les universités napolitaines, que les matriarches sont un produit de l'imagination et, même dans les universités bretonnes, que le matriarcat a été créé de toutes pièces par J.J. Bachofen au XIXe siècle (ix) ; que la gynécocratie est sortie de « l'imaginaire grec » (x).

Même si aucun matriarcat, aucune gynécocratie, n'avait existé au sens strict, cela n'impliquerait pas que le pouvoir féminin n'existe pas. La puissance politique n'est qu'un type de pouvoir parmi d'autres et il

n'est pas nécessaire de détenir une autorité politique pour exercer le pouvoir. En outre, la personne qui règne politiquement peut ne pas être celle qui exerce réellement le pouvoir ; de là l'expression anglaise de « power behind the throne », très imparfaitement rendue en français par « éminence grise » ; combien d'épouses, ou de maîtresses, de roi n'ont-elles pas eu l'ascendant sur leur royal époux, au point d'infléchir la politique qu'il menait, voire même de la lui dicter sur l'oreiller ? (xi). La question de savoir qui, de la femme ou de l'homme, détient véritablement le pouvoir se pose encore davantage au sujet de la démocratie, étant donné que, pour ainsi dire par définition, dans ce pseudo-système de gouvernement, le pouvoir réel est exercé occultement et que les influences qui émanent de cette ombre sous forme de valeurs et de diktats, condensés dans le credo droitdelhommesque, sont de nature strictement féminine.

L'évidence à laquelle il faut se rendre en dépit de la propagande de l'amazonisme contemporain est que les femmes ne sont nullement impuissantes et sont même très loin de l'être. Serait-ce alors que les femmes ont simplement moins de pouvoir que les hommes ? La « sous-représentation » des femmes jusqu'à ces dernières décennies dans les structures du pseudo-pouvoir politique, économique et culturel pouvait le laisser croire à certains. Depuis peu, il n'est plus possible de nourrir cette illusion infantile, à moins d'être soi-même illusionné, ou, naturellement, d'être une femme. Quand bien même les femmes n'auraient pas envahi ces structures de pouvoir depuis quelques décennies, elles auraient continué à contrôler d'autres centres de pouvoir, à monopoliser d'autres formes d'autorité. En outre, les moyens d'action, de pression que possèdent les femmes sur les hommes sont plus efficaces que ceux dont disposent les hommes sur les femmes. Qui plus est, les moyens d'action des hommes sont tributaires des moyens de pression des femmes, « dans la mesure où, en raison des mécanismes du pouvoir féminin, les fruits du pouvoir masculin sont déposés aux pieds des femmes. Des commentateurs avertis attestent amplement que les hommes recherchent la richesse, le pouvoir, la notoriété et le prestige pour être aimés des femmes (xii). » Esther Vilar, dont nous aurons à reparler, déclare ainsi : « l'homme ne travaille que pour les beaux yeux d'une femme. » Le deuxième témoignage ne saurait être mis en doute, venant du milliardaire grec Onassis : « Si les femmes n'existaient pas, tout l'or du monde ne serait daucune utilité. » Si, aussi puissant que puissent être les hommes, ils mettent leur puissance au service des femmes, il est permis de douter que les hommes soient maîtres des femmes. Si chaque homme est commandé par sa femme, ou sa mère, ou une autre femme, les hommes peuvent gouverner le monde, mais les femmes gouvernent les hommes qui gouvernent le monde.

Pour Chinweizu, les piliers du pouvoir féminin sont au nombre de cinq : le contrôle de la cuisine, le contrôle de l'éducation des enfants, le contrôle de l'utérus, à la fois en tant qu'organe reproducteur et en tant qu'organe sexuel, l'immaturité de l'homme, qu'elle soit psychologique, morale, intellectuelle ou sexuelle. Pour comprendre pour quelles raisons la femme gouverne l'homme, il est nécessaire d'examiner ces cinq aspects du pouvoir féminin et la façon dont ce pouvoir s'exerce sur les hommes. Ce faisant, il ne faudra jamais perdre de vue que, contrairement à ce qu'affirme l'auteur, l'obsession du pouvoir, de la célébrité, du statut social et de la richesse n'a absolument rien de « naturel » chez

l'homme (xiii), ou plutôt elle n'est que le fait d'un certain type d'homme, même si la généralisation de ce type à l'époque moderne peut donner l'illusion du contraire. D'autre part, il est des races dans lesquelles les femmes sont plus enclines à dominer les hommes et, de plus, les femmes de certaines races dominent davantage les hommes, quelle que soit leur race, que les femmes d'autres races ; les jaunes en sont l'exemple même. Enfin, moins un homme est différencié, plus il est soumis à la domination de la femme. La matriarcalisation insidieuse et monstrueuse que subissent depuis plusieurs siècles les peuples de race blanche s'explique par le remplacement progressif, dû en grande partie aux guerres, des hommes blancs les plus différenciés par un matériau humain intérieurement et souvent même extérieurement informe et par la volonté des membres de la pseudo-élite de moins en moins blanche qui contrôle désormais les pays historiquement blancs d'y recréer les conditions de vie matriarcales qui étaient celles de leurs ancêtres sur d'autres continents, où même en Europe, avant que ce continent n'ait été conquis et bâti par les peuples d'origine indo-européenne.

## Partie I

### Caractéristiques du pouvoir féminin

#### 1. Les cinq piliers du pouvoir féminin

« Vous sous-estimez les pouvoirs des femmes ; elles savent toujours ce qu'elles veulent et finissent toujours par l'obtenir (1). »

(remarque entendue dans une fête au Nigeria)

Le pouvoir féminin existe ; il pèse sur tout homme comme une ombre omniprésente.

En effet, le cycle de vie de l'homme, du berceau à la tombe, peut être divisé en trois phases, dont chacune est définie par la forme du pouvoir féminin qui le domine : le pouvoir de la mère, le pouvoir de la fiancée et le pouvoir de l'épouse.

De la naissance à la puberté, il est gouverné par le pouvoir de la mère, qui est exercé sur lui par sa « maman chérie ». Dans la phase suivante, il est soumis au pouvoir de la fiancée, qui est exercée sur lui par sa future épouse, cette tendre et affectueuse donzelle sans laquelle il sent qu'il ne peut pas vivre. Cette phase dure de la puberté jusqu'au jour où la dernière de ses potentielles futures épouses le prend pour époux. Il entre ensuite dans le domaine du pouvoir de l'épouse, qui est exercé sur lui par la matriarche qui vit sous le même toit que lui, c'est-à-dire sa femme chérie. Cette phase dure jusqu'à ce qu'il divorce, devienne veuf ou meure.

Dans chaque phase de sa vie, la femme exerce son pouvoir sur lui en vertu de la faiblesse particulière qui est alors la sienne. Le pouvoir de la mère s'exerce sur lui alors qu'il est un enfant sans défense. Le pouvoir de la fiancée prend appui sur le grand besoin qu'il a d'une matrice dans laquelle procréer ; s'il ne ressentait pas ce besoin, il ne se soumettrait pas à n'importe quelle propriétaire d'utérus. Le pouvoir que l'épouse exerce sur lui est fondé sur son désir d'apparaître comme le seigneur et maître d'un nid de femme ; s'il renonçait à cette vanité, personne, pas même la coproductrice de son enfant, ne pourrait le retenir dans son nid et le dominer.

Cinq conditions permettent aux femmes d'obtenir ce qu'elles veulent des hommes : leur contrôle de l'utérus ; leur contrôle de la cuisine ; leur contrôle du berceau ; l'immaturité psychologique de l'homme ; et la tendance de l'homme à être perturbé par son pénis, lorsqu'il est excité. Ces conditions sont les cinq piliers du pouvoir féminin ; elles sont décisives pour sa domination sur le pouvoir masculin. Bien que chacune d'elles soit reconnue dans les blagues populaires et les dictons, prises ensemble, leur signification est rarement notée.

Voici une de ces blagues :

Première femme : le chemin qui mène au cœur d'un homme passe par son ventre.

Deuxième femme : es-tu bien sûre qu'il n'est pas situé quelques centimètres plus bas ?

Cette plaisanterie rend hommage à la façon dont l'utérus et la cuisine contrôlent les sentiments des hommes. Un homme peut être contrôlé par la faim qui le tenaille au ventre, mais aussi par la faim qui embrase la partie de son corps qui s'étend juste en dessous de son ventre. Par conséquent, il peut être manipulé par quiconque contrôle la cuisine qui le nourrit, ou par quiconque possède l'utérus dans lequel il désire procréer.

Le fait que l'homme abandonne la cuisine à la femme et se met à plat ventre pour avoir accès à un utérus n'est pas dû aux caprices de la nature ou de Dieu, mais à la façon dont la femme, qui contrôle le berceau, a choisi de conditionner les garçons et les filles. Il faut se rappeler du proverbe qui dit que « la main qui berce l'enfant gouverne le monde » (2). Il en est ainsi parce que la personne qui forme un enfant dans ses premières années le façonne pour la vie. La femme, qui dirige la nursery, façonne les garçons et les filles à vie ; et la façon dont elle façonne les garçons détermine d'une manière décisive leur vie d'adultes.

Les femmes jouissent de deux autres avantages, comme l'illustrent de nombreux dictons. On dit qu'un homme est mûr à 60 ans et une femme à 15 ans ; ce qui explique pourquoi, aux yeux des femmes, les hommes sont des bébés ou, au mieux, de petits garçons. Lorsque l'Etats-unienne Nora Ephron a déclaré : « Les hommes sont de petits garçons » (3), elle a formulé une opinion qui est exprimée, souvent d'une manière éloquente, par les femmes du monde entier. Le fait que les hommes sont des bébés, ou de petits garçons, explique qu'une fiancée puisse mystifier son prétendant, même s'il est beaucoup plus âgé qu'elle, explique aussi qu'une femme puisse gouverner son mari si facilement. Bébé entre les mains de sa fiancée, ou de son épouse, il est rare que le prétendant, ou le mari, découvre la véritable nature de la cour, ou de la vie conjugale, avant qu'il soit trop tard pour lui ; souvent, il ne la découvre que lorsqu'il est poussé dans la tombe et laisse ainsi à sa veuve, pour qu'elle fasse la fête, tout ce qu'il a accumulé au cours d'une vie de labeur et de risque.

On dit aussi que, lorsque son pénis se dresse, l'homme perd la tête ; c'est pourquoi une femme qui veut gouverner un homme fait d'abord en sorte que son pénis se dresse et ensuite lui rend hommage.

D'où vient que le pouvoir féminin est doté de ces cinq piliers, du haut desquels il domine les hommes ? L'utérus est le don inestimable de l'évolution à la femme ; l'immaturité psychologique et le pénis, avec tout ce qu'il a de perturbant pour lui, sont les handicaps que l'évolution a infligés à l'homme. Comme si leurs avantages naturels n'étaient pas déjà assez importants, les femmes ont astucieusement annexé la cuisine et le berceau et les ont transformés en des centres de contrôle, d'où elles manipulent les hommes.

L'utérus est de loin le plus important de ces cinq piliers, Parce qu'il est d'une importance exceptionnelle dans la reproduction, parce que la femme en a le monopole et que l'homme ne peut pas s'empêcher de l'utiliser, l'utérus est devenu le quartier-général d'où les femmes manipulent les hommes. Il est le fondement absolu de pouvoir féminin.

## 2. L'utérus, la cuisine et le berceau : les centres de contrôle du pouvoir féminin

« J'utilise mon cerveau et mon utérus pour atteindre mes objectifs. »

la femme d'un magnat nigérian

« De quel droit les hommes empiètent-ils sur les domaines grâce auxquels la plupart des femmes tiennent en leur pouvoir leur mari infidèle (4) ? »

Bunmi Fadase, sur la cuisine

Tous les jours de sa vie, l'homme est soumis aux diktats de l'utérus, de la cuisine et du berceau. La première série de ces diktats est celle que lui impose sa mère ; la seconde est celle que lui impose sa femme. La première le gouverne dans son enfance, alors qu'il est vulnérable ; la deuxième à l'âge adulte, alors qu'il est ambitieux. Sa fiancée exploite la nostalgie qu'il éprouve pour les diktats de sa mère et manipule son désir de se voir imposé d'autres diktats par sa future femme. C'est ainsi que la mère, la fiancée et l'épouse contrôlent un homme tous les jours de sa vie, en jouant sur ses besoins changeants, que ce soit d'utérus, de cuisine ou de berceau.

Le pouvoir de l'utérus est immense. Il maintient les hommes les plus puissants sous son emprise. L'utérus met à genoux l'homme qui cherche à y avoir accès, que cet homme s'appelle César ou Crésus, Ramsès ou Gengis Khan,. Un homme et une femme décident de se reproduire. Elle a besoin de son sperme ; il a besoin de son ovule ; sans l'un, l'autre ne peut pas procréer. S'agissant des contributions biologiques complémentaires qu'ils apportent à l'enfant, aucun n'a l'avantage sur l'autre. Une collaboration équitable et volontaire est possible.

Entre en scène l'utérus – cette usine où, les ovules et le sperme s'étant rencontrés, le foetus va se développer jusqu'à la naissance. Hélas, pour l'homme, cette usine indispensable appartient à la femme et à la femme seule. Le monopole que la femme a de l'utérus fait que l'accouplement tourne à son avantage. Il réduit l'homme à un suppliant. Comme il ne peut survivre qu'à travers sa progéniture, l'homme paiera n'importe quel prix pour être autorisé à utiliser un utérus. Il a peu de recours. S'il s'empare de son usine contre son gré, par des subterfuges ou par la force, elle peut le contrer, en avortant, ou en étouffant l'enfant à la naissance. Il est donc dans l'intérêt de l'homme de céder à ses

conditions, quelles qu'elles soient. S'il le faut, il conquerra le monde entier et le déposera aux pieds d'une femme, afin d'être autorisé à utiliser son ventre. Confronté au monopole qu'elle a de l'utérus, l'homme est obligé d'être son esclave, si tel est le prix qu'elle exige ; et elle l'exige. Une femme sait que, en raison de son monopole de l'utérus, elle a le dessus sur son prétendant ; et elle sait sortir le fouet et lui faire baisser la tête. Songeons à ce reproche qu'adresse dans une chanson une jeune fille igbo à un prétendant :

« Es-tu venu, les mains vides, me demander en mariage ? »

Songeons également au mépris avec lequel une jeune bashi du Zaïre rejette son pauvre prétendant :

« Tu veux m'épouser, mais que peux-tu me donner ? Un beau terrain ? »

« Non, je n'ai qu'une maison. »

« Quoi ? Tu n'as rien d'autre qu'une maison ? Comment vivrions-nous ? Vas à Bukavu ; tu y gagneras beaucoup d'argent. Tu y achèteras de la nourriture et d'autres choses encore. »

« Non, je n'irai pas. Je ne connais pas les gens qui vivent là-bas. J'ai toujours vécu ici, je connais les gens et je veux rester ici. »

« Tu es un homme stupide. Tu veux m'épouser, mais tu n'as rien. Si tu ne vas pas à Bukavu et que tu n'y gagnes pas d'argent pour m'acheter des choses, je ne t'épouserai pas (5). »

En prévision des demandes de la mariée et du veto que, en raison de son monopole, elle peut lui opposer, un homme est formé à courir l'aventure et à conquérir le monde ; en déposant le butin à ses pieds, il évitera d'être flétris par son mépris cinglant et rejeté. Bien sûr, la situation de l'homme n'est pas aussi terrible que celle du mâle de la mante religieuse, qui perd la vie pendant, ou après, la copulation ; mais elle l'est presque : l'homme, lorsqu'il s'accouple, est obligé de renoncer à sa liberté et à ses revenus.

A partir de la puberté, lorsque les hormones sexuelles prennent possession de lui, la quête d'une matrice féconde domine le comportement du mâle. On sait qu'elle a modifié le cours de l'histoire. Sa quête d'un ventre susceptible de lui donner un héritier mâle poussa Henri VIII d'Angleterre à demander au pape l'annulation de son premier mariage pour pouvoir épouser une autre femme. Quand le pape refusa d'exaucer son souhait, Henry VIII rompit avec l'Église de Rome, institua l'église d'Angleterre, prit

sa tête et parvint à ses fins. Comme sa seconde femme, Anne Boleyn, s'avérait incapable de lui donner un héritier mâle, il la fit décapiter et se remaria une seconde fois.

Si intense est le désir masculin pour une matrice féconde que, après qu'un homme en a trouvé une, il se sent obligé de la protéger contre tous ses autres utilisateurs potentiels. C'est pourquoi, après avoir découvert qu'elle lui était « infidèle », plus d'un mari a tué sa femme, ou son amant et a été pendu pour sa peine. La guerre de Troie est peut-être l'exemple le plus connu de ce que les hommes sont prêts à faire pour conserver les droits exclusifs sur un utérus. Ménélas, roi de Sparte, fit la guerre à Paris, prince de Troie, parce qu'il avait enlevé Hélène, sa femme. Au moment où il la ramena à Sparte, Troie avait été totalement détruite et la fleur de la virilité des pays de la Méditerranée orientale avait péri.

Oui, en effet, une femme au ventre fécond est des plus précieuse à un homme ; au contraire, une femme à l'utérus infécond a peu de valeur pour un procréateur et n'a pas grand pouvoir sur lui.

Ô utérus, que ton pouvoir est grand ! Tu es le fondement biologique, la racine du pouvoir féminin. Panier que doit mettre un homme, s'il veut procréer, tu es la partie du corps féminin pour laquelle il paiera n'importe quel prix. Et parce que tu lui es précieuse, tu as une influence inouïe sur lui, tu es comme le filon fabuleux qui domine la vie du prospecteur.

Le pouvoir de la cuisine aussi est grand, car la cuisine satisfait la faim. La faim peut briser la volonté la plus forte ; peut réduire une forte tête à une obéissance plaintive ; peut disperser une armée puissante sans même qu'un coup de feu soit tiré. Les commandants militaires utilisent la faim comme une arme contre les villes qu'ils assiègent ; les tortionnaires l'utilisent ; les femmes l'utilisent. Comme la puissance de la faim est terrible, toute personne qui détient le pouvoir de satisfaire la faim est vraiment puissante. Et la cuisine a le pouvoir sur la faim. Elle a le pouvoir d'assouvir la faim ainsi que le pouvoir de faire mourir de faim ; et elle exerce ce pouvoir quotidiennement. Comme le dit un proverbe yoruba : « J'ai mangé hier : et alors ? » ; ou comme le disaient les anciens Égyptiens, « l'ivresse d'hier n'étanche pas la soif d'aujourd'hui » (6).

La cuisine est le centre des opérations quotidiennes du pouvoir féminin. En lui préparant ses plats préférés, ou, au contraire, en le privant de repas, la femme, qui est le commandant de sa cuisine, peut manipuler tout homme.

Malheur à celui qui dépend entièrement de sa femme pour ses repas : une vie de galérien lui semblerait paradisiaque en comparaison. S'il l'offense, ou s'il ne cède pas assez rapidement à ses caprices, il sentira les rats de la faim ronger son estomac vide ; et s'il se plaint des restes et des os qu'elle lui met sur la table, il se retrouvera devant un dessert de mots blessants. Ô cuisine, que ton pouvoir est grand ! Et la femme, qui gouverne la cuisine, est donc vraiment puissante.

Le pouvoir du berceau aussi est grand ; car un arbre en croissance prend la forme de ses branchettes. Le berceau est le camp d'entraînement où chaque recrue apprend ce dont il a besoin pour entrer dans la communauté humaine, dans laquelle sont enracinées les habitudes fondamentales. Les habitudes sont plus puissantes que les ordres ; car les ordres ne peuvent être suivis d'effet que là où l'obéissance est inscrite dans la nature des choses ; le pouvoir du commandant du berceau ne doit donc jamais être sous-estimé.

Les mères utilisent le pouvoir qu'elles détiennent du berceau dans l'intérêt stratégique du pouvoir féminin.. Dans la nursery, elles incitent les garçons à adopter certains types de comportement et les dissuadent d'en prendre certains autres. Elles apprennent au garçon à mépriser la cuisine, l'art d'élever les enfants et le ménage ; mais encouragent la jeune fille à les étudier. Un garçon qui montre un vif intérêt pour de telles activités est ridiculisé et qualifié de « femmelette », ou d'efféminé. Le garçon apprend également à révéler la mère et à obéir à la mère, à convoiter son sourire et son approbation. Ces leçons le marquent pour la vie. Son mépris pour l'éducation des enfants fera que, une fois adulte, il abandonnera la nursery à sa femme, afin qu'elle puisse la dominer et façonner la prochaine génération en fonction de l'intérêt des femmes. Son mépris pour la cuisine mettra son estomac entre les mains de la femme qui lui fera la cuisine à l'âge adulte. Sa vénération pour sa mère et son habitude de lui obéir le préparent à révéler toute femme et à obéir à toute femme, telle que sa future épouse, dont il fera sa mère de substitution.

Ô berceau, que ton pouvoir est grand ! En conditionnant l'ego d'un garçon, tu jettes les bases sur lesquelles le pouvoir féminin construit ses structures de contrôle.

Le contrôle de l'utérus est fondamental, le contrôle du berceau est stratégique, le contrôle de la cuisine est tactique ; détenir le contrôle de l'un d'entre eux, c'est avoir de grands pouvoirs ; les détenir tous les trois, c'est vraiment avoir un pouvoir extraordinaire. D'une certaine manière, les femmes les détiennent tous les trois. Dieu, ou l'évolution (le choix de l'explication vous est laissé), a donné l'utérus à la femme. Mais, comme le soulignent à juste titre les féministes, il n'y a aucune raison intrinsèque à l'éducation des enfants, ou à la cuisine, pour que le berceau, ou la cuisine, soit sous le contrôle de la femme. Il faut donc admirer que la femme en ait pris le contrôle. En annexant le berceau sans faire de bruit et en

prenant le contrôle de la cuisine à l'époque où s'est établie la division du travail entre les sexes (c'est-à-dire à l'époque où s'est produite la Chute de l'Homme dans le jardin d'Éden !), la femme a réussi le coup le plus lourd de conséquences dans l'histoire humaine. Grâce à ce coup, quelque puissant que soit un homme, il s'abaisse à être gouverné par une femme. Comme ces trois piliers du pouvoir lui appartiennent, la femme peut disposer d'un homme et de tous ses biens, matériels et immatériels.

A la lumière de ce qui précède, il y a lieu de se demander pourquoi, si les hommes sont si puissants, ils permettent aux femmes de garder le contrôle de la cuisine et du berceau ?

Serait-ce simplement que les hommes ne sont pas aussi intelligents que les femmes et n'ont donc pas compris que la personne qui contrôle l'utérus, la cuisine et le berceau gouverne le monde ? Serait-ce que, même si les hommes comprenaient la situation, ils n'oseraient pas anéantir le pouvoir féminin ? Se pourrait-il que le courage et l'habileté nécessaires pour venir à bout du pouvoir féminin devraient être plus grands que ceux qui ont été à l'origine de toutes les révolutions politiques de toute l'histoire ? Serait-ce que, par rapport à ce que serait une révolution contre le pouvoir féminin, la révolution américaine, la française, la russe, la chinoise et les autres n'auraient été qu'un jeu d'enfant ?

Même si les hommes trouvaient la clairvoyance et le courage de défier le pouvoir féminin, il ne leur serait pas facile de mettre un terme à la domination des femmes sur eux. Le contrôle qu'exerce la femme sur l'utérus est inattaquable et le restera jusqu'à ce que le clonage ait rendu l'utérus inutile pour la procréation (7). Donc, si la recherche sur le clonage est interdite, il est facile de deviner dans l'intérêt de qui est demandée cette interdiction (8). En ce qui concerne la cuisine, il est prévisible que les femmes utiliseraient toutes les méthodes, détournées, ou directes, dont elles disposent pour combattre tout mouvement visant à leur enlever le contrôle. Si l'on en doute, voici le commentaire qu'a fait une chroniqueuse nigériane, Buomi Fadase, sur le repas que lui avait préparé un homme ; « En léchant sur mes doigts la dernière goutte (de sauce) je me suis senti un peu mal à l'aise. De quel droit les hommes empiètent-ils sur les domaines grâce auxquels la plupart des femmes tiennent en leur pouvoir leur mari infidèle ? Et voilà, les filles ! La prochaine fois que vous êtes dans la cuisine et que votre mari veut savoir ce que vous mettez dans la marmite, refermez-en le couvercle fermement. Mieux encore, réveillez-vous au milieu de la nuit pour faire la cuisine (9). »

De la même manière, les femmes résisteront de toutes leurs forces à tout ce qu'entreprendraient les hommes pour prendre le contrôle du berceau. Notons que même les féministes les plus radicales ne vont pas jusqu'à préconiser que les femmes abandonnent le contrôle du berceau ; si elles le faisaient, les autres femmes les lynchaient. Elles peuvent insister pour que l'homme les aide, mais elles ne lui abandonneraient jamais complètement le berceau. Les féministes peuvent exiger des crèches dans les

lieux de travail, mais les crèches doivent encore être gérées par des femmes – comme c'est le cas dans les kibbutzim. Tout ce qui tourne autour du berceau peut être réorganisé pour s'adapter aux nouvelles ambitions des femmes, mais, quelle que soit la façon dont ce domaine sera réorganisé, si le pouvoir y change de mains, il ne lui sera permis que de passer de celles de certaines femmes dans celles d'autres femmes, mais jamais dans celles des hommes.

Pourquoi, malgré tout, croit-on qu'une puissance aussi durable et omniprésent que le pouvoir féminin n'existe guère ? Pourquoi croit-on que le pouvoir appartient exclusivement à la sphère masculine ? Ces illusions sont favorisées par la nette opposition entre les caractéristiques du pouvoir masculin et celles du pouvoir féminin ; par une vue androcentrique de ce qu'est le pouvoir et, paradoxalement, par l'omniprésence même et la supériorité certaine du pouvoir féminin.

Alors que le pouvoir masculin est dur, agressif et orgueilleux, le pouvoir féminin est doux, passif et effacé. Alors que le pouvoir masculin ressemble à une force irrésistible, le pouvoir féminin est comme un objet immobile. Alors que le pouvoir masculin est comme la tempête, plein de mouvement, de bruit et de fureur, le pouvoir féminin est comme le soleil – stable, calme et incontestable. Face à une résistance, le pouvoir masculin aboie, ordonne et détruit, alors que le pouvoir féminin chuchote, manipule et corrode.

De ses étudiantes un professeur de pêche à la mouche a dit : « Elles n'utilisent pas la force brute, mais comptent plutôt sur la technique et c'est précisément ainsi que l'on apprend à jeter correctement la ligne (10). »

(Andrew Murray)

Et les femmes pêchent les hommes comme elles pêchent les poissons à la ligne. Des joueuses de rugby l'entraîneur d'une équipe féminine de rugby a dit : « Elles ont tendance à mettre l'accent sur la technique plutôt que sur l'agressivité, ce qui rend les matchs meilleurs (11). »

(Keith Evans)

Et le rugby n'est pas le seul sport dans lequel les femmes prennent le meilleur sur des brutes agressives.

En règle générale, donc, alors que le pouvoir masculin tend à être brut, conflictuel et direct, le pouvoir féminin tend à être subtil, manipulateur et indirect. Alors que l'agressivité est la marque du pouvoir masculin, la manœuvre est la marque du pouvoir féminin. Et alors que l'homme est le grand principe de l'agression physique, la femme est le grand principe de la manipulation psychologique.

Du point de vue androcentrique, il est facile d'entretenir l'illusion qu'il n'existe absolument aucune forme de pouvoir féminin et, même lorsque le pouvoir féminin est reconnu, il est facile de le percevoir comme un pouvoir d'un type inférieur, simplement parce qu'il ne porte pas ce caractère bien visible de brutalité, d'agressivité et de vantardise qui est celui du pouvoir masculin.

Le soleil, vu de la terre, semble tourner autour de cette planète, alors que, en réalité, la terre tourne autour du soleil. Il en va de même du pouvoir féminin, considéré du point de vue du pouvoir masculin. L'air, bien qu'il soit partout, est à peine remarqué et il en va de même du pouvoir féminin : sa calme omniprésence agit comme un camouflage. Sa puissance considérable est si bien enracinée, à la fois dans la biologie et dans les mécanismes sociaux, qu'elle n'attire pas l'attention et passe ainsi largement inaperçue. Tout ceci fait que le pouvoir féminin est difficile à voir, difficile à contester et encore plus difficile à renverser. A l'opposé, le pouvoir masculin, qui, étant plus faible, intimide et a besoin de s'époumoner pour être reconnu, apparaît plus grand qu'il ne l'est réellement. Passons maintenant aux différentes phases du pouvoir féminin (c'est-à-dire le pouvoir de la mère, le pouvoir de la fiancée et le pouvoir de l'épouse) et explorons la façon dont chacun est organisé et exercé.

## Partie II

Le pouvoir de la mère : dans le nid de la matriarche de son père

### 3. Le commandant du berceau

« Les femmes ... contrôlent la nursery et parce qu'elles contrôlent la nursery, elles peuvent potentiellement modifier tous les modes de vie qui les menacent (12). »

Marvin Harris

Le pouvoir de la mère est la forme du pouvoir féminin la moins néfaste à l'homme. Bien sûr, il est possible de sanctionner un garçon qui se comporte mal, en lui donnant une claque, en le menaçant, en le réprimandant, ou en le privant de dîner. Mais, dans l'ensemble, le pouvoir de la cuisine et du berceau sur le garçon s'exerce d'une manière douce et inoffensive. En raison de l'incapacité sexuelle du petit garçon, le pouvoir matriciel de la mère se déchaîne rarement contre lui et, en raison du tabou de l'inceste, tout aussi rarement contre l'adolescent.

Le pouvoir de la mère sur son garçon est ancré dans l'admiration de celui-ci pour la mystérieuse capacité de reproduction de la personne qui lui a donné la vie ; dans la gratitude qu'il éprouve pour l'infirmière qui prend soin de lui, qui le protège dans un monde qui lui est inconnu et qui souvent lui fait peur ; et dans le respect avec lequel il traite son premier professeur. Il s'exerce par la manipulation subtile de sa soif de chaleur, d'approbation et de louange maternelle ; et par la manipulation parfois non dissimulée de sa gratitude envers sa mère. Chez les Igbo, comme ailleurs, « la dernière supplication qu'une mère ferait à un enfant insoumis et rebelle serait la suivante : « Quoi que tu deviennes et où que tu ailles, je t'ai porté pendant neuf mois dans mon ventre ; et je t'ai nourri à mes seins, jusqu'à ce que tu sois sevré. » Seul un enfant exceptionnellement impitoyable et dénué d'imagination ne réagirait pas par des protestations de repentance et d'obéissance filiale à cet irrésistible appel aux sentiments (13). »

Cette manipulation des sentiments de culpabilité n'est que l'une des méthodes permettant au pouvoir de la mère de régenter sa progéniture. Selon Helene Deutsch, « Beaucoup de mères dans leurs efforts pour s'attacher leurs enfants font appel, intelligemment et de manière cohérente, à leurs sentiments de culpabilité : « Tu m'abandonneras, moi qui a tant souffert ? » D'autres parviennent à occuper la place de l'idéal du moi (14) si profondément et de façon si permanente que l'enfant ressent tout affaiblissement de sa relation avec sa mère comme un danger pour sa morale intérieure. Une mère matriarche dominatrice réussit souvent à maintenir ses enfants sous son emprise, en mettant en place une idéologie commune qui lui permet d'assouvir sa tendance à dominer » (15).

Les techniques du pouvoir féminin se révèlent peut-être mieux dans les batailles que livrent les filles adultes pour se rendre indépendantes de leur mère. Dans certains cas, nous avons le privilège d'observer deux adeptes du pouvoir féminin analyser leur jeu dans le feu de l'action. Dans cette bataille, la fille énumère les principales techniques par lesquelles sa mère l'avait contrôlée jusqu'à ce que, à 34 ans, elle se révolte contre elle. Les voici :

1) faire des « remarques prétendument fortuites » qui font affront aux amis et au mari de sa fille ;

- 2) faire en sorte que sa fille « se sente sous pression, nerveuse et incapable de te plaire » ;
- 3) faire en sorte que sa fille se sente exclue du cercle familial, « auquel je n'appartiens pas, auquel je ne veux pas appartenir, mais auquel je pense que devrais appartenir. Un cercle auquel je fais semblant, en ta présence, d'appartenir et ce faux-semblant me rend nerveuse » ;
- 4) faire en sorte que sa fille « se sente terriblement coupable », si elle a fait quelque chose « en sachant, en le faisant, que je te déplaisais, que je te contrariais » ;
- 5) faire en sorte que sa fille « n'aspire à rien d'autre qu'à te plaire » ;
- 6) manipuler la peur que, toute petite, sa fille avait « que quelque chose de terrible allait se produire et que ce serait entièrement de ma faute » ; sa crainte de se tromper et qu'on lui démontre qu'elle a tort : « Et quand tu as des accès « de mauvaise humeur » (qui, de mon point de vue, sont imprévisibles), cette peur me hante » ;
- 7) en essayant « de me faire culpabiliser en disant que « je te rejette » », ou en « répétant que ma lettre t'a « blessée » » ;
- 8) en me disant, « par tactique, que je ne suis pas « indépendante », ou que sais-je encore » ;
- 9) en utilisant « l'une des manœuvres classiques, utilisée inconsciemment par tous les parents » et qui consiste à dire : « Je veux que tu saches combien tu m'as énervée » ; « je pourrais te dire certaines choses – mais je ne le ferai pas » ; « après tout ce que j'ai fait pour toi... » ; « si tu pouvais te rappeler certaines des choses que tu as faites quand tu étais petite... » ; « Je vois que tu as renoncé à tous tes (c'est-à-dire 'nos') principes » ; « Je me rends compte que ton mari t'empoisonne l'esprit » ; « mais, en dépit de tout cela, je veux que tu saches que tu es très importante pour nous, que nous t'aimons encore » (16). »

Notons que ces techniques jouent habilement sur les craintes de la fille, sur sa culpabilité, son ignorance, ses remords, sa honte, son sentiment d'ineptie, son soulagement d'être pardonnée, etc.

Poussée dans ses derniers retranchements par la mise au jour de ses tactiques, la mère a contre-attaqué : « Je ne sais pas quoi dire. Si je conteste certaines de tes affirmations, tu pourrais penser que je te provoque. Si je te demande des éclaircissements, tu pourrais penser que je me perds dans des détails insignifiants. Si je parle de sentiments, tu pourrais croire que je suis blessée. Si je nie ce dont tu m'accuses, tu culpabiliseras. Si je campe sur mes principes, ou que je cite mes héroïnes, ou héros, ça te semblera pontifiant ou moralisateur. Toutefois, je me dois de te dire certaines choses. Je ne suis pas ‘blessée’ (même si c'est peut-être ce que je t'ai dit) (17). »

Ayant ici pratiquement admis que son affirmation d'avoir été « blessée » était une ruse, elle poursuit : « J'ai immédiatement eu la sensation d'avoir été humiliée, tellement humiliée que j'ai failli tomber à la renverse. Quelques jours plus tard, cette sensation a laissé place à la colère. Mais, tout le temps, j'étais en ébullition. J'ai lu ta lettre, phrase par phrase et fait de nombreux commentaires dans les marges. J'ai creusé ma mauvaise mémoire pour retrouver le souvenir de certaines des choses que tu as écrites sur moi. Un jour où j'étais amère, j'ai écouté un quintet de Mozart. J'ai pleuré tout mon soûl et je t'ai écrit un mot et j'en ai fait mention dans mon testament. Et le temps a passé. J'ai effacé les commentaires et déchiré le mot. Nous avons discuté un peu et nous nous sommes vues. Je sais que je t'aime et que je tiens à toi, peut-être, comme le dit Johann à la fin de *Scenes of Marriage*, avec cette maladresse qui me caractérise ; et je pense que tu m'aimes et que tu tiens à moi, toi aussi. Que dire de plus (18) ? »

En exhibant son humiliation, sa colère, son amertume et ses larmes, ainsi que ses déclarations d'amour et d'attachement réciproque et en faisant allusion à son pouvoir de modifier son testament, la mère a involontairement authentifié la liste de ses armes de contrôle qu'a dressée sa fille.

Bien des fils ne sont que vaguement conscients d'être gouvernés, au travers de ces techniques précises, par leur chère maman. Cette vague conscience fait qu'il est peu probable qu'ils puissent jamais s'opposer à leur mère ; et, même si, par miracle, ils le faisaient, ils auraient peu de chances de se battre efficacement contre un pouvoir qu'ils comprennent mal. Avec une fille, les choses sont différentes. Apprentie de sa mère, une fille apprend le jeu, connaît ses techniques et pourrait contrer efficacement les coups de sa mère, si elle en trouvait le courage. La connaissance qu'en a la fille fait que, à un moment donné, elle peut s'affranchir de l'autorité de sa mère, alors que le fils en est incapable, car il les ignore. L'emprise de sa mère sur lui dure généralement jusqu'à sa mort ; même si elle meurt avant lui, le désir tenace de son fils d'honorer sa mémoire lui permet de conserver son emprise sur lui.

L'exemple classique de l'homme gouverné toute sa vie par sa mère est le personnage de grand dictateur machiste de nombreux romans latino-américains, plus particulièrement celui de L'automne du patriarche de Gabriel Garcia Marquez. Dictateur sanguinaire et impitoyable; généralissime et patriarche éternel de sa nation, il a toujours ressenti pour sa mère la crainte obéissante et puérile qu'il avait apprise à ressentir en se nourrissant à son sein,

Mais à quoi le pouvoir maternel sert-il ? Les principaux objectifs du pouvoir maternel sont de préparer les garçons à être gouvernés par leur future épouse et de former les filles à gouverner leur futur mari. A cet effet, les tâches principales du pouvoir maternel sont les suivantes :

1) jeter les bases d'une personnalité adéquate chez les enfants : le narcissisme chez les filles et l'héroïsme chez les garçons :

2) garantir le contrôle de la cuisine et du berceau aux filles ; et

3) renforcer le pouvoir de l'utérus, en enseignant la retenue sexuelle aux filles par le biais de codes de modestie et, à l'inverse, affaiblir la faculté des garçons à garder le contrôle de leurs pulsions sexuelles, en les rendant dépendants du corps féminin.

Prenons une belle fille et un solide garçon. Elevés avec succès par le pouvoir féminin, ils deviennent chacun l'idéal de leur genre respectif : la poupée et le macho. Pour y parvenir, la jeune fille apprend le culte de soi, ou narcissisme ; le garçon l'héroïsme, ou sacrifice de soi. Le narcissisme de la jeune fille induit chez elle un égocentrisme absolu qui étouffe les instincts d'abnégation qui sont favorisés chez le garçon par les codes masculins de l'honneur, de la bravoure et de l'héroïsme. A l'âge adulte, la poupée s'adulera, tandis que le macho vénérera la femme et la servira, au point même de sacrifier sa vie pour préserver la sienne.

La future poupée apprend à devenir narcissique, selon le principe qu'une femme doit s'adorer, si elle veut inspirer la vénération et ainsi inciter les hommes à la servir. Tout autour d'elle apprend à la femme à être narcissique. L'admiration générale qu'elle suscite lui est expliquée, dans le cas américain, par ce couplet d'une chanson pour enfants :

« Sugar and spice and everything nice

Are what little girls are made of. »

Pour faire bonne mesure, le couplet se termine par une dévalorisation radicale des garçons :

« Snakes and snails and puppy dog tails

That's what little boys are made of. »

Cette doctrine est renforcée par l'admonestation, généralement faite à une fille, que « les garçons ne veulent qu'une seule chose » – l'écrin entre ses cuisses – « et les belles filles ne le leur donnent pas » (19) ; que sa virginité est précieuse ; que la perdre avant le mariage déshonore la famille ; qu'elle doit être protégée par tous et défendue, même au prix de leur vie, par ses parents de sexe masculin. Le message général – l'idée qu'elle est inestimable – est accentué par le comportement des mères et des pères qui montent la garde autour de leur fille, protégeant jalousement la valeur de leur bien. Comment tous ces chichis ne renforcerait-ils pas le sentiment qu'elle a de sa valeur ? Comment une telle surprotection ne rendrait-elle pas absolu l'instinct de conservation ?

Une belle fille (et toutes les autres filles qui la prennent comme modèle de la féminité) élevée de cette façon s'imagine inévitablement qu'elle doit valoir tout l'or du monde et plus ; qu'elle est un don de Dieu à toute l'humanité masculine. Au moment où, à l'âge de la puberté, son instinct protecteur se manifeste, elle a déjà acquis ce narcissisme qui guidera sa conduite de jeune femme, d'épouse, de mère, de veuve et de douairière.

Sa personnalité narcissique est ce qui amène une femme à considérer comme allant de soi que l'homme doit lui offrir des biens et des services en échange de sa contribution à leur plaisir sexuel commun. Il lui donne du plaisir, elle lui donne du plaisir, mais il paie : pour elle, c'est juste ! Sa personnalité narcissique est ce qui fait qu'une jeune paysanne de 15 ans considère comme tout naturel qu'un général, ou un nabab, trois fois plus âgé qu'elle qui lui fait la cour dépose à ses pieds tout le pouvoir et toutes les richesses qu'il a durement acquis. Il ne lui vient pas à l'idée de se demander si elle mérite cet hommage : elle sait pertinemment, dans son narcissisme matriciel, qu'elle vaut beaucoup plus, qu'elle détient la chose la plus précieuse qui existe dans le monde de son prétendant et qu'il doit la lui payer avec tout ce qu'il a au monde. Cette personnalité narcissique permet à une femme divorcée d'être convaincue qu'il est juste qu'elle reçoive une pension alimentaire pour des services qu'elle ne rend plus à son ex-mari.

Si la mère dote la future poupée d'une personnalité narcissique, elle dote le futur macho d'une personnalité héroïque. Le héros est un serviteur qui accomplit des tâches extraordinaires pour la famille, la communauté ou l'humanité : en tant que guerrier ou protecteur, organisateur des richesses, ou porteur de connaissances essentielles. Il est, au fond, un imbécile sentimental qui prend de grands risques, réalise de grands travaux, le tout en échange de vanités comme les médailles, les rubans, les statues, l'évocation de son nom dans les conversations et dans les chansons.

Au cours de sa formation, le futur macho apprend à considérer les femmes comme le sexe faible, à adorer les poupées et à considérer qu'il est héroïque de subvenir aux besoins des femmes et de les protéger. Il apprend également qu'avoir une belle femme pour épouse est la récompense la plus précieuse de l'héroïsme. Si ce futur macho est un berger peul, ou massai, il tire cette leçon des concours de flagellation dont les vainqueurs sont récompensés par l'admiration et l'amour de belles jeunes filles. S'il veut bien se battre et être blessé pour gagner une couronne ; s'il veut bien se battre et mourir pour un éloge posthume ; combien plus le macho ne sera-t-il pas prêt à sacrifier pour obtenir une belle épouse ? C'est de cette manière qu'il acquiert cette personnalité héroïque qui recherche les richesses, les honneurs, la puissance et la gloire qui lui permettront d'acheter l'amour d'une femme.

Le macho, obsédé qu'il est par la femme, considère qu'il est juste et normal qu'il procure du plaisir sexuel à la femme et la paie pour lui en procurer. Cette obsession empêche un général, ou un magnat, follement amoureux d'une catin qu'il courtise de cultiver l'idée qu'elle pourrait ne pas valoir le millionième de ce qu'il est assez fou pour lui offrir pour avoir le droit de l'aider à faire travailler son ventre.

Ces deux types de personnalité (le macho héroïque et la poupée narcissique) servent le pouvoir féminin d'une manière complémentaire. Le narcissisme de la poupée lui insuffle le sentiment qu'elle a naturellement droit d'être adorée et servie par les hommes ; l'héroïsme du macho lui grave dans l'esprit qu'il est dans la nature des choses qu'il serve les femmes. Elle affiche l'assurance et l'égoïsme propre à un souverain absolu ; lui, le manque d'assurance et l'abnégation d'un serf fidèle. Quand un garçon et une fille qui ont été éduqués de cette manière se rencontrent, il ne faut pas être grand clerc pour savoir qui des deux dominera l'autre.

L'orientation, consacrée par le temps, des filles vers les activités ménagères et des garçons vers l'aventure en dehors de la maison est une méthode dont la mère, commandant du berceau, se sert pour garantir le contrôle de la cuisine et du berceau à ses filles.

C'est le contrôle de la cuisine que les mères commencent par assurer aux femmes, lorsqu'elles apprennent aux filles à cuisiner et aux garçons à mépriser la cuisine. Par conséquent, une fois devenu un macho, le garçon fuitra la cuisine et dépendra de sa femme pour la cuisine. Et sa femme contrôlera alors son estomac. Si un homme devait néanmoins apprendre à cuisiner et devait se passer des services culinaires de sa femme, même sa propre mère en serait malheureuse. Considérons l'histoire d'un Nigérian qui ne pouvait même pas cuire un œuf au moment où sa femme l'a abandonné. Un peu plus tard, il a invité des amis à déjeuner chez lui. Selon l'une de ses invitées, l'homme a surpris tout le monde. Voici un extrait de la conversation d'après-dîner :

« Le repas, était délicieux », l'ai-je complimenté. Sa mère a grommelé. « N'avez-vous pas apprécié le repas? », lui ai-je demandé. « Pensez-vous qu'une femme saine d'esprit se vanterait de la cuisine de son fils, quand il devrait avoir une femme à la maison ? Plus vite il se remariera, plus vite je serai heureuse », m'a-t-elle répondu avec tristesse (20).

Ainsi, en tant que dépositaire du pouvoir féminin, la propre mère d'un homme ne se réjouirait pas de son indépendance et voudrait qu'une femme gouverne son estomac !

De même, les mères assurent le contrôle du berceau à leurs filles, en orientant les garçons vers l'aventure et loin des tâches relatives à l'éducation des enfants. Plus tard dans la vie, si un mari essayait de participer plus qu'occasionnellement à l'éducation de ses enfants, il serait moqué et rabaissé. Même la militante féministe qui exige que les hommes participent aux tâches ménagères et à la garde des enfants ne veut pas que son homme soit plus que son assistant, s'agissant de l'éducation des enfants. Toutes les mères, féministes ou non, connaissent la valeur du contrôle du berceau et répugnent à renoncer à ce contrôle.

Pour renforcer le pouvoir de l'utérus, les mères comptent principalement sur la retenue sexuelle qui est enseignée aux femmes par le biais des codes de modestie. Des codes qui apprennent la coquetterie à une fille ; qui lui enseignent à ne pas prendre l'initiative des rapports sexuels ; à différer ses faveurs aussi longtemps que possible, sous peine de se voir (et d'être vue !) comme sexuellement progressiste, libre ou même immorale – cette formation rend une fille plus réservée sexuellement qu'elle ne le serait autrement. Dans certaines cultures, cette formation est associée à l'excision, opération qui réduit l'excitabilité sexuelle d'une femme. Cette retenue, quelle que soit la façon dont elle est obtenue, donne un énorme avantage à une femme dans ses relations avec des hommes sexuellement désaxés.

Les mères rendent encore plus important l'avantage que confère aux femmes leur retenue sexuelle, en n'apprenant pas aux garçons à reférer leurs appétits sexuels et même en leur apprenant à devenir complètement dépendant du corps féminin. Le sevrage est destiné à briser l'attachement naturel d'un enfant aux seins gorgés de lait de sa mère et à la tiédeur réconfortante de son corps. Cependant, de nombreuses mères continuent à câliner leurs petits garçons bien longtemps après qu'ils sont sevrés. Certaines les autorisent à entrer dans leur lit alors qu'ils ont quatre ans, ou plus. Le renforcement de l'addiction des garçons au corps féminin est assuré tout à fait consciemment, non seulement par les mères, mais aussi, en général, par les tantes et les filles plus âgées. Considérons l'incident suivant.

Un soir, dans un appartement à Londres, une Antillaise met sur ses genoux un garçon de 15 mois et essaie de lui apprendre à embrasser. La première fois qu'elle l'embrasse, le garçon fait une grimace et essaie de se libérer de son étreinte. La femme, sans se laisser décourager, l'embrasse une deuxième, puis une troisième fois. Au quatrième baiser, le garçon commence à tirer la langue. Il en veux d'autres. Il sourit de joie et agite les bras avec enthousiasme. Après les avoir observés un moment, j'ai demandé à la femme :

« N'est-il pas un peu jeune ? »

« Oh non !, m'a-t-elle répondu, « en fait, le plus tôt sera le mieux. Une fois qu'il aura trente ans, il n'y aura plus rien à faire. »

« Oh ! » me suis-je exclamé.

En un éclair, j'ai saisi la raison de ces câlins, de ces baisers et de ces attouchements du pénis, dont sont l'objet les petits garçons de la part de leur mère, leurs tantes et les amies admiratives de leurs parents.

Un enfant initié aux plaisirs charnels par les mains expertes des femmes sera prêt, même désireux, à l'âge adulte, à faire n'importe quoi pour obtenir ce qui, pour lui, sera devenu la plus grande récompense sur la terre. La mémoire subconsciente de ce plaisir addictif conditionnera son comportement bien au-delà de la puberté.

L'addiction au corps féminin affaiblit les capacités d'abstinence sexuelle d'un homme. Elle le soumet à l'influence de la personne qui peut satisfaire ses envies. Tout comme un accro à l'héroïne est à la merci de son fournisseur et volera, ou tuera, pour trouver de l'argent, afin d'enrichir son fournisseur, ainsi l'homme accro au corps féminin fera ce qui est nécessaire pour obtenir sa dose.

Compte tenu de la force de la pulsion biologique qui pousse l'homme à rechercher un ventre, on peut se demander pourquoi les femmes prennent la peine de l'accentuer encore davantage, en rendant l'homme dépendant du corps féminin. Nous devons peut-être envisager la possibilité que, si cette dépendance n'était pas renforcée, le mâle serait beaucoup moins désespéré sexuellement. Comme vous le dira tout négociateur, plus votre adversaire est prêt à tout pour obtenir ce que vous avez, plus les conditions que vous faites en sorte qu'il accepte lui seront défavorables. Ou, comme me l'a dit une amie, « Quand il s'agit de sexe, celui qui en a le moins besoin est en position de force. » Ainsi, plus un homme est prêt à tout pour assouvir ses besoins sexuels, plus le pouvoir de la femme sur lui est grand.

C'est par ces habitudes (la retenue chez la jeune fille, l'addiction chez le garçon), qui sont apprises au berceau, que le pouvoir de l'utérus, déjà grand en lui-même, est culturellement amplifié.

Jeter les bases d'une personnalité héroïque chez les garçons et d'une personnalité narcissique chez les filles ; former les enfants selon des modèles qui assurent le contrôle de la cuisine et du berceau aux filles ; et inculquer aux enfants des habitudes qui augmentent le pouvoir de l'utérus – ce sont là les tâches fondamentales qui sont accomplies par et pour le pouvoir féminin par la chère maman d'un garçon. Une mère qui a fait de son fils – un fils héroïque, fort physiquement ou intellectuellement, incapable de cuisiner et de s'occuper des enfants, allergique à la cuisine et à l'éducation des enfants – un macho ; une mère qui a fait de sa fille – une beauté narcissique qui peut refréner ses appétits sexuels, tout en aiguisant par sa pudeur le désir des hommes, qui fuit l'aventure, mais est experte en matière de cuisine et d'éducation des enfants – une poupée ; une mère qui les a élevés – la poupée, fin prête pour la victoire et le macho fin prêt pour la défaite – et les a envoyés dans le vaste monde en vue de la grande parade nuptiale est une mère qui a apporté la contribution qui était attendue d'elle à la continuation du pouvoir féminin.

Grande est sa joie, grand est aussi l'hommage que lui rendent les autres femmes.

### Partie III

Le pouvoir de la fiancée : au cœur de la cour

4. Les pouvoirs de son beau corps

« Celui qui a vu ma beauté peut bien mourir pour moi (21). »

Chanson de jeunes filles portugaise, XIII<sup>e</sup> siècle

« Une beauté classique et un sourire dans la rue ne sont qu'un piège (22). »

Ntozake Shange

A partir de la puberté, rien ne désorganise l'esprit des hommes plus rapidement et plus profondément que la vue d'un beau corps de femme. Il déclenche une envie qui submerge les instincts de conservation du mâle. Une fois son désir allumé, il se fera un plaisir de passer au travers d'un mur de feu et, au travers de vagues rugissantes, de se jeter, haletant et hors d'haleine, dans les bras de la femme provocante. La susceptibilité de l'homme à la beauté de la femme donne aux femmes un puissant moyen de pression dans leurs relations avec les hommes ; cette pression est encore renforcée par l'artifice des femmes. Leur détermination à rendre le corps féminin encore plus provocant a conduit les femmes à avoir une obsession pour cet embellissement illusoire qui est communément connu sous le nom de glamour.

Le glamour baigne le corps d'une beauté illusoire ; son but est la provocation érotique ; sa fonction, pendant la cour, est d'exciter les appétits esthétiques de l'homme et de l'attirer ainsi dans le piège que la femme a tendu pour attraper le futur esclave de son nid. Le sex-appeal de son corps, renforcé par les artifices du glamour, est l'arme de pointe d'une femme dans la bataille appelée « cour ».

Les codes qui sont ceux de la femme pour donner une image séduisante d'elle-même varient avec la mode et avec la culture ; mais leur but est le même – provoquer le désir des hommes et les attirer dans les pièges de la femme. On dit qu'une femme qui s'attife dans ce but et le fait efficacement s'habille pour tuer. Une femme habillée pour tuer n'est pas habillée pour tuer un cerf, des arbres, des pigeons, ou d'autres femmes (si ce n'est en les rendant jalouses d'elle, bien sûr) ; elle est habillée pour tuer les hommes. Elle est habillée pour la chasse à l'homme ; habillée pour attirer un imbécile suffisamment proche d'elle pour lui permettre de planter le harpon de son amour dans son cœur et, après l'avoir frappé, de le traîner jusqu'à son défilé de la victoire et par la suite jusqu'à son nid.

Considérons une Occidentale qui marche dans la rue le visage peint et en minijupe, sans soutien-gorge, les seins ballottés sous un chemisier transparent. Contrairement à la croyance générale, elle ne marche pas innocemment sur le trottoir. Elle est en fait un fauteur de troubles, une provocation ambulante qui perturbe délibérément la sérénité des hommes, une chasseresse en tenue de combat déterminée à troubler la paix du monde masculin. Dans un monde juste, elle serait arrêtée pour être « habillée » pour tuer. Le reconnaître, c'est comprendre combien l'attitude qui est généralement celle des hommes envers la préoccupation des femmes pour la présentation de leur corps est stupide.

Quand les femmes parlent de leur apparence, de leurs vêtements, de leur vernis à ongles, de leurs accessoires de maquillage et du reste, les hommes ont tendance à hausser les épaules : les hommes considèrent tout cela comme des preuves de la vanité et de la frivolité des femmes. Quand une femme fait du foin à propos de son apparence, sort sa trousse de maquillage dans un bus bondé, s'épile les sourcils dans un restaurant, corrige le moindre défaut de maquillage, ou efface les traînées qu'a laissées son brillant à lèvres ; quand une femme passe une demi-journée à choisir les vêtements qui ne manqueront pas de produire l'effet escompté sur les spectateurs ; quand elle met des chaussures à talon aiguille qui risquent de disloquer ses chevilles, sous prétexte, dit-elle, qu'ils mettent ses jambes en valeur, les hommes s'en amusent généralement et se désolent de la vanité féminine. mais leurs réactions ne font que montrer à quel point les hommes sont vraiment stupides – car ce n'est ni la vanité ni la frivolité qui poussent les femmes à se dédier au glamour.

Le glamour – l'embellissement artificiel du corps à des fins de provocation érotique – est une affaire sérieuse. Lorsque les femmes conversent de leur apparence, elles parlent affaires, discutent des ficelles de leur plus important commerce. Le but du glamour, comme celui de toute magie et de tout enchantement, est de troubler les sens des spectateurs, d'obscurcir leur raison, de les amener à croire des choses que rejeterait un esprit rationnel. Quand une femme s'arme de glamour et va chercher son prince charmant dans le marais des grenouilles, son objectif est de l'ensorceler jusqu'à ce qu'il perde la raison et que, en toute inconscience, il fasse avec elle un marché des plus inéquitable pour lui, c'est-à-dire un contrat de mariage.

Les accessoires de charme d'une femme sont parmi ses possessions les plus importantes. Ce sac à main, avec ses miroirs, ses pinceaux, ses produits de maquillage, ses onguents, ses crayons et tout le reste – est sa boîte à outils de magicien. Vous êtes-vous demandés pourquoi c'est la dernière chose dont elle se sépare, même lorsqu'elle doit se précipiter hors d'une pièce en feu ? Il est pour elle ce que son stéthoscope est pour le médecin, son porte-documents pour le directeur, ou son kit d'outils pour le mécanicien. Il contient tous les instruments essentiels de son activité économique, qui consiste à s'»embellir pour amener les hommes à la servir.

Donc, la prochaine fois que vous remarquez, à la fin du déjeuner, une femme se précipitant à la salle d'eau, dont elle sort transformée, chaque cheveu à sa place, la teinte de chaque plaque de couleur assortie aux autres ; ou faisant ces travaux de réparation à table, à la vue de tous, ne ricanez pas. Prenez au sérieux Ntozake Shange, lorsqu'elle dit que la beauté est un piège et assurez-vous qu'il ne se referme pas sur vous.

Une femme qui se rend glamour est comme un guerrier qui s'équipe pour la bataille. Dans la mode occidentale contemporaine, elle se rase les jambes et les aisselles ; porte des bigoudis dans des cheveux mouillés ; s'enduit le visage d'une couche épaisse de maquillage et le laisse sécher et durcir sur sa peau ; fourre ses pieds dans des chaussures à talons hauts serrées qui provoquent des craquements articulaires, fait des régimes qui la réduisent à la minceur débilitante d'une brindille ; puis part en guerre.

Après avoir traîné sa victime chez elle (ou plutôt après que sa victime l'a traînée chez lui, où elle le dévorera), plus d'une femme a tendance à abandonner sa quête de glamour. Lorsque la chasse est terminée, il faut remballer et ranger son matériel de chasse, jusqu'à ce qu'il devienne nécessaire de repartir à la chasse. Dès lors, une femme ne fait plus attention à son apparence, se néglige, devient extraordinairement grosse, discourtoise, jusqu'à ce que son mari déconcerté se demande s'il existe un lien réel entre la beauté réservée qu'il a épousée et cette mégère dépenaillée qu'il doit supporter sans broncher.

Une fois, à Londres, une Britannique m'a dit qu'elle devait sortir ses robes voyantes de l'armoire. Quand je lui ai demandé pourquoi, elle m'a répondu qu'elle devait commencer à chercher un nouvel homme ! Celui qu'elle avait autrefois pris au piège en utilisant ces mêmes vêtements venait de prendre la fuite. Son ton était très sérieux. C'était le même que celui d'un homme qui dit : « Il est temps de sortir mes appâts et mes cannes à pêche et de descendre à la rivière. C'est l'ouverture de la pêche. »

Bien sûr, la propension des femmes à se rendre glamouruses exploite la faiblesse de l'homme pour la beauté du corps féminin : si les hommes n'étaient pas des dupes naïves qui se font avoir par des touches de peinture et des bouffées de parfum, je me demande si les femmes se dédieraient au glamour. Une fois, j'ai taquiné une Nigériane à propos de la préoccupation des femmes pour leur apparence. J'ai suggéré que les hommes étaient beaucoup plus intéressés par les qualités plus concrètes des femmes et que les femmes feraient mieux de cultiver celles-ci. Elle m'a répondu : « C'est bien beau de cultiver toutes ces qualités concrètes, mais vous devez d'abord l'attirer, non ? Si vous ne le faites pas, comment pourrait-il découvrir les autres qualités ? »

Une fois que nous nous rappelons que la principale occupation d'une femme est d'obtenir et de garder au moins un esclave mâle et que son apparence est parmi ses principaux atouts dans cette entreprise, nous devons comprendre que l'attitude condescendante de l'homme envers l'obsession de la femme pour son apparence est obtuse. Non seulement elle est obtuse ; mais c'est un signe de la stupidité des hommes. Regarderions-nous de haut un chasseur qui passe son temps à nettoyer et à huiler son fusil ; ou un pêcheur qui bichonne ses pièges ; ou tout homme qui entoure de soins ses outils de travail ? Que penserions-nous d'un magicien qui a négligé son apparence, ou qui a raté les petits tours qu'il doit faire pour manipuler l'attention de son auditoire ? Un soldat qui regarde les armes de son adversaire avec mépris, ou ne reconnaît pas les armes de l'adversaire pour ce qu'ils sont, est vaincu d'avance.

De toute évidence, les hommes ont besoin d'être protégés, à la fois contre leur propre stupidité et contre leur sensibilité à la beauté féminine. En effet, l'une des meilleures lois jamais votée par les hommes, l'une des rares que les législateurs masculins ont passée dans l'intérêt des hommes, est une loi qui fut adoptée par le Parlement britannique en 1770. Elle stipule :

« Toute femme, quel que soit son âge, rang, profession ou ordre qui exercera, après le vote de cette loi, des fascinations et des séductions contre l'un des sujets de Sa Majesté pour l'amener au mariage, à l'aide de parfums, de peintures, de cosmétiques, de dents artificielles, de cheveux postiches, de rouge d'Espagne, de corsets, de paniers, de souliers à hauts talons, de fausses hanches, encourra les peines prévues par la loi actuellement en vigueur contre la sorcellerie et semblables manœuvres et le mariage, dans ces circonstances, en cas de condamnation des parties contrevenantes, sera nul et non avenu (23).  
»

Sans surprise, comme la plupart des lois sages qui sont favorables aux hommes, il semble qu'elle n'ait jamais appliquée. Elle était probablement lettre morte avant d'avoir été inscrite dans les textes de loi. Si elle avait été exécutoire, les entreprises de cosmétiques n'auraient jamais pu prospérer, pas plus que l'industrie de la publicité n'aurait pu utiliser quotidiennement le fascinant corps féminin pour faire les poches des hommes au nom des vendeurs de toutes sortes de biens et de services.

Parmi les féministes, il est des prudes puritaines qui, en décriant la « pornographie », s'opposent à ce que les annonceurs fassent représenter de beaux corps de femmes sur les panneaux d'affichage, les affiches, dans les magazines et à la télévision, pour vendre des produits. Elles affirment que ces images « rabaisseント les femmes ». Il est douteux que les images de filles belles et séduisantes rabaisseント les femmes. Il n'est sans doute que les laiderons qui se sentent rabaissees, quand elles se comparent avec les belles images qui font saliver les hommes et leur font perdre leur maîtrise de soi. Ce sont aux femmes de déterminer si cette protestation jalouse est vraie ou fausse. Toutefois, il convient de noter

que, si vraiment l'affichage public des images de beaux corps féminins « rabaisse les femmes », toutes les femmes qui exhibent la beauté de leur propre corps dans les lieux publics (rues, fêtes, bureaux, plages) « rabaisse » aussi les femmes. Si certaines images doivent être interdites parce qu'elles « rabaisse les femmes », il doit en aller de même de toutes les exhibitions tout aussi provocantes auxquelles se livrent les femmes.

Peu importe les sentiments de prudes puritaines, la dure réalité est que la beauté du corps féminin exerce sur les hommes un immense pouvoir de provocation érotique. Les annonceurs ont simplement appris des chasseuses d'hommes à utiliser cet aspect de la sorcellerie féminine pour perturber et voler les hommes. Si les hommes étaient assez intelligents pour agir dans leur propre intérêt, ils demanderaient à être protégés, tant par la loi que par la coutume, de tout affichage public de beaux corps de femmes. Ils suivraient l'exemple de l'Iran des ayatollah et banniraient des rues, des plages, des fêtes et des autres lieux de rassemblement public tout étalage du corps féminin, en particulier lorsqu'il s'agit de tenues d'allumeuses et de positions provocantes. Ils le banniraient, non pas parce qu'il « rabaisse les femmes », mais parce qu'il dérange les hommes, ensorcelle les hommes et met le membre viril entre les mains manipulatrices des femmes.

## 5. L'amour : l'homme et la femme

« L'amour rend l'homme stupide et docile (24). »

Dicton kényan

« L'amour n'est pas aveugle. Il a quatre yeux ; il voit de nuit ; il voit bien le jour et la nuit. »

une Nigériane

Les experts parlent généralement de l'amour comme s'il avait les mêmes effets sur les femmes que sur les hommes. Ils semblent ignorer le fait que les hommes et les femmes ne sont pas identiques, mais complémentaires et que l'effet d'un courant sur les pôles opposés d'un aimant peut également être opposé. Atteints de la folie propre à ceux qui s'imaginent être normaux, les experts refusent d'écouter les rares femmes qui ont expliqué l'impression que l'amour produit sur les femmes et persistent à

projeter sur les femmes ce qui n'est vrai que des hommes. De plus, de nombreux dictons célèbres sur l'amour sont trompeurs, car ils s'appliquent uniquement aux hommes.

Par exemple, selon Ambrose Bierce, l'amour est « une maladie mentale temporaire guérissable par le mariage » (25) ; par souci d'exactitude, il aurait dû nuancer son affirmation, en précisant d'abord : « chez les hommes. » De même, lorsque Francis Bacon a fait remarquer : « Il est impossible d'aimer et d'être sage » (26), il aurait dû ajouter : « pour un homme. » De même encore, le dicton : « l'amour est aveugle » doit se lire comme suit : « un homme amoureux est aveugle à son intérêt supérieur. » Aucune de ces remarques ne vaut pour les femmes. Une femme amoureuse est loin d'être folle ; elle est tout sauf déraisonnable, ou aveugle à ses intérêts. Au contraire, son premier soupir d'amour est comme une bouffée d'ammoniaque qui lui fait retrouver ses esprits et la dote de quatre yeux et d'une vision de nuit; Il l'incite à chercher impitoyablement à obtenir ce qu'elle veut. Vraiment très rares sont les femmes qui ont la vue obscurcie et les idées embrouillées par l'amour.

L'effet que l'amour produit sur les hommes est opposé à celui qu'il produit sur les femmes. Pour le comprendre, comparons l'exemple d'un homme amoureux avec celui d'une femme amoureuse. Frappé par le harpon d'amour d'une femme, Willie Carter Spann, neveu du président américain Jimmy Carter, a fait passer l'annonce suivante dans un journal :

« A Susan Lynn : je t'aime tellement que je voudrais ramper pendant douze kilomètres sur des éclats de verre et de rasoir pour renifler les pneus des camions qui transportent tes sous-vêtements à la blanchisserie. Les mains attachées dans le dos, je me battrai à coups de poings contre un ours polaire blessé par balle au ventre, pour pouvoir passer quelques instants seul avec toi. Je t'aime, épouse-moi. Willie Carter Spann (27). »

Un garçon doit être détraqué pour débiter de telles fadasies ! Espérons que le mariage dont il rêvait le guérira de sa démence.

Par opposition au ramollissement cérébral dont est atteint l'homme amoureux, voici le portrait que fait Barbra Streisand d'une femme amoureuse. Dans sa chanson à succès, « Woman in Love », elle déclare :

« I am a woman in love

And I'll do anything

To get you into my world

And hold you within (28). »

Ce portrait n'est-il pas l'œuvre d'une chasseuse lucide, résolue et pleine de ressources ? Y a-t-il jamais eu de déclaration d'intention plus claire de pourchasser, d'enchaîner et d'asservir ? Est-il étonnant que tout homme sensé fuit l'amour d'une femme comme Kunta Kinte (29) fuit les chasseurs d'esclaves ?

Comparer Willie Carter Spann avec Barbra Streisand, c'est comprendre que l'amour est une terrible maladie du cœur pour la liberté de l'homme, mais un excellent stimulant pour une femme à la recherche d'un esclave : quand l'amour frappe un homme, il le transforme en une proie hébétée ; quand il possède une femme, elle devient une chasseuse calculatrice, lucide, qui traque froidement sa proie. Non seulement l'amour agit différemment sur l'homme et sur la femme, mais le mot lui-même a une signification tout à fait différente pour un homme et pour une femme. Quand une femme dit à un homme : « Je t'aime », elle veut dire : « Je veux que tu me nourrisses, me loges, m'habilles, me baises, me fasses de beaux enfants et me portes comme un fardeau jusqu'à ce que je capture un meilleur esclave. » Ce point de vue utilitaire est exprimé avec justesse dans une chanson romantique dans laquelle des jeunes filles nigérianes décrivent leur amant comme « la hache avec laquelle je fends le bois », puis comme « l'arbre qui produit de l'argent », « la clé avec laquelle je ferme ma porte » et « la ceinture que je place autour de mes reins (30). »

En revanche, quand un homme dit à une femme ; « Je t'aime », il veut dire : « J'ai envie d'être ton esclave et je suis prêt à faire tout mon possible pour t'être agréable et te rendre heureuse. » C'est pourquoi, quand une femme entend un homme lui dire : « Je t'aime », sa joie est grande, car elle comprend qu'il veut dire qu'il a été anesthésié par le chloroforme de son amour et qu'elle peut le ligoter en toute sécurité avec les cordes sociales, l'attacher à son nid avec les chaînes juridiques et, alors qu'il est toujours vautré dans le délire de l'amour, commencer à faire de lui un crétin travailleur.

Les poètes kiswahili sont parmi les rares experts qui ont tout compris : ils précisent que ce sont les hommes que l'amour rend stupides et dociles. L'une de leurs chansons l'affirme : « L'amour rend les hommes stupides et dociles. » Jan Knappert écrit à ce propos : « En quelques mots, la chanson offre une image saisissante de ce qui se passe dans les rues de Mombasa au milieu de la nuit. De jeunes pots de peinture errent à la recherche de leurs proies. Malheur à l'homme qui est pris dans leurs filets par leurs regards aguicheurs et leurs boniments. L'amour le submerge comme une vague, comme des frissons de fièvre. S'il est riche, il se ruinera pour plaire à cette petite créature effrontée ; s'il est un homme de pouvoir et d'influence, il rampera devant elle, là, dans la rue, pour gagner ses faveurs et recevoir peu en

retour, si ce n'est des paroles insolentes. Les hommes sont comme des oiseaux qui s'efforcent en vain de s'échapper du piège dans lequel ils sont pris (31). »

Étant donné que l'amour rend un homme stupide et docile, est-il étonnant que la femme frappe un homme avec le harpon de l'amour au beau milieu de la cour ?

Un Martien en visite sur la Terre pourrait être frappé par les absurdités que profère un homme amoureux et par l'empressement avec lequel une femme sensée écoute de telles absurdités. Par exemple, un homme dira à une femme qu'elle est la plus belle femme du monde et elle donnera vraiment l'impression de le croire. Il suffit de regarder le laideron à qui il le dit pour savoir qu'elle ne ressemble en rien au portrait qu'il fait d'elle et que même la plus vaniteuse des laiderons ne croirait pas ce pauvre fou. Pourquoi fait-elle semblant de prendre son charabia au sérieux ? Eh bien, quand il lui dit, les yeux brillants et la gorge serrée, qu'elle est la plus belle femme du monde, elle comprend automatiquement que ce qu'il veut dire est qu'elle est la plus belle femme de son monde. Qu'il ait été réduit à le dire montre qu'il est tellement rongé par la passion qu'il est prêt à se laisser pétrir comme du mastic par ses doigts manipulateurs. Et, pour elle, c'est là l'aspect essentiel de la question.

L'autre absurdité qui est souvent débitée par les hommes qui ont été frappés par l'amour et qui est attendue avec impatience par les chasseuses d »hommes est la déclaration d'amour éternel. Éternel ? Rien de plus absurde que de promettre de ressentir à jamais de l'amour pour une personne. Aucune femme saine d'esprit (et gardons à l'esprit que les femmes sont très terre-à-terre) ne croit qu'un homme pourrait ressentir de l'amour pour une personne à jamais, ou même jusqu'à ce que la mort mette un terme à sa capacité à ressentir de l'amour pour quelque chose, ou quelqu'un. Les femmes savent que le monde est fait de changements et que l'émotion de l'amour est l'une des plus éphémères. Alors, quand une femme sensée désire qu'un homme lui fasse une déclaration d'amour éternel et donne l' impression de le croire, lorsqu'il lui en fait une, que se figure-t-elle exactement ?

Une femme traduit mentalement les propos de cet homme insensé dans un langage raisonnable et l'interprète comme une preuve que, dans l'état de surexcitation psychique où il est, le bonhomme est prêt à lui promettre n'importe quoi, même des choses sur lesquelles il ne peut avoir aucune prise. C'est ce qui fait que la déclaration lui semble exquise et excitante. S'il peut lui promettre de l'aimer éternellement, cela signifie qu'il est prêt à s'engager à faire quelque chose qui est beaucoup plus à sa portée : passer le reste de sa vie sous sa servitude. Maintenant, si elle pouvait l'amener à faire cette dernière déclaration en public, devant des témoins appropriés, sa chasse à l'homme s'achèverait avec succès. Car alors le type serait dans l'obligation de lui servir de mari (à savoir de trimer pour elle) pour le reste de ses jours.

Aussi stupide que cela puisse paraître, la déclaration d'amour éternel d'un homme à une femme a pour lui la valeur d'un serment de fidélité: Elle le force psychologiquement à remplir les obligations qui lui sont imposées par son amour pour elle. Après tout, un homme apprend à prendre très au sérieux ses serments, surtout les serments qu'il fait à sa mère, ou à sa mère de substitution. En supposant que la formation qu'il a reçue de sa mère ait été efficace, il est peu probable qu'il se soustrait à ses obligations envers sa mère de substitution, pas même bien après que s'est évaporé l'amour qu'il ressentait au moment de la déclaration.

Une femme qui arrache des absurdités à un homme amoureux ne doit pas être considérée comme insensée. Aucune femme ne prend ces absurdités au pied de la lettre. Elle sait très bien que ce sont des mensonges et des exagérations, mais ils lui donnent la preuve qu'il a suffisamment perdu l'esprit pour lui promettre n'importe quoi, y compris ce qu'elle veut vraiment de lui : une vie d'esclavage douillet. En outre, les sentiments et les serments mis à part, il convient de noter que, étant donné ce que signifie : « je t'aime » pour un homme, son : « je t'aimerai toujours » signifie : « je trimerai toujours pour toi. » Et cette musique est sûrement agréable aux oreilles d'une chasseuse d'esclaves.

Un observateur martien pourrait également être surpris que les hommes semblent aveugles au fait que l'amour nuptial a un caractère essentiellement prédateur. Comme peut le voir tout observateur lucide, entre la puberté et la ménopause une femme est mue par son instinct de nidification. Pour construire son nid, elle a besoin des services d'un pourvoyeur travailleur et d'un protecteur puissant. Ce besoin biologique donne un caractère prédateur et abusif à l'amour d'une femme qui a choisi un homme pour lui construire son nid. C'est ce caractère rebutant que les mièvreries de l'amour sentimental sont destinées à dissimuler. A dissimuler à qui ? Certainement pas à la femme, mais plutôt à sa victime espérée, qui, autrement, pourrait être tentée de fuir pour préserver sa chère liberté.

L'homme, dans sa sentimentalité, peut refuser de reconnaître que l'amour que ressent pour lui la femme qui l'aime est fondamentalement comme l'amour d'un esclavagiste pour son esclave. Ceux qui en doutent devraient songer à la réaction typique d'une femme qui a été éconduite, ou dont le compagnon a abandonné son nid. Quand elle s'écrie : « séduite et abandonnée ! », sa rage est celle d'une lionne dont le dîner qu'elle avait prévu a fui. Quand elle s'écrie que son mari l'a abandonné, sa fureur est celle d'un esclavagiste dont l'esclave s'est enfui. S'il est parti avec une autre femme, sa colère contre l'autre femme est celle d'un esclavagiste contre un autre esclavagiste qui lui a subtilisé son bien. Si les hommes étaient pleinement conscients de la nature prédatrice et du motif égoïste de l'amour d'une femme pour l'homme qu'elle a choisi pour construire son nid, ils diraient tous les jours cette prière : « Que Dieu sauve l'homme de l'amour de la femme ! » (32). Mais la sentimentalité les aveugle complètement.

## 6. La cour : la chasse à l'amoureux fou

« Un homme poursuit une femme jusqu'à ce qu'elle l'attrape (33). »

Anonyme

Le scénario de la cour est réputé être le suivant : un garçon voit une fille, tombe amoureux d'elle, la courtise, la conquiert, l'épouse et l'emmène triomphalement chez lui pour qu'elle devienne sa femme au foyer (ou, aux yeux de certaines féministes, sa domestique, sa vamp, celle qui lui fait des enfants, celle qui élève ses enfants, etc.).

La réalité est cependant plutôt celle-ci : une fille voit un garçon et décide de faire de lui l'esclave de son nid. Elle s'arrange pour attirer son attention et mettre son cœur en feu par un regard timide, un sourire aguicheur, un visage maquillé, une élégance réservée, le tortillement chatoyant de hanches serrées dans une jupe, ou une démarche stylée qui fait palpiter ses fesses.

Une fois qu'il a été attiré par elle et frappé d'amour, la cour commence sérieusement. Elle lui fait faire un parcours d'obstacles au cours duquel il doit lui prouver qu'il sera l'esclave compétent et loyal de son nid. S'il passe les tests d'admissibilité auxquels elle le soumet pour s'assurer qu'il a des ressources, qu'il est capable de défendre le nid, qu'il fait preuve de loyauté sentimentale, de loyauté sexuelle, etc. et si elle n'a pas de meilleur candidat à portée de main, elle accepte sa candidature au poste d'esclave de son nid. Elle fait en sorte qu'il montre en public qu'il lui est asservi, emménage chez lui, transforme sa maison en son nid et devient sa reine et son patron. Pour ce faire, la femme, comme le judoka, utilise l'agressivité de son adversaire pour le mettre à terre. Voilà pourquoi les gens perspicaces disent qu'un homme poursuit une femme jusqu'à ce qu'elle l'attrape.

Aussi convenable que tout cela puisse sembler, la cour n'est pas une partie de plaisir, mais une bataille – une bataille pour forcer le mâle libre à devenir un esclave fidèle. La cour est un rite de nidification dont les règles fondamentales sont dictées par l'intérêt de la femme. Sa longueur, sa complexité et sa structure générale sont déterminées par son besoin de chasser un homme viril, de l'attraper, de dompter son esprit libre et de l'attacher à elle, en tant que pourvoyeur et protecteur de son nid. Si la cour était organisée dans l'intérêt de l'homme, elle ne durerait pas longtemps : elle durerait le temps

que durent un kidnapping, un viol et une fuite ; mais, parce qu'elle est organisée dans l'intérêt de la femme, elle constitue un jeu très compliqué. Il s'agit pour la femme de briser la volonté du cheval qu'elle dresse.

Pour y voir tout à fait clair, il faut considérer la cour dans ses contextes les plus révélateurs: Dans une société où les mariages sont arrangés, une grande partie des tests d'admissibilité sont faits par les parents, les tuteurs ou d'autres intermédiaires, qui ont étudié les familles et les personnes qu'ils ont l'intention d'unir. En outre, dans ce type de société, il n'est pas nécessaire d'établir la loyauté sentimentale et les ressources du futur marié. Il existe une structure sociale qui cimentera le mariage en attendant que tout ceci soit établi peu à peu après le mariage et il existe des médiateurs pour veiller à ce que, dans l'intervalle, les époux fassent ce qui est attendu de chacun d'eux. Ces structures de soutien peuvent entraver la compréhension de l'essence du processus de séduction.

Dans une société où, comme c'est le cas pour l'Amérique urbaine des classes moyennes, les mariages ne sont pas arrangés, il est plus facile de déceler la dynamique centrale de la cour. Avec un minimum de soutien des structures sociales, c'est avant le jour du mariage que la femme s'emploie, de son propre chef, à trouver et à traquer l'homme, à lui briser l'esprit et à le former aux fonctions d'esclave qu'il occupera dans son nid. C'est pourquoi l'étude de la cour dans l'Amérique moderne constitue sans doute la meilleure façon de saisir les fondements de la cour.

Avant les révolutions sexuelles et féministes des années 1960 et 1970, la cavalière solitaire américaine à la recherche d'une proie était aidée par le fait que la victime qu'elle ciblait avait appris à croire que la femme nubile devait être abordée comme une déesse perchée sur un piédestal céleste de chasteté. Elle devait être regardée, charmée, adorée, implorée, laborieusement courtisée, avant d'être touchée sexuellement.

En la courtisant, l'homme se soumettait à une course d'obstacles épuisante, frustrante, douloureuse. Il avait à mesurer ses efforts et à obtenir son consentement par étapes, toutes marquées par la distribution de cadeaux : tant de roses pour un baiser sur la joue, tant de rendez-vous galants (sorties, piques-niques, dîners et films) pour une première étreinte ; tant d'autres pour un baiser du bout des lèvres ; ensuite une broche pour obtenir le privilège de la caresser ; puis une bague de fiançailles pour empêcher qu'elle soit courtisée par d'autres hommes ; et enfin un mariage pour lui conférer publiquement le privilège d »utiliser son utérus.

Pour donner l'impression au pauvre homme que ce parcours d'obstacles en valait la peine, un arc-en-ciel de bonheur éternel était peint sur la ligne d'arrivée. Il entrerait dans ce paradis de béatitude éternelle à leur lune de miel, dès l'instant où il aurait reçu le don de son inestimable virginité. On lui faisait croire qu'elle errait dans une forêt de bêtes en maraude, où elle préservait vaillamment pour lui sa virginité tant vantée : la nuit de noces, elle la lui offrirait comme un cadeau unique à sa virilité victorieuse.

Tout cela est d'une habileté stupéfiante ! Imaginez une chasse dans laquelle le chasseur prend l'apparence de sa proie ; dans laquelle la véritable proie a l'illusion qu'elle est le chasseur ; dans laquelle la proie est amenée à suer sang et eau, connaissant alternativement les affres de la déception et les crises d'ivresse, tandis que la chasseuse la conduit subtilement, étape par étape, dans le piège très étudié qu'elle lui a tendu. Et même après que la chasseuse a refermé le piège sur sa proie, qu'elle l'a ligotée et a commencé à la faire trimer pour elle, elle ne néglige pas d'entretenir l'illusion qu'a sa proie d'avoir été le chasseur. Tirant encore partie de la connaissance qu'elle a des pensées et des sentiments de son soi-disant chasseur, elle se jette sur le lit nuptial et joue la proie abandonnant son irremplaçable hymen à son dard. Après l'avoir plongé dans le corps de la « victime » prostrée, il se glorifie de son dard ensanglanté, comme le ferait un chasseur, après avoir tué une bête puissante. A-t-on jamais inventé un jeu de ruse et d'artifice plus exquis ?

La structure et la dynamique de la cour sont dictées par le fait qu'elles constituent un processus de sélection, un processus de négociation et un processus de dressage combinés en un seul. En ce qui concerne la sélection, la question fondamentale à laquelle il faut donner une réponse qui satisfasse la femme est la suivante : l'homme qui aspire à devenir mon mari peut-il construire mon nid comme je l'entends ? Voilà pourquoi elle mène sa cour comme un entretien d'embauche, dans lequel l'homme doit démontrer qu'il est apte à l'emploi qu'elle lui offre.

Le marché qu'elle veut conclure avec le candidat retenu est le suivant : il accepte de construire, d'entretenir et de protéger son nid et de lui fournir des vivres : elle, en retour, lui permet de contribuer par son sperme à la conception de bébés dans son ventre. Une fois qu'il est entendu qu'il doit s'acquitter de ces fonctions dans le nid en échange du grand privilège de l'inséminer, il est facile de comprendre qui des deux cette cour met en position de force : c'est elle le chef, elle qui détient l'inestimable utérus et lui est simplement un homme qui aspire à ses grandes faveurs.

En apprivoisant son prétendant, elle vise à le transformer en l'esclave loyal de son nid [...] La cour est donc une zone de combat où une femme cherche à prendre possession de son futur mari. Il ne s'agit pas de savoir si la femme dominera l'homme, mais simplement de savoir comment elle le fera ; car si la

femme ne réussissait pas à prendre l'ascendant sur l'homme, la cour cesserait et n'aboutirait pas à un mariage.

La durée d'une cour dépend du temps qu'il faut au patron pour se faire une idée des aptitudes du candidat, du temps qu'il lui faut pour l'apprivoiser et l'habituer à sa domination et du temps qu'il lui faut pour conclure l'affaire.

Examinons d'abord l'aspect sous lequel la cour ressemble à un entretien d'embauche. La tâche principale qu'elle veut que remplisse son mari est d'ordre économique. Il doit subvenir aux besoins du nid, surtout si elle n'est elle-même pas riche ; et, même si elle est riche, il devra gérer sa fortune. Donc, sa préoccupation première est de faire passer un test d'admissibilité économique au prétendant.

Si le statut social de l'homme est évident, le test n'est pas difficile à effectuer. Lorsque sa position sociale n'est pas évidente, elle doit la découvrir par elle-même et elle le fait avec une rigueur professionnelle.

Dans les classes moyennes de l'Amérique urbaine, l'entretien d'embauche est l'objet des rendez-vous galants. La femme demande à l'homme : « Qu'est-ce que vous faites dans la vie ? » S'il donne une réponse facile à interpréter (par exemple, s'il dit être médecin, avocat, banquier, agent de change, ou directeur dans une grande société), cette partie de l'entretien sera expédiée. S'il répond qu'il est soudeur, chauffeur de bus, contremaître d'usine, etc, cela règle aussi la question. De toute façon, la femme a une idée assez juste de ce qu'elle cherche vraiment : combien gagne-t-il ? Quelle garantie a-t-elle qu'il va continuer à gagner au moins autant ? Les choses peuvent cependant se gâter, si la femme ne peut pas déduire la situation économique de l'homme de sa réponse, comme dans cet échange :

« Comment vous appelez-vous ? »

« Jerry ».

« Moi, c'est Sybil. Qu'est-ce que vous faites dans la vie ? »

« Je parle, je bois, je danse, je reluque les filles. Je m'amuse. »

« Comment subvenez-vous à vos besoins ? »

« Très bien, merci. »

« Je veux dire : sur quoi sont basés vos revenus ? »

« Sur mes deux pieds, merci. »

« Comment payez-vous votre loyer ? »

« Tout seul, merci. »

« D'où vient votre argent ? »

« De la banque, merci. »

« Avez-vous une fortune personnelle ? »

« Par opposition à une pauvreté impersonnelle ? »

« Vraiment, vous avez une fortune personnelle ? »

« Une minute ! C'est quoi ça ? Qu'est-ce qui vous fait penser que vous avez le droit de me poser ces questions ? Écoutez. Je vous connais à peine. Nous venons de nous rencontrer ! »

« Oubliez ce que j'ai dit »

« C'est ça, merci. »

« Où êtes-vous allé à l'école ? »

« Ici, là et partout. »

« Pourquoi êtes-vous aussi cachottier ? Qu'avez-vous à cacher ? »

« Pourquoi toutes ces questions personnelles ? Ne vous a-t-on jamais appris l'art de la conversation ? C'est une fête, pour l'amour du ciel, pas un centre d'interrogatoire. »

« Je vous aime bien. Je voudrais faire connaissance. M'avez-vous vu m'intéresser à quelqu'un d'autre ici ? »

« Hé merci ! Mille fois merci. Je suppose que je suis censé me sentir flatté. »

« A vous entendre, on dirait qu'il n'est pas bien qu'une femme s'intéresse à un homme. »

« Non ! Il n'y a rien de mal à cela. Mais j'aurais préféré que vous ne vous intéressiez pas à moi de cette façon. On a l'impression que tout ce qui vous intéresse est mon bilan financier, mon statut social ! En fait, vous feriez mieux de parler à mon comptable, ou au gestionnaire de mon fonds d'investissement. Écoutez, je suis venu ici pour danser, passer un bon moment et éventuellement tirer un coup. Je ne suis certainement pas venu ici pour qu'on évalue l'épaisseur de mon portefeuille. Vous ne m'avez pas demandé ce que j'aimerais faire ici et tout de suite. La musique est bonne, la nourriture est bonne, le bon vin coule à flots. Mais vous ne m'avez pas demandé si je suis un bon danseur, ou si je baise bien. Pas

un mot sur tout ce qu'on peut faire dans une fête pour passer du bon temps. Tout ce qui semble vous intéresser est de savoir si je suis un beau parti, ou quelque chose dans le genre. »

« Oh la la ! Vous, les hommes, vous n'avez qu'une chose en tête ! Votre seule envie est de baiser, baiser, baiser ! Coucher avec toutes les filles dont vous soulevez la jupe et ensuite filer ! Bim, bam, merci madame ! Et souvent vous partez sans même dire merci ! »

« Dites donc ! Les hommes n'ont qu'une chose en tête ? Et pas les femmes ? Tout ce que vous, les femmes, semblez vouloir, c'est une prise. Si vous avez déjà fait une prise, vous en cherchez toujours une meilleure. Si vous n'en avez pas faite, vous en pourchassez une. Si les hommes n'ont qu'une chose en tête, les femmes aussi. C'est juste que les hommes et les femmes ne sont pas sur la même longueur d'ondes. Quoi qu'il en soit, il est hors de question que vous fourriez votre nez dans mon portefeuille. Voilà ! »

« Pourquoi êtes-vous si égoïste ? »

« Égoïste ? Pas plus égoïste que vous ? Dites-moi : si un étranger vous abordait en vous demandant : « Bonjour, vous baisez bien ? », comment vous sentiriez-vous ? »

« Je dirais qu'il est impoli. Extrêmement culotté. Ce ne sont pas ses affaires. »

« Exactement. J'essaie de vous dire que vous êtes extrêmement malpolie. Ma situation financière ne vous regarde pas. Vous n'avez pas le droit de fourrer votre nez dans mon portefeuille. »

« Excusez-moi ! J'essayais seulement d'être amicale. »

« Vraiment ? Amicale comme vous l'êtes, qui n'aurait pas envie de caresser un requin ? »

Des rencontres comme celles-là, où l'homme n'accepte pas de se soumettre à un test, sont très rares. Habituellement, l'homme est tellement flatté par l'attention qu'elle lui porte, si désireux de se faufiler entre les cuisses d'une femme intéressée, qu'il se soumet avec empressement à son « interrogatoire » amical. Pour arriver à ses fins, il est même susceptible d'enjoliver outrageusement sa situation économique. Mais, ici, la femme est probablement tombé sur un homme qui était fatigué d'être chassé. Comme l'a fait remarquer F. Scott Fitzgerald, « Tout homme au revenu élevé mène une vie de perdreau traqué (34). » On peut comprendre que ce perdreau puisse éventuellement se rebeller et refuser de participer en tant que proie ne serait-ce qu'à la phase préliminaire de la chasse.

Lorsqu'un homme réussit (par ses réponses, ou par le biais de signes extérieurs masculins de richesse comme les vêtements, la voiture, la maison, etc.) le test d'éligibilité économique que lui fait subir la femme, elle peut alors tester ses capacités de protecteur de nid. A-t-il une expérience militaire ou paramilitaire ? Est-il suivi partout où il va par un cortège de gardes du corps hyper-musclés ? Sinon, elle

peut provoquer une bagarre et l'inciter à montrer si et dans quelle mesure il peut défendre le nid (et peut la défendre elle-même) contre une attaque.

Aux yeux des femmes, les bagarreurs, les videurs, les soldats, les policiers, les hauts fonctionnaires, ou les magnats, sont les protecteurs de nid par excellence. En période d'incertitude, leur besoin d'un protecteur de nid peut devenir impératif. Par exemple, dans les années 1960 et 1970 aux États-Unis, un bon nombre de femmes puissantes épousèrent leur garde du corps. Lynda Bird Johnson, fille du président Johnson, se maria à Charles S. Robb, capitaine dans le corps des Marines des États-Unis, qui avait servi comme conseiller de la Maison Blanche. Susan Ford, fille du président Ford, se maria à Charles F. Vance, agent des services secrets assigné à l'unité de protection de la famille Ford. L'exemple le plus remarquable à cette époque est sans doute l'héritière de l'empire médiatique Patty Hearst qui laissa tomber son fiancé, Steve Weed, après qu'il n'eut pas réussi à empêcher qu'elle soit enlevée par l'Armée de libération symbionaise. Elle épousa Bernard Shaw, garde du corps embauché pour assurer sa protection à la suite des expériences traumatisantes qu'elle avait vécues. Si les capacités de l'homme à faire vivre et à protéger un nid satisfont la femme, elle peut commencer à l'apprivoiser en obtenant de lui trois engagements essentiels : l'engagement sexuel, l'engagement sentimental et l'engagement économique. L'engagement économique est le plus essentiel.

Le candidat doit apprendre à s'habituer à consacrer ses revenus à la subsistance du nid et à la subsistance de la femme. Les autres ne devront plus avoir accès à ses revenus ; ceux qui ne peuvent pas en être éloignés (comme ses parents, ses frères, ses sœurs et ses amis proches), y auront un accès limité. Si l'homme est généreux par nature, cette tendance devra être refrénée et il devra apprendre, le cas échéant, à lui remettre en main propre son enveloppe de paie le jour même où il la recevra. Dans le cadre de sa formation économique, un homme modeste pourrait avoir à arrêter de fumer, de boire, de jouer et de s'adonner à tout autre « vice » susceptible de lui « manger » son revenu. Mais lorsque l'homme est convenablement riche, elle peut se contenter de le dresser à consacrer l'essentiel de ses revenus à sa chère personne.

Elle se fait également un devoir de le former à lui être fidèle sexuellement. Elle agit ainsi en partie pour réduire au minimum le risque de le voir oublier les obligations économiques qu'il a envers elle. Comme elle le sait bien, les couples se séparent souvent parce que l'homme a trouvé une partenaire sexuelle qui lui convient mieux que sa compagne. Si elle ne parvient pas à fixer ses regards baladeurs sur elle, ou à s'attacher son désir capricieux, il pourrait devenir sexuellement dépendant d'une autre femme suite à une rencontre fortuite. Une femme qui réussit à arracher les couilles de son mari à une autre femme peut aussi réussir à arracher son porte-monnaie à son mari. Pour s'assurer qu'un homme lui restera fidèle sexuellement, la principale ruse d'une femme est de le rendre sexuellement dépendant d'elle-même, que ce soit par de simples attouchements, ou par de nombreux rapports sexuels complets. Une fois qu'il ne peut plus se passer d'elle, elle ne le perd plus jamais de vue, sauf quand il part au travail, de

peur qu'une rencontre fortuite avec une autre femme ne rompe le sort qu'elle lui a jeté. Ici, on peut parler de garde d'hommes comme on parle de garde d'enfants. Cette ruse a été perfectionnée par les femmes américaines sous l'apparence d'une « camaraderie » insistante et affectueuse. Au nom de la « camaraderie », elle l'encourage à rentrer directement du travail à la maison, à arrêter de sortir avec les « copains » et à l'amener avec elle partout où il doit aller en dehors des heures de travail. En effet, elle se transforme en sa chaperonne, sous prétexte que son grand amour ne pourrait supporter aucune séparation ! En fait, bien sûr, c'est pour que, main dans la main partout où ils vont, elle puisse garder son œil de geôlier sur ses organes génitaux. Ah, camaraderie, charmante camaraderie !

Pour s'assurer de son dévouement sentimental, une femme dressera un homme à attacher indissociablement ses sentiments à sa personne. Sa jalousie et son irritabilité sont d'excellents instruments pour accomplir cette tâche. Plus elle le rend jaloux, plus le feu de sa propre jalousie lie fortement son cœur au sien. Pour porter sa jalousie à incandescence, une femme peut utiliser des moyens tout à fait étranges. Elle peut encourager délibérément les attentions de prétendants rivaux. S'il devient assez jaloux pour les affronter, tout va bien ; sinon, son attachement sentimental à elle est jugé insuffisamment fort et d'autres incitations sont nécessaires. Mais si, dans une crise de jalousie, il la frappe après avoir chassé ses rivaux, dont elle avait encouragé les assiduités, elle a une preuve éclatante qu'il ne pourrait pas supporter de la perdre. De même, son acariâtreté a pour but de vérifier s'il est déterminé à ne pas la quitter, quel que soit le traitement qu'elle lui fait subir. Elle se fera désirer ; elle l'insultera et l'humiliera ; elle l'obligera à la flatter au-delà de toute mesure. S'il abandonne sa cour par frustration ou par agacement, elle pourra se dire que « jamais couard n'aura belle amie ». Traduction : sa passion n'est pas assez forte pour surmonter les tracasseries et les déceptions qu'occasionne la protection d'un nid ; par conséquent, bon débarras !

Cette situation est remarquablement illustrée dans le roman de Jorge Amado *Dona Flor et ses deux maris* : histoire morale, histoire d'amour : « ... Bien fragile était la passion du jeune homme, se brisant au premier obstacle. Dona Flor avait été beaucoup plus cruelle à l'égard de Pedro Borges, du temps qu'elle était jeune fille. Le jeune homme du Pará avait souffert par elle :lettres retournées, présents refusés, véritables affronts, mais il demeurait ferme, l'alliance à la main.Cela, oui, était une vraie passion. Et ce freluquet de maintenant s'en allait pour une fenêtre fermée (35). » C'est ainsi que, si le comportement d'une femme pendant la cour semble arbitraire et même tyrannique, le but qu'elle cherche à atteindre en se comportant de cette manière est simple : établir son pouvoir sur lui et vérifier qu'il est total. Le prétendant doit être réduit à une obéissance aveugle envers elle, faute de quoi son emprise sur lui, dont dépendra la qualité de sa contribution à la construction du nid, pourrait se révéler fragile [...]

Si le dévouement du prétendant a été jugé satisfaisant dans les domaines essentiels, elle doit alors l'amener à faire sa demande en mariage et, par conséquent, à lui montrer son désir de commencer à

trimer pour elle. S'il est pas déjà à genoux, la langue pendante, il doit être réduit à cet état, puis traîné jusqu'à l'autel, où il doit accepter publiquement le contrat type entre la reine du nid et son esclave.

Pour le convaincre de lui faire sa demande en mariage, une femme a bien des armes à sa disposition – le plaisir, l'amour, le romantisme et la sollicitude maternelle. Elle peut rendre son prétendant dépendant de son corps (le plaisir) ; ou affliger son cœur d'une profonde tendresse envers elle (l'amour) ; ou le rendre fou d'elle (le romantisme) ; ou l'habituer au confort d'une maison bien tenue (la sollicitude maternelle). Chaque arme est destinée à une partie opportunément vulnérable de son être. L'amour vise sa tête, il s'agit de l'intoxiquer et de désarmer son bon sens ; le plaisir vise ses nerfs, il s'agit de les dresser à se précipiter vers son corps pour y goûter à des plaisirs apaisants , l'amour vise ses sentiments, il s'agit de faire d'elle l'objet préféré de sa tendresse ; la sollicitude maternelle vise son besoin de confort matériel, qu'il assouvisait autrefois dans le nid de sa mère. On pourrait écrire un livre sur les tactiques propres à chacune de ces armes, rien qu'en observant le comportement des femmes. Nous n'examinerons ici que quelques-unes des tactiques qu'elles emploient pour manier l'arme du plaisir et l'arme de la sollicitude maternelle. Pour attendrir un homme au point de l'amener à faire sa demande en mariage, une femme peut soit refuser d'avoir des relations sexuelles avec lui, soit satisfaire tous ses désirs sexuels. Dans ce dernier cas, la femme satisfait ses besoins sexuels assez facilement et librement, jusqu'à ce qu'il soit dépendant et ne puisse plus se passer de sa dose régulière. Puis, comme un trafiquant de drogue expérimenté, elle peut lui faire payer à n'importe quel prix ce qu'elle fournit. Et quel est le prix demandé ? Un voyage à l'autel du mariage. Une femme qui utilise cette tactique a tendance à ne plus manifester aucun intérêt pour la fourniture de prestations sexuelles à son mari peu après le mariage. Ce phénomène a donné lieu à la blague suivante à San Francisco : « Comment rendre une Irlandaise frigide ? En l'épousant ! »

La tactique qui consiste à priver de relations sexuelles le mari était très appréciée des femmes avant que les contraceptifs ne deviennent facilement disponibles. Elle est probablement aussi, sinon plus, vieille que la position du missionnaire. Elle est encore préconisée par les puritains purs et durs, qui considèrent les relations sexuelles avant le mariage comme un péché mortel. L'objectif est que l'homme soit tellement frustré qu'il devienne obsédé par les rapports sexuels avec la femme. Sous prétexte de ne pas être une femme facile, elle prouve sa grande valeur en ne cédant sa prétendue vertu qu'à un prix très élevé : le mariage. Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que le pauvre gars se laisse entortiller par sa façon de voir les choses, par sa façon de définir la vertu et convienne avec elle que celles qui satisfont volontiers les besoins sexuels des hommes sont des femmes « faciles » et que la facilité même avec laquelle ces femmes consentent à avoir des relations sexuelles avec les hommes dévalorise ces relations. En se convertissant à sa théorie de la frustration comme valeur, il l'estime encore plus pour son refus même d'avoir des rapports sexuels avec lui. Il peut devenir tellement obsédé par elle que, dans la phase terminale de sa frustration, il capitule et accepte les conditions qu'elle pose pour coucher avec lui, à savoir le mariage ! Le groupe de pop-music Meatloaf a habilement parodié cette tactique dans la chanson « Paradise by the Dashboard Lights ».

Cette tactique a été grandement favorisée par le culte de la virginité, rendu aux jeunes mariées vierges. Elle se refusait à lui, affirmait-on, afin de lui faire l'honneur et le plaisir de la recevoir l'hymen intact ! En pratique, le pauvre gars était tellement privé de sexe qu'il devait acheter des produits non échantillonnées. Si elle s'avérait être une mauvaise baiseuse, ou si sa frigidité gâchait la lune de miel, ou si sa virginité tant vantée s'avérait fictive, tant pis pour le malheureux. Entre-temps, la femme avait pu faire valoir ses droits sur son travail au tribunal, ou à l'autel de l'église. Comme le contrat de mariage ne contient aucune clause de restitution, il ne pourra pas demandé à son nouveau patron d'être dégagé des obligations qu'il s'est engagé à remplir, même si elle est maladroite au lit, ou qu'elle se révèle stérile.

La tactique de la sollicitude maternelle est fondée sur la conception chrétienne selon laquelle celle qui devait être votre reine devient votre servante. Dans cet esprit, la femme manœuvre de manière à s'emparer de la cuisine, de l'entretien ménager et de l'économie domestique. Son gambit consiste à lui épargner la corvée de se faire lui-même la cuisine. Elle lui dira que sa cuisine est plus nourrissante que la sienne et entrera dans sa cuisine pour le lui prouver. Si le célibataire n'a pas de cuisine et mange à l'extérieur, elle ne se découragera pas. Elle lui proposera de cuisiner pour lui dans sa propre cuisine. S'il essaie de résister, elle n'aura aucun mal à invoquer de sa voix doucereuse tous les prétextes possibles et imaginables. Ah, manger à l'extérieur, c'est cher ! Ou elle se plaindra qu'il n'y a pas de bons restaurants ouverts après minuit, ou, si les restaurants de la ville ferment à une autre heure, après cette heure-là. Elle persistera jusqu'à ce qu'elle ait réussi à le nourrir de plats qu'elle a elle-même préparés.

Cette manœuvre accomplie, elle s'arrangera pour qu'ils habitent ensemble chez lui ou chez elle. L'objectif apparent est de vérifier qu'ils s'entendent, qu'ils peuvent faire vie commune sans se sentir comme des lions en cage. Ou il s'agit simplement de s'épargner l'inconvénient de faire la navette d'une habitation à l'autre. Une fois qu'ils ont emménagé, elle lui accorde un traitement spécial. Elle l'inonde de sourires à la moindre occasion ; elle baigne dans le glamour du réveil au coucher ; elle lui prépare des repas quand il les veut, où il les veut, lui sert même le petit déjeuner au lit, va jusqu'à glisser les douceurs dans sa bouche toute humide de désir, s'il laisse seulement entendre qu'il en a envie. Elle reprendra ses chaussettes, raccommodera ses chemises, recoudra leurs boutons, lavera et repassera ses vêtements, ira lui chercher ses pantoufles et même lui donnera un bain tous les soirs, s'il laisse seulement entendre qu'il aimait que sa mère le fasse. Elle fera les courses et lui interdira fermement l'accès à la cuisine. Elle le dorlotera encore plus qu'il ne l'était, quand il était le cher enfant gâté de sa mère. Elle persévétera dans cette manœuvre jusqu'à ce qu'elle l'habitue à ne plus se faire lui-même la cuisine, à ne plus faire lui-même le ménage, à ne plus prendre soin de lui-même. Elle persévétera jusqu'à ce que l'imbécile commence à s'imaginer qu'il serait merveilleux que tout cela puisse durer éternellement ; jusqu'à ce que le fou commence à croire que cette existence douillette durera indéfiniment, si seulement il l'épouse !

S'il ne se met pas à genoux dans le délai qu'elle lui a implicitement imparti, elle se mettra à lui donner des conseils, d'abord doucement, bruyamment par la suite. S'il tarde encore à lui complaire, elle pourrait soudainement filer chez une de ses tantes à qui elle n'a jamais rendu visite de sa vie, une certaine tante dont elle n'avait jamais parlé auparavant, mais qui a eu la bonne idée de vivre sur la face cachée de la lune. L'homme, désormais impuissant, ne peut pas se faire à l'idée de se passer d'elle, même un après-midi et encore moins pendant les semaines dont elle aura besoin pour se rendre chez sa plus chère tante. Que va faire le type, qui ne peut désormais plus se passer d'elle ?

Catastrophe ! Il la supplie de ne pas partir. Mais elle part. Et dès qu'elle est de retour (non sans, pendant son absence, lui avoir téléphoné périodiquement pour l'entendre lui dire à quel point il se débrouille mal sans elle), il faudrait un miracle pour que même une ordonnance du juge, ou un ordre de son employeur, puisse empêcher qu'il se mette à genoux devant elle et lui propose de l'épouser immédiatement.

Bien sûr, ces armes et les tactiques correspondantes sont généralement utilisées conjointement, en fonction de la compétence de la chasseuse d'hommes. Elles sont habituellement suffisantes pour mettre à genoux et dompter l'homme le plus farouche, le plus épris de liberté. Parfois, elles échouent et la femme doit recourir à des tactiques grossières.

Avant que la révolution sexuelle ne la sape, la plus populaire de ces tactiques grossières était le mariage précipité. Elle fonctionnait évidemment d'autant mieux que la femme avait comblé sexuellement son prétendant. Il lui suffisait ensuite de tomber enceinte subrepticement. S'il n'avait toujours pas capitulé, s'il ne lui avait toujours pas proposé de trimer pour le nid auquel il avait déjà contribué par ses gènes, le père et les frères de la femme arrivaient lourdement armés et emmenaient le « prisonnier » à l'autel. A notre époque, où il n'y a pas d'hymens de première qualité, ni même d'hymens intacts, les mariages forcés ne sont plus aussi fréquents. Sans le culte de la mariée vierge, les mariages précipités perdent leur raison d'être : C'est que, après avoir porté préjudice à leur fille ou à leur sœur en rompant son hymen, le gars devait conserver le bien qu'il avait endommagé.

D'autres tactiques, un peu moins grossières, s'offrent encore à la femme qui veut presser son prétendant à la demander en mariage. Elle peut mettre fin à sa réticence en faisant allusion à, ou même en lui suscitant, des rivaux au profit desquels son ego serait réticent à la perdre. Quand une telle femme semble déterminée à flirter avec d'autres hommes en présence de son prétendant, son jeu est clair. En Amérique, une variante particulière de cette tactique consiste pour une fille blanche à montrer un vif intérêt à certains noirs en présence d'un soupirant hésitant. Cela attise le racisme de son prétendant,

qui s'empresse de sauver la féminité blanche des accouplements dégradants avec les érotomanes noirs. Et il la sauve en l'épousant rapidement (36).

D'après ces exemples, l'observateur impartial ne peut être qu'impressionné par la position dominante de la femme dans la cour et par l'habileté avec laquelle elle utilise ses armes. Alors que l'imbécile s'imagine être un puissant et dangereux chasseur traquant une faible proie, c'est elle qui le traque et, après l'avoir attrapé, le traîne.

On peut se demander pourquoi les hommes ne disent généralement pas la vérité au sujet de la cour. Pourquoi les pères, et peut-être les grands-pères, ne mettent-ils pas en garde les jeunes contre la cour ? Eh bien, c'est en partie à cause de la fierté masculine. Le code de la chasse exige d'un homme qu'il crie sur les toits ses victoires, non ses défaites. Cela signifie qu'aucun mari ne sera prêt à admettre qu'il a été piégé et vaincu et asservi par sa petite femme. Ensuite, les hommes qui ont intérêt à dire la vérité, les célibataires de carrière, sont très peu nombreux. Et, même s'ils prenaient la peine de dire la vérité, combien d'hommes les croiraient ? La réputation (de ratés indésirables avec qui une femme ne se marierait pour rien au monde) que leur ont faite les femmes les décrédibiliseraient. Ceux qui sont conditionnés à croire qu »être un mari est le destin naturel, heureux, ordonné par Dieu, de chaque homme, penseraient que c'est par dépit que les célibataires décrivent les périls de la cour.

Enfin, le silence des hommes sur ce sujet est dû à un sentiment d'impuissance. Quand ils voient tous les hommes qui sont tombés dans les pièges des femmes au cours des siècles, ceux qui pourraient être tentés de mettre en garde les autres se disent qu'il n'y a plus rien à faire. A quoi bon ? Mû par le désir d'avoir une progéniture, l'homme, averti ou non, tomberait encore dans le piège où sont tombés ses ancêtres.

## 7. Le mariage : la cérémonie de triomphe de la mariée

« O mariée, que tu es heureuse !

Lala Shebo !

Tu as trouvé un travailleur acharné !

Lala Shebo ! (37)

Chanson de jeunes villageoises éthiopiennes.

Selon certaines féministes, le mariage fait entrer la femme dans cette prison, ce lieu d'esclavage domestique, cette vallée de misère qu'est le mariage. Comme l'a déclaré l'une d'elles, le mariage est « la manière la plus dure au monde de gagner sa vie », (38) – ce qui en fait sans soute quelque chose d'encore plus dur que le travail d'esclave dans les plantations. Selon une autre féministe, Sue Bruley, « Quelqu'un d'une autre planète qui verrait un contrat de mariage et le semi-esclavage qu'il implique pour la femme penserait qu'elle est folle de se marier volontairement » (39).

Si le mariage marquait le début d'un semi-esclavage pour la femme et qu'il était la manière la plus dure au monde de gagner sa vie, les femmes seraient effectivement folles de se marier volontairement. Que les femmes contractent mariage, non seulement de leur propre volonté, mais avec enthousiasme, suggère que les femmes, soit sont idiotes, soit ne sont pas réduites en esclavage par le mariage. Étant donné que les femmes sont plus terre à terre et plus sensées que les hommes, il faut en conclure que cette histoire d'esclavage n'est que de la propagande féministe. En fait, il suffit de regarder les réalités, y compris le comportement réel des hommes et des femmes, pour se rendre compte que cette affirmation féministe est démentie par les faits.

En effet, si le mariage marquait le début de l'exploitation et des difficultés pour les femmes, comment se fait-il que l'on puisse faire confiance à une mariée pour avoir l'air pleine de joie et d'espérance à son mariage ? Pourquoi les chansons de mariage célèbrent-elles son bonheur ? Si les femmes considèrent comme chanceuse une jeune mariée qui a épousé un homme travailleur (comme il est dit dans la chanson éthiopienne citée ci-dessus), qui donc est exploité dans le mariage – le travailleur ou son propriétaire ?

Bien sûr, la mariée est heureuse parce que le mariage est la cérémonie triomphale qui marque la fin de sa chasse à l'homme et le début de ses prélèvements sur les revenus de son mari. Elle a repéré un homme convenable qui a été perturbé par son corps magnifique. Elle a suscité en lui l'envie de la posséder. Elle l'a rendu fou d'amour, lui a fait faire le parcours d'obstacles de la cour, l'a dompté, s'est rendue maîtresse de ses émotions et lui a indiqué ses engagements et ses devoirs. Elle l'a poussé à faire sa demande en mariage et est sur le point de l'amener à accepter publiquement d'être l'esclave de son nid. Pourquoi ne serait-elle heureuse du succès de sa campagne ? Pourquoi ne serait-elle pas radieuse à la perspective d'obtenir une si belle récompense – vivre de ses revenus jusqu'à la fin de sa vie ?

Si elle n'est pas parfaitement heureuse le matin de son mariage, c'est généralement pour deux raisons principales. La première, bien sûr, est qu'elle doit maintenant quitter ses parents et ses amis et partir pour cette nouvelle demeure où elle doit faire son nid. Tout le monde n'aime pas se séparer de ses parents. Mais la douleur que cause cette séparation est infiniment moins grande que la joie d'avoir enfin son propre nid. [...].

La seconde raison pour laquelle elle se sent triste le matin de son mariage est due à l'inquiétude qu'elle éprouve à l'idée que son futur époux, malgré son hébétude, se soit rendu compte de ce qui l'attend, une fois marié. Et s'il ne venait pas à la célébration de sa propre défaite ? Et s'il y venait, mais rechignait à dire « oui » devant les témoins réunis ? Examinons l'information suivante :

« Antonio Brillo pouffa, lorsque le prêtre lui demanda : « Acceptez-vous de prendre cette femme pour épouse ? » Puis il répondit : « Non ». Ce fut un vacarme d'enfer dans la petite église de Santa Maria Goretti (Italie). La fiancée sanglotait, une demoiselle d'honneur s'évanouit. Le marié s'empressa d'expliquer que ce n'était qu'une blague et demanda au prêtre de continuer le service. « Vous avez commis un sacrilège, déclara le prêtre, seul un évêque peut mettre les choses au clair. » Heureusement, l'évêque était un homme compréhensif. Il demanda au prêtre de continuer la cérémonie. Elle ne reprit cependant que plus de deux heures plus tard.

« Un mariage dans le Suffolk fut interrompu moins longtemps, après que le futur marié, nerveux, n'eut pas su quoi répondre au prêtre. La mariée, une grosse femme, lui donna un coup de coude et lui murmura : « Dis 'oui', idiot » et son partenaire lâcha, sans réfléchir : « Oui, idiote. » » (40).

Dans les deux cas, les craintes de la mariée se sont avérées fondées. Heureusement, le désastre a été évité et tout s'est bien terminé pour la mariée.

La réaction de la mariée aux atermoiements du marié révèle que c'est la femme qui est prête à exploiter l'homme après le mariage. La mariée italienne aurait-elle sangloté, sa demoiselle d'honneur se serait-elle évanouie par compassion sous l'effet du choc, si les femmes étaient impatientes d'être asservies par leur mari ? La mariée et sa demoiselle d'honneur ne se seraient-elles pas réjouies d'avoir échappé fortuitement à un avenir terrible ? Quant à la mariée du Suffolk, elle a réagi avec la détermination d'un propriétaire d'esclave vigilant qui frémît à l'idée qu'un esclave qu'il vient d'acheter tente de s'évader. Les féministes mentent donc, lorsqu'elles racontent que ce sont les femmes qui sont vouées à être exploitées dans le mariage.

Tout homme intelligent qui observe activement la façon dont il fait sa cour se rend compte que celle à qui il la fait le trompe, le cajole, l'intimide et le piège pour qu'il tienne jusqu'au bout. Il se rend compte que le mariage, dans lequel il est sur le point de jouer un rôle de figurant, est simplement une célébration publique de sa propre défaite et de la victoire que la mariée a remportée dans la grande bataille de la cour. Il s'apercevra que le mariage est un triomphe public dans lequel, comme un général romain victorieux, son épouse exhibera le prisonnier qu'elle a fait de lui au cours d'une chasse à l'homme. Il s'apercevra que le contrat que lui demandera d'approuver le prêtre officiant est unilatéral (inéquitable), en particulier les clauses qui l'obligent à partager avec son épouse tous ses biens et tous les fruits de son labeur, tout en n'obligeant pas l'épouse à en faire de même. Est-il étonnant qu'un homme attentif et intelligent rechigne à dire « oui » ? Quoi qu'il en soit, quelle personne saine et libre d'esprit participerait-elle à une cérémonie qui consacre sa capitulation ? Est-il étonnant que certains mariés ne se présentent pas à leur mariage ? Des généraux vaincus ne se sont-ils pas suicidés pour s'épargner l'ignominie d'être exhibés au triomphe de leur vainqueur ? Est-il étonnant que le marié du Suffolk, qui ne pouvait pas décamper (comme un général dont les ravisseurs ne lui donneraient aucune chance de s'éventrer ou de mordre sa pilule de cyanure), était loin d'être enthousiaste lors de la cérémonie ? Peut-être s'est-t-il rendu compte de la vraie signification du mariage trop tard, probablement à l'autel et il a pris peur et a perdu sa langue !

Ceux qui se marient de mauvais gré et ceux qui prennent la fuite à leur cérémonie de mariage (absence non autorisée) reconnaissent qu'un mariage n'est pas un triomphe pour l'homme. Mais la plupart des hommes, soit sont trop stupides pour le reconnaître, soit sont trop intimidés pour y remédier.

Que dire des mariées qui quittent précipitamment leur propre cérémonie de mariage ? Cela arrive, mais c'est plus rare. Dans les sociétés où les mariages ne sont pas organisés, c'est rare parce que, en tant qu'employeur, la mariée mène la danse et n'accepte que le meilleur candidat disponible. Elle n'accepte de se marier que si elle est sûre que le marié est le meilleur qu'elle ait à sa disposition. Mais quand elle déguerpit de l'église, c'est généralement parce qu'elle a repéré une bien meilleure proie, peut-être un ancien amant avec qui elle avait perdu le contact, qui réapparaît soudainement et lui indique qu'il est disponible. Là où les mariages sont arrangés, une mariée ne quitte sa propre cérémonie de mariage que si ses parents ou ses tuteurs lui imposent un homme qu'elle trouve révoltant. Dans ce cas, son acte constitue une rébellion contre l'insensibilité ou la tyrannie de ses parents ou de ses tuteurs et non une réaction de peur face à l'esclavage que représenterait le mariage pour une femme.

Pour éviter que les mariés rechignent, ne trouvent plus leurs mots ou ne se présentent pas à la cérémonie de mariage, certaines sociétés ont intégré au processus du mariage des rituels comme l'enlèvement de la mariée. L'enlèvement de la mariée est conçu pour convaincre le marié qu'il a

remporté la bataille de la cour. Il le confirme dans son sentiment qu'il a été le chasseur et que la mariée est sa récompense. Selon les psychologues : « (Le rituel du mariage) est essentiellement un rite d'initiation de la femme, dans lequel tout est fait pour que l'homme se considère comme un héros victorieux. Il n'est pas étonnant que nous trouvions dans les sociétés tribales des rituels contre-phobiques comme l'enlèvement ou le viol de la mariée. Ceux-ci permettent à l'homme de se raccrocher à son rôle de héros au moment même où il doit se soumettre à la mariée et assumer les responsabilités du mariage (41). »

Ces rituels contre-phobiques sont pour ainsi dire un tribut à la profonde inquiétude que provoquent chez les hommes intelligents la perspective de se marier et d'accomplir les devoirs d'époux qu'ils se sont engagés à remplir. Ils montrent également quels abus de confiance les administrateurs des intérêts de la femme sont prêts à commettre pour amener un homme à accepter contre son gré d'être réduit en esclavage.

L'homme sensé (et toute personne juste) doit admettre que le marié est la seule personne qui a toutes les raisons d'être mécontent de son mariage. Toutes les autres personnes présentes au mariage – la mariée, le prêtre officiant, les parents de la mariée, les demoiselles d'honneur, les autres épouses, les parents du marié et les invités – sont généralement ravies d'y participer. C'est qu'elles ont de bonnes raisons ! Les femmes mariées, comme les généraux qui ont célébré leur triomphe, sont ravies d'accueillir une nouvelle dans leurs rangs. Les femmes célibataires se prennent à espérer de nouveau, chacune d'elles pensant probablement : « Si cette idiote peut trouver un esclave, mon tour viendra tôt ou tard ». Les hommes mariés sont là pour se réjouir de la défaite d'un autre gaillard : après tout, le malheur des uns fait le bonheur des autres ! Du reste, pourquoi devraient-ils être malheureux lors d'une fête ? Quant aux hommes célibataires, les imbéciles parmi eux espèrent être les prochains à connaître ce qui leur a été présenté comme un bonheur, tandis que les hommes sages et pragmatiques se réjouissent que leur tour ne soit pas encore arrivé. Ils se disent probablement : « Encore un qui a mordu la poussière, mais je suis encore libre ! »

Et c'est ainsi que le mariage est une grande et cruelle conspiration contre le marié. Pauvre homme ! Alors qu'il ramène son épouse à leur domicile et le lui fait visiter, vous pouvez deviner la raison pour laquelle elle a un sourire radieux aux lèvres. Vous pouvez imaginer la femme qui est en elle (celle que Virginia Woolf appelle « l'Ange du foyer ») surgir dans sa tête et chanter la chanson de victoire de l'épouse triomphante :

Maintenant, la chasse est terminée ;

La proie est dans ton filet.

Montre sa tête à la foule enthousiaste.

Et fais le sourire de la victoire.

Vous pouvez presque lire dans ses pensées alors qu'elle l'étreint et l'embrasse devant les invités du mariage. « Pauvre imbécile, doit-elle se dire, j'ai fini par t'avoir ! Tu te figures peut-être être plus fort, tu te figures peut-être être plus intelligent, raconte-toi des histoires autant que tu le veux, si cela te fait plaisir, mais tu es maintenant l'esclave officiel de mon nid ! Et si jamais tu essaies de t'en échapper, toute la société, toutes ces personnes qui ont été témoins de cette journée, te retiendront. »

C'est pourquoi une femme sait parfaitement ce qu'elle fait en refusant de se marier sans cérémonie. Elle sait quelles assurances elle doit obtenir pour se prémunir contre une éventuelle désertion de l'esclave qu'elle va bientôt exploiter.

Chinweizu, Anatomy of Female Power : a Masculinist Dissection of Matriarchy, Pero Press, 1990, traduit de l'anglais par B. K.

#### POSTFACE

Même le lecteur le mieux disposé à l'égard du patriarcat, le plus disposé à défendre la société patriarcale, n'a sans doute pas pu s'empêcher de sourciller à la découverte de certaines des considérations développées sur le mariage dans les lignes qui précèdent. Soutenables, s'est-il dit, jusqu'aux années 1960, alors que, pour aller vite, la femme était encore au foyer et le divorce n'était pas encore en vogue, de telles vues ne peuvent plus l'être depuis que la femme s'est définitivement émancipée. L'objet des lignes qui suivent est de montrer que, malgré le bouleversement des mœurs depuis la publication de l'ouvrage, l'argumentation de l'auteur reste en grande partie valide.

Nous examinerons les deux objectifs principaux du « manager d'époux » à la lumière des phénomènes caractéristiques de la société actuelle. Le premier est de tout mettre en œuvre pour que son « mari travaille sans relâche à acquérir les biens, le statut, le pouvoir, la renommée, etc., nécessaires à l'assouvissement de ses propres ambitions » et, pour commencer, « de l'empêcher de s'enfuir, quelle que soit la dureté avec laquelle elle l'exploite ». Si tel est bien le cas, comment se fait-il que, depuis le tout début des années 1970, le taux de mariage est en baisse constante, que l'âge du mariage ne cesse de reculer, que le nombre de divorces est en constante augmentation et que les femmes sont toujours

plus nombreuses à être les premières à engager une procédure de divorce ou de séparation ( $\alpha$ ) et que, au moins dans les classes moyennes, les femmes se remarient moins que les hommes ( $\beta$ ) ? Ne serait-ce pas signe que les femmes mariées, loin de vouloir empêcher leur « esclave » de s'enfuir du « nid », aspirent de plus en plus à se débarrasser de lui et que les autres ne se marient pas parce qu'elles ne veulent pas s'embarrasser d'un « esclave » ? Les apparences peuvent effectivement en donner l'impression.

A y regarder de plus près, le nombre d'unions légales d'un homme et d'une femme n'a pas baissé au cours des cinquante dernières années, c'est juste que le mariage est désormais concurrencé par d'autres formes d'union civile. Si de nombreux blancs jugent rétrograde le mariage civil ou religieux ( $\gamma$ ), le « partenariat enregistré », qu'il s'appelle, selon les pays, « Registreret partnerskab » (1989), Registrerat partnerskap » (1995) « Pacte civil de solidarité » (1999) ou « Civil Partnership » (2004), a le vent en poupe. Si l'on additionne le nombre annuel de « partenariats enregistrés » et le nombre annuel de mariages, civils ou religieux, on obtient environ 400000, c'est-à-dire le nombre annuel moyen de mariages dans les années 1960 ( $\delta$ ). Que le nombre de ruptures de « Pacs » soit nettement supérieur ( $\epsilon$ ) à celui des divorces n'y change rien, puisqu'il s'avère qu'un bon nombre de couples « pacsés » rompent leur « Pacs » pour se marier ( $\zeta$ ). Même si le « partenariat enregistré » a été instauré sous la pression des lobbies homosexuels ( $\eta$ ), pression qui, n'en doutons pas, s'est souvent exercée littéralement sur les représentants et représentantes de l'autorité civile, son principal effet secondaire a donc été de stopper la chute du taux d'unions. Par ailleurs, pour la femme, la conclusion d'un contrat de « Pacs » est moins aléatoire que le déroulement d'une cérémonie de mariage : il est moins d'hommes qui, le stylo en main, prétexteront une douleur au poignet pour ne pas apposer leur signature sur le document que d'hommes qui perdent leur voix au moment de prononcer le oui sacramental.

Le problème n'a donc été que, si l'on peut s'exprimer ainsi, déplacé. Le nombre d'« esclaves de nid », quel que soit le statut juridique du couple, reste sensiblement le même. Mais, dira-t-on, la « pacsée » n'a pas l'occasion de célébrer son triomphe en public et donc de refermer complètement les portes du « nid » sur son « esclave » : le seul « témoin » de l'enregistrement d'un « Pacs » en mairie – la déclaration de « Pacs », longtemps à faire au tribunal d'instance, est désormais à faire en mairie – n'est-il pas le fonctionnaire en présence duquel le contrat est signé par les deux partenaires ? Rien n'empêche cependant la « pacsée » d'organiser une fête de « Pacs » et d'y inviter parents et amis – un formulaire de demande de cérémonie de « PACS » est disponible en mairie ou sur son site Internet. La cérémonie, appelée « humaniste » par certains sites Internet, est célébrée par le maire. Le nombre de sites Internet, marchands ou non, dédiés au « mariage humaniste » montre qu'il remporte un succès croissant. Et, les mêmes conditions étant réunies à une fête de « Pacs » et à une fête de mariage, il n'y a a priori aucune raison pour que la femme ne se dise pas à elle-même, « alors qu'elle l'étreint et l'embrasse devant les invités du mariage » : « Pauvre imbécile [...] j'ai fini par t'avoir ! Tu te figures peut-être être plus fort, tu te figures peut-être être plus intelligent, raconte-toi des histoires autant que tu le veux, si cela te fait plaisir, mais tu es maintenant l'esclave officiel de mon nid ! Et si jamais tu essaies de t'en échapper,

toute la société, toutes ces personnes qui ont été témoins de cette journée, te retiendront. » Tout juste se peut-il que le triomphe de la « pacsée » soit moins éblouissant que celui de la mariée.

Pour en venir au second objectif du manager d'époux, s'il consiste à « faire en sorte que le mari travaille sans relâche à acquérir les biens, le statut, le pouvoir, la renommée, etc., nécessaires à l'assouvissement de ses propres ambitions », en d'autres termes à « vivre de ses revenus jusqu'à la fin de sa vie », comment se fait-il que le nombre de femmes au foyer baisse significativement depuis une trentaine d'années ( $\theta$ ) ? Même si, compte tenu de la baisse parallèle du nombre de mariages et de ce que le nombre de « pacsées » au foyer n'est pas connu avec précision, cette baisse est à relativiser, il reste que, depuis la Seconde Guerre mondiale, le taux de femmes actives augmente considérablement. De plus en plus femmes ne veulent plus se décharger sur leur époux du soin douloureux de subvenir à leur propres besoins et à ceux de leur famille et entendent gagner elles-mêmes leur vie en exerçant un emploi salarié ou en créant leur propre entreprise, afin de se rendre financièrement indépendantes de lui ; et personne ne le conteste. En tirer la conclusion que les femmes ont quitté leur monde, « un monde aussi sûr que possible, pour rejoindre le « monde très dangereux » des hommes et y trimer à leur tour serait cependant erroné, car, ici encore, le problème n'a fait qu'être déplacé, mais, cette fois, il l'a été pour ainsi dire littéralement.

« Dans la division du travail, à l'intérieur de chaque classe, les femmes accomplissent des tâches plus légères et moins risquées, que ce soit à la maison ou à l'extérieur » et, de fait, plus la femme a investi l'économie, plus les tâches économiques sont devenues légères et sans danger ; avant même qu'elle ne l'enfasse, le marché du travail était prêt à l'accueillir dans des conditions optimales ( $\iota$ ) : dès le milieu des années 1950, il était quasiment tertiarisé, c'est-à-dire nidifié. Dans le secteur tertiaire, le plus gros danger physique couru par les membres du personnel, pour ne pas parler des cadres et hauts fonctionnaires, est de se casser un ongle en envoyant un SMS ou en ouvrant une de leurs boîtes d'« anti-dépresseurs » ( $\kappa$ ).

La féminisation de l'emploi est structurellement liée à la tertiarisation de l'économie et de la société ( $\lambda$ ). La tertiarisation ( $\mu$ ) est essentiellement le produit de deux facteurs : le développement des services non marchands et la déréglementation des échanges dans les secteurs marchands des télécommunications, des transports, de la banque et de l'assurance, dans la décennie qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, dus, le premier, aux mesures prises par l'État-providence, le second à celles qui ont été imposées par le GATT et ensuite par l'OMC. Soixante-dix ans plus tard, les femmes sont nettement majoritaires dans les « administrations publiques », l'« enseignement » ( $\nu$ ), la « magistrature », la « santé » et l'« action sociale », y compris, dans certains de ces secteurs, aux postes de direction, tandis que le nombre de cadres de sexe féminin ne cesse de croître dans les autres, que ce soit naturellement ou artificiellement ; et ce n'est qu'un début. Il n'est pas un des nombreux rapports de l'artificielle et tyrannique Commission Européenne sur l'emploi public qui ne manque de conclure que « des mesures doivent être

prises pour augmenter la présence des femmes aux postes de haut niveau » ; l'un deux, rendu, quasiment dans le sens d'évacué par les voix naturelles, en janvier 2010, s'intitule : « More women in senior positions: Key to economic stability and growth » ; et nous sommes bien d'accord avec cette proposition, une fois rétablie dans son entier : « Key to THEIR OWN economic stability and growth. » Nous ne doutons effectivement pas que la présence d'un plus grand nombre de femmes aux postes de direction soit essentiel à la stabilité et à la croissance économiques des intéressées. L'État-providence n'a été providentiel que pour les femmes.

Le « nid », pour la femme de carrière, n'est plus le foyer, c'est le bureau – elle a en quelque sorte déplacé son « nid » du foyer au bureau ; l'esclave, pour la femme de carrière, est moins l'époux, si elle en a un, que le collègue de bureau : ce n'est pas pour rien qu'il reste encore quelques hommes dans la fonction dite publique. Ils y sont conservés pour faire de la figuration et donner le change.

A l'époque où, vers la fin des années 1970, le chômage de masse a commencé à apparaître dans les pays dits occidentaux dans le sillage de la vague d'immigration d'invasion qui déferlait du Maghreb, des voix se sont élevées, peu féminines, pour accuser, à raison, même s'il eût été cohérent d'étendre l'accusation à ceux qui avaient déclenchée cette vague, les immigrés de voler aux Européens leurs emplois, mais il faut prendre garde de ne pas oublier que les premières attaques contre le salariat, pour l'essentiel masculin jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, furent portées dès la fin du XIXe siècle, lorsque la main d'œuvre féminine fut introduite dans des métiers où les femmes n'avaient pas accès jusqu'alors. La fonction publique fut ouverte aux femmes à la « belle époque de la Troisième République » pour des motifs comptables (ξ) : il s'agissait pour le pseudo-gouvernement d'alors d'entraver la titularisation des auxiliaires. Il semble d'ailleurs que le terme de « féminisation » ait fait son apparition en 1892, avec l'embauche des premières femmes dans les bureaux de poste urbains (ο).

La tertiarisation est en partie responsable de l'élévation du nombre de chômeurs de sexe masculin (π). Le nombre d'hommes actifs ne cesse de diminuer (ρ), à tel point que les salariées sont aujourd'hui plus nombreuses que les salariés (σ). « ... [L]a polarisation accrue des revenus au sein de la population masculine, la baisse observée dans sa participation à l'enseignement supérieur, ainsi que le taux de chômage qui touche une partie de celle-ci, sont des faits très inquiétants [pas pour tout le monde, semble-t-il]... l'hypothèse dominante est que la chute des salaires et que le taux élevé de chômage chez les hommes, combinés à la désindustrialisation et à la croissance du secteur des services, font que les salaires des femmes et les conditions de travail de celles-ci s'améliorent au détriment des hommes » (τ). La professeure canadienne qui se fait l'écho de cette thèse dominante, qu'elle partage, ne s'en appesantit pas moins sur les « inégalités persistantes » entre les salaires des femmes et les salaires des hommes. C'est toujours la même rengaine. Nous aurons l'occasion de la mettre en sourdine dans notre commentaire de la quatrième partie de la traduction de l'ouvrage de Chinweizu. Pour l'instant, nous nous contenterons d'attirer l'attention sur le fait qu'il est indécent de se plaindre que le salaire des

femmes ne soit pas aligné sur celui des hommes, puisque c'est précisément pour faire baisser les salaires des hommes que les portes du monde du travail salarié ont été toutes grandes ouvertes aux femmes. De même que, comme un gosse de six ans serait capable de le comprendre, à condition qu'il ne soit pas scolarisé, l'introduction massive d'une main d'œuvre, non qualifiée ou « qualifiée », dans des pays où les salaires sont beaucoup plus élevés que ceux des pays dont elles sont originaires a permis aux employeurs de tirer les salaires en bas, ainsi la présence massive de femmes sur le marché de l'emploi a eu la même conséquence (u).

(α) Voir François de Singly, Séparée : Vivre l'expérience de la rupture, Armand Colin, 2011 ; dès les années 1970, les femmes étaient en France les premières à engager une procédure de divorce ou de séparation ; aux États-Unis, dès les années 1940 ; voir aussi Anne Lambert, Des causes aux conséquences du divorce : histoire critique d'un champ d'analyse et principales orientations de recherche en France, Population, 1, vol. 64, INED, 2009 ; American Sociological Association. « Women more likely than men to initiate divorces, but not non-marital breakups. » ScienceDaily, 22 août 2015, <http://www.sciencedaily.com/releases/2015/08/150822154900.htm>.

(β) Bernadette Bawin-Legros, Familles, mariage, divorce : une sociologie des comportements familiaux, Pierre Mardaga éditeur, Liège et Bruxelles, 1988, p. 189.

(γ) Un tiers des États-unis sont de cet avis ; voir Marion Leturcq, « Pacs et mariages en France : une analyse économique ». In Economies et finances. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2011, p. 8.

(δ) Voir [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:Crude\\_marriage\\_rate,\\_selected\\_years,\\_1960-2015\\_\(per\\_1\\_000\\_persons\)\\_YB17-fr.png](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:Crude_marriage_rate,_selected_years,_1960-2015_(per_1_000_persons)_YB17-fr.png).

(ε) Claire Lesegretain, Les chrétiens et l'homosexualité : l'enquête, Éditions Chemins de Traverse, 2001, p. 3.

(ζ) Centre d'Observation de la Société, « Les Français divorcent moins, mais se séparent davantage », 11 janvier 2016, <http://www.observationsociete.fr/structures-familiales/couples/les-francais-divorcent-moins-mais-se-separent-davantage.html>.

(η) Yuval Merin, Equality for Same-Sex Couples, The University of Chicago Press, Chicago et Londres, 2019, chap. 1.

(θ) « Les nouvelles femmes au foyer en 7 chiffres clés, 30 août 2013 », [http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-nouvelles-femmes-au-foyer-en-7-chiffres-clés\\_1366083.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-nouvelles-femmes-au-foyer-en-7-chiffres-clés_1366083.html). Même si, compte tenu de la baisse parallèle du nombre de mariages et de ce que le nombre de « pacsées » au foyer n'est pas connu avec précision, cette baisse est à relativiser, il reste que, depuis la Seconde Guerre mondiale, il reste que le taux de femmes actives est en forte augmentation.

(ι) Voir, au sujet du processus de tertiarisation du travail, qui a débuté au début des années 1950, Michelle Zancarini-Fournel et Christian Delacroix, *La France du temps présent. 1945-2005 : 1945-2005*, Belin, 2014.

(κ) Il est indéniable que la féminisation de l'emploi et plus particulièrement des postes de direction a eu des effets dopants sur l'industrie pharmaceutique, les cheftaines de service étant, par une de ces bizarries que l'on ne s'explique pas, plus sujettes au « burnt-out » ainsi qu'au « harcèlement sexuel » que les ouvrières de l'agro-alimentaire.

(λ) Voir Annie Gauvin, « Emploi des femmes, tertiarisation de l'emploi et de la société », in *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Ephesia, La Découverte, Paris, 1995.

(μ) Voir, au sujet du processus de tertiarisation du travail, qui a débuté au début des années 1950, Michelle Zancarini-Fournel et Christian Delacroix, *La France du temps présent. 1945-2005 : 1945-2005*, Belin, 2014.

(ν) Dans l'éducation, la surreprésentation des femmes atteint des pics d'obscénité, aussi élevés que l'enseignement est farcesque. « Pour quelles raisons ? » – naturellement pas : « pour quelles raisons l'enseignement est-il farcesque ? », mais : « pour quelles raisons les femmes sont-elles surreprésentées dans l'éducation ? » – demande un site pseudo-gouvernemental. La réponse tombe : « D'abord, parce que le niveau de qualification de la profession s'est élevé (bac+5). La difficulté du concours s'est durcie et nécessite une formation universitaire plus longue et réussie. Bref, les femmes suivent en majorité des filières susceptibles de les conduire vers l'enseignement. Ensuite, les hommes s'orientent vers des disciplines universitaires plus volontiers scientifiques, qui leur ouvrent des possibilités professionnelles plus rémunératrices que le professorat. » Pour pondre une pareille explication il faut avoir bac+12 et, si vous contestez le bien-fondé d'une telle explication, c'est que vous n'avez pas fait assez d'études « supérieures ». Voilà. Ce n'est pas tout : « La dévalorisation du métier d'enseignant incite les hommes à désérer la fonction » : c'est donc la faute des hommes, assimilés à des déserteurs et donc à des traîtres, s'ils sont sous-représentés dans cette profession et il faudrait donc encore remercier les femmes de se dévouer pour gagner plus de trois mille euros bruts par mois en milieu de carrière, dans un pays où, comme en Bulgarie, près d'un salarié sur cinq sont bénéficiaires du « salaire minimum interprofessionnel de croissance ». Fort heureusement pour les pleureuses, il existe encore des métiers où les femmes sont sous-représentées : elles ne sont que 2 %, par exemple, dans les métiers du bâtiment, déplorent du bout des lèvres les sites pseudo-gouvernementaux. Nul doute que la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, qui « aborde le sujet des inégalités dans toutes ses dimensions », l'abordera dans celle-là aussi.

(ξ) Dans un rapport au Président de la République sur les conditions de fonctionnement de l'administration des Postes et Télégraphes, le ministre Alexandre Millerand écrit : « La généralisation de l'emploi des femmes dans notre administration date surtout de l'époque où elles ont été introduites dans les bureaux d'exploitation. Un engouement subit est né en 1893 pour ce qu'on a appelé la féminisation. C'était le moment où, après un changement de conception de l'organisation des cadres qui

avait substitué aux commis titulaires un grand nombre d'auxiliaires, ceux-ci commençaient à s'agiter pour obtenir leur titularisation » (cité in Vida Azimi, « La Féminisation des administrations françaises : étapes et historiographie (XVIII<sup>e</sup> siècle-1945) », in *La Revue française d'administration publique* (RFAP), n° 145, 2013, [p. 11-38], p. 2).

(o) *Ibid.*, p. 1.

(π) « La division sexuelle des secteurs d'activité a protégé les femmes de la crise de l'emploi et permis la continuité de la progression de l'activité féminine. Les hommes ont pâti de la désindustrialisation pendant que les femmes ont tiré parti de la tertiarisation » (Margaret Maruani, *Travail et emploi des femmes*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2000, p. 12. Cité in Marie-Blanche Tahon, *Sociologie des rapports de sexe*, nouvelle éd. [en ligne], Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2004 (généré le 21 septembre 2015), consultable à l'adresse suivante : <http://booksopenedition.org/pur/24319>).

(ρ) Bertrand Duchéneaut, *Les Dirigeants de PME : enquête, chiffres, analyses pour mieux les connaître*, Maxima, Paris, 1996, p. 196.

(σ) Voir Marie-Blanche Tahon, op. cit.

(τ) Danielle Juteau, « Introduction à la différenciation sociale ». In idem (sous la dir.), *La différenciation sociale : modèles et processus*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 31-32. Une enquête de The Economist [<https://www.economist.com/news/united-states/21717068-our-new-labour-market-index-tracking-fortunes-white-working-class?frsc=dg%7Ca>], torchon peu suspect, vu sa ligne immigrationniste, de sympathies envers les hommes blancs, a révélé que quatre hommes blancs de la classe ouvrière au chômage sur dix ont cessé de chercher un travail et tous ne vivent certainement pas grassement, comme les tristement célèbres « chances pour la France », de trafics ou/et d'escroqueries aux allocations républicaines.

(υ) « ... hommes et femmes occupant un même poste ont le même salaire mais l'alignement s'est fait sur le salaire plus bas traditionnellement proposé aux femmes », déclare Jean-François Mattei (*La Vie exemplaire d'Ange-Pancrace Agostinelli, homme d'honneur et de bon conseil*, Publibook, chap. 5), en parlant de l'enseignement, mais il est certain que le même phénomène s'est produit dans d'autres secteurs. De plus il est reconnu que les emplois à temps partiel, tant courtisés par les femmes mariées, tirent les salaires vers le bas (voir Edward N. Luttwak, *Le turbo-capitalisme : les gagnants et les perdants de l'économie globale*, trad. de l'anglais [Etats-Unis] par Michel Bessières et Patrice Jorland, Editions Odile Jacob, 1999, p. 79).

α) Julius Evola, *Le Madri e la Virilità Olimpica*, Edizioni Mediterranee, Rome, 2013. L'Anglo-saxon n'est plus le seul à avoir ce privilège.

β) Lloyd Cole, « Forest Fire ». In *Lloyd Cole and the Commotions, Rattlesnakes*, EMI Music Publishing, Warner/Chappell Music, Inc., 1984.

y) Marie Corelli, Woman, Or Suffragette? – A Question of National Choice, Pearson, Londres, 1907 (Husband Press, 2010). Marie Corelli (1855-21 Avril 1924), nom de plume de Mary Mackay, était une romancière britannique. Elle connut un immense succès littéraire de la publication de son premier roman en 1886 à la Première Guerre mondiale. Ses romans se vendirent à plus d'exemplaires que ceux de tous les autres auteurs populaires de l'époque, y compris Arthur Conan Doyle, H. G. Wells, et Rudyard Kipling.

(i) Michel Raymond, Cro-Magnon toi-même ! Petit guide darwinien de la vie quotidienne, Editions du Seuil, 2009.

(ii) Paul Morand, Rococo, 31e éd., Bernard Grasset, 1933, p. 138.

(iii) <http://www.larousse.fr/>.

(iv) [https://en.wikipedia.org/wiki/List\\_of\\_queens\\_regnant](https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_queens_regnant).

(v) [https://en.wikipedia.org/wiki/List\\_of\\_elected\\_and\\_appointed\\_female\\_heads\\_of\\_state](https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_elected_and_appointed_female_heads_of_state).

(vi) C'est la thèse qui a été formulée par Sarah Nelson (Shamanism and the Origin of States: Spirit, Power, and Gender in East Asia, Left Coast Press, 2008), sur la base de documents historiques, de traditions mythologiques, de données archéologiques et d'études ethnographiques. Pedro Ceinos Arcones (El Matriarcado en Chin : Madres, Reinas, Diosas y Chamanes, Miraguano, 2011) étudie de nombreux cas où le pouvoir politique était toujours détenu par des chamanes.

(vii) Sylvia Walby, « Structuring Patriarchal Society ». In Anthony Giddens, Philip W. Sutton (éds.), Sociology: Introductory Readings, 3e éd., Polity Press, Cambridge et Malden, MA, 2010, p. 30.

(viii) Judy Allen et Dyan Sheldon (éds.), Picking on Men Again, Arrow Books, Londres, 1986, p. 35.

(ix) Par exemple, en 1978, Ida Magli se fendant d'un Matriarcat et pouvoir des femmes, une invention masculine, Feltrinell, Milan ; voir également Philippe Borgeaud, avec Nicole Durisch, Antje Kolde, Grégoire Sommer, La mythologie du matriarcat : l'atelier de Johann Jakob Bachofen, Droz, Genève, 1999, p. 28.

(x) Selon wikipedia (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Matriarcat>), « Le terme de matriarcat (du latin mater, femme et du grec arkhē, pouvoir, commandement, autorité) a été construit, à la fin du XIXe siècle sur le modèle de « patriarcat ». Initialement, « matriarcat » était employé dans le sens de « système de parenté matrilineaire », tandis que le patriarcat désignait bien, comme l'indiquait son étymologie, un système social dominé exclusivement par les hommes. Mais « matriarcat » fut très tôt compris comme le pendant symétrique du « patriarcat », pour désigner un type de société où les femmes détiennent les mêmes rôles institutionnels que les hommes dans les sociétés patriarcales. Il n'existe pas de société humaine connue où le matriarcat, entendu dans ce sens, ait existé ».

(xi) En ce qui concerne la monarchie française, les Histoires d'amour de l'histoire de France de Guy Breton sont édifiantes à cet égard.

(xii) Chinweizu, Anatomie du pouvoir féminin : une dissection masculine du matriarcat, Pero Press, 1990, p. 12.

(xiii) Dans la Grèce antique, le chef de la famille est le père et il l'est d'une manière qui n'est pas simplement nominative. Il jouit d'une autorité absolue sur les siens. Il accepte, ou repousse, le nouveau-né. Il marie sans les consulter sa fille, ou son fils, mineur ; lui seul choisit l'épouse de son fils, ou l'époux, de sa fille. Il émancipe son fils. La femme est considérée toute sa vie comme mineure et placée sous l'autorité d'un kyrios (maître, tuteur) : jeune fille, elle dépend de son père ; femme, de son mari ; veuve, de son fils ou du tuteur que le mari a désigné par testament. Le kurios de la jeune fille, son père, ou, à défaut, son plus proche parent masculin du côté paternel, la « donne » en mariage entre 10 et 15 ans (Pierre Brulé, La Grèce d'à côté : réel et imaginaire en miroir en Grèce antique, Presses Universitaires de Rennes, 2007, note 16). Le futur marié la « reçoit » (Violaine Sebillotte Cuchet et Nathalie Ernoult (éds.), Problèmes du genre en Grèce ancienne, 2007, Publications de la Sorbonne, p. 118). Un mari à l'article de la mort « a le droit de léguer sa femme en mariage à un héritier qu'il désigne... » (Giulia Sissa, 'La famille dans la cité grecque (Ve – IVe siècle avant J.-C.) ». In Aline Rousselle, Giulia Sissa et Yan Thomas (éds.), La famille dans la Grèce antique et à Rome, Editions Comlexe, 2005, p. 19). Le mariage légitime, base de la citoyenneté, est une affaire de famille. Le contrôle que la femme grecque détient de l'utérus est neutralisé par le fait que les mariages sont arrangés par les familles et que, l'attirance sentimentale n'entrant pas en ligne de compte dans les unions (voir Laurence Caron-Verschave et Yves Ferroul, Le Mariage d'amour n'a que 100 ans : une histoire du couple, Odile Jacob, 2015), elle ne peut pas, contrairement à la femme moderne, exercer un chantage sentimental, ni même sexuel, sur son fiancé, ni sur son mari.

L'éducation dans la Grèce protohistorique nous est très peu connue ; tout juste sait-on que les enfants étaient éduqués dans l'oikos jusqu'à l'âge de 6 ans ; la fille uniquement par la mère, le garçon à la fois par le père et par la mère. A l'époque classique, le garçon, comme, du reste, la fille, est éduqué, non pas uniquement par sa mère, mais aussi par les nourrices, la gouvernante, voire la concubine du mari, ce qui, même si cette éducation se fait dans un milieu féminin, empêche que l'enfant fasse une fixation sur telle ou telle des femmes qui prennent soin de lui. (Bernard Legras, Éducation et culture dans le monde grec : VIIIe siècle av. J.-C. – IVe siècle, Armand Colin, 2002). Tout montre que le Grec tient à couper aussi rapidement que possible le cordon ombilical : « (L')enfant noble est élevé durement. Il n'est pas nourri par sa mère. Son berceau est placé dans la chambre d'une nourrice. On lui donne parfois plusieurs nourrices pour qu'il ne s'attache à aucune et ne souffre pas trop de la séparation si l'une d'elles cesse de le nourrir, part ou meurt. » (Aline Rousselle, Giulia Sissa et Yan Thomas (éds.), op. cit., p. 138). Le garçon quitte définitivement le giron de sa mère vers l'âge de 7 ans : « Le pédagogue va partager pendant dix ans la vie de son disciple. C'est à travers lui que l'enfant découvre peu à peu l'adulte, qu'il forme sa personnalité morale, qu'adolescent il trouve conseil et soutien dans les difficultés de son âge. » (Jean Roussaye, « Vouloir la coéducation, une fausse bonne idée ? » In Philippe Maubant et Lucie Roger (éds.), De nouvelles configurations éducatives, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 22). A Sparte, les études littéraires tenaient peu de place ; le but était de former de bons guerriers. Dès 7 ans, l'enfant

devait « s'accoutumer à endurer sans flétrir les intempéries, la faim, la fatigue, la douleur. » (Charles Létourneau, *L'évolution de l'éducation dans les diverses races humaines*, Vigot Frères, Paris, 1898, p. 424). Cette éducation virile, gage d'une maturité effective, ne finissait qu'à 30 ans, âge auquel le Spartiate disposait de cinq ans pour se marier. Cela dit, on voit apparaître, dès la période homérique, le type du garçon amollie et énervé par les raffinements d'une éducation dans un milieu strictement féminin : Dolon, fils unique dans un oikos de cinq filles, «... garçon superlativement gâté par sa mère et ses sœurs, gâté par ses sœurs » (Pierre Manent, *Les métamorphoses de la cité*, Flammarion, Paris, 2010, p. 53. Cité in Marc Chevrier, « L'Odyssée masculine. La dialectique du féminin et du masculin chez Homère ». In Camille Froidevaux-Metterie et Marc Chevrier, *Des femmes et des hommes singuliers : perspectives croisées sur le devenir*, Armand, Colin, 2014). Un passage de l'*Illiade* (XVI) atteste aussi de l'émergence de ce type : « Pourquoi pleures-tu, Patrocle, comme une petite fille qui, courant avec sa mère, exige qu'on la prenne, s'attache à son manteau, la retient dans sa marche et la regarde en pleurant, jusqu'à ce qu'elle l'ait prise ? »

Les femmes, particulièrement les mères, ont une influence sur l'orientation future de la société parce qu'elles élèvent la prochaine génération, mais, dans la Grèce antique, cette influence ne pouvait pas être aussi décisive qu'elle l'a été par la suite, car, d'une part, elles n'élevaient leurs garçons que dans les toutes premières années de leur vie et non jusqu'à l'adolescence, âge auquel se forment définitivement le caractère, le tempérament et les habitudes de l'individu et, d'autre part, elles se devaient de préparer les garçons à devenir, non pas des machos, mais des politai, des homoioi et de faire des filles, non pas des poupées, mais des mères de futurs politai, homoioi. La maternité éclipsait la sexualité ; l'accent était mis sur la fertilité et non sur le plaisir sexuel. La vertu par excellence de la femme grecque était la retenue, morale et physique tout à la fois (Pierre Brûlé, *La fille d'Athènes : la religion des filles à Athènes à l'époque*, vol. 363, Presses de l'Université de Franche-Comté, 1989, p. 342). Sa tenue – le pylos et le chiton – reflétait cette valeur. Bien sûr, les femmes grecques aimaient à se parer de bijoux, de boucles d'oreilles, de colliers, de bagues, de bracelets, d'anneaux pour les jambes (Louis Ferdinand Alfred Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique depuis leur origine*, vol. 3, Ladrangue, Paris, 1859, p. 493). Cependant, elles ne devaient avoir ni robes transparentes, ni franges, ou bordures, à leur tunique ; en outre, le prix de leur chiton de lin et de leur manteau ne pouvait pas excéder une certaine somme. Les costumes de fête étaient plus riches, mais des bornes étaient mises au luxe (Le luxe fit des progrès et il fallut le modérer par des lois somptuaires. Dans plusieurs cités, un magistrat (le gynaeecome) était chargé de surveiller la toilette, l'attirail et la tenue des femmes ; il prêtait serment avant d'entre en charge). Cela étant dit, les personnages d'Aristophane, que celui-ci tirait de la réalité, indiquent la présence d'un type de femmes ménadique au Ve siècle à Athènes.

La femme grecque, qui se tient enfermée dans le gynécée, où elle ne reçoit que des proches parents et des femmes, ne se montrant en public que les jours de fête, ne peut être considérée comme la maîtresse de l'oikos que dans un sens relatif : si l'épouse, en l'absence son époux, qui passe l'essentiel de son temps à l'extérieur, dirige le travail des servantes, surveille les esclaves, le seul maître des servantes et des esclaves, c'est lui ; si l'épouse règle les dépenses du ménage, c'est lui qui gère la fortune de la famille ; il dispose de la dot de sa femme (Jacques Annequin, Evelyne Geny et Elisabeth Smadja, « Travail et discours symbolique. La clé des songes d'Artémidore ». In Jacques Annequin, Le

travail : recherches historiques, table ronde de Besançon, 14 et 15 novembre 1997, Presses Universitaires franc-comtoise, 1999, p. 218). De plus, l'épouse grecque est tout sauf un « cordon bleu ». La nourriture des héros de l'Iliade et de l'Odyssée se composait de céréales, de viande et de fromage, de poisson, d'oiseaux, de légumes et de fruits en temps de paix et de pain et de vin en temps de guerre. A la guerre, ils préparaient eux-mêmes leur pâte à pain. Homère ne nous dit pas qui, de l'homme ou de la femme, la préparait en temps de paix. Dans les deux cas, seul l'homme est autorisé à abattre, à dépecer et à découper les animaux et à cuisiner leur viande. A l'époque classique, ces différentes fonctions seront remplies par un spécialiste : le mageiros (boucher sacrificateur) (Guy Berthiaume, Les rôles du mageiros : études sur la boucherie, la cuisine et le sacrifice, Brill, 1982, p. 5 et sqq). L'épouse n'est pas chargée de faire la cuisine ; cette fonction est dévolue aux esclaves qui, en sus, étaient responsables des courses, de l'approvisionnement au marché, du stockage des réserves, des corvées d'eau, de la mouture du grain, du ménage, du nettoyage, etc. (Yvon Garlan, Les esclaves en Grèce ancienne, Maspero, Paris, 1982 p. 68). Les activités de la femme dans l'oikos sont le filage et le tissage de la laine et, comme nous l'avons indiqué plus haut, la direction des esclaves. Avant le IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les maisons ne semblent pas avoir eu de cuisine, les aliments étaient cuits en plein air sur une sorte de brasero mobile (Violaine Jeammet, La vie quotidienne en Grèce antique, Paris, musée du Louvre/RMN, 2001 2001, p. 16). C'est là une autre raison pour laquelle la femme grecque ne pouvait pas détenir le contrôle de la cuisine.

Il doit être bien entendu que les rapports hiérarchiques qui viennent d'être décrits de l'homme grec avec la femme grecque de l'antiquité sont ceux qui prévalaient dans l'aristocratie. Certes, même dans les sociétés patriarcales d'origine indo-européenne, il est fort peu probable que tous les individus, pris séparément, aient été suffisamment masculins intérieurement pour être les maîtres de leurs femmes ; dans les couches inférieures, a priori, des contacts auraient pu se produire plus facilement entre les hommes les moins différenciés des tribus doriques, achéennes et les femmes pélasgiques : l'organisation sociale des Pélasges, rappelons-le, était matriarcale.

Dans l'ensemble, les rapports de l'homme avec la femme, du pater familias avec la mater familias dans la Rome pré-impériale présentent les mêmes traits, même s'ils sont moins accusés, notamment en ce qui concerne le contrôle de la cuisine (voir Clarisse Bader, La femme romaine, étude de la vie antique, Didier, Paris, 1877 ; Gaston Boissier, « Les Femmes à Rome, leur éducation et leur rôle dans la société romaine », Revue des Deux Mondes, 2e période, t. 108, 1873 (p. 525-553) ; voir aussi, au sujet d'un aspect du contrôle féminin de la « cuisine » que n'aborde pas l'auteur, J.-M. Pailler, « Les matrones romaines et les empoisonnements criminels sous la République », Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vol. 131, n° 1, 1987, p. 111-128).

Les deux exemples de domination de l'homme par la femme que l'auteur tire de l'antiquité gréco-romaine – l'amour fou de Paris pour Hélène et la passion de César pour Cléopâtre – constituaient alors des exceptions à la règle générale ; et encore convient-il de souligner que, si c'est bien la passion de Paris pour Hélène, cause de l'« enlèvement » de la princesse troyenne, qui est à l'origine de la guerre de Troie, ce n'est pas pour l'amour d'Hélène que Ménélas convoque les anciens prétendants de son épouse, pour venger l'affront, en lançant une expédition militaire contre Troie ; c'est justement pour venger son honneur bafoué d'époux. Ni dans L'Éphéméride de la guerre de Troie (« Pâris, fuyant avec

Hélène, enleva aussi AEthra et Clymène parentes de Ménélas, qui étaient attachées au service de la reine » ; puis : « A cette nouvelle, Ménélas, quoique sensiblement affecté de l'enlèvement de son épouse, fut encore plus irrité de l'injure faite à ses parents »), ni chez le chroniqueur byzantin Jean Malela (« Paris, secondé par Aethra et Clymène, parvint à corrompre Hélène, et ces princesses prirent ensuite la fuite avec Pâris de leur propre volonté » ; puis : « ... Ménélas, en apprenant leur fuite, resta longtemps immobile d'étonnement. » Πολὺ γὰρ ἐλυπήθη διὰ τὴν Αἴθραν· ἵν γάρ ἔχουσα ὑπολήψιν παρ' αὐτῷ σώφρονος πάντα. « Il était surtout affligé de la conduite d'Aethra, qui avait su se concilier son amitié et son estime par sa réputation de sagesse. » Histoire de la guerre de Troie, attribuée à Dictys de Crète, traduite du latin par A. N. Achaintre, vol. 1, Paris, 1815, p. 68-9), l'amour ne motive Ménélas. L'Éphéméride de la guerre de Troie date du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère et La chronique byzantine fut écrite au XVI<sup>e</sup> siècle et nous ne versons ces deux œuvres au dossier qu'à cause de la vérité psychologique qui se dégage de la description de la réaction de Ménélas à l'annonce de l'enlèvement d'Hélène. Des siècles et des siècles après la guerre de Troie, personne ne pensait que l'amour eût pu entrer dans les motifs du roi de Sparte. Du reste, le grec ancien ne dispose d aucun terme pour désigner ce que nous nommons « amour ».

Mais que dire de ces lignes : « Dès l'origine de Rome, l'organisation de la famille est fondée sur le despotisme paternel le plus complet qui exulta jamais. La femme romaine n'est, aux yeux de la loi, qu'une esclave, une chose appartenant au mari, un être sans initiative, sans influence, sans place marquée dans cette foule d'êtres qui rampent sous le joug de fer du pater familias. D'abord Romulus lui défend de quitter son époux pour quelque motif que ce soit. Celui-ci ne peut, il est vrai, la répudier que pour des causes extrêmement graves: quand elle a empoisonné ses enfants, quand elle s'est procuré de fausses clefs, quand elle s'est rendue adultère » ; « Cette rapide analyse du droit rigoureux nous fera comprendre la profonde infériorité dans laquelle le législateur romain, trop influencé par les souvenirs des codes de l'Orient et de la Grèce, avait placé la compagne ou plutôt l'esclave de l'homme Cet être malheureux, dégradé, abruti par la loi, sera certainement un objet, un animal domestique bien inférieur à l'âne, à la servante, à l'esclave des Hébreux, aux captives qu'Achille donnait en prix à la lutte des chars, quelque chose de comparable à la pornè des plus durs exploiteurs de Corinthe, des plus fantasques tyrans de Babylone ou de Suse... Une telle opinion serait une erreur complète !... C'est »ici, plus que dans toute autre partie de l'histoire, qu'il faut reconnaître, à côté de la loi écrite, l'existence d'un pouvoir modérateur qui la corrige, la modifie, quelquefois même l'annule complètement; une puissance dont les codes ne daignent pas prononcer le nom, mais qui n'en exerce pas moins dans le silence son action continue, persistante, énergique, sans commencement et sans fin : cette puissance cachée, mystérieuse, qui donne à la femme romaine la force inespérée de paralyser la rigueur du code, de proclamer la liberté de fait au-dessus de l'esclavage de droit, c'est l'amour. Son influence est d'autant plus énergique qu'elle agit incessamment dans chaque foyer, près de chaque Romain. Partout où vous voyez le sexe exercer une autorité publique, sérieuse, vous pouvez dire ajuste cause : là règne l'amour ; non point l'amour libertinage de la décadence hébraïque, l'amour sensuel qui s'accorde si bien au contraire de l'esclavage de la femme, du despotisme du maître, de la dégradation de tous les deux; mais l'amour viril, l'amour pur, l'amour complet. Cette Romaine enchaînée par la loi, dépouillée de ses biens, dépossédée de toutes les prérogatives de l'être pensant, trouve le secret de montrer dans la vie réelle une fierté sans égale, une liberté d'allures sans précédents, une initiative dans tous ses actes

supérieures à celles de la jeune fille Spartiate, à celles des femmes fortes de la Bible et des magiciennes de l'Odyssée. Son orgueil marche de pair avec celui de son époux, son courage est à la hauteur des plus grands dangers... La loi la déclarait très-inférieure à l'homme; et voilà que, dans l'application, loin de se laisser éclipser par la majesté de son maître, majestatis viri, elle s'assied à côté de lui, le suit au milieu des périls, et sait conquérir dans l'histoire une place élevée, glorieuse. Le code prétendait la reléguer, comme l'épouse grecque, dans l'obscurité du gynécée ; elle se jette résolument au milieu des agitations de la place publique ; elle se rend tellement utile dans les cas graves, se montre si courageuse, si véritablement citoyenne, quand il s'agit de lutter pour sa famille ou sa patrie, que l'homme, saisi d'admiration par ces témoignages de solidarité, la laisse marcher de front avec lui, heureux et fier de trouver en elle une aide dans ses travaux, une énergique consolatrice dans ses douleurs. » (Justin Édouard Mathieu Cénac-Moncaut, *Histoire de l'amour dans l'antiquité chez les Hébreux, les Orientaux, les Grecs et les Romains*, Amyot, Paris, 1862, p. 263 et sqq)

Que leur auteur, qui n'hésite pas à affirmer en préambule, avec une exaltation palpable, que « l'amour issu de cet élément tout romain (la force) régna sans altération ni partage depuis l'origine de Rome (753 ans avant J.-C.) jusqu'à l'invasion des idées grecques du temps de Pyrrhus et de la seconde guerre Punique (200 ou 180 ans avant J.-C) » (ibid., p. 260) n'offre, quant à cette première période, que des exemples de femmes romaines amoureuses d'hommes romains et aucun exemple de grand homme romain amoureux d'une femme romaine, tout en adoptant une définition très élastique de l'amour. Dans un moment de lucidité, il réussit cependant à définir assez exactement la nature de l'attachement de l'homme romain pour son épouse, lorsqu'il évoque l'idéal conjugal de Caton : « Véritable Spartiate transporté sur le sol de Rome, il avait épousé une femme de naissance noble, mais sans fortune, afin de trouver en elle la fidélité unie à la soumission conjugale des premiers temps. Caton joignait d'ailleurs à la rudesse du vieux soldat le respect (sans doute serait-il plus juste de parler d'*« estime distante »*, *respectus*), l'affection du Romain pour l'épouse compagne solidaire de tous ses actes. Il ne pouvait supporter qu'on frappât une personne du sexe, dit Plutarque, et plaçait sa réputation de bon mari au-dessus du titre de sénateur. » Dans un autre moment de lucidité, il saisit que Caton s'opposa à l'abrogation de la *lex oppia* parce qu'il craignait à raison qu'elle ne constitue la brèche dans laquelle les femmes s'engouffreraient pour se mêler des affaires publiques et dominer à plus ou moins long terme les hommes par le déploiement des artifices qui leur sont propres : « L'abrogation de la loi Oppia fut donc le triomphe de la galanterie grecque ; le triomphe de l'amour séducteur entouré de guirlandes de rose, célébrant ses succès au son de la flûte Que disons-nous ; le luxe grec était dépassé ! La patrie de Solon et d'Aristide ne permit jamais aux femmes honnêtes de porter des habits recherchés; elles ne pouvaient se montrer en public que vêtues avec une simplicité conforme à la décence de leur maintien Aux courtisanes seules étaient réservés les bijoux et les belles étoffes.... A Rome, au contraire, les matrones, les *mater familias* (sic) adoptent l'étalage des *Laïs* et des *Phrynés* ; elles ne se contentent plus de vivre sur le Forum, d'aller, [de venir en toute liberté, sans voile sur le visage, sans surveillance autour de leur personne ; elles prétendent lutter d'élégance, obtenir les succès de la vogue, les acclamations et les compliments des oisifs. » (ibid., p. 302) Encore la lucidité de l'auteur est-elle partielle, puisqu'il ne comprend pas que la « galanterie » qui triompha à Rome n'était « grecque » que dans la mesure où les mœurs et le caractère des Grecs continentaux avaient été contaminés par l'indolence de l'Asie par le biais du sensualisme des Ioniens. « Aussi bien, comme le voyaient encore parfaitement certains

historiens au XIXe siècle, n'est-ce pas d'eux (les Grecs), quoi qu'on en ait dit, que les Romains (de la fin de la « République ») empruntèrent ni la licence de leurs mœurs, ni le luxe effréné de leur table, mais bien plutôt de ces colons asiatiques qui, depuis des siècles déjà, n'avaient plus de grec que le nom » (A. de Belloy, « Virgile à San Remo ». In ‘l’Artiste’, série nouvelle, t. 5, Paris, 1858, p. 244).

(1) Bunmi Fadase (1983), « The 60th Birthday Party that Went with a Bang! », *The Punch*, Lagos, 2 mai, p. 4.

(2) William Ross Wallace. In *Oxford Dictionary of Quotations*, Londres, OUP, 1964, p. 557.

(3) Judy Allen et Dyan Sheldon (éds), *Picking on Men Again*, Arrow Books, Londres, 1986, p. 82.

(4) Bunmi Fadase (1983), « Watch out Girls, The Men are Getting Liberated », *The Punch*, 8 août, p. 4.

(5) Chinweizu (éd.), *Voices from Twentieth-Century Africa*, Faber and Faber, Londres, 1988, p. 249.

(6) Miriam Lichtheim (éd.), *Ancient Egyptian Literature*, vo1. 3, University of California Press, Berkeley, 1980, p. 178.

(7) Vu la direction qu'a prise la recherche génétique, c'est le pénis et non l'utérus qui sera bientôt inutile pour la procréation ; en 2004, des scientifiques japonais sont parvenus à faire naître des souris en combinant les gènes de deux mères (<http://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/20040422.OBS8073/deux-mamans-et-une-souris.html>) ; ils avaient été précédé dans cette entreprise androcidaire par le biologiste et physiologiste juif Jacques Loeb (1869 – 1924) qui, en 1917, démontra expérimentalement la possibilité de féconder un ovule sans sperme ; par le généticien et biologiste français Eugène Bataillon (1864–1953) qui provoqua expérimentalement le développement d'œufs de grenouille par une simple piqûre à l'aide d'un fin stylet de verre (Adolphe Nysenholc et Thomas Gergely, *Information et persuasion*, vol. 1, De Boeck Université, 2000) ; par le biologiste et médecin juif états-unien Gregory Pincus (1903 – 1967) qui, dans les années 1930, préleva des œufs vierges dans les trompes utérines d'une lapine, les traita *in vitro* par des solutions salines, ou par des chocs thermiques, puis les replaça dans les trompes d'une autre lapine, préparée à la gestation par l'injection d'hormones appropriées et obtint la naissance de quelques lapins sans père ; n'allant pas s'arrêter en si bon chemin, il fut à l'origine de l'invention de la pilule contraceptive au début des années 1950. [N.d.E.]

(8) L'assertion demande à être reformulée de la manière suivante : « Donc, il est facile de deviner dans l'intérêt de qui la recherche sur le clonage est autorisé. » [N.d.E.]

(9) Bunmi Fadase, op. cit.

(10) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p. 114.

(11) Ibid.

- (12) Marvin Harris, *Cows, Pigs, Wars and Witches*, Vintage, New York, 1978, p. 72.
- (13) Chieka Ifemesia, *Traditional Humane Living Among the Igbo*, Fourth Dimension, Enugu, s. d., p. 57.
- (14) Dans la théorie du narcissisme selon Freud, l'idéal du moi est l'instance relativement autonome, héritière du narcissisme infantile (moi idéal), qui se caractériserait par des sentiments de toute-puissance.
- (15) Helene Deutsch, *The Psychology of Women*, vol. 2, Bantam, New York, 1973, p. 329-30.
- (16) Karen Payne (éd.), *Between Ourselves*, Picador, Londres, 1984, p. 360-4.
- (17) Ibid., p. 365.
- (18) Ibid.
- (19) Ibid., p. 25.
- (20) Bunmi Fadase, op. cit.
- (21) Willard Trask (éd.), *The Unwritten Song*, vol. 2, Macmillan, New York, 1967, p. xxvi.
- (22) Ntozake Shange, *For Colored Girls*, Macmillian, New York, 1977, p. 39.
- (23) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p. 18.
- (24) Jan Knappert (éd.), *An Anthology of Swahili Love Poetry*, University of California Press, Berkeley, 1972, p. 87.
- (25) E. J.. Hopkins (éd.), Ambrose Bierce, *The Enlarged Devil's Dictionary*, Penguin, Harmondsworth, 1983, p. 215.
- (26) A. K. Adams (éd.), *The Home Book of Humorous Quotations*, Dodd, Mead & Co, New York, 1969, p. 210.
- (27) Cité in Herb Caen Column (1980), *The San Francisco Chronicle*, 20 août, p. 35. Le souhait de l'auteur n'a pas été précisément exaucé : <http://www.upi.com/Archives/1981/09/02/Ex-convict-Willie-Carter-Spann-a-nephew-of-former-President/8270368251200>.
- (28) « Je suis une femme amoureuse / Et je ferai tout / Pour te faire entrer dans mon monde / Et t'y garder ». Barbra Streisand, « Woman in Love ». In Barbra Streisand, *A Collection of Greatest Hits... And More*, CBS 465845 4. [N.d.E.]
- (29) Kunta Kinté est le personnage principal du roman *Racines* : un esclave. [N.d.E.]
- (30) « Moonlight Love Song », Ora, Etat du Bendel, Nigeria, traduit par Oje Odahirin. In C. O. D. Ekwensi (éd.), *The Festac Anthology of New Nigerian Writings*, Federal Ministry of Information, Lagos, 1977, p. 46.

(31) Jan Knappert, op. cit.

(32) En quoi ils resteraient sur le plan de la sentimentalité. [N.d.E.]

(33) F.P A 's Book of Quotations, Funk and Wagnalls, New York, 1952, p. 864.

(34) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p. 140.

(35) Jorge Amado, *Dona Flor et ses deux maris : histoire morale, histoire d'amour*, Stock, Paris, 2005.

(36) Trois décennies après la publication d' « Anatomie », il devient de plus en plus évident, aux États-Unis et dans les autres pays « occidentaux », qu'un nombre de plus en plus grand de femmes blanches portent un « vif intérêt » aux hommes noirs pour des raisons tactiques qui ne semblent pas avoir grand-chose à voir avec celles que met en avant l'auteur.

Dans le troisième volume de *Sex and race*, publié dans les années 1940, c'est-à-dire à une époque où la ségrégation raciale régnait encore aux États-Unis (comme l'auteur déclare qu'il s'est « rendu dans de nombreuses villes états-uniennes où vivent des noirs » et qu'« il n'en est aucune où le métissage n'est pas pratiqué », *Sex and Race*, 5e éd., Helga M. Rogers, 1972, p. 84), il faut se rendre à l'évidence que les lois favorisant la ségrégation raciale dans ce pays n'eurent pratiquement aucun effet), J. A. Rogers se demande : « Le rejet des Noirs par les femmes blanches est-il sincère ? » Les considérations qu'il développe, de manière quelque peu désordonnée, pour tenter d'apporter une réponse à cette question s'ouvrent par une anecdote : « Le Dr. Andre Tridon évoque le cas d'une de ses patientes blanches, dont la haine des noirs était tellement hysterique qu'elle voulait les faire tous lyncher. Il découvrit cependant que c'était là sa seule façon de surmonter le désir qu'elle ressentait pour eux. La nuit, elle rêvait d'hommes noirs. Un jour, le concierge noir de son immeuble se trouvait dans son appartement. Elle a avoué au Dr. Tridon avoir dû se faire violence pour ne pas lui faire des avances. Le Dr. Tridon se demande combien de femmes blanches obsédées par les hommes noirs ont bien pu provoquer des lynchages », question qui implique que le cas de cette femme blanche était loin d'être isolé. L'auteur rapporte ensuite, dans une formulation saisissante, l'explication que donne un certain Virey de la raison pour laquelle le fait d'avoir des relations sexuelles avec leurs esclaves noirs (les noirs, comme chacun sait, étaient en effet loin d'être les seuls esclaves aux États-Unis ; voir Michael A. Hoffman, *They Were White and They Were Slaves: The Untold History of the Enslavement of Whites in Early America, Independent History*, 1993) n'empêchait pas leurs maîtresses de les fouetter (il n'y avait en effet pas que les maîtres d'esclaves qui fouettaient leurs esclaves) : elles avaient des relations sexuelles avec eux pour satisfaire leur plaisir et les fouettaient pour satisfaire leur fierté.

Ebony, magazine destiné à un public afro-américain, dans son numéro spécial d'août 1965, insolemment intitulé *The White Problem in America*, indique, d'après les témoignages de quantité de chauffeurs, d'hommes à tout faire, de majordomes noirs, etc., que leurs maîtresses blanches les ont menacés de porter plainte contre eux pour viol, s'ils refusaient d'avoir des relations sexuelles avec elles. Selon Calvin C. Hernton (*Sex and Racism in America*, Double Day, 1965, p. 20), « rares sont les femmes blanches et encore plus rares les hommes blancs qui admettront que les femmes blanches sont attirées sexuellement par les hommes noirs. Les blancs, en général, affirment que c'est l'homme noir qui est

attiré par les femmes blanches ; que le contraire puisse être vrai est catégoriquement nié... » ; « ce qu'ils cachent n'est rien d'autre que la terrible vérité : les femmes blanches du Sud ne sont pas seulement attirées sexuellement par les hommes noirs, ce sont elles qui prennent l'initiative » (*ibid.*, p. 21).

(37) Extrait de « *The Lala-Song of the Village Girls* », in Charlotte et Wolf Leslau (éds.), *African Poems and Love Songs*, Peter Pauper Press, Mount Vernon, N.Y., 1970, p. 20-22.

(38) Judy Allen et Dyan Sheldon, *op. cit.*, p. 74.

(39) *Ibid.*, p.75.

(40) « *The Groom Said 'No'* », *The Weekly Star* (Enugu), 15 mars 1981, p.9.

(41) Joseph L. Henderson, « *Ancient Myths and Modern Man* », in E. G. Jung (éd.), *Man and His Symbols*, Dell, New York, 1968, p. 127.

## Anatomie du pouvoir féminin : une dissection masculine du matriarcat (II)

### Partie IV

Le pouvoir de l'épouse : dans le nid de sa propre matriarche

#### 8. Les gestionnaires d'époux

Il n'est que les femmes stupides qui ne savent pas commander les hommes (42).

Marie Corelli

L'homme est un animal domestique qui, s'il est traité avec fermeté et gentillesse, peut apprendre à faire à peu près tout (43).

Jilly Cooper

J'ai un manager : officiellement, on l'appelle ma femme.

Un Londonien à la Brixton Fair, 1989

Maintenant, elle l'a épousé, a emménagé chez lui et s'est mise à diriger son « travailleur acharné ». La direction du mari, la grande préoccupation de l'épouse, a pour objectif principal de :

- a) faire en sorte que le mari travaille sans relâche à acquérir les biens, le statut, le pouvoir, la renommée, etc., nécessaires à l'assouvissement de ses propres ambitions ;
- (b) de l'empêcher de s'enfuir, quelle que soit la dureté avec laquelle elle l'exploite.

Pour atteindre ces objectifs, une femme apporte toutes ses compétences en matière de manipulation. Dans l'art de la direction des hommes, il est rare qu'un César puisse rivaliser avec une fille ordinaire de dix-sept ans. Les filles apprennent cet art par l'observation, dans les conversations qu'elles ont avec leur mères ou leurs tantes ou au cours des rites d'initiation, dans les sociétés où ils sont encore pratiqués. Il en résulte que, à la puberté, sinon avant, une fille ordinaire peut manipuler n'importe quelle situation pour recevoir en cadeau tout ce qu'elle désire, même sans l'avoir demandé explicitement. Le fait d'avoir ce talent, qu'elle est prête à utiliser pour diriger son esclave mâle, démontre des compétences managériales nettement supérieures à celles que pourront jamais acquérir des aboyeurs d'ordres comme les préfets, les capitaines, les généraux, les présidents, les magnats et les autres hommes qui occupent une fonction de chef. Après le mariage, elle continuera à développer ses compétences dans les cours de perfectionnement que sont les discussions de café ou les séances de commérages, où les femmes parlent de ce qui est à leurs yeux une affaire sérieuse.

Une femme dirige son mari avec le plus grand professionnalisme possible. Si le professionnalisme (par opposition à l'amateurisme) consiste à faire ce que l'on fait pour obtenir une récompense financière ou tout autre récompense économique et non pour le plaisir, à le faire avec une compétence aussi grande que possible et avec une détermination rebelle à la distraction et à la frivolité, c'est dans la direction de leur mari que les femmes présentent le plus grand professionnalisme. En effet, par rapport à l'épouse de carrière, la soi-disant femme de carrière d'aujourd'hui (qui porte un costume, porte une mallette, se rend à un bureau tous les jours, fait la journée continue et se dépêche de rentrer chez elle à l'heure de pointe du soir) n'est nullement une professionnelle, mais une grande amatrice dans un domaine qui était jusqu'à présent réservé aux hommes ; car, lorsque les choses se gâtent, le plus résistant de ces garçons manqués est tenu de démissionner pour se concentrer sur son mariage.

Une fois que l'esclave du nid a été ramené à la maison, le pauvre homme est régenté impitoyablement. Il se voit confier ses tâches et est forcée de les exécuter. Il est quotidiennement mené à la baguette et espionné. S'il est particulièrement récalcitrant, on le menace de le laisser mourir de faim, de le priver de sa tranquillité d'esprit ou de ses priviléges sexuels. Les maris nigérians parlent à cet égard de terrorisme de chambre à coucher. Les armes de la terroriste de chambre à coucher vont de celles des agitateurs à celles des dirigeants aguerris. Le répertoire comprend la louange, le blâme, la flatterie, la culpabilisation, le harcèlement, le reproche, les grèves sexuelles, le grand et le petit mensonge, le signe de tête désapprobateur, l'impitoyable manipulation des angoisses et des peurs masculines, l'anéantissement des ego fragiles, l'incitation au conflit, la désinformation, la désinformation, la confusion délibérée et la déstabilisation.

Pour obtenir par ces armes tout ce qu'elle veut de son mari, une femme a le soutien de ses collègues de travail – son cercle d'amies et ses parents. Ils constituent son réseau d'espionnage, l'informant des activités de son mari quand il est hors de sa vue. Et, dans leurs pauses-café, où elles se réunissent pour

parler de la manière de diriger leurs maris, elles s'apprennent les unes les autres à rendre la vie d'un mari réfractaire tellement impossible qu'il finira par préférer obéir aux ordres de son épouse.

Les femmes des hommes de l'élite sont naturellement les meilleurs managers de mari. Ce sont les grandes dames ou les grandes matriarches qui dirigent habilement les principaux dirigeants de vastes organisations. C'est de ce type de femme dont il est question, lorsque, dans les banquets d'honneur, on dit qu'il y a une femme derrière tout homme connu. Mais, peut-on se demander, que fait une telle femme à son mari derrière lui ?

Comme nous le savons tous, derrière chaque boxeur, athlète ou pop star célèbre, il y a un manager. De même, la femme qui est derrière un homme connu est son manager. Elle le fait avancer comme un charretier conduit le cheval qui le tire. Entre ses mains elle tient les rênes de la critique et de l'admiration, des récompenses sexuelles et des punitions ; c'est grâce à elles qu'elle contrôle son ego et guide ses efforts. Elle a également à sa disposition l'ensemble des dispositifs sociaux, des valeurs culturelles et des forces psychologiques qui, depuis des millénaires, sont organisés pour permettre à la femme d'exercer le pouvoir. Il s'agit notamment du patriarcat de façade, du deux poids deux mesures, de la peur qu'a l'homme de la femme, de la stupidité de l'homme, qui est plein d'illusions sentimentales, du sacro-saint bébé qu'il a avec elle et de la peur qu'il a du divorce. La femme de l'élite qui utilise ces leviers et ces ressources pour diriger son mari est une experte (44) parmi les femmes.

Étant donné cette maîtrise, il n'est pas étonnant que les épouses de l'élite aient coutume d'affirmer que les hommes sont des bébés – des bébés naïfs, ignorants, vantards, travailleurs, gros ; et que toute femme digne du nom peut diriger n'importe quel homme. A cet égard, les femmes de l'élite diffèrent de la plupart des féministes ; ces dernières ont tendance à manquer d'habileté et d'assurance dans la direction des hommes, soit parce qu'elles n'ont pas été complètement formées aux techniques de direction féminines traditionnelles, soit parce qu'elles dédaignent ces techniques. Pour l'observateur perspicace, l'assurance avec laquelle les femmes des élites gouvernent leur mari n'est pas différente de celle qu'affichent les baronnets de la classe dirigeante dans la direction de ceux qui sont habituellement soumis à leur autorité. Ces coachs/managers qui manœuvrent dans l'ombre des seigneurs des affaires publiques, ces Livie et Lady Macbeth du monde du pouvoir, sont en fait les dirigeants suprêmes du monde. Chaque communauté, aussi petite soit-elle, en produit.

## 9. La façade du patriarcat

Mon mari peut bien être le chef de famille, mais c'est moi qui tire les ficelles

## Une femme au foyer américaine

De nombreuses sociétés de mammifères que l'on croyait autrefois dirigées par un mâle dominant sont désormais reconnues pour être des matriarchats. Les éléphants en sont un bon exemple. Parce que le grand taureau – le mâle Alpha – est toujours le plus visible et le plus menaçant, il a toujours été considéré à tort comme le chef. Mais le véritable chef du troupeau est la femelle Alpha, qui mène rapidement et tranquillement le groupe en lieu sûr. C'est elle qui prend toutes les décisions.

Anne Rasa, naturaliste et ethnologue (45).

Contrairement à la propagande féministe, qui prétend que la plupart des sociétés humaines sont et ont été des patriarcats, les sociétés humaines ne font pas exception à la règle selon laquelle les sociétés patriarcales sont un paravent du matriarcat. En effet, le patriarcat est une façade, fort apaisante pour l'ego masculin, du pouvoir de la femme. Qu'il en est ainsi est confirmé par des femmes de certaines des cultures les plus dissemblables dans le monde. C'est une femme au foyer américaine, que j'ai citée plus haut, qui m'a dit, lors d'une réception de mariage sur un bateau dans le port de Boston, que c'est elle qui tire les ficelles de son couple. C'est une professeure saoudienne qui a déclaré au Service mondial de la BBC : « La femme saoudienne traditionnelle dirige sa famille et dirige son mari (46). »

Il peut être tentant de dire que, même si, au foyer, le patriarcat est une façade du matriarcat, il ne peut en être de même dans la vie publique, qui est un domaine presque exclusivement masculin. Mais, hélas, que ce soit au foyer ou dans l'espace public, le matriarcat est la loi de la vie. Il est possible de démontrer cette proposition en étudiant les sociétés où l'autorité et le pouvoir de la femme n'est pas entièrement caché, mais s'exerce en partie au travers d'institutions publiques officielles.

Dans de nombreuses sociétés africaines traditionnelles, les hommes et les femmes ont depuis longtemps des organisations parallèles et des pouvoirs institutionnels complémentaires. Il est courant que le roi, la reine (qui, d'ailleurs, n'est pas la femme du roi, mais la dirigeante de la branche féminine de l'organisation publique), le chef de guerre, la reine mère et leurs conseillers et collaborateurs respectifs exercent des pouvoirs distincts et compensateurs. Vues d'Afrique, une grande partie des pratiques politiques occidentales peuvent être assez déroutantes. Zulu Sofola, dramaturge nigériane et chercheuse en matière de traditions africaines, a raconté une conversation suivante qu'elle a eue avec sa mère au sujet de Margaret Thatcher, à une époque où celle-ci, Premier ministre de Grande-Bretagne,

était empêtrée dans une bataille politique. La mère de Zulu Sofola, qui vit dans le milieu traditionnel Igbo, lui a demandé :

« Tout le monde dit du mal de Margaret Thatcher. Pourquoi n'use-t-elle pas de son pouvoir pour les faire taire ? »

« Elle n'a pas plus de pouvoir que n'en ont les hommes », a répondu Zulu.

« Mais où sont leurs Otu-Omu (le conseil des femmes) ? L'Omù devrait prendre l'affaire en main et remettre ces hommes à leur place. Pour qui se prennent-ils ? », a demandé la mère de Zulu.

« Les Blancs n'ont pas d'Omù », a expliqué Zulu.

« Ah ! Qui parle au nom des femmes ?, a demandé sa mère.

« Dans le monde des blancs, personne ne parle au nom des femmes », a déclaré Zulu.

Dans le cadre du système complexe d'équilibre des pouvoirs dans certaines sociétés africaines traditionnelles, les femmes sanctionnent le mauvais gouvernement avec une efficacité sans faille. Quand un roi se rend insupportable à ses sujets, une procession de grands-mères nues se rend à son palais. Aucun souverain ne survit à ce rejet définitif et dramatique dont il fait l'objet de la part des mères de ses sujets. Habituellement, la menace que représente cette marche pour des tyrans fautifs suffit à les faire plier.

En Occident, où les institutions publiques masculines et féminines parallèles ne sont pas la norme, il existe néanmoins un matriarcat déguisé. Matrones de la société, les femmes de l'élite contrôlent les partis politiques dans les coulisses, où elles agissent à l'abri des remous de la politique. Les très rares femmes qui, comme Margaret Thatcher ou Golda Meir, insistent pour savourer les risques du combat politique gouvernent les hommes qui les entourent comme les nounous mènent leurs meutes de petits garçons. Par exemple, voici comment Margaret Thatcher, en manipulant la peur que les hommes ont des femmes, dirige les hommes politiques et les fonctionnaires autour d'elle, selon Anthony King, professeur de sciences politiques à l'université d'Essex : « Mme Thatcher est, dans ses relations personnelles, une personne attentionnée. Elle n'a aucune difficulté à gagner l'affection et la loyauté de ses proches, principalement au n°10 Downing Street. Néanmoins, dans ses relations avec ses ministres, fonctionnaires et députés conservateurs, son arme distinctive – bien plus que dans le cas d'hommes comme Churchill, Macmillan ou Wilson – est la peur... Dans le cas de Mme Thatcher, l'usage de la peur comme arme politique n'est pas due à la prise de conscience d'une menace comme l'échafaud ou la garotte. Au contraire, ceux que Mme Thatcher exécute politiquement peuvent espérer être faits chevaliers, s'ils ont de la chance, être élevés à une pairie à vie, s'ils sont plus chanceux. Mme Thatcher

utilise la peur de deux manières, qui, sans être aussi pernicieuses (que celles qui viennent d'être évoquées), n'en sont pas moins pareillement efficaces. La première manière est directe, ouverte : c'est une peur « panique ». Mme Thatcher a une personnalité extraordinaire et elle est capable de houssiller, de cajoler, de menacer, de malmener, d'intimider, de mettre mal à l'aise et même d'humilier ses ministres et ses collaborateurs... Elle inspire une peur bleue aux gens et ils réagissent généralement bien. Bien sûr, il n'est pas nécessaire d'utiliser très souvent cette arme particulière : la peur de faire les frais des diatribes du Premier ministre – ou même simplement de la froideur du Premier ministre – est généralement suffisante.

Il vaut la peine de mentionner un aspect spécifique de la manière dont elle inspire la peur directement. Mme Thatcher a remarqué depuis longtemps que la plupart des Anglais bien élevés – surtout, mais pas exclusivement, ceux qui ont fait leur scolarité dans le privé – n'ont aucune idée de ce qu'il faut faire d'une femme forte et sûre d'elle-même. Non seulement on leur a appris à ne pas être grossiers envers les femmes, mais ils ont en général beaucoup de mal à traiter les femmes avec le même réalisme et la même simplicité que ceux avec lesquels les femmes traitent les hommes.

Les femmes sont pour eux des mères ou des nounous à craindre ou des sœurs à intimider (ou à adorer). L'Anglais des classes moyennes et supérieures tremble tout bonnement en présence d'une formidable personnalité féminine, déchiré entre l'envie d'attaquer et l'envie de bouder, ne sachant pas quelle serait la réaction appropriée. Mme Thatcher a remarqué depuis longtemps que ces Anglais ont du mal à lui tenir tête et en a conçu un grand mépris pour toute la troupe. Comme l'a dit un de ses anciens ministres, Sir John Nott, dans une récente interview télévisée, elle pense que tous les hommes sont des « mauviettes » (47). »

Mais les Maggie Thatcher sont très peu nombreuses et il est plus habituel pour les matriarches de la classe dirigeante de diriger les patriarches de la classe dirigeante qui dirigent les affaires du monde. Rappelons le cas de l'Américaine Mary Cunningham. À la fin des années 1970, elle avait utilisé ce que les Nigérians appelleraient « le pouvoir du derrière » pour être propulsée au poste de vice-présidente en charge de la stratégie chez Bendix Corporation et en devenir de fait le numéro deux. Au sujet de sa relation controversée avec William Agee, président de Bendix (qu'elle a épousé plus tard), elle a fait observer : « Les moyens indirects sont plus efficaces... Je tisse des relations de confiance avec le président pour l'épauler et l'influencer pour le bien de la société (48). »

Oui bien sûr ! Seulement pour le bien de la société !

Le meilleur exemple récent de la façon dont les grandes matriarches dirigent les grands patriarches est peut-être celui de Winston Churchill, le grand chef de guerre des Britanniques au XXe siècle. Une de mes voisines à Londres m'a dit un jour que les hommes sont des enfants. Incrédule, je lui ai demandé si elle pensait que même des leaders comme Churchill sont des enfants. « Churchill était le plus grand enfant de tous », m'a-t-elle répondu. Peu de temps après, j'ai lu la biographie de Mary Soames sur sa mère Lady Clementine Churchill et j'ai dû admettre que Winston, à défaut d'être tout à fait un enfant, était un patriarche type – en apparence fort, dominant et imposant, mais, en réalité, dirigé et influencé par nulle autre que sa femme !

Sur la quatrième de couverture de la biographie je lis : « Clementine Churchill fut la femme parfaite pour Winston. Pendant 57 ans, elle le soutint dans les instants de triomphe comme dans les moments de désastre et de tensions qui marquèrent sa vie publique et privée... Winston lui fit toujours totalement confiance et elle devint pour lui une conseillère et un compagnon précieux. Il ne manquait jamais de lui demander son avis – mais n'écoutait pas toujours ses conseils. Elle croyait passionnément en lui et en son destin – debout à côté de lui en public, apparemment sereine, calme et détachée (49). »

Ce passage pourrait facilement décrire une relation entre un entraîneur et un athlète célèbre, comme celle d'Angelo Dundee et de Mohammed Ali. Naturellement, Clementine, une fois qu'elle avait entraîné Winston, s'asseyait au bord du ring et regardait son pupille se battre sur le ring politique, calme et détachée, si même elle ne restait pas loin du combat sanglant. Pour Clementine, entraîner et diriger Winston fut une carrière à laquelle elle se consacra conscientement. Pour reprendre les mots de leur fille, Mary, « Winston devait être l'œuvre de la vie de Clémentine. Le fait de se concentrer sur lui et sa carrière consuma le meilleur de sa pensée et de son énergie » (50).

La remarque que fit Clementine le lendemain soir des funérailles de Winston n'est donc pas étonnante. D'après Marie, avant d'aller se coucher cette nuit-là, Clémentine se tourna vers elle et lui dit : « Tu sais, Mary, ce n'était pas un enterrement – c'était un Triomphe (51). » Le triomphe de qui ? Celui de Clementine, évidemment ! Elle avait dirigé Winston pendant 57 ans et, à la mort de son mari, le monde, de son point de vue, vint rendre hommage, non pas à celui-ci, mais au coach et manager qui lui avait permis de faire une brillante carrière.

Maintenant que nous avons une idée du véritable rôle des femmes dans la direction du monde, les hommes devraient s'inquiéter de ce que nos chefs et dirigeants officiels, même les plus grands d'entre eux, que nous considérons tous comme les maîtres du monde, sont tous sous l'influence d'une femme ou d'une autre, généralement leur épouse. Chaque fois que nous regardons avec admiration un chef d'État ou un chef de famille, nous devrions admirer encore plus la petite dame à ses côtés qui le

contrôle comme un marionnettiste contrôle sa marionnette. Nous ne devons pas laisser les apparences nous induire en erreur quant au rapport de forces qui existent entre eux.

Nous avons vu comment les matriarches – les Otu Omu, les grand-mères nues, Maggie Thatcher, Mary Cunningham, Clementine Churchill – dirigent les hommes dans la vie publique. Mais comment les femmes utilisent-elles généralement le patriarcat de façade pour contrôler et exploiter leur mari à la maison ? Il suffit de considérer certaines des tâches qu'une femme peut déléguer à son mari en faisant appel à son ego de patriarche ou de chef officiel de son ménage.

« O mon époux !, dit-elle implicitement, vous êtes le chef officiel de ce foyer, vous êtes mon chef, mon législateur, vous êtes le plus fort, ne nous nourrirez-vous pas et ne nous protégerez-vous pas, moi et notre petit enfant ? Ne veillerez-vous pas à ce que notre enfant reçoive une bonne éducation ? » De cette façon, elle lui confie habilement le poste de pourvoyeur du nid ; le poste de protecteur du nid ; et le poste d'ogre ou de gendarme du nid. S'il ne réussit pas à approvisionner le nid à la satisfaction de son épouse, il subit son mépris et se méprise lui-même, pour ne pas être à la hauteur de ses propres attentes de macho. Si des voleurs attaquent le nid de son épouse et qu'il ne peut pas les repousser, il subit son mépris et se méprise lui-même, pour ne pas être capable d'accomplir ses devoirs de macho. S'il meurt en défendant le nid de son épouse, elle pleure un jour ou une semaine et se met en quête d'un autre gardien de nid. Elle peut discipliner l'enfant en son nom ou l'effrayer en le lui présentant comme un croque-mitaine (« Attends un peu que ton papa rentre à la maison ! »), sans s'attirer le ressentiment de l'enfant. En orientant son ressentiment vers son croquemitaine de père, elle peut conserver son image de « douce mère » dans l'esprit de l'enfant. S'il refuse de remplir la fonction de gendarme et d'ogre ; s'il préfère être vu comme un « père aimant », elle lui en voudra. Comme s'en est plainte Natalie Rogers, « Mon mari préférait avoir des relations de copains avec les enfants, lorsqu'ils étaient jeunes, plutôt que de prendre sa part à la discipline. J'avais l'impression d'être l'ogre » (52).

Si la femme prenait formellement la tête de son propre nid, elle devrait faire tout cela par elle-même ; et elle devrait en faire beaucoup plus. Une « plainte de la veuve » igbo, qui a pour sujet la vie agricole, énumère les six occasions où une veuve se remémore la mort de son mari et pleure comme une madeleine. La première, c'est lorsqu'elle a besoin de lui pour effectuer les travaux agricoles (l'ensemencement, la culture et la récolte), pour chacun desquels elle doit maintenant embaucher et payer des ouvriers. La quatrième, c'est lorsqu'il y a un conseil de famille : son mari mort, « qui informera la veuve des délibérations ? » La cinquième, c'est lorsqu'il y a une fête, car c'est elle qui doit acheter sa propre volaille pour préparer le festin. La sixième « est le jour où elle est trempée dans sa maison au toit de chaume troué ; ce jour-là, elle sait que rien n'est aussi douloureux que de perdre un mari » (53).

Considérons le quatrième rôle qui est attribué au mari dans cette lamentation : celui d'émissaire politique dans l'arène des affaires publiques. Cela implique beaucoup plus pour lui que de rendre compte de ce qui se passe à l'assemblée. Chef visible du nid de son épouse, il participe à la politique afin de la protéger et de protéger son nid de ces dangers, sociaux et naturels, que la société dont elle tire les ficelles combat par des mesures publiques. Quand il devient nécessaire de protéger la société par des moyens violents, il va au combat et va jusqu'à mourir pour qu'elle puisse vivre en sécurité. Comme il est sa voix dans les affaires publiques, il contribue aux délibérations après lesquelles sont votées des lois qui servent ses intérêts.

Dans les sociétés occidentales, à l'époque où le droit de vote était réservé aux hommes, le mari, en tant qu'électeur, était l'émissaire politique de sa femme. Il utilisait son vote pour élire des législateurs masculins qui promulquaient des lois dans l'intérêt de sa femme, lois qui punissaient souvent les penchants naturels et les plaisirs des hommes et contribuaient à les rendre esclaves du nid. Certaines de ces lois, adoptées par des législatures exclusivement composées d'hommes, sont des monuments à la friponnerie et à la misandrie féminines. Par exemple, bien avant que les femmes obtiennent le droit de vote aux États-Unis, il y avait des lois contre la prostitution, service dont les hommes avaient besoin pour adoucir la tyrannie des épouses frigides ou de celles qui faisaient la grève du sexe. En outre, les lois relatives au mariage et au divorce dans les pays occidentaux témoignent depuis longtemps d'un parti pris contre le mari, parti pris en vertu duquel, dans certains cas, la maison familiale, la garde des enfants, etc., reviennent préférentiellement à la femme. Les femmes n'avaient pas besoin d'avoir le droit de vote, elles n'avaient pas besoin de devenir majoritaires dans la magistrature, pour que ces lois misandres soient votées. Elles furent adoptées par des législateurs masculins, élus par des électeurs masculins, qui agissaient tous conformément aux instructions qu'ils recevaient de leurs femmes et de leurs mères ! ... Avec quel empressement un homme ne sacrifie-t-il pas les intérêts des hommes à ceux des femmes, une fois son ego de patriarche gonflé, ou le pénis en érection !

Mais pourquoi la femme moyenne préfère-t-elle un matriarcat déguisé à un matriarcat ouvert ? Il suffit de considérer la question de son point de vue. L'exercice ouvert du pouvoir donnerait à une femme des devoirs qui l'exposeraient à trop de pressions et de risques. Comme elle le sait bien, mal à l'aise repose la tête qui porte une couronne. Elle concède donc ce rôle pénible au patriarche et s'épargne ainsi beaucoup de tracas : elle fait de lui le dirigeant officiel de son nid et se décharge sur lui des responsabilités qu'impliquent les prises de décision, des soucis que cause l'exercice de l'autorité, des dangers que comporte la défense de son honneur et de sa vie dans les bagarres, les procès et les guerres. Quand elle dit se sentir faible, pose sa tête sur sa poitrine, pleure pour le lui prouver et lui permet de prendre les décisions, elle masse son ego et l'exploite, tout à la fois. Elle délègue au patriarche des fonctions à haute responsabilité et à haut risque et s'octroie le poste, plus élevé mais plus sûr, d'éminence grise. Ainsi, derrière le patriarche se trouve sa matriarche : elle gouverne son propre monde, en dirigeant l'homme qui gouverne le monde pour elle.

En vertu de cet arrangement, une femme a tout à gagner et rien à perdre, si ce n'est des fufus. Étant beaucoup plus terre à terre, elle préfère les avantages réels aux chimères, le pouvoir à la gloire, les récompenses à l'effort.

Voici la matriarche, la grande reine des abeilles, dans toute sa force. Sa force réside dans sa capacité à manipuler d'endroits cachés et protégés. Elle tire les ficelles, donnant des instructions dans l'ombre. Chef suprême de l'exécutif, elle est douée pour déléguer les fonctions les plus pénibles et dangereuses à son lieutenant en chef, le patriarche.

Et le patriarche ? Il n'est que son contremaître, rien qu'un contremaître, qui supervise le travail dans les champs. L'ego délicatement massé par les signes extérieurs du pouvoir symbolique, il apporte volontiers à sa matriarche, au mieux de ses capacités, les biens, l'honneur, le statut et la renommée. Chaque jour, il passe dix-huit heures ou plus à agir en tant que mandataire de son épouse dans le tumulte du vaste monde ; pendant une heure le matin et une demie-heure le soir, elle l'encourage et l'engage à explorer le monde pour elle. Et alors qu'il est dans son bureau à développer une hypertension ou un infarctus, elle se prélasser dans son sauna ou chez son coiffeur ; ou elle se plaît à faire du shopping, à dépenser l'argent qu'il a gagné ou encore à papoter avec d'autres reines à la table de bridge. A lui les risques et les difficultés ; à elle la libre jouissance des récompenses. Sa devise, en effet, est la suivante :

« Ô patriarche, ô mon époux !

Supporte le fardeau de l'autorité,

Mais donne m'en les meilleurs fruits. »

Si jamais il se lasse d'être un prête-nom, ou, horreur des horreurs, menace de démissionner, la petite femme sait s'y prendre pour intimider son pantin géant. Dans une lettre à sa fille, une Britannique démontre à quel point une femme peut facilement empêcher son mari de se révolter, si tant est qu'il lui en prenne l'envie. Dans cette lettre, elle lui raconte l'histoire suivante :

« Ce soir-là, ton père a bondi de sa chaise à 8 heures et est allé chercher son petit sac rempli de bouteilles de Coca vides et je me suis dit : « Doux Jésus, c'est reparti » – du whisky, le bon à rien. J'ai dit que je n'en voulais pas – ça l'a fait, il a dit qu'il se bourrerait la gueule seul et ça a chauffé pendant trois heures. J'ai eu droit aux mêmes sornettes que d'habitude... les filles que j'ai aimées ont passé des années

à le supplier de me quitter – parce que j'étais dérangée, mais il ne pouvait pas me quitter parce que A) il est du type loyal et il a décidé de me prendre telle que je suis et B) il craignait de me laisser la garde de ses enfants. Il a éclaté de rire après m'avoir dit qu'il avait démissionné, qu'il quittait son emploi le 31 décembre et que, une fois qu'il aurait touché ses indemnités de contrat, sa vie, ce serait les femmes et le jeu. Je ne verrais pas la couleur de cet argent. Tous ceux que je considère comme de bons amis, m'a-t-il dit, lui ont conseillé de me quitter. J'ai pensé à tout ça pendant deux jours – je n'avais pas dit un mot ce soir-là – dimanche soir, je lui ai dit avec le plus grand calme : « Tu ne feras pas de tes indemnités et de tes économies ce que tu as dit que tu en ferais – j'ai sué sang et eau pendant des années pour toi, pour te sauver et veiller à ce que tu ne partes pas les mains vides. » Ensuite je lui ai dit : « Tu n'as qu'à essayer, mon vieux et je vais lancer des gros bras [les amis féministes de Kate] à tes trousses, qui te mettront dans un tel état que tu ne te regarderas plus dans un miroir pendant les vingt prochaines années. Tu me dis encore une fois que je suis dérangée et je t'en collerai une dans les dents qui les projettera tellement loin dans ta gorge qu'elles ressortiront à l'autre extrémité. » « Est-ce que tu comprends ? », lui ai-je demandé, en donnant un coup de poing sur la table. Il tremblait comme de la gelée. Depuis ce jour-là, il est très gentil et je suis presque certain que, lorsqu'il a hurlé qu'il quittait son emploi (à cause de moi), il faisait du rentre-dedans pour parvenir à ses fins. Quoi qu'il en soit, comme je l'ai dit, tout va bien désormais (54). »

Oui ! Lorsque cet esclave de nid a menacé de s'enfuir avec une partie du produit du labeur de toute une vie (les indemnités et l'épargne), il a été rappelé à l'ordre par son propriétaire. Désolé de décevoir ceux qui croient que le mari est le patron de sa femme !

Mais pourquoi les hommes se contentent-ils d'un patriarcat qui n'est, hélas, qu'une simple façade ? La réponse est assez simple. Un patriarcat de façade est le maximum que leurs dirigeants puissent leur accorder ; et un patriarcat de façade est le minimum que ces dirigeants doivent accorder à l'ego masculin pour qu'il supporte de bon cœur les fardeaux du rôle qui lui est attribué. En outre, si jamais les hommes tentaient de subvertir le matriarcat afin d'y substituer un véritable patriarcat, les femmes les mettraient en échec. Les hommes, par conséquent, se contentent d'un patriarcat de façade tout simplement parce qu'ils le doivent.

## 10. Le deux poids, deux mesures

Le féminisme propose – comme l'en accusent les antiféministes – que les hommes et les femmes soient traités de la même façon. Le féminisme est une position radicale contre le deux poids, deux mesures en matière de droits et de responsabilités et le féminisme est un plaidoyer révolutionnaire pour un modèle unique de liberté humaine (55)

Andrea Dworkin

Une même loi pour le lion et pour le bœuf, c'est l'oppression (56)

William Blake

Les femmes qui se plaignent du deux poids, deux mesures soulignent presque toujours la tolérance générale à l'égard des coureurs de jupon et, au contraire, la réprobation qui entoure les femmes qui courrent les hommes. Les féministes font valoir en outre les écarts de salaire entre les hommes et les femmes pour un même travail, l'attribution traditionnelle de tâches non rémunérées comme les travaux ménagers et l'éducation des enfants aux femmes et des emplois rémunérés à l'extérieur du foyer aux hommes. Mais tout ceci épouse-t-il le sujet ? Dans quels autres domaines de la vie le deux poids, deux mesures est-il en vigueur ? Et, en définitive, qui bénéficie ou pâtit le plus du deux poids, deux mesures : les hommes ou femmes ? Voici quelques autres domaines, des symboliques aux concrets, où est en usage le système du deux poids, deux mesures :

- 1) Dans le monde occidental, la femme d'un roi est reine ; mais le mari d'une reine n'est pas nécessairement roi. Sinon, pourquoi le prince Phillip, époux de la reine Elizabeth II de Grande-Bretagne, n'est-il que prince et non roi ? Et pourquoi le prince Albert, époux de la reine Victoria de Grande-Bretagne, ne fut-il que prince et non roi ? Tel est le deux poids, deux mesures de la nomenclature royale.
- 2) Les rites de l'amour exigent que, si un homme aime une femme, il le lui montre, en lui offrant des cadeaux et en faisant des choses pour elle ; cependant, si une femme aime un homme, elle doit le lui montrer, en acceptant de lui des cadeaux et des services. Ainsi, pour lui, mieux vaut donner que recevoir, alors que, pour elle, mieux vaut recevoir que donner.
- 3) Les hommes sont censés apporter un soutien économique aux femmes, mais les femmes ne sont pas censées subvenir aux besoins des hommes. En effet, dans presque toutes les cultures, il est très mal vu qu'une femme entretienne un homme. Que ce soit dans le mariage ou hors mariage, il n'y a rien de mal à être une femme entretenue, alors qu'un homme entretenu fait tache. Ce deux poids, deux mesures est consacré par certains vœux de mariage qui ne sont pas réciproques. Seul l'homme fait à sa femme la promesse de « [la doter] de tous [s]es biens terrestres ». Cette non réciprocité a longtemps été inscrite

dans la loi aux États-Unis. Là-bas, le mari était légalement obligé de subvenir aux besoins de sa femme, indépendamment de son revenu et de sa fortune, mais la femme n'avait pas l'obligation de subvenir aux besoins de son mari. Son salaire lui appartenait en propre et elle pouvait le dépenser comme bon lui semblait. Elle n'avait aucune obligation de contribuer financièrement à l'entretien de sa famille, à moins que son mari ne puisse gagner sa vie et ne devienne de ce fait un fardeau pour l'Etat.

4) Une mère et un père ne sont pas également responsables du soutien financier de leurs enfants. La responsabilité incombe principalement au père ; elle n'en incomberait à la mère que s'il venait à mourir ou était manifestement incapable de subvenir à leurs besoins. Il en est ainsi au regard de la loi américaine et c'est la coutume dans beaucoup d'autres pays.

5) La beauté et la virginité sont appréciées chez les femmes ; mais la force physique et les capacités économiques sont appréciées chez les hommes. De plus, si un homme fait perdre sa virginité à une fille, il est considéré avec désapprobation ; mais, là où il est jugé déshonorant pour une famille que sa fille perde sa virginité avant le mariage, il arrive que le coupable soit assassiné par des parents vengeurs. Mais si une femme dépouille un homme de ses biens, aucun crime ou aucun acte réclamant vengeance n'est considéré comme ayant été commis. Le type est simplement pris pour un idiot, tandis qu'il arrive que l'habileté de la jeune fille soit admirée. Sans le deux poids, deux mesures, les deux actes seraient soit critiqués, soit salués.

6) Est permis tout ce qui, comme les publicités avec des photos de femmes nues dans des poses provocantes ou le port de la mini-jupe en ville, met les hommes dans un état d'agitation sexuelle, mais rien ou presque de ce qui perturberait similairement les femmes n'est autorisé dans l'environnement. Ainsi, pour les hommes, l'environnement est dénaturé en un stimulant sexuel, tandis, pour les femmes, il reste sexuellement inoffensif.

7) Les hommes sont formés pour faire les premières démarches en vue de nouer des relations sexuelles ; les femmes pour être réservées et même offrir une résistance farouche aux avances sexuelles des hommes. Cette différence de conditionnement place les rencontres sexuelles sous le contrôle des femmes, car c'est celui qui a le moins besoin de sexe (ou qui fait semblant d'en avoir le moins besoin) qui parvient à contrôler le rituel de la rencontre.

8) Alors que les hommes vivent dans un monde très dangereux, les femmes vivent dans un monde aussi sûr que possible, comme le montre de façon flagrante le cas de la guerre. En temps de guerre, les femmes sont exemptes des risques que comporte le port des armes, risques que doivent

obligatoirement courir les hommes. Même dans les cas extrêmes où des sociétés en danger jugent nécessaire de préparer toute leur population, hommes et femmes, à la guerre, les femmes sont rarement obligées de se rendre sur le théâtre des opérations. Ce deux poids, deux mesures accorde aux hommes le doux privilège d'être tués à la fleur de la jeunesse. Et si une ville est mise à sac, le sort réservé aux hommes est d'être passés au fil de l'épée. En ce qui concerne les femmes, leur vie est généralement épargnée et, au pire, elles sont mariées aux ou mises en esclavage par les vainqueurs. En tout cas, elles continuent à vivre.

9) Dans la division du travail, à l'intérieur de chaque classe, les femmes accomplissent des tâches plus légères et moins risquées, que ce soit à la maison ou à l'extérieur. En dehors de la classe des riches oisifs, où ni le mari ni la femme n'ont besoin de travailler, les deux travaillent à la maison. n'oublions pas qu'il est des tâches ménagères qui incombent au mari. Il est chargé d'entretenir la maison, ou même de la construire ; de tondre la pelouse, de réparer les clôtures, de fendre le bois de chauffage et de protéger la propriété contre les intrus. Tout cela s'ajoute à tout ce qu'il fait en dehors de la maison pour gagner de l'argent pour toute la famille par l'agriculture, le commerce ou le travail salarié. En ce qui concerne le travail à l'extérieur du foyer, dans les classes les plus pauvres, le mari et la femme doivent gagner leur vie. Dans les classes « laborieuses » et moyennes, la femme a la possibilité de ne pas gagner sa vie, mais pas le mari. Dans les classes supérieures, il n'est pas respectable pour l'épouse de recevoir un salaire. Tout ceci constitue également un deux poids, deux mesures qui est à l'avantage des femmes.

10) Un autre exemple du deux poids, deux mesures est que le chauvinisme masculin est déclaré sexiste, tandis que le chauvinisme féminin ne l'est pas. En fait, le chauvinisme féminin est dans une large mesure méconnu et épargné par la critique.

Cette liste pourrait être considérablement allongée ; mais le tableau général devrait maintenant être clair : le fardeau du deux poids, deux mesures est supporté, non par les femmes, mais par les hommes. Pourtant, ces femmes qui dénoncent le « deux poids, deux mesures » ne mentionnent pas les cas décrits ci-dessus ; et les féministes qui prétendent être en croisade pour l'égalité ne demandent pas un traitement égal dans ces domaines.

D'ailleurs, à y regarder de plus près, même l'idée que les hommes ont plus de liberté sexuelle que les femmes s'avère illusoire. Puisqu'il faut être deux pour danser un tango, les hommes, en tant que groupe, ne peuvent pas avoir plus de rapports sexuels avec les femmes que les femmes avec les hommes ! S'il y a plus de séducteurs que de séductrices, la séductrice moyenne court le guilledou plus que le séducteur moyen ! D'où vient donc l'idée que les hommes sont plus enclins à la promiscuité sexuelle que les femmes ? En partie, cela peut être dû à la tendance des hommes à se vanter de leurs

conquêtes. Mais, comme nous venons de le montrer, que les hommes se vantent davantage de leurs conquêtes ne signifie pas qu'ils forniquent davantage. C'est une question d'arithmétique ! En outre, une femme aux mœurs légères a tendance à garder le silence sur ce genre de choses. Elle multiplie les aventures galantes avec une grande discrétion. De là, l'illusion que les hommes sont de mœurs plus légères que les femmes. Ainsi, le reproche que font les femmes aux hommes de ne pas avoir les mêmes droits qu'eux à la promiscuité sexuelle s'avère être un reproche qui est fondé sur les apparences et non sur les réalités.

Toujours en ce qui concerne la promiscuité sexuelle et l'infidélité, même si, à cet égard, le deux poids, deux mesures joue apparemment en leur défaveur, les femmes parviennent à en faire un bon usage pour contrôler les hommes. Une femme le tourne à son avantage de cette façon : « Pas d'aventures amoureuses pour moi ? » demande-t-elle. « D'accord, alors, si je dois rester fidèle, tu devras en payer le prix, tu devras assouvir tous mes désirs. Si tu ne me donnes pas tout l'argent que je veux pour mes plaisirs, je l'obtiendrai d'autres hommes. Ton échec m'y forcera. Ce serait de ta faute. La peur qu'éprouvent beaucoup d'hommes à l'idée que leur femme se prostitue pour obtenir ce qu'elle veut les pousse à continuer à travailler comme des forçats pour lui permettre de vivre dans le luxe.

La situation d'un tel mari doit être comparée à ce qui se passa lorsque, il y a un siècle, une jeune femme du nom de Solange menaça sa mère, la romancière Aurore Dupin, alias George Sand, de se prostituer, si elle refusait de subvenir aux dépenses que nécessitait le style de vie auquel elle aspirait. Sa mère la prit au mot et le fit en des termes très révélateurs. Solange s'était séparée de son mari et vivait dans un couvent d'une petite rente que lui versait sa mère. Elle voulait qu'elle la lui augmente pour pouvoir commencer une vie nouvelle et meilleure à Paris. Solange, par conséquent, écrivit à sa mère, Aurore :

« Avoir à vivre dans cet isolement, avec le son et le mouvement de la vie tout autour de moi – des gens qui rient ensemble, des chevaux qui galopent, des enfants qui jouent au soleil, des amoureux heureux – Ce n'est pas tant que je m'ennuie, c'est que je m'abandonne au désespoir. Les gens se demandent comment il se fait que les filles sans esprit et sans éducation se laissent entraîner dans une vie de plaisir et de vice ! Les femmes intelligentes et affectueuses sont-elles certaines de pouvoir éviter tout cela... ? (57) »

Face à ce subtil chantage, Aurore répliqua rapidement :

« Il te faudrait, pour te consoler, de l'argent, beaucoup d'argent. Dans le luxe, dans la paresse, dans l'étourdissement tu oublierais le vide de ton cœur. Mais pour te donner ce qu'il te faudrait, il me

faudrait moi travailler le double, c'est-à-dire mourir dans six mois, car le travail que je fais excède déjà mes forces. Si je mourais dans six mois, tu ne serais pas longtemps riche, donc cela ne te servirait à rien, car mon héritage ne vous fera pas riches du tout, ton frère et toi. D'ailleurs, si je pouvais travailler le double et durer quelques années encore, est-il bien prouvé que mon devoir envers toi fût de me créer cette vie de galérien, de me faire cheval de pressoir pour te procurer du luxe et du plaisir ? [...] Je te donnerai le plus que je pourrai [...] Vraiment tu trouves difficile d'être pauvre, isolée et de ne pas tomber dans le vice ? Tu as bien de la peine à te tenir debout parce que tu es depuis 24 h. entre quatre murs et que tu entends rire les femmes et galoper les chevaux au-dehors ? Qué malheur ! Comme dit Maurice [...] Essaies-en donc un peu du vice et de la prostitution, je t'en défie bien, moi ! Tu ne passeras pas seulement le seuil de la porte pour aller chercher du luxe dans l'oubli de ta fierté naturelle. Or le suicide moral est comme le suicide physique. Quand on n'en a pas la moindre envie, il ne faut pas en faire la menace à personne, pas plus à sa mère qu'à son mari. Ce n'est pas d'ailleurs si facile que tu crois de se déshonorer. Il faut être plus extraordinairement belle et spirituelle que tu ne l'es pour être poursuivie ou seulement recherchée par les acheteurs. Ou bien il faut être plus rouée, se faire désirer, feindre la passion ou le libertinage et toutes sortes de belles choses, dont, Dieu merci, tu ne sais pas le premier mot ! Les hommes qui ont de l'argent veulent des femmes qui sachent le gagner, et cette science te soulèverait le cœur d'un tel dégoût que les pourparlers ne seraient pas longs (58). »

Aurore donc, ne voulut rien savoir et ne mâcha pas ses mots. Un mari confronté à la même menace aurait peur d'être couvert d'opprobre, se résignerait et deviendrait « galérien », tout cela parce qu'il s'est engagé à soutenir économiquement sa femme ! Oui, ce que même la propre mère d'une femme ne supporterait pas, son mari est tenu de le supporter.

Conscients que les épouses peuvent menacer leur mari de se prostituer pour les faire chanter, certains hommes dans les cultures les plus pragmatiques du monde partent du principe que, peu importe ce qu'un homme donne à sa femme, elle peut encore se prostituer pour en avoir davantage ; par conséquent, donnez-lui le moins possible et fermez les yeux sur sa prostitution, mais enlevez-lui vos enfants dès qu'ils ont atteint un certain âge.

Cet extrait de roman illustre les remarques que nous venons de faire :

« Ne perdons pas de temps, Alhaji, mes enfants... sont à la maison » dit Folake, en agitant ses énormes fesses alors qu'elle se dirigeait vers le lit et se déshabillait en même temps. Karimu, tremblant de tout son corps, obéit comme un écolier.

Cinq minutes plus tard, alors qu'ils étaient étendus sur le lit, épuisés, Karimu voulut en savoir plus.

« Je suis troublé, Mama Toyin, mais pourquoi déshonorer ton mari ? Il ne te nourrit pas ?

– Oh, tu n'es pas du pays ? lui a-t-elle demandé lentement, avant de reprendre son souffle. « Je pense que le pays des Yorouba a le taux d'adultère le plus élevé dans le monde... »

« Pourquoi ? » lui a-t-il demandé sur un ton faussement sérieux.

« Je vais te le dire. Tu vois, ici, vous, les hommes, lorsque votre femme vous rejoints au foyer conjugal, vous lui donnez quelques sous pour qu'elle monte une affaire, dans la plupart des cas dans le commerce. C'est tout. Tout ce dont la femme et les enfants auront besoin, l'alimentation, l'habillement et tout le reste, c'est cette affaire qui le leur fournira. Ce que les hommes refusent de voir, c'est que les profits de cette affaire ne sont pas toujours suffisants pour couvrir les dépenses encourues. Ce qui veut dire que l'argent doit être prélevé sur le capital de l'entreprise. Tu fais ça et l'entreprise commence à péricliter. Les femmes ont beau le dire à leur mari, c'est peine perdue (59)... »

Dans cette situation, certaines femmes ne s'en laissent pas compter et se font faire des enfants par des hommes différents, dans le cadre légal du mariage ou non. Elles prélèvent ensuite à chacun d'entre eux une somme aussi importante que possible pour financer leur entreprise ou subvenir aux besoins des enfants. Un des aspects de cette pratique est dénoncé dans cette histoire entendue dans un salon de coiffure de Lagos : « Omoba a annoncé son intention de changer de nom. Connue jusque-là sous le nom de Mme Omoba Y, elle doit maintenant être appelée Mme Omoba Z. Je ne peux pas vous dire si tous les documents sont valides ou non. Je parierais cependant qu'il n'y a aucun document ! ... Omoba change de statut (marital) pour la sixième fois parce qu'elle vient d'avoir un sixième enfant d'un sixième homme ! C'est-à-dire que chaque fois qu'Omoba a eu un enfant, elle a pris le nom de famille du père... Ce que dit Omoba, c'est que c'est bien joli de vouloir ou d'espérer qu'un homme fasse sa demande en mariage, mais qu'il ne peut pas ou ne veut pas toujours la faire. Elle pense que la meilleure manière pour une femme de se protéger est de prendre le nom du père de son enfant. Omoba pense que, pour un homme, avoir un enfant est un événement aussi important que le mariage lui-même (60). »

Comme nous l'avons vu, tous les deux poids, deux mesures, y compris celui qui préoccupe le plus les femmes, désavantage les hommes et contribue à garantir au moins un des nombreux priviléges des femmes. Pourtant, les féministes prétendent être en croisade contre le deux poids, deux mesures, afin d'éliminer les inconvénients qu'il présente pour les femmes ! Ne serait-il pas merveilleux que le féminisme souhaite vraiment un seul modèle de liberté humaine ? Ne serait-il pas merveilleux qu'il existe un seul et même code de conduite pour le lion et le bœuf ? Et ne serait-il pas merveilleux que ce code précise que ni l'un ni l'autre ne doit dévorer l'autre ? Ne serait-ce pas tout simplement merveilleux pour le bœuf ?

Mais hélas, étant donné leur complémentarité, exiger que les hommes et les femmes soient traités de la même façon, aient des droits et des responsabilités identiques, c'est comme essayer de mettre de force un gant gauche à la main droite. Pourtant, de brillantes féministes voudraient nous faire croire que ce serait la liberté !

Si certains deux poids, deux mesures sont inhérents à la complémentarité entre les hommes et les femmes, beaucoup ne le sont pas : ceux-ci pourraient être abolis sans dommage, si ce n'est au détriment des priviléges des femmes. Les codes vestimentaires pourraient être soit sobres pour les deux sexes, soit provocants pour les deux sexes ; les publicités pourraient étaler les caractéristiques masculines appropriées, en les rendant aussi omniprésentes et provocantes que les caractéristiques sexuelles féminines, de sorte que l'environnement serait aussi perturbant érotiquement pour les femmes que pour les hommes. Les femmes pourraient être traitées de la même façon que les hommes en temps de guerre, de sorte qu'elles risqueraient également de mourir au combat.

Si tous les deux poids, deux mesures qui peuvent être abolis l'étaient effectivement, beaucoup des handicaps des hommes dans la vie disparaîtraient. Une fois que cette montagne de désavantages aurait été supprimée, les hommes commencerait à s'élever vers l'égalité avec les femmes en matière d'épreuves et de priviléges.

## 11. « Le peu d'intelligence des hommes »

La confusion mentale des hommes est une source de pouvoir féminin depuis longtemps (61)

Robert Ardrey

L'esprit de l'homme moyen est rempli de croyances idiotes sur les hommes et les femmes. Comme des vapeurs d'alcool qui stimulent l'ego, ces croyances embrouillent sa perception et l'exposent à plastronner et à chanceler dans la vie comme un ivrogne désespéré et, par conséquent, à devenir le jouet de toute femme qui le veut.

Les principales de ces croyances sont que les femmes sont faibles et fragiles ; que les hommes sont plus intelligents que les femmes ; que les femmes sont volages, passives, irrationnelles, vulnérables et sentimentales ; que les hommes sont supérieurs aux femmes dans l'ordre naturel de l'univers ; que les

femmes sont mystérieuses. Ces croyances sont si manifestement stupides que tout observateur lucide et impartial ne peut qu'être d'accord avec Marie Corelli, lorsqu'elle parle du « peu d'intelligence des hommes » (62), qui permet aux femmes de les piéger.

Un regard lucide sur le monde réel révèle une situation tout à fait différente de celle que perçoit l'homme ordinaire. Il montre que les femmes sont beaucoup moins fragiles et faibles qu'elles le prétendent, que les femmes sont plus intelligentes que les hommes, que leur inconstance, leur passivité, leur irrationalité et leur vulnérabilité sont des instruments calculés de pouvoir, que les femmes sont beaucoup moins sentimentales, plus terre-à-terre, cyniques et impitoyables que les hommes, que, dans la mesure où il existe un ordre naturel, les femmes sont, en son sein, supérieures aux hommes et que les femmes ne sont absolument pas mystérieuses, mais que c'est la stupidité des hommes qui les leur fait paraître telles. Examinons ces illusions qui sont répandues chez les hommes et voyons combien peu elles sont conformes aux réalités et comment les femmes les utilisent pour exploiter et gouverner les hommes.

Les femmes sont-elles faibles et fragiles ? En tout cas, sont-elles aussi faibles et fragiles que le croit la fierté masculine ? Comme nous pouvons tous le vérifier par nous-mêmes, certains hommes sont physiquement plus forts que certaines femmes et certaines femmes sont plus fortes que certains hommes. Même s'il est vrai que, en moyenne et dans des aspects spécifiques, les hommes sont plus forts que les femmes, la différence est généralement exagérée, par les hommes pour flatter leur amour-propre et par les femmes pour les faire travailler pour elles.

Une fois, un ami et moi aidions sa copine à vider ses affaires et ses meubles de son appartement à New York. Après avoir chargé une lourde malle dans le camion de déménagement, nous remontions les escaliers essoufflés. Dès que la femme et une de ses amies nous ont vus, elles ont laissé tomber le matelas qu'elles portaient jusqu'à l'ascenseur et se sont mises à se plaindre qu'il était trop lourd ! Pourtant, avant de nous voir, elles le portaient sans difficulté visible !

L'idée du mâle fort est souvent exacerbée par l'image d'une femme faible, sans défense, pliant l'échine devant les coups d'un mari taillé en colosse. Pourtant, les cas de maris battus par des femmes beaucoup plus fortes qu'eux ne manquent pas. On n'en entend pas beaucoup parler pour deux raisons : la fierté masculine se refuse à faire de la publicité à ce genre de fait et la tendance des femmes à la dissimulation donne souvent l'impression que la femme qui bat son mari est en fait la femme battue [...].

Comme pour la question de la force physique, le contraste habituel entre la fragilité des femmes et la robustesse des hommes permet aux femmes de pousser autant que possible les hommes vers des emplois difficiles et risqués. Parce que cela les aide à exploiter les hommes, les femmes ont intérêt à faire semblant d'être plus fragiles qu'elles ne le sont vraiment. En fait, l'un des objectifs invariables de la mode féminine est de renforcer l'illusion de la fragilité féminine.

Les moyens utilisés à cette fin vont du bandage des pieds dans la Chine ancienne au port de corsets serrés dans l'Angleterre victorienne, qui faisait ressembler la taille des femmes à un sablier sur le point de se briser et aux chaussures à talons hauts dans l'Occident moderne. A l'époque victorienne, une dimension physique et une dimension psychologique étaient données à l'illusion de la fragilité féminine, au travers d'une auto-présentation qui associait une taille fine à une peau pâle et à toutes les rougeurs et toutes les pâmoisons qui nécessitaient de respirer des sels. Une telle femme semblait si fragile de corps et d'âme que tout homme galant se sentait obligé de lui tendre la main et de la soutenir.

Dans la mode occidentale du XXe siècle, le talon haut est le fondement du déguisement élaboré de la robustesse féminine. Considérons une femme qu'un régime alimentaire a rendu mince comme une pelure d'oignon et qui, après avoir enfilé une jupe crayon taille basse ou taille haute qui l'empêche de faire de longues et vigoureuses foulées, se perche sur des talons aiguilles qui lui donnent plus ou moins l'air d'un grand pantin élancé sur des échasses bancales. L'impression qu'elle a soigneusement créée est celle d'un adulte qui n'arrive pas à rester fermement en équilibre sur ses deux pieds. Comme un invalide qui peut difficilement se tenir debout, sa silhouette appelle à l'aide, a grand besoin d'un homme robuste qui la soulève dans ses bras pour lui faire traverser une rue venteuse ou la porter en haut d'une colline ; ou mieux encore, de quelque galant qui s'arrêtera à côté d'elle en Rolls Royce et lui épargnerait ainsi l'effort évident de marcher dans la rue. Étant donné l'image de vulnérabilité qu'elle s'est créée, quel homme serait assez mal élevé, assez discourtois, pour lui demander de porter un lourd carton volumineux ou de franchir un caniveau ?

Un jour, un homme a demandé à une femme d'enlever ses talons hauts et sa jupe mi-longue moulante. Comme elle se tenait sur ses pieds déchaussés, aussi ferme et stable sur le sol qu'une des danseuses de Degas, il s'est exclamé :« Regarde ces chevilles ! Regarde ces mollets ! Où est la femme fragile et élancée qui chancelait sur ses jambes tout à l'heure dans la brise ? C'est à cela que servent les talons hauts ? C'est à cela que servent les jupes mi-longues moulantes ? »

Sur ces entrefaites, la dame a pris son sac à main et l'a frappé avec ! Il avait les lèvres en sang ! Oui, la fourberie avec laquelle les femmes dissimulent leur robustesse et leur force est extraordinaire. Les femmes peuvent ne pas être aussi faibles ou fragiles qu'elles en ont l'air ; mais les hommes ne sont-ils

pas assurément plus intelligents que les femmes ? Sont-elles réellement plus intelligentes, ces créatures que les femmes dupent, tantôt grâce à un peu de maquillage, tantôt grâce à quelques parures et un sourire dans une lumière tamisée ? Ces dupes qui peuvent être subjuguées par quelques larmes d'actrice ou perturbés par le petit bout de cuisse que laisse entrevoir une fente de jupe ? Sont-ils réellement plus intelligents, ces imbéciles qui, tout au long de l'histoire, n'ont cessé d'assécher des marais, d'extraire du charbon et de se faire massacrer sur les champs de bataille ? Soyons sérieux.

N'oublions pas que l'intelligence ne consiste pas à exercer les métiers les plus durs, les plus ingrats et les plus risqués, mais à les laisser aux autres. Même en ce qui concerne l'activité routinière, toute femme qui ne veut pas se donner la peine de gagner sa vie parvient à s'en décharger sur un homme : son père, son amant, son mari, ses fils ou ses gendres. Pourtant, qui sont ceux qui sont assez stupides pour prétendre qu'ils sont plus intelligents que les femmes ? Ceux-là mêmes qui servent les femmes : les hommes !

En Occident, certains de ces hommes, en particulier les robots musclés, qui sont si facilement manipulés par les femmes, vont même jusqu'à considérer la « blonde stupide » comme le summum de la stupidité humaine. Pourtant, il suffit de se pencher sur la question pour constater que la blonde prétendument stupide n'est que le fruit de l'imagination ! Elle vit sur un grand pied en ne dépensant guère plus que la blondeur de ses cheveux. Elle utilise ses cheveux blonds pour gouverner le cœur et faire les poches du macho obsédé par les blondes qui a plus d'argent que d'esprit. Elle a la vie facile et fait un gros héritage sans jamais se départir de son rire. Elle excelle à maximiser les retours sur investissement, tirant habilement le meilleur de la vie avec le minimum effort. Franchement, la proverbiale « blonde stupide » est probablement l'être le plus intelligent au monde.

Et si une « blonde stupide » n'a réellement pas les capacités intellectuelles pour comprendre des choses complexes, eh bien pourquoi pas ? Dans son monde, la seule callisthénie mentale dont elle a besoin est d'exprimer ses désirs et un macho épris de blondes déplacerait des montagnes pour les satisfaire. Il n'est pas étonnant qu'elle néglige de faire de l'exercice et encore moins de faire travailler sa matière grise. Quelque stupide que soit une « blonde stupide », elle est toujours plus intelligente que tous les hommes qu'elle dirige par le culte qu'ils rendent à ses cheveux jaune d'or ; car comment pourrait-on être plus intelligent que son dirigeant ? Dans tous les cas, le degré de stupidité d'une « blonde stupide » est directement proportionnel à la taille du cerveau qu'il suffit à une femme d'avoir pour lui permettre de diriger même les plus intelligents des hommes.

Il faut admettre qu'une belle femme n'a pas besoin de beaucoup de cervelle pour obtenir ce qu'elle veut dans la vie. Comme disent les Igbo, la beauté est la richesse de la femme. Aussi stupide que soit une

belle femme, quand elle appuie sur le bouton approprié de l'ego d'un grand robot intelligent, il obéit à ses ordres. Si elle lui dit : « Je parie que tu n'es pas assez fort pour soulever ce rocher », son ego, piqué au vif, répondra : « Pas assez fort pour soulever ce petit caillou ? » Et pour prouver qu'il est bel et bien Superman, notre Samson se déchirera les ligaments de la colonne vertébrale et risquera d'attraper une hernie en soulevant un rocher de dix tonnes tout seul.

Pour ne pas avoir à se donner la peine de tenir les comptes de la famille, elle lui dira : « Chéri, tu sais que je ne suis pas douée pour les chiffres, sois un ange et exerce ta sagacité sur ces relevés bancaires. » Et pour être à la hauteur de cette flatterie, il épluchera les comptes toute la nuit, pendant qu'elle dormira d'un sommeil réparateur. Pourtant, malgré tout, le robot croit qu'il est plus intelligent que son manipulateur ! Les femmes, hélas, ne sont pas stupides. Mais, comme elles sont de remarquables manipulatrices, elles choisissent de paraître stupides pour ne pas blesser par la vérité l'ego masculin. En conséquence, les hommes semblent plus intelligents que les femmes, mais ne semblent tels qu'aux yeux du mâle stupide. Et chaque fois qu'une femme est terriblement tentée d'arrêter de dissimuler et de montrer à quel point elle est intelligente, le surmoi féminin, alias « L'Ange du foyer », lui murmure (comme il l'aurait fait fait à Virginia Woolf) : « Soyez bienveillante, soyez tendre, flattez, trompez ; usez de tous les artifices, de toutes les ruses de votre sexe. Ne laissez jamais deviner que vous avez des idées à vous (63). »

Et pourquoi ne devrait-elle pas obéir ? Qu'a-t-elle à perdre, en permettant à son esclave de croire à toutes ces absurdités qui le poussent à travailler inlassablement pour elle ?

Les hommes doivent vraiment considérer avec scepticisme les démonstrations de stupidité des femmes. Quand les hommes le feront, ils découvriront, probablement à leur grand étonnement, qu'il s'agit d'une stupidité calculée au service de la cupidité. Et ils devront admettre qu'il faut beaucoup d'ingéniosité pour réussir à feindre cette stupidité.

Les hommes affirment que les femmes sont volages, passives, irrationnelles, vulnérables et sentimentales. Dans la mesure où ces affirmations sont vraies, ces caractéristiques, contrairement à ce que supposent les hommes, ne sont pas des marques de faiblesse ou d'infériorité : elles sont plutôt la preuve de la suprématie des femmes et sont aussi des instruments du pouvoir féminin.

L'inconstance n'est-elle pas la caractéristique du pouvoir arbitraire ? Tout subordonné apprend vite à ne pas être inconstant envers son supérieur ; l'inconstance, chez un subordonné, est synonyme de manque

de sérieux et c'est un luxe qu'il ne peut se permettre, s'il ne veut pas être congédié. Chez les hommes, seuls les despotes, comme Staline ou Louis XIV, peuvent être aussi inconstants que la femme moyenne.

Et la passivité n'est-elle pas le signe de pouvoirs et de priviléges considérables ? Notons que l'activité incessante des ouvrières est au service de la reine, qui est passive !

Et l'irrationalité affichée de la femme ne fait-elle pas partie de son jeu de pouvoir ? N'est-elle pas une ruse qui place les hommes dans une situation de frustration telle qu'ils lui cèdent tout ? Elle joue la comédie de manière si irrationnelle que, exaspéré, l'homme, en échange d'un peu de paix et de raison dans la maison, lui accorde tout ce qu'elle veut. Vus sous le bon angle, la légèreté, la passivité et l'irrationalité de la femme ne sont pas des signes de faiblesse ou d'infériorité, mais plutôt des témoignages des pouvoirs supérieurs de la femme. Ce ne sont pas les caractéristiques des serfs, mais les priviléges des princesses.

L'illusion de l'impuissance féminine est aussi une arme pratique contre les hommes. Il devrait être assez évident, surtout après le triomphe des femmes dans des carrières qui étaient antérieurement masculines, que tout ce que l'homme peut faire, la femme peut aussi le faire, si ce n'est le mettre enceinte. Donc, la femme n'est intrinsèquement pas plus impuissante que l'homme. Mais exagérer son impuissance la sert bien : cela l'aide à faire travailler les hommes pour elle, qu'il s'agisse pour eux de lui ouvrir la porte ou de faire des guerres qui protègent ses intérêts. Dans le ménage, elle tire souvent honteusement parti de sa soi-disant impuissance. Par exemple, considérons ce cas d'un homme qui a découvert que sa femme lui est infidèle. Devant l'évidence des faits, elle a fini par avouer, mais a ajouté : « Je ne le verrai plus ; si tu me quittais, je ne saurais pas quoi faire. » Une fois la galanterie du mari ainsi attisée par le spectacle de la soi-disant impuissance féminine, il a passé l'éponge sur sa grave violation de leur contrat conjugal !

L'illusion masculine selon laquelle les femmes sont sentimentales découle probablement du fait que les femmes sont portées à des accès émotifs tels que les câlins et les pleurs, ont des conversations avec des bébés et sont des lectrices avides et des écrivains prolifiques de romans. On peut donc penser qu'elles ne sont pas impitoyables, dures ou cyniques. Comme toujours, les réalités sont plutôt différentes. Dans une lettre à Madame Mohl, une vieille amie de sa famille, Florence Nightingale, la célèbre dame à la lampe, déclara : « Vous dites que les femmes sont plus bienveillantes que les hommes. Or, si je devais tirer un livre de mon expérience, il commencerait par ces mots : « Les femmes n'ont aucune compassion. » Vous, vous vous fiez à la tradition – moi, je fonde ma conviction sur ma propre expérience (64). »

Une mère écrivit ces mots à une de ses filles à propos d'une autre d'entre elles : « Annie a un cœur de pierre, ne vous laissez pas prendre par ses larmes, elle peut en verser rien qu'en appuyant sur un bouton (65). »

Cela devrait nous amener à nous interroger sur les rivières de larmes d'actrice que toute femme est toujours prête à faire couler ! Et Indira Gandhi, se comparant à son père, Pandit Nehru, déclara : « Je suis moins romantique et émotive que lui. Les femmes sont plus terre à terre que les hommes (66). »

Ces affirmations sont confirmées par les recherches récentes du professeur Donald Kanter sur les femmes européennes et américaines. Selon un rapport de presse, « Kanter, psychologue de l'Université de Boston, a mené une enquête auprès de 2250 femmes européennes pour une agence de publicité. Il a découvert plusieurs couches de « cynisme stupéfiant. » Huit femmes sur dix pensent que la plupart des gens mentent pour obtenir ce qu'ils veulent, plus de 80% d'entre elles conviennent que les gens détestent profondément se donner du mal pour aider les autres et qu'il est de plus en plus difficile de se faire de vrais amis. « Je m'attendais à ce que le beau sexe soit plus doux, plus charitable », a conclu Kanter. « Les réponses que nous avons obtenues montrent que la plupart des femmes européennes pensent que les gens sont des menteurs, que seul l'argent compte dans la vie et qu'une personne désintéressée est quelqu'un de pathétique. C'est pourquoi elles méprisent Jimmy Carter. » Kanter vient de terminer une nouvelle enquête sur les épouses américaines de la classe moyenne et est consterné par les résultats. Environ 50% d'entre elles croient que la plupart des gens ne se préoccupent que d'eux-mêmes et que près des deux tiers sont d'accord avec les femmes européennes pour dire que, dans l'ensemble, les êtres humains sont égoïstes, menteurs et cupides. « Les tendances centrales sont assez alarmantes », a déclaré Kanter. « Je n'aurais jamais cru qu'il y avait tant de femmes qui pensent ainsi. » (67) »

Pauvre professeur Kanter ! Une de ses illusions sur les femmes semble avoir été brisée et il a l'air assez choqué ! Il y a de quoi s'étonner de l'éducation sentimentale qui l'a aveuglé sur le cynisme fondamental des femmes. Quoi qu'il en soit, si l'on en croit Florence Nightingale et Indira Gandhi, la découverte de Kanter n'est pas extravagante et la cynique qui est en Miss America est la cynique qui est en toute fille.

La conviction de l'homme d'être naturellement supérieur à la femme est peut-être le plus grand hommage jamais rendu à la vanité masculine par l'aveuglement volontaire : la preuve de la supériorité de la femme est partout. Tout ce qu'une femme a à faire pour avoir des relations sexuelles, que ce soit pour le plaisir ou pour la procréation, est de signaler qu'elle est disponible et, à moins qu'elle ne soit indubitablement laide et puante, tous les hommes se bousculeront pour l'obliger. Les pauvres diables doivent montrer leurs qualifications et doivent passer tous les tests qu'elle établit, ou elle leur refusera

l'accès à son corps. Pourtant ce sont ces mêmes mâles – qui doivent se battre et se déchirer les uns les autres ; qui doivent courtiser, cajoler, mendier ou même recourir au viol pour avoir accès à son corps – ce sont ces mâles tout à fait pitoyables qui se déclarent fièrement supérieurs à elle ! Ils oublient comme par hasard (leur ego les y aide) de se demander ce qu'ils diraient eux-mêmes des candidats qui prétendent être supérieurs à celles qui les ont interviewés, jugés, sélectionnés et leur ont octroyé des postes qu'ils avaient quémandés à genoux.

La notion de supériorité masculine est un mythe prétentieux, une manifestation d'arrogance par laquelle l'homme cherche à compenser la conscience aiguë de son infériorité. Loin d'être inférieure à l'homme, la femme lui est supérieure et sa supériorité est incontestable et repose sur l'utérus. Après tout, même les réalisations d'un César ne sont que les témoignages qu'il offre de ses compétences à une femme dont il veut utiliser l'utérus, lorsqu'il se trouve en concurrence avec d'autres prétendants.

Depuis la nuit des temps, l'homme a le sentiment que la femme est mystérieuse et ce sentiment persiste aujourd'hui encore. Les Égyptiens de l'époque pharaonique l'exprimèrent par ce dicton : « On ne perce pas plus le cœur d'une femme que l'on ne connaît le ciel (68). » Un Britannique du 19ème siècle, Coventry Patmore, leur fit écho : « Une femme est une terre étrangère, dont, bien qu'il s'y installe jeune, un homme ne comprendra jamais tout à fait les coutumes, la politique et la langue (69). »

Et même Sigmund Freud, grand explorateur de la psyché humaine, avoua : « La grande question ... à laquelle je n'ai pas été capable de répondre, malgré mes trente années de recherche sur l'âme féminine, est : « Que veut une femme ? » (70) »

Tous les jours, un homme, quelque part, déconcerté, se pose la même question éternelle : « Qu'est-ce que veut une femme ? » Pourquoi les hommes trouvent-ils les femmes si déconcertantes ?

La réponse, selon l'Allemande Eva Figes, est que « la vision que l'homme a de la femme n'est pas objective, il la voit telle qu'il voudrait qu'elle soit et les idées qu'il se fait d'elle sont disparates et incohérentes » (71). Ce manque d'objectivité est précisément ce qui explique que la femme, qu'il ne s'autorise pas à voir telle qu'elle est, déroute l'homme : s'il prenait la peine d'observer et d'étudier la femme, au lieu de projeter sur elle ses propres fantasmes et ses propres désirs, il la trouverait beaucoup moins mystérieuse.

À mon avis, les hommes comprendraient beaucoup mieux les femmes, s'ils évitaient une erreur subjective : parce que l'intérêt que portent les hommes aux femmes est principalement d'ordre sexuel, les hommes ont tendance à penser que le sexe est la principale raison pour laquelle les femmes s'intéressent aux hommes. Ce faisant, ils oublient le fait que les hommes et les femmes sont biologiquement complémentaires, mais pas identiques et que, par conséquent, l'intérêt qu'ils ont l'un pour l'autre est complémentaire, mais pas identique. Cette erreur élémentaire est la clé de l'incapacité historique des hommes à comprendre les femmes. Lorsque le comportement des femmes est analysé du point de vue des intérêts et des besoins des hommes, il devient incompréhensible et ce à juste titre.

Les femmes, évidemment, ne font pas la même erreur ; elles ne confondent pas ce qui intéresse principalement les hommes chez elles et ce qui les intéresse principalement chez les hommes. Comme elles comprennent ce qui intéresse les hommes chez les femmes, elles s'en servent pour analyser le comportement des hommes et c'est pourquoi elles les trouvent transparents, si transparents qu'une femme, Jackie Robb, a pu dire : « Pour connaître un homme à fond, il suffit de regarder comment il épingle une orange (72). » D'ailleurs, le fait que les femmes comprennent si facilement les hommes et que les hommes trouvent les femmes si déconcertantes est une preuve supplémentaire que les femmes sont plus intelligentes que les hommes.

Il ne devrait pas être trop difficile à ceux qui ont compris les mystères de l'univers, y compris l'évolution et la physique quantique, de comprendre les femmes, à condition qu'ils ouvrent les yeux, regardent et fassent travailler leurs méninges. Si les hommes partent du principe que les sexes sont complémentaires ; s'ils acceptent que les hommes recherchent les biens, la célébrité, les honneurs et le pouvoir pour l'amour des femmes (c'est-à-dire pour qu'elles leur permettent d'accéder à leur utérus en échange) ; s'ils tiennent compte du dicton igbo selon lequel la beauté est la richesse de la femme et la richesse la beauté de l'homme, alors ils comprendront à quel point il est naturel que le but de la femme soit de faire commerce de son utérus et de sa beauté pour avoir sa part des biens, de la célébrité, des honneurs et du pouvoir de l'homme. Le comportement des femmes est donc facilement compréhensible et loin d'être mystérieux : il est déterminé par leur intérêt principal. En bref, il n'est que dans l'esprit confus de l'homme que la femme est mystérieuse.

Dans l'ensemble, contrairement aux illusions flatteuses que nourrissent les hommes, l'homme peut être le sexe le plus musclé et le plus cérébral ; la femme n'est pas le sexe le plus faible, mais le plus rusé. Quelques sentimentales et impuissantes que puissent sembler les femmes, en ce qui concerne les choses qui leur importent, elles sont moins sentimentales, moins naïves, plus cyniques, plus impitoyables et plus tenaces que les hommes. Si les hommes pouvaient être ne serait-ce qu'à moitié moins inconstants, passifs ou irrationnels que les femmes, les choses ne seraient-elles pas plus faciles pour eux ? Quant au dogme selon lequel les femmes sont inférieures aux hommes, il est tout simplement stupide. Aucun de ceux qui connaissent les réalités du monde ne l'accepte. Demandez à Chaucer, demandez à Boccace,

demandez aux anciens de la tribu des Chagga. Et, quant au caractère mystérieux de la femme, c'est une ombre projetée sur elle par la confusion mentale des hommes. Toutes ces stupides illusions masculines permettent aux femmes de manipuler et de diriger les hommes ; et c'est pourquoi les mères et toutes les autres femmes préfèrent les encourager plutôt que les dissiper.

## 12. La peur de la femme

Il existe chez l'homme une peur profonde de la femme. L'homme moyen éprouve un sentiment d'impuissance à l'égard de la sexualité de la femme et se sent vulnérable à cette sexualité.

Juliet, mère célibataire nigériane (73)

Ce sont des femmes dont les hommes ont le plus peur.

Un psychiatre américain (74)

Les hommes américains ont peut-être mis dehors les premières Tuniques Rouges, vaincu les Indiens et conquis la lune, mais la vérité est qu'ils battent maintenant en retraite dans le plus grand désordre devant leurs propres femmes.

Alan Whicker (75)

Les mythes de nombreux pays laissent apparaître que la femme est pour l'homme un être à craindre : à craindre comme mère et comme épouse. La femme en tant que mère évoque la crainte, la femme en tant qu'épouse provoque la terreur. Dans les deux cas, c'est la peur – peur révérencielle et peur hostile – que la femme inspire à l'homme. En tant que Grande Mère, la femme jouit de la peur due à celle qui donne la vie ainsi que du respect et de la loyauté dus à la nourrice, à l'enseignante, à la guérisseuse, au coach et au premier refuge contre le danger. Dans son aspect terrifiant, qui accoutume à l'obéissance, la femme est représentée dans les panthéons de nombreux pays : en Égypte, par Aset / Isis (déesse de la naissance, déesse de la Terre, régénératrice d'Asare / Osiris, souveraine du ciel, de la terre et du monde souterrain) ; en inde, par Prithivi (déesse de la terre, divinité de la végétation qui a sauvé le monde de la

faim) ; chez les Aztèques, par Omecihuatl (mère de la race humaine) ; chez les Grecs, par Gaïa et, chez les Romains, par Terra (mère des dieux, mère universelle, personnification de la Terre); chez les Igbo, par Ala (déesse de la terre, déesse de la créativité, gardienne de la moralité). Dans toutes ces formes, la femme comme mère inspire l'obéissance à l'homme.

L'habitude qu'ont les hommes d'obéir à leur mère fait partie des traits de caractère immuables de ces grands dictateurs machos qui, toute leur vie, restent de petits garçons à maman. Des dirigeantes à poigne, que ce soit dans le monde des affaires ou dans le domaine de la politique, dominent leurs lieutenants et sont capables de les dominer en partie en évoquant chez les hommes la peur qu'ils éprouvaient pour la Mère-qui-doit-être-obéie, lorsqu'ils étaient enfants.

Beaucoup de mythes et de légendes témoignent également de la peur que l'homme ressent envers la femme en tant qu'épouse dévorante, dont la compagnie est fatale à la liberté et à l'esprit aventureux de l'homme. Examinons-en quelques-uns : le mythe babylonien de la rencontre de Gilgamesh avec Ishtar ; la légende grecque des combats d'Ulysse contre Calypso, Circé et les Sirènes ; et le mythe hébreu de la chute pathétique d'Adam sous l'influence sournoise de son épouse Eve.

Dans l'épopée de Gilgamesh, nous lisons qu'Ishtar pria Gilgamesh de l'épouser et que Gilgamesh lui répondit avec mépris, en énumérant les amants précédents de la déesse et en rappelant le destin cruel qu'ils avaient connu :

« Quel est ton amant que tu aimes pour toujours

Quel est ton héros qui, dans l'avenir, est agréable ?

Allons! Je révélerai ... tes prostitutions !

Du côté... de son côté.

A Tammouz, l'amant de ta jeunesse,

Année par année, tu lui as fixé la lamentation.

L'oiseau « petit-berger », le bariolé, tu l'aimas

Et tu le frappas et tu brisas son aile !

Il se lient (var. il demeure) dans la forêt, il crie : « mon aile ! »

Tu as aimé le lion, parfait en vigueur,

Et tu lui as creusé 7 et 7 fosses!  
Tu as aimé le cheval,fier dans le combat,  
Et tu lui as destiné la courroie, l'aiguillon, le fouet,  
Tu lui as destiné de galoper durant sept doubles-heures,  
Tu lui as fixé de troubler (l'eau) et de (la) boire,  
A sa mère Silili tu as destiné une lamentation !  
Tu as aimé le berger, le pasteur,  
Qui toujours te répandait de la fumée,  
Chaque jour il t'immolait des chevreaux,  
Tu l'as frappé et en léopard tu l'as changé  
Ils le pourchassent ses propres patres,  
Et ses chiens mordent sa peau !  
Tu as aimé Isoullanou, le jardinier de ton père,  
Qui toujours te portait des choses précieuses,  
Chaque jour faisait briller ta table ;  
Tu levas les yeux sur lui et tu allas vers lui :  
Mon Isoullanou, rempli de force, mangeons !  
Et avance ta main et touche notre pudeur !  
Isoullanou te dit :  
Moi, que désires-tu de moi ?  
Ma mère n'a pas cuit ; moi, je n'ai pas mangé.  
Ce que je mange, ce sont des aliments de hontes et de malédictions.  
L'épine du buisson est le vêtement (?) ... !  
Toi, tu entendis cette parole,  
Et tu le frappas et en tallalu tu le changeas ;

Tu le fis rester au milieu de sa demeure,  
Pour ne plus monter sur le toit. Il ne descend plus.  
Et moi, tu m'aimeras et comme ceux-là, tu me métamorphoseras. » (76)

Quand Gilgamesh, ayant appris ce qui était arrivé à ses prédécesseurs, repoussa les avances d'Ishtar, que fit-elle ? Se sentant méprisée, elle poussa son père Anu, dieu du ciel et père des dieux, à créer un taureau céleste qui dévora les guerriers de Gilgamesh, les tuant par centaines avant d'être lui-même tué par Gilgamesh et Enkidu, son compagnon d'armes. Ah Ishtar, terrible Ishtar ; cruelle, impitoyable et capricieuse déesse de l'amour, dont l'étreinte ne peut être ni acceptée ni repoussée sans danger ! Ah Ishtar, personnification de l'essence terrible de la femme amoureuse que connaissent les hommes !

Ulysse, lors de ses rencontres avec les Sirènes, avec Calypso et avec Circé, survécut aux tentatives que fit la femme amoureuse pour l'attirer, le piéger et le retenir prisonnier.

Qui étaient les Sirènes ? Elles étaient de charmants démons marins femelles qui, pour faire périr les hommes, les attiraient par des chants auxquels ils ne pouvaient pas résister. En dehors de la mythologie, une sirène est une passante, une femme fatale séduisante et destructrice, qui subjugue un homme par ses yeux, sa voix, son attitude ou tout autre geste ou attribut fascinant et l'attire à sa perte d'une manière ou d'une autre. Ulysse survécut à sa rencontre avec les Sirènes, en se faisant attacher au mât de son navire et en bouchant les oreilles des marins de son équipage avec des boulettes de cire, de façon à les rendre sourds à leurs chants. Il put ainsi jouir de la voix enchanteresse des sirènes, en passant devant elles, sans se jeter dans la mer et nager jusqu'à elles et à sa perte.

Qu'en est-il de Calypso ? Quand Ulysse débarqua sur son île, la nymphe lui fit bon accueil, prit soin de lui, proposa de l'épouser et envisagea de lui donner l'immortalité et la jeunesse éternelle, si seulement il restait à jamais avec elle. Pourquoi tout cela ne persuada-t-il pas Ulysse de rester ? Il avait d'autres projets. Après avoir passé de nombreuses années à la guerre de Troie, il était désireux de rentrer chez lui pour retrouver sa femme et son fils. Calypso ne voyait pas les choses de cet œil. Dans l'espoir de l'habituer à elle, elle l'accueillit avec hospitalité, le retint sur son île pendant huit ans, l'y retint alors même qu'elle « ne lui plaisait plus » et que « la nuit il reposait, sans amour auprès [d'elle] » (77). Elle aurait pu le garder prisonnier pour le reste de sa vie, si Zeus, roi des dieux, n'était pas intervenu et ne lui avait pas ordonné de la quitter. Il n'est aucun homme parmi ceux qui aiment leur liberté et ont des projets idoines, qui se résoudrait à être retenu contre son gré, quelles que soient la gentillesse et les prodigalités dont il bénéficie, même si on lui promettait la jeunesse éternelle.

Circé était une sorcière qui changeait les hommes en cochons. A son arrivée sur son île, Ulysse envoya ses hommes pour l'explorer. Ils trouvèrent la maison de Circé. Elle les accueillit, les nourrit de potage, puis, de sa baguette magique, les transforma en cochons et ordonna qu'ils soient enfermés dans sa porcherie pour être abattus ultérieurement. Seul Euryloque parvint à s'échapper. Il courut avertir Ulysse de ce qui s'était passé. Après avoir consulté ses dieux, qui lui expliquèrent comment résister aux charmes de Circé, Ulysse partit à la recherche de Circé pour sauver ses hommes.

Considérons les tours de Circé et la manière dont Ulysse les déjoua. Son premier tour consista à lui servir du potage drogué pour affaiblir sa résistance à sa magie, puis à agiter sa baguette et à l'expédier à la porcherie. Loin de se laisser découragée par son échec, elle essaya un autre tour. Elle poussa un cri, se jeta à genoux, fondit en larmes et l'invita dans son lit, où elle prévoyait de lui enlever son courage et de le rendre ainsi sensible aux effets de sa baguette magique. Pour résister à ses larmes et à son sex-appeal, Ulysse sortit sa forte épée. En capitulant, Circé fit l'éloge d'Ulysse en ces termes : « ... nul homme jusqu'à ce jour n'a pu résister aux effets de ce breuvage, soit qu'il l'ait pris, soit même qu'il l'ait approché de ses lèvres (tu portes dans dans ta poitrine un cœur indomptable ?) (78). » Certes, il s'agissait là de grands éloges ! Elle ajouta : « Eh bien donc, remets ton glaive dans le fourreau, et partageons la même couche. Unissons-nous enfin et chassons la défiance de nos âmes (79). »

La rencontre entre Circé et Ulysse illustre le fait que, exposé au désir d'une femme, un homme est assiégié par une déesse prédatrice dont l'appétit est insatiable. Tout homme qui la contrarierait aurait besoin de toute la ruse et de toute la discipline d'un Ulysse, ainsi que des bons conseils de ses dieux. Tout homme qui conserverait sa liberté devrait être prêt à recourir à la violence, si besoin était. La femme, comme le chasseur d'esclaves (80) veut vivre. Si vous ne voulez pas être capturé, vous devez faire clairement comprendre à celle qui essaierait de vous priver de votre liberté qu'elle y perdrat la vie. Rien d'autre ne saurait la décider à battre en retraite et à vous laisser tranquille.

Notons aussi que c'est seulement dans la défaite que Circé finit par accepter une relation basée sur l'amour et la confiance. Il n'est que lorsqu'une chasseuse d'homme est persuadée qu'elle ne peut pas vous asservir qu'elle est prête à se contenter d'une amitié, qui n'est pour elle, étant donné sa nature, qu'un pis aller. Hélas, une bête de proie ne prend pas facilement goût à l'échange équitable ; un parasite ne prend pas facilement goût à la symbiose. Les hommes qui insistent sur l'équité dans les relations avec les femmes doivent avoir un cœur à toute épreuve contre les enchantements ainsi qu'une épée à la lame aiguisée à portée de main et la volonté de s'en servir contre toute éventuel asservisseur.

L'esprit de Calypso et de Circé trouve écho dans le fameux texte de Barbra Streisand à propos d'une femme amoureuse qui ferait n'importe quoi pour faire entrer un homme dans son monde et l'y maintenir. La peur qu'a l'homme de cet emprisonnement est exprimée dans ce poème japonais :

« Prends-moi dans tes bras, dit la femme.

L'homme l'a prise dans ses bras.

Et est resté, pour le reste de sa vie, entre ses mains (81). »

Les femmes peuvent se réjouir d'une telle perspective ; les hommes, naturellement, en ont peur et craignent donc les femmes.

La leçon la plus importante de la rencontre d'Ulysse avec ces femmes est que le sort d'un homme entre les mains d'une femme prête à tout pour trouver un conjoint dépend de lui. S'il se laisse piéger et apprivoiser, il sera fatallement réduit en esclavage ; s'il reste ferme, il peut échapper à son destin, ou du moins exiger une relation équitable et symbiotique. Il est sans doute significatif que, bien qu'Ulysse ait pu, grâce aux conseils des dieux et des déesses qui le protégeaient, s'extirper des griffes de Circé, il n'échappa à l'emprise de Calypso qu'après que Zeus, le tout-puissant, lui eut donné expressément l'ordre de s'en dégager. Cela ne suggère-t-il pas qu'il est plus difficile à un homme de se soustraire à une femme qui, comme Calypso, essaie d'affaiblir sa volonté par la gentillesse et la douceur que d'échapper à toutes celles qui, comme Circé, cherchent à l'emprisonner de manière beaucoup moins amicale ? Parce qu'il est plus difficile à un homme d'y résister, il peut être plus dangereux pour sa liberté qu'une femme le prenne par la douceur.

Néanmoins, laquelle, d'une Calypso ou d'une Circé, un homme doit-il choisir pour compagne, s'il doit en choisir une ? Mieux vaut une Calypso qu'une Circé, car le cœur de Calypso n'est pas un bloc de silex. Elle n'ignore pas ce qu'est la compassion ; elle a plus ou moins conscience de ce qui est juste et il est possible de négocier un accord avec elle. Il est fort peu probable qu'il soit possible de conclure un marché avec une Circé, dont le style de domination ne se prête pas à la négociation ou au compromis, du moins pas tant qu'elle n'est pas définitivement vaincue – et encore... Ce qu'il y a de merveilleux dans les aventures d'Ulysse est que le héros est versé dans l'art des ruses et que l'on peut apprendre de lui de nombreuses techniques de survie. Ses rencontres avec les Sirènes, avec Calypso et avec Circé devraient être utilisées pour apprendre aux adolescents à se comporter envers les prédatrices avec lesquelles ils commencent à avoir des relations.

Le mythe hébreu de la chute de l'homme est généralement interprété comme l'histoire de la chute de l'espèce humaine, hommes et femmes confondus, du paradis, de son bannissement du jardin d'Éden et de sa condamnation à une vie de labeur et d'épreuves. Dans un sens beaucoup plus spécifique, ce mythe raconte essentiellement comment l'homme est tombé dans un état inférieur à celui de la femme ; comment Adam, à l'origine seigneur et maître d'Eve, son épouse, a déchu et est devenu l'esclave d'Eve.

C'est l'histoire d'un brillant coup par lequel la femme, se plaignant des souffrances de la grossesse et de l'accouchement, a provoqué une division du travail qui a transféré à l'homme les tâches économiques difficiles et les entreprises risquées. Pour avoir mangé la pomme qui lui avait été donnée par Eve, Adam a été condamné à gagner sa vie à la sueur de son front et à subvenir aux besoins de ses enfants et de sa procréatrice d'épouse. Le subterfuge suprême d'Eve fut de faire porter la responsabilité du nouvel arrangement au serpent, à Adam et à Dieu.

Il est naturel que l'homme craigne la femme pour avoir réussi ce coup fondamental. Il est naturel que l'homme craigne une femme fatale qui a retourné la situation en sa faveur face à lui et l'a condamné à une vie de risques et de labeur. Étant donné la profonde aversion de tous les primates à l'égard des serpents et des reptiles, il est encore plus naturel que l'homme craigne une personne qui trafique avec des serpents et en est une confidente.

Ces mythes résument l'expérience que l'homme a de la femme comme épouse, que celle-ci prenne la forme d'Ishtar, dont le désir ne peut être ni satisfait ni repoussé impunément ; de Circé, la magicienne qui réduit les hommes en esclavage ; des Sirènes, les enchanteresses mortelles ; de Calypso, celle qui garde les prisonniers avec douceur et affaiblit la volonté ; ou d'Eve, la tentatrice qui communique avec les serpents et réduit l'homme à une vie de labeur.

La leçon que les hommes doivent tirer de tous ces mythes est la suivante : CRAIGNEZ LES FEMMES ! L'homme moyen réagit ainsi : si Adam, le père de tous, a plié devant Eve, qui suis-je pour résister à une fille d'Eve ? Effectivement, Gilgamesh et Ulysse ont vaincu ces femmes dangereuses ; mais ai-je les talents et la détermination de ces hommes héroïques ? Effectivement, CRAIGNEZ LES FEMMES et, si et quand elles vous attrapent, obéissez-leur et servez-les.

Un climat psychologique de peur aide grandement le dirigeant arbitraire. De même que la multitude, quoique implicitement plus forte, hésite à renverser son chef et sa poignée de gardes, ainsi l'homme intimidé, même s'il est plus fort que sa femme, hésite à s'affranchir de sa domination. La peur que

l'homme a de la femme établit un climat psychologique dans lequel le pouvoir féminin peut se maintenir sans recours à la force brute. Le principe opératoire est le suivant :

Intimidez l'esprit, faites peur à la raison,

Et vous n'aurez pas à fouetter le corps.

### 13. Le bébé comme arme de la femme

Un bébé est une matraque braillarde en chair et d'os avec laquelle une femme peut battre un homme à plates coutures et l'obliger à travailler dur pour elle. Même un embryon, une ombre de fœtus, dans son ventre fait l'affaire, lorsqu'une femme veut plier un homme à sa volonté. Lorsqu'elle se lasse de subvenir à ses propres besoins, elle peut se décharger de ses soucis sur un pauvre malheureux, en se faisant engrosser par lui, sachant très bien qu'il faudrait être un homme sans cœur pour abandonner leur enfant et que là où le bébé va, elle, sa mère et sa nourrice vont. C'est pourquoi le bébé est probablement l'outil ultime d'une femme pour obtenir un mari, le retenir et l'exploiter.

Une femme qui persuade un homme de la mettre enceinte sait que, malgré les réticences de celui-ci à devenir l'esclave de son nid, elle peut compter sur l'arrivée du bébé pour affaiblir sa volonté. D'abord, rien ne touche davantage la corde sensible d'un père que le bébé. Son désir de protéger le petit-salé sans défense contre les agressions et les risques qui pourraient lui nuire, son sentiment de responsabilité envers la chair de sa chair, font qu'il lui sera difficile de chasser la mère à la poitrine de laquelle le nourrisson s'accroche si désespérément. Ensuite, ses copains le pousseront à faire son devoir de père, quelle que soit l'hostilité qu'il peut ressentir envers la mère de l'enfant pour l'avoir abusé. Bien que l'animosité puisse grandir entre elle et lui, il sera prié de rester avec elle pour le bien du bébé. Un bébé est donc une arme redoutable entre les mains d'une femme qui veut piéger un homme.

Si le petit poing serré d'un bébé peut lier si fixement à sa mère un homme qui est peu disposé à rester avec elle, imaginez ce qu'il peut faire pour elle, si l'homme a volontairement contribué à concevoir le bébé. Outre son instinct de protection envers son nourrisson sans défense ; outre sa peur d'être frappé d'ostracisme, si l'enfant souffrait de négligence, un troisième facteur entrerait en jeu, à savoir ses propres raisons de vouloir l'enfant. S'il le voulait par désir d'un héritier, d'un successeur ou d'une personne qui immortalise son nom, son ambition serait anéantie, si quelque chose arrivait à l'enfant. Mais l'avenir de l'enfant ne serait-il pas également menacé, si sa mère devait le négliger ou

l’abandonner ? Pourrait-il se pardonner de lui avoir fourni par sa propre conduite une excuse pour abandonner ou négliger l’enfant ? A cause des ambitions qu’il nourrit pour l’enfant, le bébé devient un redoutable instrument de chantage entre les mains de sa femme. Considérons cet extrait d’une chanson intitulée « Une mère à son premier-né » :

« Ô mon enfant, maintenant je suis heureuse.

Maintenant, en effet, je suis une femme.

Plus une épouse, mais une mère de famille.

Sois splendide et magnifique, enfant du désir.

Sois fier, comme je suis fière.

Sois heureux, comme je suis heureuse.

Sois aimé, comme maintenant je suis aimée.

Enfant, enfant, enfant, amour que j’ai eu de mon homme ;

Mais maintenant, seulement maintenant, je connais l’amour dans sa plénitude.

Maintenant, seulement maintenant, je suis sa femme et la mère de son premier-né.

Son âme est en sécurité sous ta garde, mon enfant et c’est moi, moi, moi, qui t’a fait.

Donc je suis aimée.

Donc je suis heureuse.

Donc je suis une femme.

Donc c’est un grand honneur pour moi.

Tu entretiendras sa tombe quand il ne sera plus.

Par le sacrifice et l’offrande tu te souviendras de son nom année après année.

Il vivra dans tes prières, mon enfant et il ne connaîtra plus la mort, ce qui sortira de tes reins lui donnera vie éternelle.

Tu es son bouclier et sa lance, son espoir et sa rédemption.

Par toi, il renaîtra, comme les jeunes arbres au printemps.

Et moi, je suis la mère de son premier-né.

Dors, enfant de la beauté, du courage et de la félicité, dors.

Je suis contente (82). »

La chanson exprime le bonheur de la mère et son sentiment de plénitude, à l'arrivée de son premier-né. Elle se réjouit à cause du pouvoir que son premier-né lui donne sur son mari. Ce pouvoir, elle le sait, vient des devoirs qu'un père attend de son premier-né qu'il accomplisse pour lui, dont celui de garder vivants son nom et son souvenir dans le cœur de l'humanité après sa mort physique. Dans ces conditions, elle sait que leur enfant est son attestation de droit aux prestations du père. Elle sait qu'elle le tient maintenant par quelque chose qui est encore plus fort que la loi, la coutume et l'opinion publique, à savoir ses propres ambitions. C'est pourquoi elle est maintenant heureuse et satisfaite. Oui, en effet : une femme attrape un homme par les couilles et le retient solidement par leur bébé.

Un bébé n'est pas simplement une arme stratégique à long terme dans les mains de sa mère ; c'est aussi un fouet tactiquement utile dans les querelles quotidiennes entre mari et femme. Si son mari n'arrive pas à satisfaire ses exigences, elle peut tourmenter son cœur en le négligeant. Elle peut même menacer de s'en aller avec l'enfant et heurter ses sentiments paternels. Ou elle peut menacer de partir seule, lui laissant le soin de s'occuper de l'enfant. Tout sentimentaliste qui doute qu'une mère puisse négliger son propre enfant pour punir le père n'a qu'à penser aux bébés abandonnés dans les caniveaux par leurs dévouées mères ! Une mère capable d'abandonner son bébé parce qu'il l'a suffisamment incommodée est tout à fait capable de le négliger ou de le mutiler, quand elle veut faire chanter ou punir le père.

Si le père de l'enfant, pour sa part, tente de quitter la mère, elle peut le menacer de le priver de tout contact avec lui dans l'avenir. S'il la met au pied du mûr, elle peut le punir en tuant l'enfant. Ceux qui doutent qu'une mère vindicative puisse aller aussi loin doivent se rappeler l'histoire où Médée a massacré ses propres enfants pour se venger de leur père, Jason, après qu'il l'a quittée pour une autre femme. Telles sont les façons dont une mère utilise son bébé pour remettre son mari dans le rang.

Le fouet qu'un bébé met dans la main de sa mère n'est pas seulement métaphorique ; il est parfois tout à fait réel. Par exemple, un Nigérian dans la quarantaine a été contraint par sa mère de se remarier, après huit bonnes années de divorce. Sa nouvelle femme, qui était assez jeune pour être sa fille, s'est armée de verges pour le corriger et s'est comporté avec lui comme un esclavagiste, après avoir eu un enfant de lui (83) [...].

Tout bien considéré, on peut se demander si beaucoup de femmes n'éviteraient pas purement et simplement de faire des bébés, si les bébés ne leur étaient pas d'une aide précieuse pour forcer un homme à subvenir à leurs besoins, même après une séparation ou un divorce.

#### 14. Les indemnités de divorce

Il y a bien sûr de nombreuses raisons pour divorcer, mais la principale semble être l'aversion et l'hostilité croissantes que les hommes ont pour cette meule autour du cou qu'est la femme.

Betty Friedan (84)

Je n'ai jamais su ce qu'était le vrai bonheur jusqu'à ce que je me marie, Et, à ce moment-là, il était trop tard.

Max Kauffmann (85)

Pour un homme sain, le divorce est la voie de sortie légale de l'esclavage du nid du mariage. Dans chaque société, la question de savoir si cette voie de sortie de la misère conjugale est rebutante ou engageante dépend des obstacles et des sanctions dont elle est parsemée.

Dans les pays d'islam strict, comme l'Arabie Saoudite, où le pouvoir et l'autorité de la femme sont probablement les plus faibles au monde (86), il n'est pas très difficile pour un homme d'obtenir le divorce. Dans les sociétés très catholiques, où le pouvoir et l'autorité de la femme sont probablement les plus forts au monde, le divorce est interdit par la loi séculière ou par la loi religieuse, voire par les deux. Les voies de sortie de l'esclavage du nid sont donc des voies illégales, à savoir l'abandon de domicile conjugal, le meurtre de l'épouse ou le suicide

Là où il existe une sanction juridique ou morale absolue contre le divorce, le mariage devient, pour le mari, une forme d'emprisonnement à perpétuité qu'il subit en portant autour du cou une meule parlante et hargneuse. Là où le divorce est autorisé, mais est assorti de sanctions discriminatoires contre le mari (par exemple, la pension alimentaire, l'établissement des règles d'attribution de la garde des

enfants en faveur de la mère, l'éviction du mari du domicile conjugal, l'attribution de la moitié des biens du mari à sa femme, l'ostracisme, etc.), ces sanctions peuvent retenir un mari prisonnier à vie du nid de sa femme.

Considérons le sort d'un homme qui contracte naïvement un mariage, dans l'espoir d'être heureux pour toujours et qui découvre que ses beaux jours sont déjà derrière lui ! Lorsque la femme qu'il a épousée s'est transformée en une présence décorative, une mégère, une esclavagiste sans cœur et un fardeau financier ; lorsque les relations sexuelles sur demande qu'elle lui avait laissé espérer ne sont plus d'actualité, soit parce que la fiancée libidineuse est devenue une femme frigide, ou parce qu'elle ne l'aime plus et a pris des amants ; lorsque les brumes de l'amour se sont dissipées et qu'il voit que sa maison est sa prison ; lorsqu'il envisage de reprendre sa liberté : dans ce moment de vérité, il doit songer à ce que le divorce lui coûterait.

Dans sa condition d'esclave de nid, il considérera avec attention ce qui suit :

- 1) la honte de devoir lui verser une pension alimentaire qui lui permettra de subvenir à ses besoins et de prendre un nouvel amant ;
- 2) l'humiliation d'être chassé de la maison qu'il a construite ou achetée et de devoir la laisser à la femme qu'il n'aime plus ;
- 3) la douleur de lui abandonner la moitié de ses biens, biens qu'il a soit hérités soit acquis à la sueur de son front ;
- 4) la crainte de la voir obtenir la garde de leur enfant et de ne pas avoir de droit de visite ou de n'en avoir qu'un restreint ;
- 5) la peur d'être frappé d'ostracisme et de perdre son prestige, dans une société qui le considérera comme un homme faible parce qu'incapable de garder sa femme.

Tiraillé entre la perspective d'être condamné pour toujours au malheur sous le fouet de sa mégère esclavagiste et la certitude de subir ces sanctions blessantes et ces humiliations, le mâle moyen, dont l'ego est des plus fragile, ne choisirait de divorcer que pour ne pas devenir fou, se suicider ou assassiner son asservisseur et être pendu pour l'avoir assassiné.

Une fois qu'une femme est convaincue que son mari ne peut divorcer d'avec elle, soit parce que le divorce est illégal ou théologiquement effrayant, soit parce qu'il est trop coûteux financièrement et psychologiquement, elle a toute latitude pour être une esclavagiste aussi impitoyable qu'elle le souhaite. Elle le conduira impitoyablement au bord de l'abandon de domicile conjugal, de la folie, du meurtre ou du suicide et fera machine arrière juste avant qu'il ne passe à l'acte. C'est ainsi que les sanctions sévères auxquelles donne lieu le divorce, sanctions qui rendent l'évasion du mari prohibitivement coûteuse pour lui, sont des armes entre les mains de ceux dont l'intérêt est que le mari reste prisonnier du nid. Les hommes qui, en tant que législateurs, adoptent de telles lois de divorce, ou qui, en tant que prêtres, décident que le divorce est un péché, sont vraiment les geôliers impitoyables de tous les maris relevant de leur juridiction.

Chinweizu, Anatomy of Female Power : a Masculinist Dissection of Matriarchy, Pero Press, 1990, traduit de l'anglais par B. K.

(42) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p.88.

(43) Fred Metcalf (éd.), The Penguin Dictionary of Modern Humorous Quotations, Harmondsworth: Penguin, 1986, p. 162.

(44) « Past master » est un titre honorifique habituellement conféré au Maître d'une Loge lors de son installation. [N. D T.]

(45) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p. 117.

(46) BBC World Service, 23 septembre 1982.

(47) Anthony King, « Mrs Thatcher: Matching Up to Princely Standards », The Daily Telegraph (Londres), 6 octobre 1988, p. 12.

(48) Gail Sheehy, « The Bendix Furor – Woman's Untold Story », The San Francisco Chronicle, 13 octobre 1980, p. 6.

(49) Mary Soames, Clementine Churchill, Cassell, Londres, 1979, 4e de couverture.

(50) Ibid., p. 236.

- (51) Ibid., p. 498.
- (52) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p. 45.
- (53) Isidore Okpewho (éd.), *The Heritage of African Poetry*, Longman, Londres, 1985, p. 162.
- (54) Karen Payne, op. cit., p. 234.
- (55) Andrea Dworkin, op. cit., p. 216.
- (56) Cité in Chinweizu, *The West and the Rest of Us*, Pero Press, Lagos, 1987, p. 242.
- (57) Karen Payne, op. cit., p. 87.
- (58) George Sand, *Lettres d'une vie*, Gallimard, coll. folio classique, 2004, Paris, p. 737-743. L'extrait cité quelques lignes plus haut de la lettre de sa fille a été retraduit de l'anglais. [Note du Traducteur.]
- (59) Kowus Bisi-Williams, « Why Women Flirt », *Vanguard* (Lagos), 17 mars 1989, p. 12.
- (60) Gloria Ogunbadejo, « The Human Angle », *Vanguard* (Lagos), 28 février 1989, p. 5.
- (61) Robert Ardrey, op. cit., p. 138.
- (62) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p. 168.
- (63) Karen Payne, op. cit., p. 3.
- (64) Ibid., p. 109.
- (65) Ibid., p. 239.
- (66) Cité dans *South Magazine* (Londres), décembre 1984, p. 19.
- (67) « The Cynic in Mrs. America », in « Jeremy Campbell's Washington Letter », *The Standard* (Londres), 10 mars 1982, p. 7.
- (68) Miriam Lichtheim, op. cit., p. 195.
- (69) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p. 90.
- (70) Alexander Pope, « 'An Essay on Criticism,' Who Said What When? », Bloomsbury, Londres, 1988, p. 271.
- (71) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p. 92.
- (72) Ibid., p. 171.
- (73) Gbemi Egunjobi, « Why Do Men Fear Commitment? », *Vanguard* (Lagos), 5 septembre 1989, p. 5.
- (74) Judy Allen et Dyan Sheldon, op. cit., p. 86.

(75) Ibid., p. 89.

(76) Edouard Dhorme, Choix de textes religieux assyro-babyloniens, V. Lecoffre, 1907, p. 245, p. 247, p. 249. L'auteur n'a cité de ce passage connu de l'épopée de Gilgamesh que les trois premiers et les quatre derniers vers. Nous jugeons opportun de le faire figurer ici en entier. [Note du Traducteur.]

(77) Homère, Odyssée, trad. d'Eugène Bareste, Lavigne, Paris, 1842, p. 96.

(78) Ibid., p. 189.

(79) Ibid.

(80) Les chasseurs d'esclaves noirs étaient d'abord des noirs, comme le montre le très pointu et très instructif ouvrage de Robert Bousquet « Les esclaves et leurs maîtres à Bourbon, au temps de la Compagnie des Indes. 1665-1767 » ; voir en particulier le deuxième chapitre, consultable à l'adresse suivante : [http://www.reunion-esclavage-traite-noirs-neg-marron.com/IMG/pdf/chapitre02\\_livre\\_01.pdf](http://www.reunion-esclavage-traite-noirs-neg-marron.com/IMG/pdf/chapitre02_livre_01.pdf), consulté le 21 novembre 2017

(81) Bernard Soulie, Japanese Erotism, trad. par Evelyn Rossiter, Productions Liber SA, Fribourg et Genève, 1981, p. 68.

(82) Chinweizu (éd.), Voices from Twentieth-Century Africa, Faber and Faber, Londres, 1988, p. 154.

(83) Bunmi Fadase, « Men Who Marry Younger Wives », The Punch (Lagos), 27 février 1984, p. 4.

(84) Betty Friedan, The Feminine Mystique, Penguin, Harmondsworth, 1965, p. 237.

(85) Fred Metcalf, op. cit., p. 158.

(86) L'affirmation selon laquelle « [d]ans les pays d'islam strict, comme l'Arabie Saoudite, [...] le pouvoir et l'autorité de la femme sont probablement les plus faibles au monde » est contredite par le témoignage de la professeure saoudienne que l'auteur cite plus haut (« La femme saoudienne traditionnelle dirige sa famille et dirige son mari » ; selon les bédouins, il en va de même de la femme égyptienne, Abu-Lughod, « A Dutiful Daughter ». In Soraya Altorki et Camillia Fawzi El-Solh (éds.), Arab Women in the Field: Studying Your Own Society, Syracuse University Press, Syracuse, NY, 1988, p. 145 ; aux Emirats Arabes Unis, il semble que ce soient surtout les femmes âgées qui « portent la culotte », Sayyid Hamid Hurriez, Folklore and Folklife in the United Arab Emirates, Routledge, 2013, p. 93).

« L'Arabie préislamique était dominée par des clans matriarcaux. Les mariages étaient matrilocaux, l'héritage matrilinéaire. Il était courant qu'une femme ait plusieurs maris. Les hommes vivaient chez leur femme. Le divorce était demandé par l'épouse. Si elle tournait sa tente vers l'Est pendant trois nuits de suite, le mari était éconduit et il lui était interdit d'entrer à nouveau dans la tente » (Barbara G. Walker, The woman's encyclopedia of myths and secrets, HarperOne, 1re éd., 1983, p. 50, qui résume ainsi les pages dédiées à la description des mœurs et des institutions de l'Arabie préislamique dans Amaury de Riencourt, Sex and Power in History. Dell Publishing Co, 1974). L'islam est arrivé et tout a changé. Non. L'islam est arrivé et tout a changé en surface. La période antéislamique a beau être considérée comme

celle de la « nation ignorante » (jâhilîya), il existe une continuité entre les traditions, les coutumes et les lois en vigueur à cette époque et les dispositions de la charî'a (voir Fahmi Mansour, « La condition de la femme dans la tradition et l'évolution de l'islamisme. Notes sommaires sur la place des femmes dans la littérature » [p. 24-52], in Sou'Al, n° 4, novembre 1983 ; Wael B. Hallaq, *The Origins and Evolution of Islamic Law*, Cambridge University Press, Cambridge, 2005, chap. 1 : « The Preislamic Near East, Muhammad, and Islamic Law » ; « Arab women before and after Islam: Opening the door of pre-Islamic Arabian history », 9 mai 2016, <http://www.arabhumanists.org/arab-women-pre-islam/>.), le style de vie des femmes a même peu évolué (Organization of American Historians, National Endowment for the Humanities, Fund for the Improvement of Postsecondary, Restoring women to history, Organization of American Historians, 1990, p. 25). [N. D. T.]

Anatomie du pouvoir féminin : une dissection masculine du matriarcat (Postface)

Le texte sera republié, dans une version revue et augmentée, peu avant la publication de notre traduction française de The Anatomy of Female Power, dont il constituera la postface.

La femme veut dominer,  
l'homme être dominé (surtout avant le mariage),  
d'où la galanterie  
de l'ancienne chevalerie.

Immanuel Kant, Anthropologie d'un point de vue pragmatique

... toutes les choses pour lesquelles il faut  
de l'esprit sont devenues ridicules. Le mal  
est plus général ; on ne peut plus souffrir  
aucune des choses qui ont un objet déterminé,  
les gens de guerre ne peuvent souffrir la  
guerre, les gens de cabinet le cabinet, ainsi  
des autres choses. On ne connaît que les objets  
généraux, et dans la pratique, cela se réduit à  
rien. C'est le commerce des femmes qui nous a  
menés là : car c'est leur caractère de n'être  
attachées à rien de fixe. Il n'y a plus qu'un  
sexe, et nous sommes tous femmes par l'esprit,  
et, si, une nuit, nous changions de visage, on  
ne s'apercevroit pas que, du reste, il y eût  
de changement.

« Pour nous, nous avons pris des manières toutes contraires [à celles des anciens] : lâchement dévoués aux volontés du sexe que nous devrions protéger et non servir, nous avons appris à le mépriser en lui obéissant, à l'outrager par nos soins railleur ; et chaque femme de Paris rassemble dans son appartement un sérail d'hommes plus femmes qu'elle... »

J.-J. Rousseau, Lettres à D'Alembert sur les spectacles (\*)

Les deux premières parties traitaient du pouvoir de la femme en général et du pouvoir de la mère en particulier, fondé sur cinq piliers : le contrôle de la cuisine, le contrôle de l'éducation des enfants, le contrôle de l'utérus, à la fois en tant qu'organe reproducteur et en tant qu'organe sexuel, l'immaturité de l'homme, qu'elle soit psychologique, morale, intellectuelle ou sexuelle. La troisième partie explorait les fondements du pouvoir de la dulcinée (la plastique et l'Amour avec une majuscule), pour analyser ensuite les deux principaux stratagèmes dont elle se sert pour arriver à ses fins : la cour et la cérémonie de mariage, assimilées respectivement à une chasse à l'homme et au Triomphe d'un général romain. La quatrième partie traite de la femme mariée et montre que les femmes des pseudo-élites dirigent le monde grâce aux mêmes compétences que celles qui leur permettent et qui, du reste, permettent aussi aux femmes moyennes de gérer leur foyer. Si la femme est en mesure d'exercer l'autorité et le pouvoir véritables et effectifs, non seulement dans la sphère privée, mais aussi dans la vie publique, c'est aussi grâce aux dispositifs sociaux, aux valeurs culturelles et à certaines forces psychologiques ; nous aurons à étoffer et à élargir les considérations que l'auteur développe à leur sujet. Nous aurons ensuite à affronter le point qui, dans les considérations de l'auteur sur le mariage, est sans doute apparu, en raison de l'émancipation économique complète et totale de la femme depuis la publication de l'ouvrage en 1990, problématique, voire douteux, même au lecteur le mieux disposé à l'égard du patriarcat, le plus disposé à défendre intellectuellement et personnellement la société patriarcale. Ce point concerne l'objectif double du « manager d'époux ». Enfin, nous verrons que, contrairement à ce qu'affirme l'auteur, la matriarcat n'est pas la « la loi de la vie ».

Pour étayer notre propos, nous serons amené à donner des chiffres, qui, comme chacun sait, diffèrent plus ou moins selon les sources, qui, lorsqu'elles sont officielles, peuvent être plus que sujettes à caution ; nous le ferons plus par convention que par conviction, dans la mesure où ils donnent une tendance. Par exemple, pour avoir une idée de l'augmentation exponentielle du nombre d'immigrés non européens en France, la source la plus fiable n'est ni les données statistiques de l'INED, de l'ANAEM et du ministère de l'« Intérieur », c'est notre propre regard, porté sur la ville, le quartier, la rue où nous habitons.

Le pouvoir de la femme est rendu possible d'abord par les dispositifs sociaux visant à assurer avant tout la défense des intérêts de la femme. La clé de voûte de ce dispositif de défense est constitué par ce qui est historiquement la première institution d'aide sociale mise en place par l'État-providence : la sécurité sociale (1).

En principe, la femme et l'homme bénéficient tous les deux du système de protection sociale. En bénéficient-ils à la même hauteur ? Rien n'est moins certain. Sans entrer dans les détails, il est reconnu que les femmes sont « les récipiendaires privilégiées de certaines aides sociales » (2). Les allocations familiales et autres prestations sociales sont une manne financière, une sorte de second, voire de troisième mari, pour deux catégories de femmes, qui n'en forment réellement qu'une : les femmes d'immigrés originaires d'Afrique ou d'Asie, qui peuvent être soit de la même origine qu'eux, soit d'origine européenne et pour qui les diverses « caisses » dans lesquelles elles sont invitées à puiser présentent l'avantage de ne jamais pouvoir être, contrairement à leur(s) mari(s), insolubles. D'autre part, du simple point de vue de l'emploi, le développement des services d'aide à la personne sous l'impulsion de l'État-providence a profité essentiellement à la femme ; plus de huit emplois sur dix dans ce secteur sont occupés au sens quasi militaire par des femmes dans les pays anglo-saxons (3), presque neuf sur dix en France (4). En général, on peut dire que les femmes tirent davantage profit que les hommes de la sécurité sociale pour la simple raison que, en moyenne, les femmes vivent plus longtemps que les hommes, tout en étant plus nombreuses qu'eux à utiliser les services sociaux et largement majoritaires parmi le personnel de ces services.

Les dispositifs juridiques, comme les dispositifs sociaux, sont largement favorables à la femme, que ce soit ceux du droit civil ou ceux du droit canon. Les lois androcidés, qui abondent dans le code civil (5), sont l'expression du droit soi-disant naturel, qui, comme l'a montré Bachofen, plonge ses racines dans le matriarcat ; elles sont l'expression du Mutterrecht, qui est à son tour le reflet de tout ce qui, chez la femme, est, sur le plan psychologique et même plus profondément, amour, égalité, humanité et promiscuité, par opposition aux principes masculins de distance, de hiérarchie et d'ordre, d'équité et de fraternité – raciale et non universelle. L'indissolubilité du mariage, proclamée par certains pères de

l’Église (6), est toujours regardée comme un article de foi, en vertu de l’enseignement biblique selon lequel « l’homme quittera son père et sa mère, et s’attachera à sa femme » (Genèse 2:24, Matthieu 19:5-6). La sévérité des dispositions prises par l’Église à propos des divorcés remariés, exclus de plusieurs sacrements, dont celui de l’Eucharistie et de certaines fonctions liturgiques et pastorales, montre l’implacable détermination avec laquelle elle combat le divorce. Certaines Églises, dans des pays qui demeurent très chrétiens, comme les États-Unis, l’Italie, la Russie ou Malte, enseignent toujours que le divorce est un péché. Si, à leurs yeux, le divorce constitue naturellement un péché à la fois pour la femme et pour l’homme et qu’il n’y a donc ici aucun deux poids, deux mesures, l’institution chrétienne du mariage fait pencher la balance en faveur de la femme : le principe de la perpétuité du mariage « [assura] la grandeur de la femme... » à partir de l’époque où, au XI<sup>e</sup> siècle, les lois de l’Église triomphèrent (7). De toute façon, la loi civile prend le relais (8), en faisant porter quasi exclusivement sur l’homme le lourd fardeau financier du divorce (9).

L’auteur constate que les « seigneurs des affaires publiques » n’ont cessé de faire voter ou de voter eux-mêmes des lois défavorables aux intérêts des hommes et l’explique par le fait que ces « seigneurs » agissent en qualité de mandataire de leur femme, ne sont que leur porte-voix. Qu’y a-t-il derrière tout « grand homme » ? Une femme, mais pas seulement. Avant d’aller plus loin et de tenter de démasquer le « grand homme », il nous faut préciser le sens particulier qu’a cette expression en anglais, afin de prévenir tout malentendu. Comme en attestent les premiers emplois de la locution « behind every great man there is a woman », devenue proverbiale vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècle (10) dans une Amérique où la soi-disant libre entreprise et la réussite individuelle par les affaires étaient plus que jamais exaltées, « great man » ne désigne pas un personnage héroïque, un homme qui a accompli de grandes choses du point de vue de la qualité, ni même, dans le sens où l’entendait Carlyle, un personnage très influent qui, en raison soit de son charisme, de son intelligence, de sa sagesse ou de son habileté politique, a un impact déterminant sur l’histoire, mais quelqu’un qui a du succès dans un milieu social ou professionnel (11).

Qui se cache donc derrière un « great man » ?

Il peut être franc-maçon et rendre par là même, consciemment ou non, un culte à la déesse mère (12). Il peut être homosexuel, particulièrement dans les pays anglo-saxons, où les « public schools », que fréquentent les futurs « patriarches de la classe dirigeante qui dirigent les affaires du monde », sont des nids d’homosexuels (13), dont on sait à quel point ils peuvent être, pour ainsi dire, « cul et chemise » avec les femmes (14). En dernière analyse, les « patriarches de la classe dirigeante qui dirigent les affaires du monde » sous la direction de leur femme n’ont nul besoin d’être homosexuels ou/et francs-maçons pour agir contre les intérêts des hommes ; il leur suffit d’être féminins. Seuls des hommes féminins peuvent voter des lois androcides et veiller sourcilleusement à leur respect et à leur application parce que, en raison de leur nature profonde, ils sont porteurs au sens médical des valeurs

correspondantes et de leurs sous-produits. Derrière le « great man » il y a donc deux femmes : sa femme et lui-même.

Les forces psychologiques sont constituées par la peur que l'homme ressent pour la femme en tant que mère, amante et épouse, la peur du divorce, la peur de perdre le bébé qu'il a eu avec sa femme ainsi que par le poids des préjugés qu'il a sur la nature de la femme.

Ces peurs sont toutes alimentées par les pressions qu'il subit de la part de l'entourage de sa femme : parents, amies, collègues de travail, qui « constituent son réseau d'espionnage » et dont il est dans la nature et dans l'intérêt de défendre les intérêts de la femme. Ces peurs ne sont pas imaginaires, pas plus imaginaires que la peur que tout un chacun ressentirait pour un terroriste. La femme est une « terroriste de chambre à coucher » et, peut-on ajouter, une « terroriste » de salle à manger, de cuisine, de salle de bain, etc. Le terrorisme auquel elle se livre n'est pas uniquement psychologique. L'auteur fait bien de souligner que les cas de maris battus par leur femme ne manquent pas, pas plus que ceux de femmes infanticides (15). La femme est une « terroriste » d'intérieur, mais aussi d'extérieur, car, l'auteur oublie de le mentionner, l'homme – nous voulons parler ici de l'homme masculin – n'a pas tort d'avoir peur de la femme professionnellement, n'a pas tort d'avoir peur pour son emploi, pour peu qu'il soit soumis à l'autorité hiérarchique d'une femme de carrière et que ses collègues, qu'elle les ait choisis ou non, soient des hommes féminins et/ou des homosexuel(le)s. Dans cet environnement, une femme de carrière n'a pas à faire un grand effort d'imagination pour trouver un motif pour le licencier ou un moyen pour le contraindre à démissionner.

La propension de la femme à la cruauté doit être ramenée à l'essence la plus profonde de la sexualité féminine (16). Sexuellement aussi, la femme fait peur à l'homme, pour des raisons objectives, même si l'homme ne fait dans la plupart des cas que les entrevoir ; il a de très bonnes raisons d'être frappé de crainte et de terreur à la vue de son « beau corps » (quand « beau corps » il y a), de la « nudité abyssale aphrodisienne » (17), reflet du principe « de la féminité primordiale en tant que force dissolvante, irrésistible, extatique et abyssale du sexe » (18) : Actéon ne fut-il pas transformé en cerf par Artémis et dévoré par ses propres chiens pour avoir surpris la déesse nue au bain ? Tirésias ne fut-il pas rendu aveugle par Athéna, outragée d'avoir été vue, elle, la déesse de l'intelligence, par le devin de Thèbes ?

Les préjugés qu'a l'homme sur la nature de la femme sont entretenus par l'image erronée qu'il se fait d'elle sur la foi de fictions littéraires ou cinématographiques, comme nous le verrons plus bas. Dans le monde moderne, la femme n'est certainement pas plus impuissante, pas plus vulnérable, pas plus faible et, surtout depuis que ce monde a été plongé dans un coma artificiel à l'aide des « nouvelles technologies », pas moins intelligente que l'homme. Au sujet du premier point, il nous faut encore citer

Kant : « On appelle faiblesse les traits de féminité. On en plaisante, les sots en font raillerie, mais les gens raisonnables voient bien que ce sont des leviers pour diriger les hommes et les utiliser au gré des femmes (18bis). » En ce qui concerne le second point, l'auteur ne tarit pas d'éloges ironiques sur l'intelligence de la femme, ni sur la prétendue stupidité de la « blonde stupide ». Plus que d'intelligence il conviendrait de parler de sens de la ruse – l'auteur emploie d'ailleurs le terme une fois à cet égard –, de psychologie. Rhéa, Athéna, Métis sont toutes trois des déesses de l'intelligence pratique, rusée ; le premier roman psychologique de la langue française, *La Princesse de Clèves*, fut écrit par une femme. Loin de nous l'idée de refuser l'intelligence à la femme, d'autant que, depuis l'invention de la théorie des intelligences multiples au début des années 1980, tout le monde est autorisé à se croire intelligent ; d'autant aussi que la fétichisation relativement récente de l'intelligence, prise en soi, sous sa forme analytique, comme instrument d'une connaissance compartimentée et purement quantitative, n'est qu'un symptôme de ce que Christoph Steding appelait « la maladie de la culture européenne » (19) ; ni de contester la supériorité de la femme moyenne sur l'homme moyen sous bien des rapports. Disons alors que, dans le cadre des relations entre les deux sexes, la femme est d'autant plus intelligente que l'homme est stupide ; que la femme est d'autant plus puissante et invulnérable que l'homme est faible et vulnérable ; allons jusqu'à dire que l'homme est d'autant plus stupide qu'il est féminin, la première des stupidités étant peut-être, non pas de trouver la femme mystérieuse, mais de chercher à percer le mystère qu'il voit en elle (20).

Quoi qu'il en soit, la femme, actrice née, a l'intelligence de se faire passer pour stupide et la force de se faire passer pour vulnérable, mais cela ne serait encore rien si elle n'était pas maître dans l'art de se victimiser. De l'impression que la femme réussit à donner qu'elle est plus faible que l'homme résultent l'illusion qu'elle fait l'objet d'un traitement inégalitaire et l'instauration d'un système de deux poids deux mesures visant à compenser cette « discrimination » (21), mais c'est la victimisation de la femme qui fait que ce système penche lourdement en sa faveur. En 2009, un chercheur en sciences sociales bien placé pour parler du système du deux poids deux mesures, puisqu'il est finlandais et que la Finlande a été le premier pays au monde à rendre les femmes éligibles (22), écrivait, dans une thèse soutenue, non sans un certain courage, à la faculté de sciences sociales de l'université du Lapland, ces mots : « Si l'idée fondamentale selon laquelle les femmes en tant que genre sont désavantagées et discriminées n'est pas mise en cause dans l'administration publique des États-providence, l'évolution des États-providence modernes conduira probablement à l'expansion du sous-système matriarcal de la société et à l'intégration de la politique féminocratique en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes à tous les secteurs de l'administration publique, pour aboutir à l'institutionnalisation des deux poids deux mesures en faveur des femmes dans les politiques publiques et à la diffusion des préjugés féminins et des formes subtiles de misandrie dans la plupart des secteurs de l'administration publique (23). » En réalité, il en était déjà ainsi depuis un certain temps.

Les « valeurs culturelles » qui jouent en faveur de la femme reposent sur le gynocentrisme de l'idéologie courtoise, sur un certain nombre de conceptions théologiques judéo-chrétiennes ainsi que, l'auteur n'en

fait pas mention, sur les idéaux démocratiques et républicains, qui sont de nature féminine. Un peuple européen est singulièrement touché : selon Max Gallo, « l'amour courtois [est devenu] l'une des valeurs fondatrices de l'identité nationale française (24). »

La courtoisie se définit à l'origine comme une attitude sociale et morale, plus particulièrement envers la femme. Socialement, elle est l'ensemble des règles qui régissent la vie de cour. Moralement, elle constitue l'ensemble des normes qui règlent l'attitude de l'homme envers la femme, plus particulièrement celle de l'amant envers sa dame.

La fin amors (25) correspond « à un tournant de la civilisation, à un nouveau style de vie », nouveau style de vie seigneurial, qui a pour théâtre la cour. « La courtoisie s'épanouit dans un ordre et une société fermés. Elle joue d'abord le rôle d'une formation continue pour les cadets de famille, les jeunes célibataires sans fief qui vivent en permanence à la cour du seigneur [...] Elle implique à la fois une gravitation et une exclusion : la noblesse, dont tous les gestes prennent sens et valeur par rapport à la Cour, s'oppose aux « vilains », au monde de la peine et de la brutalité. » (26) La formation de la cour au XI<sup>e</sup> siècle marque le début d'un renfermement de la noblesse et de la chevalerie sur elles-mêmes, qui aboutira au XVII<sup>e</sup> à la « marginalisation de l'élite sociale » (27). La noblesse se dote pour la première fois d'une culture propre, que l'on appellera plus tard « culture des élites », par opposition à la « culture populaire ». « A défaut des champs de bataille, la « jeunesse noble » vit à la cour où elle apprend une existence plus policée » (28). « À l'idéal célébré dans les chansons de geste, au combat pour la France, la chrétienté, le roi, le lignage, les principes féodaux, se substitue peu à peu une « *vita nuova* » où la prouesse compose avec des mérites mondains, où le devoir épique et collectif cède la place à des mobiles individuels » (29). La négociation pacifique et diplomatique se substitue à la violence physique et guerrière, sous l'influence des femmes, « mieux averties de stratégies où comptaient surtout la négociation et l'alliance, la conversation et la persuasion » (30).

L'Église fut à l'origine de l'adoucissement et de l'affinement des mœurs et de l'atténissement de la vie politique qui les accompagna. Le clergé « conçut l'idée de diriger à son profit [...] la force grossière et brutale de ces chefs à demi sauvages, dont la turbulence ne reconnaissait plus d'autre droit que celui de l'épée. On vit alors les prêtres en possession d'investir les jeunes guerriers de l'ordre féodal de leurs premières armes. Le guerrier ainsi institué par le prêtre ne fut plus, il fut du moins censé ne plus être, le guerrier turbulent et farouche qui, mesurant son droit à sa force et à son courage, regardait comme si en tout ce qu'il pouvait ravir impunément. Ce fut un champion de l'Église, qui n'avait reçu des armes que pour les consacrer à la défense de la religion, à la protection du faible contre le fort, de l'opprimé contre l'opresseur » (31). Ce fut le chevalier dans l'acception historique du mot. Dans la pratique, la femme contribua dans une large mesure à le modeler selon sa nature et ses valeurs, au travers de l'étiquette, qui, au XI<sup>e</sup> siècle, n'en était encore qu'à ses balbutiements.

Une cour avait bien existé sous Charlemagne, mais elle ne survécut pas à ce souverain, car « ses successeurs n'avaient ni assez de loisirs pour imiter ses goûts littéraires, ni assez de revenus pour entretenir des courtisans » (32). Pour trouver des réunions qui méritent le nom de cour, il faut attendre la constitution définitive de la hiérarchie féodale ; « quand les rois eurent conquis le pouvoir de faire respecter leur suprématie, ils sentirent la nécessité de la faire constater d'une manière éclatante en réunissant, à certaines époques, les détenteurs des principaux fiefs de la couronne. De là ces cours plénières, réunions immenses, où le monarque, entouré de toute la noblesse du royaume, déployait un faste extraordinaire » (33) et qui, dès le XII<sup>e</sup> siècle, sont de plus en plus animées par des femmes (34). Mais, après ces fêtes, les seigneurs se retiraient tous sur leurs terres et le roi restait en son château. Cependant, à mesure que les domaines royaux s'agrandirent et que, le roi, en tirant davantage de revenus, se trouva plus en état de distribuer des faveurs, les nobles vinrent se grouper autour de lui.

La cour fut organisée sous Charles V, roi de France de 1364 à 1380. « Le développement d'une société aulique est propice à la naissance d'une culture codifiée et d'un rituel de cour. Dès la fin du Moyen Âge, on trouve les premiers textes décrivant le cérémonial à la cour. Ce ne sont pas encore des textes émanant du pouvoir royal, mais ils illustrent l'importance accordée à ces nouveaux codes. Ainsi au début du XVe siècle, Christine de Pisan rédige un Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V, dans lequel elle relève les usages de la cour » (35).

La cour fut pour beaucoup dans l'élévation de la condition des femmes, particulièrement à partir du règne de Charles VIII, de 1483 à 1498. « Anne de Bretagne n'était pas seulement une belle princesse, maîtresse du cœur de son époux, une femme un peu altière, aimant le commandement et la représentation, c'était en outre une princesse souveraine de son chef, par son duché, et à ce titre elle avait ses gentilshommes et ses gardes, elle eut ses dames et ses filles d'honneur. On voit la nuance et la transition: de la domesticité et de l'intimité, les dames d'honneur s'élèvent au rang marqué par l'étiquette, et les femmes désormais ont un rang officiel comme les hommes. Les plus grands noms furent alors représentés à la cour par des membres de ces familles, qu'ils fussent grands officiers, pages, valets de chambre, dames ou filles d'honneur. De même qu'un jeune gentilhomme venait chercher fortune à la cour, une fille noble y trouva une position convenable avec la chance d'un bon mariage. L'un entrail page, l'autre entra fille d'honneur. L'entourage d'une reine ne fut plus formé par des amies de son choix et par des familières, mais il se composa des noms les plus illustres, choisis selon les mérites des chefs de famille, ou par la faveur du souverain. » (36). Le terme de « courtisan » (« courtisien ») apparaît dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et celui de « courtisienne », dans le sens de « femme ayant les manières de la Cour », en 1500. Mais n'était-ce pas la femme qui donnait le ton à la cour ?

La véritable cour de France, « celle qui, plus tard, devint pour toute l'Europe le centre de la politesse et du bon goût, fut fondée par François Ier », pour qui la cour était faite pour faire la cour (l'expression de « faire la cour » date du XVI<sup>e</sup> siècle). « Tirés de leurs châteaux par la guerre, retenus près du roi pendant la paix, par des fêtes brillantes et dispendieuses, les seigneurs s'habituerent à y vivre, loin de leurs vassaux, au milieu desquels ils étaient jadis indépendants, et vinrent, sous les yeux d'un prince magnifique, dissiper leur fortune, et porter sur leur dos, comme dit Brantôme, les moulins et les prés de leurs pères. Cette création d'une cour eut d'importants résultats ; les femmes que le roi y attira en disant qu'une cour sans dames est une année sans printemps, et un printemps sans roses, adoucirent les mœurs et leur donnèrent plus de grâce et plus d'élégance. C'est alors que naquit ce charme de la société française, qu'on appela la galanterie, et dont François Ier fut le représentant le plus aimable... » (37). Or, la galanterie, c'est-à-dire l'art de plaire en société et plus particulièrement la tendance à rechercher la compagnie des femmes et à leur plaire par un empressement flatteur, par toutes sortes d'amabilités et de prévenances, dérive directement de la courtoisie et de ses règles.

La magnificence et les goûts galants du roi, « qu'il partageait avec toute son époque, quadruplèrent le nombre des femmes placées en titre d'office » (38), quadruplement qui « fut plus favorable à l'élégance de l'esprit qu'à la pureté des mœurs » (39). « Les maisons des princesses furent autant de cercles officiels, et la cour de France eut une élégance incomparable quand la maison de la reine, son personnel et son luxe furent imités par la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et par Marguerite de Valois sa sœur ; on vit alors comme une rivalité d'élégance, de grâces et de séduction surgir de ces différents groupes de filles d'honneur. Sans doute François Ier y trouva ses maîtresses, et il eut dans la maison royale des générations d'imitateurs, mais ces désordres avaient-ils attendu la venue des demoiselles d'honneur pour s'introduire à la cour ? Les filles de Charlemagne, sans remonter plus haut que le récit d'Éginhard, ont ouvert cette ère de galanterie, et personne n'a pu la fermer. Croit-on d'ailleurs que ces jeunes princes, faute de filles d'honneur, seraient devenus de petits saints et des modèles de continence ? Ils auraient été chercher leurs maîtresses dans des conditions inférieures ; la morale n'y eût rien gagné, et la cour de France y aurait perdu cette élégance de manières, et ce ton distingué qui forma nos princes, nos seigneurs et toute la noblesse à l'exercice des nobles sentiments, à la pratique des coutumes chevaleresques. Les combats au champ clos et la manie des duels furent l'exagération de ces principes ; ne les condamnons pas : ils créèrent le point d'honneur et, avec lui, la politesse, qualité si longtemps propre à la cour et qui est restée la politesse française. Les bonnes manières eurent ainsi, de bonne heure, à la cour de France, un guide délicat, et l'élévation des sentiments un appréciateur distingué. Les femmes furent les juges de ces élèves en l'art de plaire, et elles se chargèrent de récompenser le vainqueur. Poésie, beaux-arts, élégance, qu'êtes-vous, sinon les enfants légitimes de cet art qui les réunit tous ? La galanterie, il est vrai, vint à la suite ; elle fut de bonne heure admise et tenue en honneur à la cour de France. Nous devons à cette tolérance, peut-être un peu débonnaire, le poli précoce de nos mœurs et le charme particulier de la société française. Condamner la galanterie de nos cours ! mais toute la chevalerie, toute la poésie, les arts tout entiers en découlent, et, pour le prouver, suivrai-je, règne par règle, depuis les grandes maîtresses jusques et y compris madame de Pompadour, l'influence de la galanterie ? Ce serait superflu (40). » En effet. L'historien Eugène de La Gournerie juge

avec moins de galanterie le développement de la galanterie à la cour à la suite de sa féminisation : « L'introduction des femmes à la cour par Anne de Bretagne fut un coup mortel porté aux mœurs de la haute société française. Anne les formait à la vertu ; mais, après elle, l'air de la cour les forma de lui-même au vice. La cour devint une école de cette galanterie spirituelle et légère qui propage d'autant plus sûrement la corruption qu'elle sait en voiler la laideur. » Une cour sans femmes, disait François Ier, c'est une année sans printemps, un printemps sans roses ». — C'est un jardin sans fleurs, ajoute Brantôme, et ressemble mieux une cour d'un satrape ou d'un Turc, que non pas d'un grand roi chrétien (41). » Brantôme avait pressenti les origines orientales de l'étiquette, Tavannes critiqua l'esprit de cour : « Qui entre libre en la cour des rois devient serf. Être assujetti aux voluptés, plaisirs, imperfections d'autrui, lever, coucher, dîner, marcher, chasser, se tenir debout, n'est pas avoir son corps à soi, non plus que l'âme n'est libre qui flatte, médit, se plie, déguise, farde, cache le vrai, publie le faux, rapporte, dissimule, s'offre à ses ennemis, trompe ses amis, conseille guerre, mort, subsides. Prenant charge aux cours des princes, adieu plaisirs ; pressé, importuné, ennuyé, en crainte, plein de contraires, en soupçon ; un songe, un rapport, une femme ruinent la faveur qui ne se peut perdre sans la vie et l'honneur. C'est folie de travailler pour ce qui se perd si facilement, s'acquiert avec tant de labeurs et se conserve avec tant de peine. Les généreux ne peuvent être courtisans, métier dont les règles se peuvent observer des pusillanimes (42). » L'étiquette fut contestée, rencontra des résistances, mais finit par prévaloir sous Henri III.

Ébauché sous ce roi avec la codification de l'étiquette à la demande expresse de Catherine de Médicis, sa mère, à qui il ne pouvait rien refuser (43), le cérémonial de cour prit sa forme définitive au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et ses règles s'inspirent manifestement, pour certaines d'entre elles, de celles de l'amour courtois. « La reine mère veut en fait, que l'étiquette soit un instrument de pouvoir et de diffusion d'une image. Pour cela il faut donc vivre en public, s'astreindre à une régularité sans faille, tout en introduisant la distance nécessaire avec les courtisans. Même si le fait de vivre en public n'est pas nouveau [...] la nouveauté vient du fait qu'elle se fait désormais dans l'idéal chevaleresque, du roi vivant avec sa noblesse » (44). D'ailleurs, l'amour courtois est encore très vivace, « l'imaginaire des gentilshommes et des dames est encore peuplé de chevaliers errants, d'enchanteurs, de géants et de princesses captives. François de la Noue a affirmé, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, que la lecture des aventures d'Amadis de Gaule causait « un esprit de vertige » dans sa génération » (45).

Les codes de l'amour courtois sont un des éléments constitutifs de la société de cour, « dispositif central dans la modification des sensibilités et des comportements de l'homme occidental au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles. C'est en son sein que s'élaborent les nouvelles relations entre les hommes, partant de nouvelles règles de comportement. Comme dans un laboratoire, s'y expérimentent le contrôle de soi et l'observation d'autrui, la maîtrise des émotions immodestes et des mouvements spontanés, la régulation de l'économie pulsionnelle, une définition plus exigeante de la pudeur. La société de cour, de par ses contraintes et ses règles, façonne une nouvelle structure de l'affectivité individuelle, un nouvel habitus psychique. Sa fonction historique est paradoxalement double. Elle fonde et affirme une

distinction, celle qui sépare l'homme de cour du vulgaire. Mais la Cour, tout en préservant la spécificité minoritaire d'un style de vie, est aussi le point d'où se transmettent les nouvelles conduites, qui », de la noblesse, « vont s'étendre aux autres couches de la société » au cours des siècles (46).

Puisque la courtoisie, « une des qualités essentielles attendue du chevalier [par l'Église consiste] pour lui [à] contenir son exubérance, sa force, sa brutalité, sa virilité [...] en définitive [...] à être maître de soi dans cette petite société fermée que constitue la cour » (47) et qu'Henri III, sous l'impulsion de sa mère, a tenté de rendre hermétique, on peut dire qu'elle servit de fondement à la société de cour et, plus tard, donc, à la société tout entière. Le caractère oriental de l'étiquette imposée à la cour par François 1er avait frappé certains observateurs, il est intéressant aussi que la cour d'Henri III ait été comparée en son temps à une école de sorcellerie (48).

Le début du XVII<sup>e</sup> siècle marque une étape importante dans le processus de constitution de la société de cour comme instrument d'affinement des mœurs, qui restent rudes, d'autant que la reprise des guerres étrangères et la recrudescence des dissensions intérieures offrent de nombreuses occasions à l'aristocratie d'oublier les principes qu'elle « s'applique gauchement à mettre en pratique » (49) à l'hôtel de Rambouillet, alors haut lieu des bonnes manières et de la vie mondaine. L'élégance se remarque de plus en plus d'Henri IV à Louis XIII, mais l'instruction des nobles est inversement proportionnelle à leur coquetterie, tandis que les bourgeois soignent la leur – leur instruction ; la noblesse continue encore à croire qu'elle est née pour les prouesses guerrières et la gloire, que « l'étude, paisible et sans éclat, est réservée aux classes inférieures, et qu'elle abâtardit les courages » (50) et ils « mettaient [...] à manifester leur ignorance, comme une sorte de point d'honneur : elle était la consécration de leur dignité sociale » (51), plus pour longtemps. La réalité ne suffisait plus. Francion, dans le roman éponyme (1623) de Charles Sorel, sieur de Souvigny, pense « qu'il fallait faire en sorte que dorénavant l'on menât un pareil train de vie que celui qui était décrit dedans les livres » (52).

En France, où, contrairement à ce qui se passait en Espagne ou en Italie, le « sexe faible » n'avait jamais été tenu à l'écart de la société, la vie à la cour rapprocha encore davantage les hommes et les femmes les uns des autres, adoucit les mœurs de ceux-là, les amollit. « Rien ne peut mieux polir les mœurs des hommes, qu'un commerce suivi avec les dames, à la condition qu'ils recherchent en elles autre chose que la satisfaction matérielle de leurs désirs, et qu'elles mettent leur amitié à un prix assez haut, pour ne pas l'accorder, sans délai, après quelques démonstrations de pure forme. Ils tachent de les gagner par l'aisance aimable des manières, l'agrément des paroles, la délicatesse des sentiments, et mille prévenances dont les menus événements de la vie mondaine renouvellent à chaque instant l'occasion. Ces pratiques contraignent et, à la longue, réforment les tempéraments grossiers » (53).

L'ascèse qu'impliquait l'amour courtois de la part du chevalier était en passe de devenir un jeu d'esprit. Il le deviendra, une fois que l'homme aura appris à en avoir – de l'esprit. Une fois qu'il sera redevenu un enfant. Comme le remarque fort justement Kant, « [c]omme la nature voulait inspirer des sentiments plus raffinés qui relèvent de la culture, c'est-à-dire ceux de la sociabilité et de la bienséance, elle a donné au sexe féminin maîtrise sur les hommes, par la moralité, l'aisance de la parole et de l'expression, elle lui a donné un bon sens très précoce et la prétention à recevoir des hommes un accueil fait de douceur et de politesse ; si bien que ceux-ci se trouvent par leur propre générosité, enchaînés sans s'en apercevoir par un enfant et conduits par là, sinon à la moralité, du moins à ce qui la revêt, à cette bienséance des mœurs qui lui sert de préliminaires et de recommandation » (53bis).

Une dame joua un rôle majeur dans ce que l'on peut bien appeler le « projet féminocentrique » du début du XVIIe siècle ; la marquise de Rambouillet. Les bals, les carrousels, les fêtes, les ballets étaient des divertissements fréquents à la cour, mais les nobles s'y évertuaient à plaire par leurs riches costumes et non par l'esprit, qu'ils n'avaient pas. C'est hors de la cour que, la paix revenue, se développa « la vie de société véritable, celle qui développe, par l'intimité constante et de bon ton entre les hommes et les dames, la galanterie de l'esprit et des manières, fait une place à l'intelligence par la conversation, habitue à faire cas du jugement des autres, à craindre la réprobation même silencieuse, à rechercher l'estime et l'admiration même discrètes, impose la réserve, la décence, la surveillance des propos et des attitudes, celle en un mot qui polit vraiment les individus et, par une action douce, lente et continue, arrête, atténue, si elle ne les supprime pas tout à fait, les grossièretés, les violences d'une nature fruste » (54) : à l'hôtel de Rambouillet. La marquise « était très artiste, au point d'être elle-même l'architecte de son hôtel, à une époque où il était rare de voir les nobles s'adonner au dessin. Éprise des belles choses, connaissant assez l'italien et l'espagnol pour s'être « formée l'esprit dans la lecture des bons livres » écrits en ces deux langues, empêchée par une maladie d'étudier le latin pour lire Virgile, elle se plaisait aux entretiens doctes et graves, causait d'Auguste et de ses vertus, demandait à Balzac des renseignements complémentaires sur Agrippa et Mécène, recevait avec joie ses discours sur l'ancienne Rome » (55) : la « sage Arthénice », comme la surnommait, obséquieux à souhait, Balzac, était le prototype de la « femme savante », ancêtre de notre « intellectuelle ». Sa discréption, sa modestie, son amabilité, son urbanité, sa civilité tranchaient avec le caractère souvent emportée et volage de la plupart de ses contemporaines. De la « sage Arthénice » Ségrais dit que « c'est elle qui a corrigé les méchantes coutumes qu'il y avait avant elle [...] et [...] a enseigné la politesse à tous ceux de son temps qui l'ont fréquentée » (56). En quête de pensions, les artistes qui papillonnaient autour de la marquise dans la « chambre bleue » de l'hôtel de Rambouillet ne reculaient devant aucune flatterie. Au rebours de l'image d'être obscur et corrupteur qu'avait la femme dans la littérature de l'époque, où abondaient les personnages de prostituée, de criminelle, d'émeutière et de sorcière, ils farcissent leurs lettres galantes, qui étaient lus à voix haute dans la « chambre bleue », de métaphores qui la décrivent comme un être de lumière (57).

D'autres lieux mondains existaient, où, l'intelligence, à défaut d'être présente, était célébrée.

C'est à cette époque que, « [d]e la société savante réservée aux hommes, ou du petit cénacle réuni à la cour d'une reine humaniste, on passe à une série de constellations de lieux mixtes où hommes et femmes travaillent ensemble à la dissémination des idées, souvent sous la « direction » d'une femme » (58) : les salons de conversation et les ruelles (la ruelle est chambre à coucher de certaines dames de qualité, qui tenaient lieu de salon littéraire et mondain) (59). Le salon est « [c]onstitué autour d'une femme intelligente et mondaine, d'habitude la maîtresse de maison, capable non seulement de comprendre les conversations qui ont lieu chez elle mais aussi d'y contribuer » ; « celle-ci sert souvent d'arbitre dans les débats. Elle choisit en quelque sorte l'orientation de son salon selon ses préoccupations et ses goûts » (60). Avec la multiplication des salons, « les femmes deviennent les reines du monde [...] costumes, manières, langage, elles observent tout, voient tout, saisissent promptement une lacune, un excès, un ridicule ; et la crainte de l'ironie de leur sourire ou de leur regard opère chez les hommes plus de changements que des règles impératives » (61). Qui dit mondanités dit, nous ne saurions trop insister sur ce point, sujétion de l'homme à la femme. « Arbitres de la mode et de toutes les nouveautés frivoles ou importantes, maîtresses de l'opinion des salons où elles règnent, où l'on veut leur plaisir, elles doivent d'autant plus influer sur notre conduite, qu'un [homme] est homme du monde avant tout ; qu'il vit plus dans la société que dans son cabinet ; que dans les salons on décide de sa réputation, de ses succès ; que l'amour et le plaisir l'y appelant sans cesse, il doit être esclave des brillantes souveraines qui y dictent des lois. Non seulement la foule commune des hommes ressent cette domination ; mais de tous temps, presque tous les gens en place ont eu de la peine à s'y soustraire » (62).

Les femmes influencent directement les goûts et les mœurs et, en particulier, répandent et fortifient la notion de bienséance, tandis que les règles de la galanterie et de la politesse prescrites par les nombreux traités de civilité et de bienséance publiés de 1643 à 1661 sont pour ainsi dire illustrées par les romans de la Calprenède et de Mlle de Scudéry, le théâtre de Quinault et de Thomas Corneille (63) ; c'est surtout par les romans que l'aristocratie sera initiée aux règles de la politesse mondaine. Or, « les modes littéraires leurs sont en grande partie soumises et leur doivent les soucis et de délicatesse et de raffinement qui s'y manifestent » (64).

Le noble lit davantage et ne méprise plus autant le littérateur. Cependant, la bienséance, pour lui, exige surtout qu'il ne se conduise pas comme un bourgeois. Cette distinction s'estompera peu à peu. Le premier traité de civilité, composé par Érasme vers 1530 et traduit en français en 1613 sous le titre de « De La Civilité morale des enfants », s'adresse aussi bien aux adultes, quelle que soit leur condition. La notion d'honnêteté est introduite par toute une série d'autres traités de civilité du début du XVII<sup>e</sup> siècle et devient vite une sorte de dogme. Presque tous les écrivains du XVII<sup>e</sup> se sont occupés de la définir, sans toutefois s'accorder complètement sur son sens. « Honnêteté » désigne moins le respect de la norme morale que la conformité à des normes sociales, même s'il existe évidemment une certaine

conformité entre celle-là et celles-ci. Elle peut bien être, selon le chevalier de Méré, « le comble et le couronnement de toutes les autres vertus », elle n'en reste pas moins, toujours selon de Méré (65), subordonnée à la bienséance, dont le respect repose sur la possession de certaines qualités nécessaires à la vie mondaine : le sens de la mesure (la « *mesura* » n'était-elle pas déjà le fondement social et moral de la chevalerie, comme de l'amour courtois ?) (66), la finesse d'esprit, pour plaire, un sens aigu de l'observation, pour savoir comment plaire, une grande capacité d'adaptation, pour savoir plaire à tout le monde. Si l'honnête homme est l'ancêtre, fût-il lointain, du chevalier et il l'est assurément (67), il se distingue de lui notamment par le fait que l'honnêteté n'est pas conçue comme une qualité propre à l'aristocratie et donc à un sang. Elle n'est pas innée et toute personne peut l'acquérir par le mérite et « l'honnêteté de mérite [peut] même revendiquer une plus haute portée morale » (68) ; « elle ne dépend que du cœur et de l'esprit [...] elle est universelle » (69). L'*« honnête homme »* est « un citoyen du monde » (70). Même si l'adjectif ne signifie pas « *bâtard* », « *composite* », « *bigarré* » sous la plume de Montaigne, le premier auteur à avoir donné une définition d'*« honnête homme »*, il est remarquable qu'il en fasse un synonyme d'*« homme mêlé »*, car, par sa préoccupation pour l'extériorité et pour le paraître, le type de l'*« honnête homme »* est à ramener racialement à l'*« homme méditerranéen »*, dont les origines n'ont pas été établies avec précision, mais dont les représentants actuels portent la marque d'un fort métissage avec des populations sémites. Ainsi s'expliquerait la tendance de cet homme, caractéristique aussi du mondain qu'est l'*« homme mêlé »*, à se dédoubler en « un moi qui joue un «rôle» et [...] un autre moi qui le considère du point de vue d'un observateur ou d'un spectateur potentiel et s'en complaît » (71).

Il est possible qu'il ait existé une « conception bourgeoise de l'honnêteté » (72) par opposition à une « conception aristocratique de l'honnêteté », mais, dans le fond, celle-ci trahit un fond bourgeois, qui ne tardera pas à remonter à la surface et à prévaloir. « La littérature devient de plus en plus la culture de l'honnête homme, et on sait que l'honnête homme [...] perd peu à peu les qualités essentiellement morales qui en étaient l'essence pour devenir, dans la deuxième moitié du siècle, l'homme qui réussit dans la vie sociale par la maîtrise achevée des règles complexes de la civilité et de la galanterie » (73), honnête homme qui, comme nous le verrons plus bas, prendra le nom de « *grand homme* » au XXe siècle ; « *honnête homme* », homme domestiqué, homme mentalement féminisé. Dans la formation de l'*« honnête homme »*, les femmes jouent un rôle central et elles sont saluées par la publication de divers ouvrages aux titres tous plus apologétiques les uns que les autres : *Le Triomphe des dames* (Paris, chez l'auteur, 1646) de François de Gerzan et *Le Mérite des dames* (1655) d'Antoine de Saint-Gabriel, *Le Triomphe du beau sexe sur les hommes*, où l'on fait voir les avantages et les prérogatives qui rendent les femmes supérieures aux hommes, par des preuves incontestables (1719, Hambourg) (74).

L'*« honnêteté »* au XVIIIe siècle se définira « non plus par ce qu'elle n'est pas par rapport au rang, la fortune, la religion, ou la cour, mais par la culture, laquelle se définira par rapport à la mode et la fortune » (75) : par une culture entièrement livresque et flasque, dont l'*« honnête homme »* joue dans les « sociétés », cette institution du XVIIIe siècle. « L'honnête homme, observait Marmontel, passa de

son plein gré, le plus clair de sa vie dans les salons. Il leur dut ses succès, sa position et sa fortune. Ce fut plus qu'un habitué, ce fut un initié. La vie mondaine devint pour lui une seconde nature » (76). En sommeil depuis la mort de la marquise de Rambouillet en 1665 et l'accession au trône de Louis XIV, pendant le règne duquel seule la cour rayonnait, la vie mondaine en dehors de Versailles renaît à l'ultime coucher du roi (77). Les « sociétés » poussent alors comme des champignons, se formant en marge de la cour et bientôt en opposition à Versailles. Les occasions que les salons avaient toujours données aux hommes de faire leur cour ne sont plus suffisantes pour les y attirer et les y retenir : leur appétit intellectuel, peu développé jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ne cesse de grandir (78). Les « salonnières » ne sont plus toutes des nobles ; quelle que soit leur condition, elles n'ont rien perdu de la poigne de leurs devancières. « Un salon est, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une petite cour présidée par une dame au moins un peu mûre. Elle tient son sceptre comme il lui plaît. Elle peut faire régner une stricte discipline, subjuger par son charme, semer la teneur à coups de remarques caustiques, témoigner à ses familiers l'affectionnée et tyrannique sollicitude d'une mère. En pénétrant chez elle, on prend l'engagement tacite de s'incliner devant la loi du pays et de se laisser de bon gré diriger, morigéner ou charnier » (79). L'une d'elles se détache des autres : Ninon de Lenclos, dont la dépravation dissimule efficacement une nostalgie de l'amour courtois qui refait surface dans sa correspondance (80). Ce fut dans son salon que « Voltaire reçut ses premiers principes ; ce fut chez elle que se forma cette secte d'épicuriens, dont les dogmes effrayèrent plus d'une fois Louis XIV, portèrent ensuite la corruption dans la cour du régent, et firent enfin la base de la philosophie du dix-huitième siècle » (81). Dans les salons, on ne parle donc plus seulement d'arts et de lettres, mais aussi de politique. Les salons sont devenus des lieux politiques qui, comme le notent deux historiennes, interprétant librement une remarque de l'abbé Castel de Saint-Pierre (1658-1743) à J.-J. Rousseau (« On ne fait rien à Paris que par les femmes. Ce sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes, ils s'en approchent sans cesse, mais ils n'y touchent jamais ») (82) « permettent aux femmes d'ériger en lois leurs valeurs de faibles » (83), c'est-à-dire l'« esprit philosophique ». Les relations mondaines exigent désormais l'égalité. « La femme est la médiatrice d'une société nouvelle qui se met en place ; elle y applique un principe d'égalité entre les jeunes talents et les anciennes élites » (84), naturellement sans se l'appliquer à elle-même : l'égalité est toute de façade et ne peut d'ailleurs pas être autre. Avec le contenu des conversations le ton a changé, les manières ont muté. La politisation des conversations a substitué à « la grâce badine [...] l'esprit de sérieux et d'une gravité un peu empesée » (85), même si la politesse, idéal, théorisé par les auteurs bourgeois de l'Encyclopédie, de la sociabilité aristocratique du XVIII<sup>e</sup> siècle finissant, impose de ne pas approfondir les arguments et d'éviter les considérations techniques (86). Les Lumières n'ont pas inventé la politesse, mais elles en ont fait un principe moral (87), ou, pour le dire autrement, pour le dire comme l'ont dit certains contemporains perspicaces, elles ont érigé l'hypocrisie en vertu.

En attendant, la « politesse » est présentée comme une manière d'être qui, comme celle de l'« honnête homme », exige la maîtrise de soi, le gouvernement de soi, ou mieux : de donner l'impression de se maîtriser (88). En effet et en réalité, il faut entendre par là la faculté de dissimuler ses émotions par la répression narcissique de tous les gestes et de toutes les paroles qui pourraient les trahir aux yeux des autres et surtout aux yeux des femmes, qui, dans les salons, dictaient leur loi et fixaient les règles du jeu.

De la duchesse du Maine, qui tient salon au château de Sceaux, un des causeurs qui le fréquentent dit : « On ne peut montrer plus d'esprit, plus d'éloquence, plus de badinage, plus de véritable politesse, mais en même temps on ne saurait être plus injuste, plus avantageuse ni plus tyrannique (89). » Fontenelle appelle ses habitués – des nobles, des parlementaires, des gens de lettres, des mondains – « les galériens de Mlle du Maine » (90). La moindre entorse à la « politesse » peut entraîner l'exclusion de l'impoli de la « société » dans laquelle il l'a commise et de la société tout court. Elle signifie en fait sa « mort sociale » (91).

Le « processus de civilisation » que le sociologue Norbert Elias (92) a mis en évidence et étudié est celui de l'élimination de la violence physique, de la brutalité, de la force, de la virilité par l'inculpation insidieuse des règles toutes féminines de la civilité, d'abord à la noblesse à partir du « Moyen-Âge », ensuite à la bourgeoisie au XVII<sup>e</sup> siècle, puis, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'ensemble des autres couches sociales, par le même désir d'ascension sociale qui avait poussé deux siècles plus tôt les bourgeois à observer les convenances régissant la vie de la cour. Des règles de la courtoisie en tant qu'art de vivre, on est ainsi passés aux règles de la civilité, puis aux diktats de la moralité et du savoir-vivre. La bien-pensance, plus connue, dans les pays anglo-saxons, où elle est née dans les années 1980, peu avant la mort de Norbert Elias, sous le nom de « political correctness », c'est-à-dire, selon l'Oxford Dictionaries, le fait d'éviter des formes d'expression ou d'action qui pourraient être perçues comme une volonté d'exclure, de marginaliser, ou d'insulter des groupes de personnes socialement désavantagés ou discriminés, la bien-pensance est la manifestation terminale de la courtoisie.

Il est maintenant temps d'en venir à l'étude de l'influence qu'a exercée sur les rapports entre les hommes et les femmes la courtoisie dans son acception spécifiquement sentimentale.

Lui qui ne connaissait guère les sentiments de tendresse, de dévouement, de respect envers la femme, voilà qu'« [a]imer courtoisement [devient] pour le noble du XI<sup>e</sup> siècle la grande affaire de la vie » (93) (aimer tout court : le fameux traité du clerc André le Chapelain, faussement traduit par « Traité de l'amour courtois », s'intitule tout simplement *De amore*). Jusque-là l'amour n'avait été qu'Éros, « c'est-à-dire le désir sexuel chez l'homme et la femme, avec la conviction chez cet homme de sa supériorité sur la femme, et, chez la femme le désir également, joint à la conviction intime de son infériorité, à l'idée, fortement enracinée, de son devoir de soumission à l'égard de l'homme ». La courtoise instigue un renversement de la conception des rapports entre les sexes et une inversion des rapports de force entre eux. « En effet la courtoisie prend le contre-pied de la civilisation chevaleresque du XI<sup>e</sup> siècle qu'on peut entrevoir dans les chansons de geste. Celles-ci présentent un monde de chrétienté, de combat pour la France, de principes féodaux fixes », qui incluent « un mépris des attachements féminins, ou encore une indifférence à la volonté de la femme. Cela correspond aux mœurs de l'époque qui consacrent la dépendance totale de la femme à son père d'abord, avant que celui-ci ne la livre à l'époux qu'il lui aura choisi. Il semble effectivement difficile pour la femme d'occuper les premiers rôles alors que la société

du XIe siècle se fonde sur les prouesses guerrières. La courtoisie s'y oppose diamétralement par l'inversion hiérarchique de la dame sur l'homme... (94) »

L'amour, selon l'expression bien connue d'un critique littéraire du XIXe siècle, est « une invention du XIIe siècle » et c'est une invention littéraire. Du XIIe siècle date l'apparition dans la littérature et, à travers l'action de la littérature sur les mentalités, dans l'existence de la notion de « l'amour enlaçant la vie » (95), qui ne devait plus quitter ni l'art, ni la vie. La notion de courtoisie était certes dans l'air du temps depuis que l'Eglise en avait fait une des qualités essentielles que le chevalier devait posséder et dont il devait faire usage tout particulièrement dans ses relations avec les femmes, mais les idées « ne font pas toutes seules leur chemin dans le monde. Outre la puissance d'expansion qui leur est propre, certaines causes auxiliaires viennent en accélérer la diffusion et le progrès. Parmi ces agents secondaires, la littérature est un des plus puissants : car, si les livres commencent par reproduire l'image de la société, ils réagissent ensuite sur le monde, et lui rendent, ordinairement avec une énergie nouvelle, les sentiments dont ils se sont d'abord inspirés » (96). En Europe, la littérature proprement dite naît au IXe siècle (97) en même temps que les langues romanes, mais, alors que, pendant trois siècles, « on avait écrit des romans pour les hommes principalement occupés de la guerre (récits du cycle carlovingien), et on ne leur avait guère parlé d'autre chose », eh bien, à partir du XIIe siècle, on se mit à « [créer] pour elles des récits d'amour galant qu'on agrémenta d'incidents merveilleux... » (98) ; c'est que, vers cette époque, en France ainsi qu'en Angleterre, où domine alors la civilisation franco-normande (99), « les femmes commencent à hériter des fiefs (ou même de la royauté), revêtant de la sorte une importance qu'on ne leur avait jamais reconnue jusque-là » (100) ; ce qui peut expliquer que l'**« [on] écrivait désormais pour les femmes que cette véritable révolution sociale avait faites riches et puissantes... »** (101), ce qui pourrait aussi expliquer que les femmes commencèrent alors à jouer un rôle prépondérant en tant qu'auteurs et/ou protectrices dans la diffusion de la littérature (courtoise) et de ses épigones. L'initiatrice de la mode courtoise, Aliénor d'Aquitaine, comme sa fille la plus célèbre, Marie de France qui, elle, se piquait en plus de composer des lais, prit sous son aile de nombreux troubadours (102) (des premiers trouvères jusqu'à Rousseau il n'est quasiment aucun des littérateurs qui ont promu nolens volens par leurs écrits les valeurs féminines qui n'aient pas eu une ou plusieurs protectrices) (103).

Non seulement les femmes contribuèrent à la dissémination de l'idéologie courtoise, mais l'une d'entre elles au moins joua un rôle déterminant dans sa vulgarisation, en rendant la « dame » inaccessible plus accessible. D'abord, « le support de l'inspiration du lyrisme courtois avait été la poésie lyrique provençale, mais, « de forme savante et de fond affiné, [elle] ne s'adressait qu'à une élite : pour se répandre et se vulgariser, les doctrines passionnelles dont elle s'était fait l'interprète devaient se choisir un autre cadre littéraire, et ce cadre fut le roman de chevalerie » (104) et cette entreprise fut menée à bien à la fois par Chrétien de Troyes et par André le Chapelain, à la demande de la comtesse de Champagne. Celui-là fut chargé de mettre en théorie les motifs de la poésie lyrique, celui-ci de les reprendre et de les transformer sous une forme narrative et créa ainsi le roman courtois (105). Avec lui,

« ... le roman, qui reste aristocratique et chevaleresque, — chevaleresque, c'est-à-dire d'aventures, avec des coups d'épée, de grands exploits, des voyages dans des pays souvent fabuleux, ce qui donne au roman d'aventures, assez décrié chez nous, une bien illustre origine — devient un roman d'amour, ce qu'il est généralement resté. De sorte que l'histoire du roman, en France, est devenue l'histoire de l'évolution du sentiment de l'amour, en même temps que celle de l'évolution de la société. Comme d'ailleurs sans doute dans la réalité, les deux choses se mêlent de manière inextricable » (106). Pour suivre l'évolution du sentiment amoureux dans la réalité, nous donnerons un aperçu de l'évolution de ce sentiment dans la littérature relativement à son contenu gynocentrique. Il se nourrit aux sources du néoplatonisme, du mysticisme chrétien et, bien sûr, à celles du lyrisme courtois.

Dans *Le Chevalier à la charrette*, le premier roman courtois, Lancelot « semble subir une sorte de fascination qui ne le laisse plus maître de sa volonté virile : en apercevant le peigne dans lequel sont demeurés quelques cheveux de sa dame, ce guerrier, que nul danger n'est capable de faire pâlir, tombera soudain en défaillance. La vue inopinée de la reine le plonge dans une extase telle qu'il ne sait plus ce qu'il fait et risque de se laisser vaincre. Croit-il qu'elle a péri, la vie ne lui paraît plus supportable, et il cherche à se procurer la mort sans délai, il lui sacrifie plus que sa vie : il lui immole son honneur en faisant marché avec le nain. Avant de monter sur la charrette infâme, il a bien un instant d'hésitation, mais il confessera par la suite que cette hésitation fut un crime. D'ailleurs ce chevalier loyal entre tous ne songera jamais à se reprocher la trahison dont il se rend coupable envers son seigneur suzerain. L'amour règne dans son âme de façon despotique, principe des actes les plus valeureux et les plus élevés comme aussi de toutes les capitulations de la conscience. En d'autres termes, Lancelot est le prototype du passionné romanesque, qui, à dater des œuvres de Chrétien, n'a plus cessé d'incarner l'idéal érotique de la race européenne » (107). Au cas où le lecteur n'aurait pas compris à la lecture du roman l'ensemble des normes relatives à l'attitude de l'amant envers sa dame, le « *De amore* » les lui prescrit en bonne forme : « Le véritable amant ne désire pas d'autres étreintes que celles de son amante » ; « Tout amant doit pâlir en présence de son amante. Quand un amant aperçoit brusquement celle qu'il aime, son cœur doit commencer à tressaillir » ; « L'amoureux est toujours craintif » ; « Celui que tourmente le souci d'amour mange moins et dort peu » ; « Tout acte de l'amant a son but dans la pensée de celle qu'il aime » ; « Le véritable amant ne trouve rien de bien en dehors de ce qu'il pense plaisir à son amante » ; « L'amant ne saurait rien refuser à son amante » ; « L'amant ne peut se rassasier des plaisirs qu'il trouve auprès de celle qu'il aime » ; « Le véritable amant est obsédé sans relâche par l'image de celle qu'il aime ». Le respect de telles normes implique la mortification et l'humiliation de l'amant et c'est précisément l'attitude qui est celle du héros du *Lancelot en prose* (vers 1224), « « plein de trouble » et répondant « moult humblement, en « manière de fin amant : Dame, certes j'ai grand « peine et n'ose demander pourquoi » ; puis, la dame étant rentrée dans son appartement avec impatience, nous apprenions que les yeux de Lancelot étaient restés « dehors, pleins de larmes avec le corps » ! Mais le narrateur en prose de ses hauts faits lui prêtera de bien autres manifestations émitives, en particulier dans la scène célèbre de son aveu d'amour, cette scène que Dante savait par cœur et qui a contribué pour une grande part à engager la sensibilité européenne sur une voie qu'elle n'a guère délaissée depuis lors » (108), en dépit de l'existence d'une voie secondaire, tracée par les

fabliaux, sur laquelle « [I]es femmes [...] sont toujours considérées et dépeintes comme des êtres inférieurs et malfaisants : seul un régime de terreur est capable de les mater ; encore les coups n'y suffisent-ils pas, le plus souvent, car leurs vices sont vices de nature : essentiellement contredisantes, perverses, obstinées, elles se montrent hardies au mal et capables de vengeances longuement préparées. » (109) Chez Dante, les femmes sont envisagées comme « des symboles des vérités éternelles ou des vertus sociales » et c'est sous « cette forme éthérée » qu'elles sont glorifiées (110). Après la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, la littérature romanesque se répète et stagne, mais « la conception courtoise et romanesque de l'existence continue ainsi de s'imposer à l'adhésion des classes cultivées » (111).

Au XVI<sup>e</sup> siècle. « l'amour finit par donner le ton à toute la littérature » et le triomphe de cette « tonalité » correspondit à « [I]l'entrée des femmes dans le monde, ou, pour parler plus exactement, dans la bonne compagnie, qui se forme à mesure que se répand le goût des lettres et de la conversation... » (112) La doctrine de l'amour platonique « a beaucoup aidé à établir la prépondérance des femmes au seizième siècle et à faire de l'amour le sujet privilégié de la littérature. Le christianisme avait donné à l'âme humaine quelque chose de plus tendre; mais il avait tourné cette tendresse vers Dieu. La chevalerie avait essayé de se servir de l'amour comme d'un encouragement aux belles et nobles actions; mais cette tentative, qui avait mieux réussi dans les romans que dans le monde, ne donnait pas encore à l'amour un ascendant général sur le monde et sur la littérature. L'amour se renfermait entre le chevalier et sa dame. Dans le platonisme, au contraire, l'amour, devenu une sorte de doctrine savante et grave, pouvait servir d'entretien dans le monde, sans exciter de craintes ou de scrupules ; et, comme il gardait en même temps le charme qui s'attache au sentiment le plus vif du cœur humain, il avait de quoi animer et de quoi autoriser du même coup les entretiens amoureux. Si les femmes n'avaient pas eu déjà dans la société le pouvoir qu'elles tenaient de leur rang dans le christianisme et dans la chevalerie, il aurait été possible que l'amour platonique servit de texte seulement aux controverses des académies et qu'il n'entrât pas dans les conversations du monde. Mais, avec la prépondérance déjà reconnue des femmes, l'amour platonique ne pouvait pas revenir aux écoles de philosophie et s'y renfermer. Les femmes devaient s'en servir pour régner dans le monde lettré du seizième siècle, comme elles s'étaient servies de la chevalerie pour régner dans le monde féodal du moyen âge ; et, tout en prenant la doctrine platonique comme une autorité qui leur était favorable, elles devaient aussi adoucir cette doctrine, la plier aux usages du monde élégant qu'elles allaient fonder, et lui ôter son caractère académique pour en faire une science de bonne compagnie. Elles devaient enfin, en mêlant ensemble les idées de la chevalerie et de l'amour platonique, composer une science ou un art nouveau qui s'appela la galanterie et qui garda longtemps son sens honnête et grave. Cette prépondérance croissante des femmes, qui commence au seizième siècle et qui s'accomplit vers le milieu du dix-septième, a, pour ainsi dire, trois degrés principaux marqués par trois grands romans qui ont eu une grande influence sur les idées et sur le ton du monde : L'Amadis, qui représente l'amour chevaleresque qui s'adoucit et même s'effémine ; L'Astrée, qui mêle l'amour platonique à l'amour chevaleresque sous le nom d'amour pastoral ; la Clélie enfin, qui est le code de la galanterie honnête et qui marque l'apogée de la prépondérance des femmes dans le monde et dans la littérature » (113). Sous l'influence de cette littérature, il est des grands du

royaume qui se prennent à penser que, « avant d'être aimé d'une femme de qualité, il fallait soupirer, pleurer, prier, écrire » (114).

La littérature chevaleresque revint à la mode à la fin du XVIIe siècle, époque à laquelle le développement de l'imprimerie permit l'élargissement du lectorat. Les romans chevaleresques réapparurent sous une forme remaniée, propre à satisfaire « aux exigences logiques et psychologiques, lentement accrues malgré tout dans les cerveaux de l'époque » (115). Le plus lu de ces nouveaux romans fut *l'Amadis de Gaule*, que nous avons déjà évoqué et qui avait été introduit en France par François 1er, dont, dit-on, il avait charmé la captivité à Madrid. Il donna lieu à d'innombrables imitations et continuations. Bon nombre de contemporains étaient d'avis que « le culte passionné et respectueux de la femme » venait, par le roman et le théâtre, de l'Espagne (116), où les traditions chevaleresques des Arabes, longtemps maîtres de la péninsule, l'avaient fait naître (117).

Le héros de *l'Amadis*, « très visiblement dessiné à la ressemblance de Lancelot, se montre encore plus émotif, plus facile aux pleurs érotiques et plus entièrement esclave de la dame de ses pensées que le pupille de Viviane. Mais du moins cette dame, la princesse Oriane, est-elle fille et épousera-t-elle son amoureux en justes noces, après lui avoir été auparavant plus que complaisante » (118). Les romans chevaleresques des siècles suivants se nourriront directement du platonisme et de la mystique chrétienne sans nécessairement passer par la lyrique courtoise. Au XVIe siècle, « la séduction par voie platonique, — alliage de la chaude passion italienne avec le désir non moins ardent, mais plus formaliste des Espagnols, sur le terrain intermédiaire du midi de la France [...] — comporte quatre ou cinq étapes typiques dont la plupart se trouvent marquées, non sans quelque monotonie, dans chacune des septante et quelques nouvelles galantes que publia ce dernier romancier. « Je brûle pour vous : je vais périr consumé, » expose d'abord, soit par lettre, soit de vive voix le candidat aux faveurs d'une belle. — « Vous êtes bien osé ! La foi des hommes passe pour peu sûre : je vous prie de ne me parler pas plus longtemps sur ce ton, » riposte aussitôt la dame ou demoiselle « bien ». Mais l'amant n'est pas si sot, — pas si « grue » pour parler le langage du temps, — que de prendre au sérieux cette rebuffade conventionnelle : il insiste donc : Serez-vous sans nulle compassion, en dépit de votre grande bonté, pour votre loyal serviteur ? — Eh bien, soit, aimons-nous donc, lui est-il répondu cette fois, mais d'un amour honnête et générateur de précieuses vertus. Vous êtes trop loyal assurément pour m'en faire jamais dépasser les bornes ». » (119) — Et tel sera, presque mot pour mot, le dialogue par lettres qui ouvrira la Nouvelle Héloïse deux siècles plus tard. L'attrait qu'exercerait des décennies durant sur les imaginations féminines le rythme instable et imprécis de la prose de la Nouvelle Héloïse, « sans moules réguliers ni loi définissable, se faisant sans cesse et se défaisant, se marquant ou s'atténuant selon la nature des pensées... » (120), la tendresse molle des couplets de la pastorale précieuse commença à l'exercer sur ces mêmes imaginations avec la parution de *La Diane amoureuse* (1542), dont le succès fut immense et durable. Dans la préciosité pastorale, « on [...] respire un air de paix délicieuse au sein duquel évoluent des êtres amputés de toute faculté combative et lavés de tout « impérialisme » vital par la fantaisie rêveuse du poète. Naguère, la courtoisie ou le platonisme avaient du moins remplacé,

comme principe d'action, la volonté de puissance par l'amour avide de succès et dès lors incitateur de hauts faits ou de perfection sociale, dans l'exaltation du joy masculin. L'amour pastoral moderne est un sentiment dans lequel les larmes prennent désormais toute la place : ces Lancelots rustiques ne rachètent pas leurs heures de timidité langoureuse par des impulsions de prodigieuse valeur » (121). De même, dans la pastorale théâtrale, « [l]e parfait amant se trouve pris dans un réseau d'obligations humiliantes et souvent contradictoires : il doit taire son amour, faire abandon de sa liberté sans grand espoir de récompense. L'amour fonde la suprématie féminine : grandes bénéficiaires du système, les dames, à condition de faire preuve d'une « cruauté » sans faille, sont assurées de recevoir un continual tribut d'hommages et l'Amour leur confère un pouvoir qui efface leur infirmité sociale. La religion de l'amour tend à se confondre avec le culte de la femme » (122). L'archétype de l'amoureux souffrant n'est pas que littéraire, il se retrouve dans la correspondance de l'époque (123).

Les thèmes des diverses pastorales qui parurent à la suite de *La Diane amoureuse* confluèrent dans *L'Astrée*, « qui est une sorte d'encyclopédie romanesque, résumant d'une part tout le passé chevaleresque, courtois et platonique de l'érotisme européen, annonçant d'autre part les étapes nouvelles que cet érotisme théorique va parcourir au cours du XVII<sup>e</sup> siècle pourachever la déification de la femme ; précurseur enfin du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'immense diffusion qu'il procure à l'utopie pastorale de caractère romanesque et par l'écho sympathique qu'il devait éveiller un jour dans la pensée du fondateur de la religion moderne, Jean-Jacques Rousseau. » La divinisation de la femme passera, non seulement dans les romans de la première partie du XVIII<sup>e</sup>, mais dans les œuvres littéraires des siècles suivants et, ce faisant, dans la mentalité de l'homme ordinaire, puisque, au cours des siècles, le lectorat de romans ne cessera de s'élargir. La divinisation de la femme « [aboutira] [...] à une sorte de fakirisme (ou même de masochisme) amoureux » (124) d'une part et à une sorte de vampirisme amoureux d'autre part.

Rousseau non seulement avait « découvert, ou redécouvert [...] la « sensibilité » que l'intellectualisme du XVIII<sup>e</sup> siècle avait fait disparaître, mais « il [avait révélé] une nouvelle conception de l'amour, des droits irrésistibles, divins, impérieux de l'amour, posé en adversaire de toute contrainte sociale, triomphant de ces contraintes [...] » (125) et, en même temps, l'avait rendu encore plus artificiel qu'il ne l'était déjà dans l'œuvre de ses inspirateurs. La postérité littéraire de Rousseau, masculine ou féminine, « [conservera] quelque chose de littéraire, souvent de factice ». Dans « *Indiana* », « ou le droit à l'affranchissement pour la femme », Sand proclame à son tour « le droit à l'amour, l'amour-dieu, auquel c'est un devoir « religieux » de ne pas résister » (126). « Les jeunes filles de Balzac sont trop pures, trop douces, trop angéliques... » (127). Jusqu'au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, ces jeunes filles « [pouvaient] rester [...] le bréviaire [des] aspirations [des femmes], de leurs remords, de leur façon d'envisager l'amour » ; pour beaucoup encore élevées au couvent, les femmes subissaient toujours l'influence des anciennes conceptions chrétiennes sur la morale sexuelle et les mœurs (128). Surtout, les jeunes filles de Balzac donnaient de la femme exactement l'image erronée que les femmes souhaitent donner d'elles à l'homme et confortaient ainsi le lectorat masculin de ce roman dans leurs illusions sur la nature

féminine. « Le public, écrivaient les Goncourt dans la préface de *Germinie Lacerteux* (1865), aime les romans faux » (129).

Au XXe siècle, le cinéma hollywoodien devaitachever de vulgariser les thèmes de tradition de l'amour courtois dans toute une série de films tous plus mièvres les uns que les autres (129bis) dans lesquels les femmes et leur « morale de midinette » font faire à l'homme ce que Julius Evola appelait « une via crucis érotico-sentimentale » (130).

La question qui se pose de savoir si la fin amors a eu une réalité historique et, si tel est le cas, à quelle échelle elle fut pratiquée – longtemps, le sentiment général fut que les romans de chevalerie constituaient une « image idéalisée mais fidèle de la société féodale » (131). Au contraire, la plupart des historiens actuels sont d'avis, pour les plus modérés, qu'« il est probable que l'amour courtois, modèle littéraire, ne reflète pas les comportements de la société aristocratique (132) et, pour les plus radicaux, que l'amour courtois n'est devenu une réalité que dans l'esprit des médiévistes du XIXe et du XXe siècle (133) – cette question n'a pas, dans la perspective où nous nous plaçons, l'importance cruciale qu'elle revêt pour un médiéviste et c'est pourquoi nous avons jugé inutile de la poser avant ; elle s'efface devant cette évidence, que nous avons déjà soulignée plus haut : dans la doctrine de l'amour courtois comme art de vivre en général et comme art d'aimer en particulier se trouve in nuce l'ensemble des normes qui régissent aujourd'hui les rapports entre les hommes et les femmes à la fois dans la sphère publique et dans la sphère privée, normes qui, parce qu'elles sont fondées sur des critères féminins et sont devenues imprescriptibles, mettent les hommes à la merci des femmes. Les contemporains ont pu rester sourds à « [l]a théorie chevaleresque de l'amour attribuant aux femmes une véritable suprématie morale sur les hommes, proclamant les dames arbitres souveraines de la destinée des chevaliers » (134), les idées qui forment cette doctrine n'en n'ont pas moins trouvé écho, fût-ce sous une forme diluée et affadie, dans les générations successives, au point qu'elles ont fini, longtemps après la disparition des chevaliers et des dames, par conditionner les mentalités et les sensibilités, pour devenir un habitus.

Sans chercher à déterminer précisément à quelle époque les femmes, dans l'ombre, ont pris le pouvoir dans les pays dits « occidentaux », le XIIe siècle présente certaines caractéristiques de la montée d'un tel pouvoir. Devenues, comme il a été dit plus haut, riches et donc puissantes depuis qu'elles avaient obtenu le droit d'hériter (135), il est permis de penser que les femmes, dans les centres de vie aristocratique du Midi et du Sud-ouest de la France, en Provence, en Aquitaine, avaient pris « sur les seigneurs un ascendant de plus en plus marqué » (136). « Les femmes n'avaient [...] pas d'autorité », pas de droits juridiquement sanctionnés selon la définition de Weber, mais elles avaient du « pouvoir », une influence plus informelle et diffuse... » (137) notamment par le patronage.

Les premiers témoignages sur le pouvoir de l'ombre féminin datent du début du XVII<sup>e</sup> siècle, où, comme nous l'avons vu plus haut, les femmes règnent sur la vie mondaine.

En 1623, le nonce du pape écrivait : « En France tous les grands événements, toutes les intrigues d'importance dépendent le plus souvent des femmes. » (138) « Depuis François Ier les femmes avaient une grande influence dans le gouvernement, et le sceptre du pouvoir était resté entre leurs mains. Diane de Poitiers avait régné sous le nom d'Henri II, Catherine de Médicis sa veuve, sous celui de François II, Charles IX et Henri III. La belle Gabrielle, aïeule du duc de Beaufort, disposait de tout sous Henri IV. Marie de Médicis avait été régente, et Anne d'Autriche lui avait succédé » (139).

La femme de lettres Clarisse Bader (1840-1902) écrivait, dans « La femme française dans les temps modernes » (1883) : « Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, il faut le dire, [l'] influence [de la femme sur la vie politique française] a été généralement néfaste » (140). Mazarin, s'il était revenu à la vie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aurait sans aucun doute approuvé cette sentence, en l'amputant toutefois de son complément circonstanciel de temps, lui qui, quelques années après la Fronde, au cours de laquelle les femmes furent de toutes les intrigues, de tous les complots, déclara à Luis de Haro, ministre d'Espagne : « Vous êtes bien heureux : vous avez, comme partout ailleurs, deux sortes de femmes, des coquettes en abondance, et fort peu de femmes de bien. Celles-là ne cherchent qu'à plaire à leurs galants ; celles-ci qu'à leurs maris ; les unes ne savent écrire que des poulets, les autres que leurs confessions, la tête leur tourne quand elles entendent parler d'affaires. En France, c'est tout le contraire ; toutes les femmes, soit jeunes, soit vieilles, prudes ou galantes, sottes ou habiles, veulent se mêler de tout. Une femme de bien ne coucheroit pas avec son mari, ni une coquette avec son galant, s'il ne lui avoit parlé pendant le jour d'affaires d'état. Elles veulent tout voir, tout pénétrer, et, qui pis est, tout brouiller... » (141).

Un siècle plus tard, la situation avait encore empiré. « Mais, remarque Montesquieu, c'est qu'il n'y a personne qui ait quelque emploi à la cour, dans Paris ou dans les provinces, qui n'ait une femme par les mains de laquelle passent toutes les grâces, et quelquefois les injustices qu'il peut faire. Ces femmes ont toutes des relations les unes avec les autres, et forment une espèce de république, dont les membres, toujours actifs, se secourent et se servent mutuellement ; c'est comme un nouvel État dans l'État : et celui qui est à la cour, à Paris et dans les provinces, qui voit agir des ministres, des magistrats, des prélats, s'il ne connaît les femmes qui les gouvernent, est comme un homme qui voit bien une machine qui joue, mais qui n'en connaît point les ressorts » (142). Jules et Edmond de Goncourt écrivent, au sujet de la femme au XVII<sup>e</sup> siècle : « [Sa] domination, qui monte jusqu'au Roi, est répandue tout autour de lui. La famille ou l'amour met auprès du ministre une femme qui s'empare de lui et le possède : le cardinal de Tencin obéit à Mme de Tencin, Mme d'Estrades dispose du comte d'Argenson, le duc de Choiseul est mené par la duchesse de Gramont, sans laquelle peut-être il aurait accepté la paix que lui offrait la du Barry, Mme de Langeac a voix délibérative sur les lettres de cachet que Terray lance, Mlle Renard sur les promotions d'officiers généraux que M. de Montbarrey fait signer au Roi, Mlle Guimard

sur les bénéfices ecclésiastiques que Jarente distribue. Des ministres, la domination de la femme descend aux bureaux des ministères. Elle enveloppe toute l'administration du réseau de ses mille influences. Elle s'étend sur tous les emplois, sur toutes les charges qui s'arrachent à Versailles. Par l'empressement des démarches, par l'étendue des relations, par l'adresse, la passion, l'opiniâtré des sollicitations, la femme arrive à remplir de ses créatures les services de l'État. Elle parvient à devenir la maîtresse presque souveraine de la carrière de l'homme, une espèce de pouvoir secret qui dispense à chacun l'avancement selon ses mérites d'agrément. Qu'on écoute un témoin du temps sur l'universalité et la force de sa puissance... » (143)

Le comte Pierre-Louis Roederer (1754-1835), commentant le passage de Montesquieu où il est question du « nouvel État dans l'État », écrit : « On vit, on sentit partout cette aristocratie féminine dont j'ai montré l'organisation dans mon Mémoire sur Louis XII, et qui joua dans la monarchie, avec un étrange privilège, celui de prendre part à tout, et de n'être engagée à rien, d'aider à toutes les prétentions sans compromettre aucun de ses droits ; en un mot, de faire marcher la monarchie sans cesser d'être une république. Belles et galantes, les femmes excitaient les désirs ; riches, elles étaient objet de cupidité : devenues puissantes à la cour ou à la ville par des alliances légitimes ou par des liaisons criminelles que la mode élevait au-dessus de la légitimité, devenues moyens d'avancement vers tous les genres de grandeur et de fortune, elles devinrent aussi objet d'ambition. Un père ambitionnait d'avoir de belles filles, comme on ambitionne un utile domaine. Il songeait aux mariages qu'elles pourraient contracter, aux alliances qu'ils pourraient acquérir. Les jeunes hommes en âge de s'établir recherchaient la beauté, moins comme une possession agréable que comme l'équivalent d'une dot, par les emplois qu'elle pouvait faire obtenir. Un mari permettait à sa femme, ou du moins consentait d'ignorer ses distractions d'un jour, d'une semaine, d'un mois, d'une ou plusieurs années, pourvu qu'elles lui fussent profitables. Les femmes disaient qu'elles se dévouaient pour le bonheur et même pour l'honneur de la famille, en obtenant par leurs distractions les protections désirées. La vérité était qu'elles songeaient à leurs intérêts en servant ceux de leur famille. Elles voulaient bien servir de moyens, mais elles avaient aussi leur but. Leur vanité demandait un rang et de l'argent ; de l'argent pour se parer ; la parure pour donner plus d'éclat à leurs charmes ; un rang pour autoriser leur luxe et leur parure : leur rang, leur luxe, leur parure, pour avoir à choisir entre un plus grand nombre d'amants. Par la galanterie, les femmes, les hommes étaient réciproquement but et moyen de leurs plaisirs et de leur ambition. Les femmes parvenues, par les intrigues galantes, au but de l'ambition, ne cessaient pas d'aimer le plaisir ; maîtresses d'un homme puissant qu'elles n'aimaient point, elles avaient besoin de consolateurs secrets. Elles étaient alors but et moyen des deux grands intérêts qui pressaient les jeunes hommes. Amante et bienfaitrice, une femme réunissait tout ce que pouvait désirer un amant : le cœur, les charmes, le crédit, tout était à lui. Les hommes parvenus par les maîtresses que leur ambition avait sacrifiées à la puissance, ne cessaient pas d'avoir pour but la possession des femmes. On voulait avoir des femmes pour obtenir des places, et des places pour avoir des femmes. On cérait sa maîtresse pour parvenir à un certain degré de puissance où l'on était sûr que d'autres viendraient offrir la leur. Ainsi, l'ambition servait la galanterie, la galanterie servait l'ambition. Tout s'enchaînait par les doubles liens de l'incontinence et de la cupidité. A portée de tous les échelons qui séparaient les emplois, se trouvait

toujours quelque femme prête à aider l'ami, l'amant, l'époux qui ambitionnait de les franchir. L'intervention des femmes dans la carrière des emplois doubla la chaîne des patronages et des clientèles, des protecteurs et des protégés. Il n'est pas difficile de concevoir quelles pouvaient être, dans un semblable état de choses, les mœurs des hommes qui se destinaient à ce qu'on appelait les affaires. » (144).

Sous le règne de Louis XV, sous lequel les femmes conservaient tout leur empire sur la cour. « Un jeune homme avait-il manqué dans sa jeunesse à une attention pour une femme [...] que la mère du jeune étourdi en était instruite le soir même par ses amis, et le lendemain il était sûr d'une leçon et d'une réprimande. La société, répartie en mille cercles différens, se tenait sous tous ces rapports, sans se voir habituellement. La politesse, le goût, le ton étaient une espèce de dépôt que chacun gardait avec soin, comme s'il n'eût été confié qu'à lui. Les femmes surtout étaient les premiers soutiens de ces bases de l'agrément de la société ; c'est à la politesse qu'elles mettaient le plus d'importance » (145).

« Histoires d'amour de l'Histoire de France » pourrait porter comme sous-titre : « Les grandes dames qui ont fait ou défait les grands hommes ». La plupart des grandes dames et des grands hommes dont Guy Breton épingle la vie amoureuse et sexuelle ont vécu de la « Renaissance » à la fin du XIXe siècle. L'ouvrage, publié au début des années 1990, s'arrête sur la mort mystérieuse de Félix Faure à la fin de la IIIe République. Serait-ce donc que les femmes des classes dites supérieures ont cessé de tirer les ficelles depuis cette époque ? Oui et non. Oui, parce que certaines d'entre elles ont quitté les coulisses en entrant en politique et en exerçant ainsi le pouvoir à visage découvert. Non, parce que, plus elles sont entrées en politique en y aspirant les femmes ordinaires, moins le pouvoir qui y a été exercé a été effectif, plus le pouvoir réel de l'ombre a grandi, plus les coulisses, si l'on peut dire, se sont agrandies. À cet égard, il est hautement intéressant que Chinweizu compare les femmes du gratin à des « Maîtres Passés parmi les femmes », si l'on se souvient de l'hypothèse selon laquelle la partie inférieure de la pyramide inachevée qui est au revers du Grand sceau des États-Unis d'Amérique représente la franc-maçonnerie en tant que telle, prétendument « patriarcale », tandis que le sommet représenterait l'organisation matriarcale qui en est l'inspirateur caché (146) ; si l'on se souvient de cette hypothèse et que l'on tient compte du fait que, la franc-maçonnerie recrutant davantage dans les classes dites supérieures que chez les ouvriers ou les cultivateurs, le mari des femmes du gratin a de grandes chances d'être lui aussi franc-maçon. Nous disons « aussi », parce que, dès avant la Révolution de 1789, plusieurs milliers de « grandes dames » appartenaient à la franc-maçonnerie (147), parmi lesquelles la princesse de Lamballe, nommée grande maîtresse de toutes les loges écossaises régulières de France le 10 janvier 1781.

Reste à expliquer pourquoi la femme a décidé de sortir du bois, si, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, elle préfère « une matriarchie déguisée à une matriarchie ouverte » parce que « [!] l'exercice ouvert du pouvoir donnerait à une femme des devoirs qui l'exposeraient à trop de pressions

et de risques ». Les raisons de ce changement de stratégie ressortiront d'un bref rappel des principales étapes de la campagne que menèrent les « féministes » pour obtenir l'extension des droits civiques aux femmes, sans lesquels elles n'étaient ni électrices ni éligibles et ne pouvaient donc pas prendre le pouvoir légalement. Ce rappel sera assorti de l'évocation des vives résistances que l'octroi du droit de vote aux femmes rencontra longtemps chez une majorité d'hommes (148) et de l'incredulité qu'il suscita longtemps chez plus d'une femme. Nous examinerons les progrès du suffragisme en France et en Grande-Bretagne, deux cas typiques, quoique pour des raisons différentes, à cet égard.

La Révolution de 1789 n'avait qu'entrouvert la boîte de Pandore. Les législateurs étaient restés sourds à la plaidoirie qu'avait faite Condorcet en faveur du vote du sexe féminin dans un article du « Journal de la société de 1789 », tout en accédant à une partie des revendications de la « Société patriotique et de bienfaisance des Amies de la Vérité » et de la « Société des citoyennes républicaines et révolutionnaires » : le droit au divorce et un droit égal à l'héritage ; « le temps tant espéré est enfin venu du mariage d'amour et de la mésalliance officialisée » (149).

Si le terme de « féminisme » n'apparaît que dans les dernières décennies du XIXe siècle (150) le féminisme, après avoir pointé le bout de son nez pendant la Révolution, le pointe de nouveau vers 1830 (151) et sort de son terrier un peu partout en Europe dans les années 1840, dans le sillage du socialisme naissant et donc sur fond de prolétarisation de la classe ouvrière, mais aussi dans le contexte d'une extension du droit de vote, sinon à tous les hommes, comme en France, du moins à un plus grand nombre d'hommes, comme en Grande Bretagne. Si les femmes du peuple furent les premières à militer pour l'émancipation de la femme, les « femmes de qualité », qu'elles fussent aristocrates ou bourgeoises, ne tardèrent pas s'intéresser de près au féminisme, comme la baronne von Perin, fondatrice, dès 1948, du Wiener demokratische Frauenverein.

En Grande-Bretagne, au XIXe siècle, le vote était encore considéré comme un privilège tenant à la propriété et au paiement d'impôts et non comme un droit personnel attaché à l'individu. Seuls les propriétaires soumis à l'impôt avaient le droit de vote. Y compris les femmes ? Y compris les femmes. Comme, avant même l'invasion normande, les filles héritaient de leurs pères en l'absence de descendants mâles et jouissaient alors des mêmes droits que ceux-ci, les femmes titulaires de fiefs prenaient part au gouvernement, tantôt directement, tantôt par mandataires. Thomas Hughes, dans la Vie d'Alfred le Grand, indique que les femmes nobles, même mariées, conservaient leurs propriétés personnelles, pouvaient en disposer librement et que, à ce titre, elles siégeaient dans le Witenagamot, le conseil des Saxons ; elles siégeaient aussi-dans les assemblées provinciales, les comités de paroisse et elles étaient protégées par des lois spéciales. Thornagh Gurdon, dans The History of the High Court of Parliament (1731), évoque aussi la participation des femmes nobles au conseil des chefs saxons. Sous Henri III, Édouard 1er, Édouard III, Marie 1er et Elizabeth 1er, c'est-à-dire du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, plusieurs abbesses furent convoquées par le Parlement, où elles siégeaient soit en personne, soit par

procuration. La dernière manifestation publique de ce droit « date de 1610 ; mais on peut voir que l'usage commence déjà à s'affaiblir, car le sheriff fait alors cette remarque qu'il est honteux pour un homme d'être élu par des femmes. Dans le siècle suivant, les juges le reconnaissent encore, mais on n'en réclame presque plus l'application. En 1739, la douzième année du règne de Georges II, devant la cour du roi (kings bench), sir William Lee étant premier juge (chiefjustice) et sir Francis Page étant second juge, on posa la question de savoir si une feme sole pouvait voter pour les officiers de la paroisse, les sacristains, et si elle pouvait elle-même exercer ces fonctions. Dans le cours du procès, sir William Lee déclara que le droit était incontestable, et qu'en nombre de cas les feme sole avaient même voté pour les membres du Parlement, mais que, lorsqu'elles étaient mariées, leur mari devait voter pour elles. Le juge Page s'exprime de la même façon dans un cas analogue, et lord Coke, qui est une autorité en ces matières, confirme ces dires » (153). Selon le droit traditionnel, la femme noble avait donc le droit de voter et de siéger ; si l'usage s'en est perdu, « il faut en accuser l'indifférence des femmes, qui n'ont point été assez jalouses de le maintenir en l'exerçant » (154) ; « point assez jalouses », ou point assez courageuses. Quoi qu'il en soit, les femmes britanniques, en le relevant [à la fin du XIXe siècle], en demandant à le remettre en vigueur [...] n'[innovaient] pas, elles {retournaient} à la tradition » (155), tout en demandant qu'il soit étendu à toutes les femmes, propriétaires ou non, rentières ou non, imposables ou non.

La position des femmes « dans le monde politique demeurait quelque peu ambiguë. Le poste politique le plus élevé, celui de monarque, pouvait être occupé par une femme ; et, tout en bas du système politique, les femmes pouvaient voter et occuper des postes au niveau de la paroisse » (156). En 1869, Jacob Bright (1821-1899), député libéral et quaker – les Quakers, femmes et hommes, furent parmi les principaux précurseurs du féminisme en Angleterre (157) avant de l'être aux Etats-Unis –, réussit à introduire un amendement au projet de loi sur les corporations municipales qui donnait le droit de vote aux femmes britanniques et galloises aux élections municipales ; l'amendement avait été rédigé par le mari d'une suffragette dont nous aurons à parler plus bas : l'avocat Richard Marsden Pankhurst (158). En 1888, les femmes obtinrent le droit de voter aux élections des « country councils » et, en 1907, d'être candidates aux élections municipales (159). Mais les suffragettes voulaient plus, voulaient tout : être électrices et éligibles au Parlement. Tout et tout de suite.

La première mention qui ait été faite du droit de vote des femmes à la Chambre des Communes date du 3 août 1832, peu avant que le Reform Act, voté le 22 septembre, eut élargi le corps électoral, faisant passer de quatre cent à six cent mille le nombre d'hommes habilités à voter, dans un pays où, jusqu'au début du XVIIIe siècle, les élections étaient rares et les femmes ne semblaient pas se plaindre de ne pas être électrices (160). Cette mention concerne une pétition présentée à la Chambre des communes par le député radical et franc-maçon Henry Hunt (1773-1835) au nom d'une certaine Mary Smith. Quelques jours après le vote du Reform Act, le pasteur de l'Église unitarienne et député radical William Johnston Fox (1786–1864) fit paraître dans le Monthly Repository un article intitulé « A Political and Social Anomaly », l'« anomalie » étant, d'après lui, que la femme était privée du droit de vote (161). La

question n'apparaît cependant qu'une décennie plus tard dans le public, par la voix de l'industriel et député libéral-radical Richard Cobden (1804–1865), dans un discours prononcé le 15 janvier 1845 à Covent Garden ; la fille de Cobden, Annie Cobden Sanderson (1853-1926), membre de la loge parisienne n°1, de la loge mixte Le Droit humain et de l'Honorable Fraternité des Anciens Francs-Maçons (162), l'une des deux principales obédiences féminines en Grande-Bretagne à l'époque, deviendra l'une des militantes les plus en vue du mouvement suffragiste.

C'est au cours des années 1840 que, sous l'impulsion de Cobden, « héros de la classe moyenne » (163), de les revendications féministes, en tête desquelles le vote des femmes, se répandirent dans la bourgeoisie (164). A peine fondé en 1851, le Sheffield Association for Female Suffrage lança une pétition en faveur du vote des femmes, qui fut soumise la même année à la Chambre des Lords (165). Pourquoi l'avoir soumis à la Chambre des Lords ? Nous venons de le dire : parce qu'il s'agissait pour les membres de ce club féministe de réclamer le droit de vote pour les femmes, non pas aux élections tout court, mais aux élections parlementaires, les seules auxquelles elles n'avaient pas droit de voter.

Le suffragisme ne commença à piquer la curiosité du grand public qu'au milieu des années 1860, à l'époque où le philosophe, logicien et économiste John Stuart Mill, sensibilisé au féminisme par sa femme (166), prédisposé à l'y être par sa sensibilité démocratique, prit publiquement fait et cause pour ce mouvement au cours de la campagne qui fut menée contre les violences conjugales, naturellement celles qui pouvaient être faites aux femmes, à partir de la fin des années 1860 en Grande-Bretagne (167), violences qu'il avait dénoncées avec tout le sentimentalisme pète-sec dont il était capable dès le début de la décennie précédente dans une série de lettres au Morning Chronicle (168). En 1866, Mill présenta à la Chambre des Communes une pétition signée par mille cinq cent femmes pour demander le suffrage. Disraeli, chef du parti soi-disant « conservateur », se rallia à lui. « Dans un pays gouverné par une femme, alors que nous reconnaissons aux femmes le droit de former une partie de l'État en qualité de païresses de leur propre chef, alors que nous admettons non-seulement qu'elles possèdent la terre, mais qu'elles soient dames de manoir (Lady of the manor) et tiennent des cours de justice, quand elles peuvent être gardiennes de l'Église et surveillantes des pauvres, je ne saurais voir par quelle raison on les exclurait droit de vote. » (169). « Dans l'ensemble, les hommes politiques n'étaient nullement opposés à une forme de suffrage féminin. Le parti travailliste le soutenait et des personnalités comme Keir Hardie et George Lansbury s'intéressaient profondément à la question, Lansbury s'y intéressait à tel point qu'il l'inclut dans son programme, lorsqu'il se présenta sans succès à la réélection dans sa circonscription de Bow et Bromley. Un bon nombre, pour ne pas dire la majorité, de membres du Parti libéral l'appuyaient, tout comme de nombreux libéraux influents, dont Churchill, Lloyd George et sir Edward Grey » (170). Le rejet systématique des projets de loi visant à accorder aux femmes le droit de vote, fût-ce sous certaines conditions, s'explique en grande partie par l'électoralisme. Parce que seuls les hommes des classes supérieures avaient le droit de vote, s'il avait dû être accordé aux femmes, il n'aurait pu l'être qu'à celles des classes supérieures, qui auraient nécessairement voté pour les « Conservateurs ». Voter en faveur d'un projet de loi suffragiste aurait donc été électoralement suicidaire

pour les Travallistes et les Libéraux, dont l'électorat étaient majoritairement composés de membres des classes moyennes et des classes inférieures.

En 1866, Earl John Russel, devenu premier ministre, présenta un projet de loi de réforme électorale, qui devait devenir l'année suivante le Second Reform Act. Il doubla le nombre d'électeurs, sans accorder aux femmes le droit de voter aux élections nationales. L'amendement qu'avait présenté Mill et qu'avaient voté à la fois Disraeli et le chef du parti de la soi-disant opposition fut rejeté. Il consistait à substituer le mot « person » au mot « man » dans le texte de loi.

La loi écrite britannique se sert du terme « person » pour désigner quiconque, homme ou femme, possède certains droits ou est sujet à certaines obligations. « Or, dans un cas particulier, un juge ayant décidé que le mot person n'est point applicable aux femmes, on avait senti le danger d'une jurisprudence qui aurait fini par dispenser les femmes de tous les impôts si on l'avait généralisée, et, pour parer 1a possibilité d'un tel abus, lord Romilly avait présente une loi, votée sans discussion par la chambre des Communes, qui décidait que le terme législatif de person était également applicable aux deux sexes, a moins que l'intention contraire n'ait été clairement exprimée par le législateur..

« L'année suivante néanmoins, en 1867, quand on vota la réforme électorale, entraîné par l'usage. on employa encore le terme person pour désigner les votants, sans déterminer le sexe » (171). Les partisans du suffrage des femmes ne manquèrent pas de s'engouffrer dans cette brèche sémantique.

Ils incitèrent les femmes à « [essayer] de se faire inscrire. Ici on les écarta, là on les inscrivit, selon la complaisance des overseers of the poor et du revising barrister. La plupart cependant rayèrent les femmes, parfois avec amende. En somme, près de 230 femmes se trouvèrent définitivement sur les listes. Celles qu'on écartait intentèrent un procès. Elles le perdirent. Le Chief Justice n'admit pas que le législateur, s'il avait voulu introduire une modification aussi importante que l'extension de la franchise aux femmes, l'eût fait en se servant du mot homme. Rejet poli, car l'arrêt faisait remarquer que l'exclusion des femmes n'était point la marque d'une infériorité intellectuelle, mais plutôt un honneur rendu à leur sexe un privilège, « honestatis privilegium » » (172). Tel était, selon la « féministe » Millicent Garrett (1847-1929), l'un des arguments que la majorité des Britanniques opposait au droit de vote des femmes, arguments qu'elle résuma lors d'une conférence à Brighton en 1870 et dont les plus saillants étaient les suivants : « L'idée que les femmes ont droit d'être représentée est aussi monstrueuse et absurde qu'aucune personne raisonnable n'y accorderait quelques instants d'attention » ; « la vive et intense excitation suscitée par la lutte politique, si elle était partagée par les femmes, altérerait leurs capacités physiques et mènerait probablement un grand nombre d'entre elles à la folie » ; « Les femmes sont déjà suffisamment représentées par les hommes... » (173). Les deux premiers

étaient dicté aux hommes britanniques par leur bon sens, le dernier par leur vanité. En dépit de ses détracteurs, la campagne en faveur du droit de vote des femmes, comme l'on s'en doute, continua de plus belle, avec la création en 1867 de la première organisation nationale suffragiste : The National Society for Women's Suffrage. L'étape la plus importante de la tournée de conférences que Lydia Becker (1827-1890), sa fondatrice, fit en été 1867 au pays de Galles fut un discours au temple maçonnique de Haverfordwest (174). Treize ans plus tard encore, en tournée sur l'île de Man, elle donna plusieurs conférences dans le temple maçonnique du lieu (175). En 1911, Millicent Garrett, lors d'un meeting, parla d'« une grande franc-maçonnerie entre les femmes des différentes classes » (176). Franc-maçonnerie et féminisme – ainsi que théosophisme – avaient un objectif commun : rien de moins que la promotion du bien-être de l'humanité – rien de plus que la promotion du bien-être de l'humanité femelle (177).

En 1869, année où il publia le pathétique *De l'assujettissement des femmes*, écrit « sous influence féminine », Mill ne fut pas réélu, mais Jacob Bright, que nous avons évoqué plus haut, reprit la défense de la même cause au Parlement, où il ne cessa de présenter des bills en faveur du suffrage féminin. Entre 1879 et 1912, pas moins d'une douzaine de députés, tous partis confondus, en présentèrent (178). Elles furent toutes rejetées, mais les opposants étaient de moins en moins nombreux (179).

Cependant, dans la National Society for Women's Suffrage, des dissensions ne tardèrent pas à naître et à se faire jour entre celles qui voulaient que son comité soit composé exclusivement de femmes et celles qui étaient opposées à cette idée. La NSWS en perdit sa crédibilité et, surtout, sa cohésion. Un certain nombre de groupes dissidents se formèrent dont l'objectif principal, tout en étant féministe, n'était pas nécessairement ou pas uniquement l'obtention du droit de vote pour les femmes. Se diviser pour mieux régner.

Le soutien passionné que le mouvement féministe reçut des deux étoiles montantes du socialisme fut donc le bienvenu. Dans sa première conférence, donnée en 1874 et intitulée « The Political Status of Women », la future théosophe et membre de la Société Fabienne Annie Besant faisait de la conquête du droit de vote un des enjeux majeurs du combat féministe. Le 17 juin 1911, elle devait participer à « la cinquième, la dernière et la plus grande procession jamais vue en faveur du vote [des femmes] » (180).

Dans « La Question féminine, co-écrit avec son époux, Eleanor Marx déclare : « Nous soutiendrons le droit de vote pour toutes les femmes, non pas seulement celles qui ont des biens... » (181), y compris celles qu'il laissait indifférentes : les femmes des classes que l'on pouvait alors légitimement qualifier de « laborieuses ». Plus que jamais, les leaders des suffragettes étaient des femmes issues, non pas seulement des classes moyennes, mais des classes dites supérieures (182). Des hommes de celles-ci, de

toutes tendances politiques et de toutes confessions, médecins, ecclésiastiques, industriels, universitaires, militaires, intellectuels, financiers, vint l'initiative de créer des associations masculines favorables au suffrage féminin à partir de la dernière décennie du XIXe siècle. Pour n'en citer qu'une, la Men's League for Women Suffrage fut co-fondée en 1907 entre autres par l'écrivain et journaliste Gerald Gould (1885–1936) et son beau-frère Israel Zangwill (1864–1926)), collaborateur de Theodor Herzl et membre de la Jewish League for Woman Suffrage de 1912 à 1914 (183).

Les Juives n'avaient cependant pas attendu 1907, année de fondation de la JLWS (184), pour s'intéresser de près au suffragisme. Née Goulden (185), Emeline Pankhurst, lassée des promesses sans lendemain des parlementaires d'accéder aux exigences des suffragettes, peu impressionnée par les légères avancées qu'avaient constitués à cet égard les projets sur le droit de vote de 1870, de 1886 et de 1897, sceptique quant à la volonté des parts politiques, y compris l'Independent Labour Party, auquel elle appartenait, de faire de la question du droit de vote des femmes une priorité, peu convaincue de l'efficacité de la diplomatie, préconisée et employée par les groupes de revendication féministes, elle avait rejoint en 1889 un groupuscule du nom de Women's Franchise League (186), déterminée à passer à l'action directe. La WFL fut dissoute douze mois plus tard, possiblement en raison de l'hostilité que son radicalisme avait fait naître chez la majorité des suffragettes. Ce n'était que partie remise et, le 10 octobre 1903, Pankhurst fonda, avec plusieurs de ses collègues, la Women's Social and Political Union (WSPU), organisation réservée aux femmes. « Les actes, écrira-t-elle plus tard dans son autobiographie, et non les mots, telle devrait toujours être notre devise. » (187). Elle ne le fut pas dans les premières années de l'existence du WSPU, au cours desquelles les militantes se contentèrent de faire des discours, de recueillir des signatures pour des pétitions, d'organiser des rassemblements, de publier un bulletin intitulé «Votes for Women » et de convoquer un « Parlement des femmes », dont les séances coïncidaient avec celles avec du parlement.

Mais, quand les paroles furent suivies d'actes, ceux-ci passèrent les bornes.

En 1905, la fille aînée de Pankhurst, Christabel et Annie Kenney (1879-1953) furent éjectées d'un meeting que le libéral Sir Edward Grey tenait à Manchester, après qu'il eut refusé de répondre à la question de savoir si un gouvernement libéral appuierait le suffrage féminin. Les deux femmes furent arrêtées pour avoir agressé en dehors de l'enceinte un policier qui leur avait ordonné de cesser de manifester bruyamment leur mécontentement (188). Ayant refusé de payer l'amende pour ce délit, elles furent emprisonnées et réussirent ainsi à obtenir de la presse l'attention qu'elle avait jusque-là refusée d'accorder au mouvement. Ce fut, pour Christabel, ses deux sœurs, sa mère et de nombreuses militantes du WSPU, le premier d'une longue série de délits – actes de vandalisme (En mars 1912, les militantes du WSPU envahirent les rues commerçantes du centre de Londres armés de marteaux et brisèrent plus deux cents vitrines), atteintes à la propriété privée ou publique, outrages à agent dans l'exercice de ses fonctions, incendies volontaires, etc. – délits qui donnèrent lieu à presque autant

d'incarcérations et, une fois en prison, de grèves de la fin (189). Voilà ce que Pierre Grimal appelle les « exploits de Mrs Pankhurst » (190) et l'Encyclopédie Universelle un « comportement héroïque » (191). Le 4 juin 1903 au Derby d'Epsom, Emily Davison, membre du WSPU, pénétra sur la piste en pleine course et se planta devant l'un des concurrents, le cheval du roi, lancé à toute allure ; renversée à terre et piétinée, elle mourra de ses blessures quatre jours plus tard. « S'était-elle jetée volontairement ? Il paraît que oui. Mourir piétinée, je ne peux pas imaginer cette fin. Et le courage, la folie, mais surtout le courage » s'extasie-t-on ici et là aujourd'hui encore (192), sans d'ailleurs trop de préoccuper du sort du jockey, ni de celui du cheval. En réalité, comme le fait remarquer Moxon, Dickinson « était une femme aisée [fille d'un homme d'affaires] trop déconnectée de la réalité pour se rendre compte qu'elle ne forcerait pas le cheval de course du roi à s'arrêter, en passant sous la barrière de sécurité et en se mettant ensuite devant lui » (193).

En 1999, le Times désigna Emmeline Pankhurst comme l'une des cents personnalités les plus importantes du XXe siècle (194), oublierous de ce qu'il écrivait quelques huit décennies plus tôt sur les combats de rue organisés par la WSPU à Londres. Voici le compte-rendu de celui du 23 novembre 1910 : « Caxton Hall hier après-midi était bourré de suffragettes qui attendaient la réponse de M. Asquith à la question de M. Keir Hardie sur les mesures que le gouvernement se proposait de prendre pour donner le droit de vote aux femmes. La réponse de M. Asquith a été considérée tellement peu satisfaisante qu'elles ont décidé d'engager les hostilités et une colonne de plus d'une centaine de militantes suffragistes ont quitté Caxton Hall pour la résidence du Premier ministre à Downing-street, déterminées à tenir la promesse qu'avait faite Miss Pankhurst que la volonté du Home Office de ne pas réprimer l'émeute de vendredi dernier ne parviendrait pas à apaiser ses partisanes.

La Chambre avait ajourné la séance avant même que la colonne n'ait enfreint la loi qui interdit l'approche d'un cortège à moins d'un mille de l'enceinte de la Chambre des communes pendant la durée de la séance, les suffragistes ont traversé la place du Parlement en direction de Whitehall sans être inquiétées par la police. Comme elles approchaient de l'entrée de Downing Street, une escouade d'une quinzaine de constables en poste devant le bâtiment de Scotland Yard a fait mouvement vers l'entrée de Downing-street, qu'ils ont atteinte quelques secondes avant que la tête de la colonne suffragette n'ait contourné Whitehall. L'apparition des suffragettes sur la place du Parlement avait attiré un grand nombre de spectateurs, qui se sont attroupés autour d'elles et les ont suivis de près. Il ne fallait pas s'attendre à ce que le cordon de police résiste aux assaillantes. Dans Downing-street, les policiers et les suffragettes se battaient au milieu d'une masse grouillante de spectateurs. Les renforts de la police sont arrivés rapidement et l'évacuation de la rue a commencé. Le combat a été brutal, acharné et court – dix minutes -, même si le grand nombre d'incidents dont il a été émaillé a donné l'impression qu'il avait duré beaucoup plus longtemps.

Les femmes se sont battues beaucoup plus sauvagement que vendredi dernier. Ce surcroît de férocité peut s'expliquer par le fait que certaines d'entre elles ont juré d'aller en prison pour la cause et sont prêtes à commettre des infractions de plus en plus graves pour atteindre cet objectif. Les émeutières d'hier semblaient ne plus se contrôler du tout. Certaines criaient, d'autres riaient hystériquement et toutes se battaient avec l'énergie du désespoir. Certaines des émeutières semblaient être de très jeunes filles, sans doute victimes de l'hystérie plutôt que d'une conviction profonde.

#### Vitres brisées

Une femme vêtue d'un uniforme d'infirmière a brisé d'un coup de projectile une fenêtre du ministère des Colonies. Certaines des suffragistes portaient des bannières, qui ont été rapidement démontées par la police, mais celles qui réussissaient à conserver la hampe de bambou de leur bannière s'en servaient pour rosser l'agent de police le plus proche. Les femmes se comportaient comme des enragerées et il était évident que leur conduite leur aliénait complètement la sympathie de la foule. Deux suffragistes ont sauté par-dessus le parapet du bâtiment où se trouve la Commission des affaires judiciaires et ont investi les lieux, d'autres ont brisé les fenêtres du Home Office avec des poids en métal et d'autres projectiles.

Une fois Downing-street évacuée, le sol est apparu jonché de bannières brisées et d'autres débris. Des matelots américains témoins de la scène ont emporté des morceaux de bannières et d'autres objets comme souvenirs. Un escadron formé sur cinq rangs au moins a été déployé à l'entrée de Downing-street et personne n'était autorisé à entrer dans la rue à moins d'être muni d'un laissez-passer. Trois dames dans une automobile privée, que les policiers avaient autorisées à passer, on dû rebrousser chemin sur ordre du commandant Wells, faute d'être en règle.

Peu de temps après que la rue a été dégagée, Mme Asquith est passé par là en automobile et a connu la même mésaventure que le Premier ministre [quelques minutes plus tôt], qui, reconnu et attaqué par les suffragettes près de la place du Parlement, avait tenté de prendre la fuite en voiture, dont un émeutier avait réussi à casser la vitre avant que M. Asquith ne prenne le large indemne. M. Birrell a quitté la Chambre et a marché en direction de St. James's Park et c'est en y arrivant qu'il a été attaqué. Des femmes ont rabattu son chapeau sur ses yeux et l'ont bousculé et l'une d'elles lui a donné des coups de pied dans le tibia.

Alors que les combats se déroulaient à Downing Street, une grande foule s'était rassemblée à Whitehall et d'importantes forces de police ont dû y être envoyées pour la disperser. De temps en temps, une

femme sortait de la foule et se jetait en vain contre le solide mur de policiers qui se dressait en travers de Downing-Street, mais, avec l'aide de quelques constables à cheval, la police a progressivement fait reculer la foule en direction de Trafalgar Square. En face de l'Amirauté, une suffragette qui s'était évanouie est restée étendue sur le trottoir pendant quelques minutes, entourée d'amies qui lui prodiguaient des soins. La police s'est comportée avec sang-froid et bonne humeur, malgré les provocations les plus extrêmes dont elle a fait l'objet. On peut mentionner qu'à la suite des combats de vendredi dernier six policiers souffrent de morsures et d'égratignures et ont dû prendre des congés-maladie. Hier, certaines émeutières ont ouvertement déclaré qu'elles allaient bientôt recourir aux attentats. »

Des attentats ont été perpétrés, quelque temps après les troubles à Downing Street, contre la maison de Sir Edward Grey, de M. Churchill, de M. Harcourt et de M. Burns et plusieurs femmes seront inculpées aujourd'hui pour avoir brisé des vitres ou endommagé des bâtiments. » (195). La même édition révélait qu'une des suffragettes arrêtées par la police ce jour-là était une vieille dame dans un fauteuil roulant autopropulsé et publiait le communiqué suivant, moins cocasse, de la Women's Social and Political Union : « Comme le Premier ministre ne nous donne pas l'assurance que les femmes obtiendront le droit de vote l'année prochaine, nous retournons à l'état de guerre. » Elles y retournèrent, à partir de mars 1912. Il y eut des attentats à la lettre piégée contre des personnalités publiques (la lettre piégée est une arme qui a été inventée par les militantes du WSPU) (196). Il y eut aussi des attentats à la bombe contre la cathédrale Saint Paul, contre l'Observatoire Royal d'Édimbourg, contre plusieurs théâtres de Dublin, contre le Jardin Botanique de Glasgow, contre une caserne à Leeds, pour ne citer que leurs principales cibles ; le 11 juin 1914, les terroristes en jupon passèrent de nouveau à l'attaque à l'abbaye de Westminster, le 15 juillet de la même année à la célèbre chapelle de Rosslyn et, enfin, le 31 juillet – peu avant de conclure une trêve avec le gouvernement britannique en raison de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Première Guerre mondiale – à la cathédrale Lisburn en Irlande.

Terroriste, la famille Pankhurst était également belliciste. Le 8 septembre 1914, Christabel Pankhurst revint à Londres de son exil parisien et prononça immédiatement un discours, non pas sur le suffrage féminin, mais sur « Le péril allemand ». Sous sa houlette, les suffragettes militantes devinrent rapidement des partisanes enthousiastes de la guerre. En août 1914, l'amiral Fitzgerald avait fondé l'Ordre des plumes blanches, organisation qui encourageait les jeunes femmes à offrir des plumes blanches, symbole de basse extraction et de lâcheté, aux hommes qui ne portaient pas l'uniforme, afin que la honte les pousse à s'enrôler dans l'armée (197). Les militantes du WSPU firent exploser le chiffre d'affaires des modistes, en en couvrant les soldats démobilisés, les soldats en permission, les fonctionnaires et les garçonnets. En 1916, Emmeline Pankhurst traversa l'Atlantique pour exhorter les Etats-unis à entrer en guerre (198) et se rendit en Russie en juin 1917 pour persuader les Bolcheviks de rester en guerre (199). Une affiche de propagande de l'époque (200) montre deux femmes du gratin, une jeune mère et sa fille, un jeune garçon les mains agrippées à son châle, regardant par une fenêtre

ouverte des soldats partir à la guerre par une belle après-midi. Elle porte cette mention : « Women of Britain Say – « Go » ! » « And Please Don't Come Back », semblent-elles ajouter du regard.

Les femmes britanniques obtinrent le droit de vote à la fin de la Première Guerre mondiale, non pas assurément en raison des campagnes d'attentats que le WSPU avait menés, qui avaient eu pour seul résultat de rendre la question du vote des femmes très impopulaire auprès du grand public – les partisans de l'égalité juridique et politique de l'homme et de la femme seront ravis d'apprendre que l'introduction du suffrage universel fut, non pas hâté, mais retardé, par le militantisme forcené des suffragettes -, ni même en raison de la participation des femmes, très surestimé comme le montre Webb (201), à l'effort de guerre, mais à la traduction dans le droit électoral d'une conception individualiste et égalitariste de la citoyenneté fondée sur des motifs qui tenaient à la fois de la philanthropie et du racket, motifs qui, sans la « Grande Guerre », auraient difficilement pu passer inaperçus.

Le premier aspect transparaît dans le « Representation of the People Act 1918 » (« Loi de 1918 sur la représentation populaire ») : « L'effort pour adapter la machinerie électorale aux conditions imposées par la guerre a bientôt convaincu le président de la Chambre des communes que l'ancienne pratique consistant à définir les franchises électorales en fonction du droit de propriété devait être abandonnée et qu'il fallait y substituer le principe selon lequel le suffrage est un droit personnel inhérent à l'individu. En vertu de cette décision révolutionnaire, la loi a aboli toutes les franchises électorales complexes existantes et a étendu le suffrage à tous les sujets masculins de la couronne britannique âgés de vingt et un ans ou plus et domicilié depuis six mois dans une circonscription, sans distinction de mérite ou de condition (202). » Dès lors, plus rien ne s'opposait à l'extension de droit de vote aux femmes (de 30 ans ou plus) aussi (203).

Le second aspect – la nécessité dans laquelle les parlementaires britanniques se trouvaient, paiement de l'impôt et droit de vote aux élections parlementaires étant indissolublement liés, d'accorder le droit de vote à autant de citoyens que possible, car qui disait électeurs disait contribuables : il fallait que ceux qui s'étaient remplis les poches grâce aux dépenses de guerre les fassent payer à ceux qui en étaient revenus plus ou moins sains et saufs -, ce second aspect était évidemment tu.

D'autre part, l'effet de mode joua, il y eut même une réaction en chaîne. Un grand nombre de pays, dont la petite Albanie et un certain nombre de pays du Commonwealth, dont la Birmanie, venaient d'accorder aux femmes le droit de vote, la Grande-Bretagne, en persistant à le refuser à ses citoyennes, aurait paru rétrograde, particulièrement à une époque où, déjà, le progressisme avait le vent en poupe

et où le « concert des nations » ressemblaient à un concours de beauté ou à une assemblée générale de concierges.

En 1848, le suffrage universel masculin, après avoir été aboli à la Restauration, est rétabli et l'écrivaine et journaliste Eugénie Niboyet crée « La voix des femmes », sous-titré « Journal socialiste et politique, organe d'intérêts pour toutes les femmes », aux fins de réclamer le suffrage universel féminin. L'année suivante, une inconnue du nom de Jeanne Deroin, ouvrière lingère autodidacte devenue institutrice, se présente illégalement aux élections législatives et déclenche l'ire de Proudhon : « Nous ne pouvons laisser passer sans protester énergiquement au nom de la morale publique et de la justice elle-même de semblables prétentions et de pareils principes. Il importe que le socialisme n'en accepte pas la solidarité. L'Égalité politique des deux sexes, c'est-à-dire l'assimilation de la femme à l'homme dans les fonctions publiques est un des sophismes que repousse non point seulement la logique mais encore la conscience humaine et la nature des choses [...]. Le ménage et la famille voilà le sanctuaire de la femme. » (204) – qu'une femme soit chargée de l'instruction et de l'éducation de garçons ne perturbait manifestement pas l'utopiste. Les journaux satiriques qualifient Deroin et ses semblables d'« enrangées ». Un vaudeville intitulé par dérision « Les Femmes saucialistes » est joué au théâtre Montensier (205).

Le 14 juillet 1901, alors que l'Australie venait à son tour de franchir le pas, Jean Fernand Edmé Gautret (1862-1912), député de la Vendée, dépose sur le bureau de la Chambre des députés une proposition de loi sur le droit de vote des femmes célibataires majeures, des veuves et des divorcées aux élections municipales ; elle reste sans suite. En 1870, le journaliste, franc-maçon et libre-penseur Léon Richer (1824-1911) fonde l'« Association pour le droit des femmes » et édite l'hebdomadaire « Le Droit des femmes », il est un des organisateurs du « Congrès international du droit des femmes » qui se tient à Paris en 1878 et, au cas où personne n'aurait encore deviné ses intentions, créé en 1882 la « Ligue française pour le droit des femmes », dont Victor Hugo est le premier président d'honneur. Richer est surnommé par ses contemporains « l'homme des femmes ». En 1906 Paul Dussaussoy (1860-1909) demande une loi sur le droit de vote des femmes dans les élections aux conseils municipaux, aux conseils d'arrondissement et aux conseils généraux. Par la loi du 27 mai 1907, dite des « prud'femmes » (206), les femmes sont électrices et éligibles aux conseils des prud'hommes ; par celle du 13 juillet 1907, la femme mariée obtient la libre disposition de son salaire. Le 3 mai 1908, une grande manifestation a lieu à Paris pour le droit de vote des femmes.

Suite au décès de Duchaussoy en 1909, l'examen de son texte est reporté sine die. Redéposée à chaque législature, la proposition est finalement examinée par la séance publique en mai 1919. Le 8 mai 1919, deux mois avant que le pape Benoit XV ne reconnaîsse le principe du vote des femmes et encourage les États à le leur accorder, le député de l'Yonne Pierre-Étienne Flandin (1889-1958) propose le droit de vote et d'éligibilité pour toutes les femmes âgées d'au moins trente ans. Le Sénat repousse la proposition de loi par une courte majorité. La même année, le sénateur Alexandre Bérard (1859-1923)

demande : « Les mains des femmes sont-elles bien faites pour le pugilat de l'arène publique ? Et, avec une impeccable galanterie, répond, se faisant l'écho de l'opinion : « Plus que pour manier le bulletin de vote, les mains de femmes sont faites pour être bâisées, bâisées dévotement quand ce sont celles des mères, amoureusement quand ce sont celles des femmes et des fiancées [...] Séduire et être mère, c'est pour cela qu'est faite la femme » (207). Le refus d'accorder le droit de vote aux femmes repose, sous toute la III<sup>e</sup> république, sur deux arguments : la place traditionnelle de la femme est au foyer, où son rôle traditionnel est celui de mère et d'épouse ; la femme est sous l'influence de son mari ou de son curé et risquerait donc de déposer dans l'urne le bulletin que son mari lui ordonnerait ou son curé lui suggérerait d'y déposer.

A chaque législature, les députés adoptent des propositions instituant le suffrage féminin selon des modalités diverses et invitent le gouvernement à hâter la discussion du projet de loi devant le sénat, qui, soit ne les inscrit pas à l'ordre du jour, soit les repousse, par une majorité qui est cependant de plus en plus courte à mesure que les années passent. En 1932, Alain Calmel peut encore déclarer impunément : « Nous sommes disposés à accorder aux femmes tout ce que leur sexe a le droit de demander en dehors de la politique ... » (208) « Ces dames voudraient être députés ? », demande, non pas aux députés, mais à sa conscience, le sénateur Raymond Duplantier. « Eh bien, non !, répond-il de manière peu rhétorique, qu'elles restent ce qu'elles sont : des putres ! » (209). Beaucoup s'offusquent de cette tirade, en commençant par les nationalistes chrétiens, par la voix du président des Croix-de-Feu, le colonel de la Rocque (210).

En 1936, la journaliste, femme de lettres Louise Weiss fonde l'organe de propagande féministe « La Femme nouvelle » et multiplie pendant quelques années les actions en faveur de l'égalité des droits civiques, sans susciter grande adhésion de la part des femmes. « Les paysannes, raconte-t-elle en 1946 à propos des conférences qu'elle donnait dans les années 1930, restaient bouche bée quand je leur parlais du vote. Les ouvrières riaient, les commerçantes haussaient les épaules, les bourgeoises me repoussaient, horrifiées » (211).

En 1946, cela faisait un an que les Françaises avaient voté pour la première fois dans un scrutin national et que certaines d'entre elles siégeaient dans une assemblée politique (33 d'entre elles avaient été élues membres de l'Assemblée nationale constituante : dix-sept communistes, six socialistes, neuf MRP, une PRL), conformément à la promesse qu'avait faite de Gaulle le 23 juin 1942 que, « une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale » et à l'amendement Fernand Grenier adopté le 21 avril 1944 par l'Assemblée consultative provisoire par 51 voix contre 16. Le Front Populaire avait pris les devants en juin 1936, en faisant entrer illégalement dans le gouvernement de Léon Blum trois femmes sous-secrétaires d'État.

Le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 proclame : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme » (art. 3). Comme si cette disposition n'était pas assez claire, en 1999 on a éprouvé le besoin d'ajouter à l'article 3 de la Constitution de 1958 celle selon laquelle « la loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives ». Au cas où elle aurait encore manqué de clarté, elle a été réaffirmée par son inscription à l'article 1er de la Constitution lors de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 et, s'amuser avec l'argent du contribuable étant l'un des passe-temps favoris de cette engeance, le législateur ainsi que les partis politiques ont été invités à la mettre en œuvre (art. 4). Là-dessus, le parlement a voté une batterie de lois visant à favoriser la soi-disant « parité ». Ce « principe républicain » a également trouvé une traduction constitutionnelle et législative dans les autres pays dits occidentaux.

De sorte que la façade du patriarcat ne cesse de se craqueler. Selon le site web « Woman in National Parliaments », qui tient les comptes jour par jour et ne le fait probablement pas bénévolement, le nombre de femmes parlementaires a plus que doublé de 1995 à 2015, passant, de quota en quota, de 11% à 25 %. Le changement de garde ne s'effectue naturellement pas assez vite au goût des Nations Unies, qui, dans la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la participation des femmes à la vie politique (2011), déplore que « [q]uelle que soit la région du monde considérée, les femmes restent largement absentes de la sphère politique, souvent en raison de lois, de pratiques, de comportements et de stéréotypes sexistes discriminatoires ». Déplorable.

L'augmentation de la représentation des femmes en politique au cours des dernières décennies ne s'explique pas uniquement par les vagues successives de mesures prises à cet effet à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale depuis le milieu des années 1990. La fin du politique, marquée par le transfert du centre du pouvoir de la sphère régaliennes vers les sous-sols de la haute finance et accompagnée par la professionnalisation et la déresponsabilisation du personnel politique sur fond de transformation des mœurs parlementaires, y a contribué pour beaucoup.

Depuis la substitution en 1791 du mandat impératif – par lequel les élus devaient obligatoirement respecter les directives de leurs électeurs, sous peine de se voir révoqués par ceux-ci (212) – par le mandat représentatif, les élus qui en disposent ne sont plus soumis au contrôle de leurs électeurs et ne sont donc plus tenus de suivre les instructions que ceux-ci peuvent leur donner. Pour quelles raisons une personne à qui personne ne demande des comptes et qui n'est pas tenu d'en rendre se soucierait-elle d'autre chose que de l'audience qu'a faite l'émission de télévision ou de radio à laquelle elle a été invitée ? Les pressions que subissent aujourd'hui les élus sont beaucoup moins dues à l'exercice même du mandat dont ils sont investis par des électeurs assez stupides ou naïfs pour croire qu'ils les représentent qu'aux tracasseries administratives propres à la souricière bureaucratique dans laquelle ils sont pris, aux problèmes qu'ils rencontrent dans l'accomplissement d'objectifs à court terme comme la

réservation d'une table au restaurant et à long terme comme la préparation de leur retraite. Leur seule source d'inquiétude réelle est de se faire réélire par ce qu'ils appellent « le peuple » en campagne électorale et « la rue » le reste de l'année ; ils n'ont plus à redouter ses mouvements d'humeur, qu'ils soient collectifs (le soulèvement) ou individuels (le tireur isolé ou le « déséquilibré » de service).

La violence, tant redoutée des femmes, qu'elle soit physique ou verbale, a quasiment disparu des assemblées et même de leurs couloirs. Dans les pays dits occidentaux, les assassinats de politicards se raréfient à mesure que les tentatives, si l'on doit en croire les services secrets qui affirment les avoir déjouées, augmentent et il est cruellement ironique que la démocratie, dont l'avènement doit tant à l'assassinat de plusieurs monarques par des anarchistes au XIXe siècle et même au XXe siècle (213), soit le régime sous lequel l'attentat contre les masses s'est substitué à l'attentat contre leurs dirigeants, sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'une mise en scène. Les seuls dangers que court physiquement un politicard sont de recevoir une tarte à la crème en pleine figure dans la rue, d'être giflé en distribuant des tracts sur un marché ou de mourir d'indigestion, à moins de militer contre l'invasion migratoire du continent européen organisée par les pseudo-élites, comme Pim Fortuyn, assassiné en 2002, de lutter réellement contre la corruption structurelle et endémique du milieu politicard, comme la députée Yann Piat, victime d'un « contrat » en 1994 ou d'avoir essayé de « doubler » des associations criminelles clandestines comme la mafia. Si la parole est une arme, c'est aujourd'hui un pistolet à eau. Quel politicard, dans l'espace politique ou dans l'espace médiatique, oserait encore qualifier un rival de « traître » et de « lâche », le désigner à la vindicte, fleurir son nom de qualificatifs injurieux, souligner moqueusement ses tares physiques, comme c'était monnaie courante à la période révolutionnaire ? (214). La tendance est de plus en plus à la « disqualification courtoise », « ensemble de procédés, notamment argumentatifs, qui visent à discréditer globalement l'interlocuteur, mais sans nécessairement l'attaquer directement » ; ils « peuvent [...] également contenir des propos pacificateurs ou élogieux » (215). L'injure dite sexiste elle-même, longtemps condiment indispensable des sessions parlementaires dans les pays latins, ne fait plus guère recette depuis deux décennies (216). Toute parole non élogieuse à l'égard de la femme sera considérée comme sexiste et l'auteur du « dérapage » se fera un point d'honneur d'aller médiatiquement à Canossa dans les vingt-quatre heures, pour faire, d'une voix contrite, le visage pâle, ses plus plates excuses à l'ensemble du « sexe faible » : ses propos avaient été mal interprétés. Mais, dira-t-on, que faites-vous du harcèlement sexuel, dont tant de femmes seraient victimes sur leur lieu de travail, à en croire les médias, qui ont tendance à prendre pour une généralité ce qui n'est qu'une exception, exception qui ne concerne que des activités de loisir comme la mode, le spectacle et, précisément, le journalisme ? Le harcèlement qu'il soit d'ailleurs moral ou sexuel, est « un concept juridique intangible et subjectif » (217). La création d'un délit de harcèlement sexuel n'est d'ailleurs concevable que dans le cadre d'une conception gynocentrique du droit.

Au sujet du harcèlement moral, de l'homme et de la femme c'est celle-ci qui est la mieux armée psychologiquement pour s'y livrer. « Il n'est pas rare, notait le continuateur de l'œuvre du vicomte de Ségar, de rencontrer de ces femmes impérieuses qui sont des anges pour les malheureux, et des

modèles de piété et de vertu pour ceux qui ne connaissent que leur vie extérieure, mais qui, rentrées dans leur famille, exercent une véritable tyrannie sur leurs époux et sur leurs domestiques » (218). Il n'est pas rare aujourd'hui que les femmes exercent une véritable tyrannie confinant au terrorisme psychologique dans la sphère publique aussi. Manifestement troublé par la figure de la « dame de fer » – comme « la plupart des Anglais bien élevés, lui aussi a dû « faire [sa] scolarité dans le privé » , le professeur de sciences politiques à l'université d'Essex peine à définir la peur qu'elle inspirait à son entourage : il s'agit de la peur qui résulte d'une guerre de harcèlement.

Le déminage de la conduite des affaires publiques, la sécurisation du jeu parlementaire, joints à la quasi impunité dont jouissent les élus pendant l'exercice de leur mandat et à l'augmentation des divers « frais de représentation », comptent parmi les facteurs qui, dans le cadre du processus d'affinement des mœurs initié par l'Église au travers du code de la chevalerie, expliquent donc, outre l'instauration de quotas, l'augmentation croissante du nombre de femmes dans un domaine qui ressemble bien plus à un salon ou à une ruelle qu'à une arène.

Mais, dira-t-on, que devient le concept de « manager d'époux » (219) dans un contexte où, depuis le début des années 1970, d'une part, le nombre de femmes au foyer recule significativement (220) et d'autre part, le taux de mariage est en baisse constante, l'âge du mariage ne cesse de reculer, le nombre de divorces est en constante augmentation, les femmes sont toujours plus nombreuses à être les premières à engager une procédure de divorce ou de séparation (221) et, au moins dans les classes moyennes, les femmes se remarient moins que les hommes (222), tout cela donnant la nette impression que les femmes mariées, loin de vouloir empêcher leur « esclave » de s'enfuir du « nid », aspirent de plus en plus à se débarrasser de lui et que les autres ne se marient pas parce qu'elles ne veulent pas s'embarrasser d'un « esclave » ? Aussi inattendu que cela puisse paraître, il demeure valide.

D'abord, à y regarder de plus près, le nombre d'unions légales d'un homme et d'une femme n'a pas baissé au cours des cinquante dernières années, c'est juste que le mariage est désormais concurrencé par d'autres formes d'union civile. Si de nombreux blancs jugent rétrograde le mariage civil ou religieux (223), le « partenariat enregistré », qu'il s'appelle, selon les pays, « Registreret partnerskab » (1989), « Registrerat partnerskap » (1995) « Pacte civil de solidarité » (1999) ou « Civil Partnership » (2004), a le vent en poupe. Si l'on additionne le nombre annuel de « partenariats enregistrés » et le nombre annuel de mariages, civils ou religieux, on obtient environ 400000, c'est-à-dire le nombre annuel moyen de mariages dans les années 1960 (224). Que le nombre de ruptures de « Pacs » soit nettement supérieur (225) à celui des divorces n'y change rien, puisqu'il s'avère qu'un bon nombre de couples « pacsés » rompent leur « Pacs » pour se marier (226). Même si le « partenariat enregistré » a été instauré sous la pression des lobbies homosexuels (227), pression qui, n'en doutons pas, s'est souvent exercée littéralement sur les représentants et représentantes de l'autorité civile, son principal effet secondaire a donc été de stopper la chute du taux d'unions. Par ailleurs, pour la femme, la conclusion d'un contrat de

« Pacs » est moins aléatoire que le déroulement d'une cérémonie de mariage : il est moins d'hommes qui, le stylo en main, prétexteront une douleur au poignet pour ne pas apposer leur signature sur le document que d'hommes qui perdent leur voix au moment de prononcer le oui sacramental.

Le problème n'a donc été que déplacé. Le nombre d'« esclaves de nid », quel que soit le statut juridique du couple, reste sensiblement le même. Mais, dira-t-on, la « pacsée » n'a pas l'occasion de célébrer son triomphe en public et donc de refermer complètement les portes du « nid » sur son « esclave » : le seul « témoin » de l'enregistrement d'un « Pacs » en mairie – la déclaration de « Pacs », longtemps à faire au tribunal d'instance, est désormais à faire en mairie – n'est-il pas le fonctionnaire en présence duquel le contrat est signé par les deux partenaires ? Rien n'empêche cependant la « pacsée » d'organiser une fête de « Pacs » et d'y inviter parents et amis – un formulaire de demande de cérémonie de « PACS » est disponible en mairie ou sur son site Internet. La cérémonie, appelée « humaniste » par certains sites Internet, est célébrée par le maire. Le nombre de sites internet, marchands ou non, dédiés au « mariage humaniste » montre qu'il remporte un succès croissant. Et, les mêmes conditions étant réunies à une fête de « Pacs » et à une fête de mariage, il n'y a a priori aucune raison pour que la femme ne se dise pas à elle-même, « alors qu'elle l'étreint et l'embrasse devant les invités du mariage » : « Pauvre imbécile [...] j'ai fini par t'avoir ! Tu te figures peut-être être plus fort, tu te figures peut-être être plus intelligent, raconte-toi des histoires autant que tu le veux, si cela te fait plaisir, mais tu es maintenant l'esclave officiel de mon nid ! Et si jamais tu essaies de t'en échapper, toute la société, toutes ces personnes qui ont été témoins de cette journée, te retiendront. » Tout juste se peut-il que le triomphe de la « pacsée » soit moins éblouissant que celui de la mariée.

Ensuite, que de plus en plus de femmes ne veuillent plus se décharger sur leur époux du soin douloureux de subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille et entendent gagner elles-mêmes leur vie en exerçant un emploi salarié ou en créant leur propre entreprise, afin de se rendre financièrement indépendantes de lui, personne ne le conteste. En tirer la conclusion que les femmes ont quitté leur monde, « un monde aussi sûr que possible, pour rejoindre le « monde très dangereux » des hommes et y trimer à leur tour serait cependant erroné, car, ici encore, le problème n'a fait qu'être déplacé, mais, cette fois, il l'a été pour ainsi dire littéralement.

Avant même que les femmes ne l'envahissent, le marché du travail était prêt à les accueillir dans des conditions optimales (228) : dès le milieu des années 1950, il était quasiment tertiarisé, c'est-à-dire nidifié. Pour que les femmes puissent l'envahir, il fallait qu'il soit tertiarisé ; pour qu'elles puissent s'y sentir comme dans leur « nid », il fallait une autre condition, que nous énoncerons après avoir rappelé que, « [d]ans la division du travail, à l'intérieur de chaque classe, les femmes accomplissent des tâches plus légères et moins risquées, que ce soit à la maison ou à l'extérieur » et souligné que, plus les femmes investissent l'économie, plus les tâches économiques deviennent légères et sans danger. Dans le secteur tertiaire, le plus gros danger physique couru par les membres du personnel, pour ne pas parler des

cadres et hauts fonctionnaires, est de se casser un ongle en envoyant un SMS ou en ouvrant une de leurs boites d'« anti-dépresseurs » (229) ; dans l'industrie aussi, grâce, ou, tout dépend du point de vue auquel on se place, à cause de la robotisation des entreprises à partir des années 1970. La robotisation des tâches ménagères avait contribué de manière déterminante à donner aux femmes beaucoup plus de temps pour se livrer à des activités de loisir et occuper un emploi salarié (230), avant que, sous leur poids, l'emploi salarié ne devienne une activité de loisir ; la robotisation de l'industrie allait permettre de « féminiser les équipes » (231), là où le travail industriel consistait encore à transformer des matières ; depuis l'apparition des « nouvelles technologies » ; il consiste de plus en plus à manipuler des informations : lire, saisir et interpréter des données, entretenir, surveiller et contrôler des équipements et des produits » (232). Dans le secteur tertiaire, les « nouvelles technologies » ont transformé le bureau en ce que Marshall McLuhan appelle un « terrain de jeu » (233). La femme est une comédienne née et plus les femmes sont nombreuses dans un lieu de travail robotisé et informatisé, plus ce lieu ressemble à une scène, plus les occupations auxquelles on s'y livre tiennent du rôle au sens théâtral et cinématographique, plus, la femme étant un être changeant, la spécialisation laisse place au jeu de rôle. De là – les natures masculines s'imposent, les natures féminines s'adaptent – la « flexibilité du travail » et la flexibilité même de ce concept et de cette pratique économiques (234) ; de là aussi la « polyvalence (non pas la capacité de remplir plusieurs fonctions, mais le simple fait de remplir plusieurs fonctions, puisque les fonctions en question ne demandent aucune compétence pour être remplies) et la « mobilité » (le fait de changer d'activité économique). Qui, mieux que la femme, peut-être flexible, polyvalent et mobile ?

La féminisation de l'emploi est structurellement liée à la tertiarisation de l'économie et de la société (235) et cette tertiarisation (236) est essentiellement le produit de deux facteurs : le développement des services non marchands et la déréglementation des échanges dans les secteurs marchands des télécommunications, des transports, de la banque et de l'assurance, dans la décennie qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, dus, le premier, aux mesures prises par l'État-providence, le second à celles qui ont été imposées par le GATT et ensuite par l'OMC. Soixante-dix ans plus tard, les femmes sont nettement majoritaires dans les « administrations publiques », l'« enseignement » (237), la « magistrature », la « santé » et l'« action sociale », y compris, dans certains de ces secteurs, aux postes de direction, tandis que le nombre de cadres de sexe féminin ne cesse de croître dans les autres, que ce soit naturellement ou artificiellement ; et ce n'est qu'un début. Il n'est pas un des nombreux rapports de l'artificielle et tyrannique Commission Européenne sur l'emploi public qui ne manque de conclure que « des mesures doivent être prises pour augmenter la présence des femmes aux postes de haut niveau » ; l'un deux, rendu, quasiment dans le sens d'évacué par les voix naturelles, en janvier 2010, s'intitule : « More women in senior positions: Key to economic stability and growth » ; et nous sommes bien d'accord avec cette proposition, une fois rétablie dans son entier : « Key to THEIR OWN economic stability and growth. ». Nous ne doutons effectivement pas que la présence d'un plus grand nombre de femmes aux postes de direction soit essentiel à la stabilité et à la croissance économiques des intéressées.

Le « nid », pour la femme de carrière, n'est plus le foyer, c'est le bureau – elle a en quelque sorte déplacé son « nid » du foyer au bureau ; l'esclave, pour la femme de carrière, est moins l'époux, si elle en a un, que le collègue de bureau : ce n'est pas pour rien qu'il reste encore quelques hommes dans la fonction dite publique. Ils y sont conservés pour faire de la figuration et donner le change.

A l'époque où, vers la fin des années 1970, le chômage de masse a commencé à apparaître dans les pays dits occidentaux dans le sillage de la vague d'immigration d'invasion qui déferlait du Maghreb, des voix se sont élevées, peu féminines, pour accuser, à raison, même s'il eût été cohérent d'étendre l'accusation à ceux qui avaient déclenché cette vague, les immigrés de voler aux Européens leurs emplois, mais il faut prendre garde de ne pas oublier que les premières attaques contre le salariat, pour l'essentiel masculin jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, furent portées dès la fin du XIXe siècle, lorsque la main d'œuvre féminine fut introduite dans des métiers auxquels les femmes n'avaient pas accès jusqu'alors. La fonction publique fut ouverte aux femmes à la « belle époque de la Troisième République » pour des motifs comptables (238) : il s'agissait pour le pseudo-gouvernement d'alors d'entraver la titularisation des auxiliaires. Il semble d'ailleurs que le terme de « féminisation » ait fait son apparition en 1892, avec l'embauche des premières femmes dans les bureaux de poste urbains (239).

La tertiarisation est en partie responsable de l'élévation du nombre de chômeurs de sexe masculin (240). Le nombre d'hommes actifs ne cesse de diminuer (241), à tel point que les salariées sont aujourd'hui plus nombreuses que les salariés (242). « ... [L]a polarisation accrue des revenus au sein de la population masculine, la baisse observée dans sa participation à l'enseignement supérieur, ainsi que le taux de chômage qui touche une partie de celle-ci, sont des faits très inquiétants [pas pour tout le monde, semble-t-il]... l'hypothèse dominante est que la chute des salaires et que le taux élevé de chômage chez les hommes, combinés à la désindustrialisation et à la croissance du secteur des services, font que les salaires des femmes et les conditions de travail de celles-ci s'améliorent au détriment des hommes » (243). La professeure canadienne qui se fait l'écho de cette thèse dominante, qu'elle partage, ne s'en appesantit pas moins sur les « inégalités persistantes » entre les salaires des femmes et les salaires des hommes. C'est toujours la même rengaine. Nous attirerons l'attention sur le fait qu'il est indécent de se plaindre que le salaire des femmes ne soit pas aligné sur celui des hommes, puisque c'est précisément pour faire baisser les salaires des hommes que les portes du monde du travail salarié ont été toutes grandes ouvertes aux femmes. De même que, comme un gosse de six ans serait capable de le comprendre, à condition qu'il ne soit pas scolarisé, l'introduction massive d'une main d'œuvre, non qualifiée ou « qualifiée », dans des pays où les salaires sont beaucoup plus élevés que ceux des pays dont elle est originaire a permis aux employeurs de tirer les salaires en bas, ainsi l'arrivée massive des femmes sur le « marché de l'emploi » a eu la même conséquence (244). Comme l'explique l'économiste Teresa Amott, « l'embauche des femme a été un élément central de la stratégie des entreprises pour restaurer [augmenter encore davantage?] la rentabilité, car les femmes étaient non seulement moins chères que les hommes, mais aussi moins susceptibles d'être organisées en syndicats et plus disposées à accepter un travail temporaire sans avantages » (245).

L'État-providence n'a été providentiel que pour les femmes, pour les femmes et la haute finance, puisque, en dépit des affirmations contraires d'économistes stipendiés par les banques, le tonneau des Danaïdes que constitue l'État-providence est pour beaucoup dans la dette publique.

Que faire ? Nous tourner, non pas par nostalgie, mais pour en prendre de la graine, vers une civilisation dont les mœurs, les lois et les institutions nous montrent clairement qu'elle fut réellement patriarcale : celle de la Grèce de l'époque archaïque.

Dans la Grèce antique, le chef de la famille est le père et il l'est d'une manière qui n'est pas simplement nominative. Il jouit d'une autorité absolue sur les siens. Il accepte, ou repousse, le nouveau-né. Il marie sans les consulter sa fille, ou son fils, mineur ; lui seul choisit l'épouse de son fils, ou l'époux, de sa fille. Il émancipe son fils. La femme est considérée toute sa vie comme mineure et placée sous l'autorité d'un kyrios (maître, tuteur) : jeune fille, elle dépend de son père ; femme, de son mari ; veuve, de son fils ou du tuteur que le mari a désigné par testament. Le kurios de la jeune fille, son père, ou, à défaut, son plus proche parent masculin du côté paternel, la « donne » en mariage entre 10 et 15 ans (246). Le futur marié la « reçoit » (247). Un mari à l'article de la mort « a le droit de léguer sa femme en mariage à un héritier qu'il désigne... » (248). Le mariage légitime, base de la citoyenneté, est une affaire de famille. Le contrôle que la femme grecque détient de l'utérus est neutralisé par le fait que les mariages sont arrangés par les familles et que, l'attirance sentimentale n'entrant pas en ligne de compte dans les unions (249), elle ne peut pas, contrairement à la femme moderne, exercer un chantage sentimental, ni même sexuel, sur son fiancé, ni sur son mari.

L'éducation dans la Grèce protohistorique nous est très peu connue ; tout juste sait-on que les enfants étaient éduqués dans l'oikos jusqu'à l'âge de 6 ans ; la fille uniquement par la mère, le garçon à la fois par le père et par la mère. À l'époque classique, le garçon, comme, du reste, la fille, est éduqué, non pas uniquement par sa mère, mais aussi par les nourrices, la gouvernante, voire la concubine du mari, ce qui, même si cette éducation se fait dans un milieu féminin, empêche que l'enfant fasse une fixation sur telle ou telle des femmes qui prennent soin de lui (250). Tout montre que le Grec tient à couper aussi rapidement que possible le cordon ombilical : « [L']enfant noble est élevé durement. Il n'est pas nourri par sa mère. Son berceau est placé dans la chambre d'une nourrice. On lui donne parfois plusieurs nourrices pour qu'il ne s'attache à aucune et ne souffre pas trop de la séparation si l'une d'elles cesse de le nourrir, part ou meurt (251). » Le garçon quitte définitivement le giron de sa mère vers l'âge de 7 ans : « Le pédagogue va partager pendant dix ans la vie de son disciple. C'est à travers lui que l'enfant découvre peu à peu l'adulte, qu'il forme sa personnalité morale, qu'adolescent il trouve conseil et soutien dans les difficultés de son âge (252). » À Sparte, les études littéraires tenaient peu de place ; le but était de former de bons guerriers. Dès 7 ans, l'enfant devait « s'accoutumer à endurer sans flétrir

les intempéries, la faim, la fatigue, la douleur » (253). Cette éducation virile, gage d'une maturité effective, ne finissait qu'à 30 ans, âge auquel le Spartiate disposait de cinq ans pour se marier. Cela dit, on voit apparaître, dès la période homérique, le type du garçon amolli et énervé par les raffinements d'une éducation dans un milieu strictement féminin : Dolon, fils unique dans un oikos de cinq filles, « ... garçon superlativement gâté par sa mère et ses sœurs, gâté par ses sœurs » (254). Un passage de l'Iliade (XVI) atteste aussi de l'émergence de ce type : « Pourquoi pleures-tu, Patrocle, comme une petite fille qui, courant avec sa mère, exige qu'on la prenne, s'attache à son manteau, la retient dans sa marche et la regarde en pleurant, jusqu'à ce qu'elle l'ait prise ? »

Les femmes, particulièrement les mères, ont une influence sur l'orientation future de la société parce qu'elles élèvent la prochaine génération, mais, dans la Grèce antique, cette influence ne pouvait pas être aussi décisive qu'elle l'a été par la suite, car, d'une part, elles n'élevaient leurs garçons que dans les toutes premières années de leur vie et non jusqu'à l'adolescence, âge auquel se forment définitivement le caractère, le tempérament et les habitudes de l'individu et, d'autre part, elles se devaient de préparer les garçons à devenir, non pas des machos, mais des politai, des homoioi et de faire des filles, non pas des poupées, mais des mères de futurs politai, homoioi. La maternité éclipsait la sexualité ; l'accent était mis sur la fertilité et non sur le plaisir sexuel. La vertu par excellence de la femme grecque était la retenue, morale et physique tout à la fois (255). Sa tenue – le pylos et le chiton – reflétait cette valeur. Bien sûr, les femmes grecques aimait à se parer de bijoux, de boucles d'oreilles, de colliers, de bagues, de bracelets, d'anneaux pour les jambes (256).

Cependant, elles ne devaient avoir ni robes transparentes, ni franges, ou bordures, à leur tunique ; en outre, le prix de leur chiton de lin et de leur manteau ne pouvait pas excéder une certaine somme. Les costumes de fête étaient plus riches, mais des bornes étaient mises au luxe (Le luxe fit des progrès et il fallut le modérer par des lois somptuaires. Dans plusieurs cités, un magistrat (le gynaecome) était chargé de surveiller la toilette, l'attirail et la tenue des femmes ; il prêtait serment avant d'entrer en charge). Cela étant dit, les personnages d'Aristophane, que celui-ci tirait de la réalité, indiquent la présence d'un type de femmes ménadique au Ve siècle à Athènes.

La femme grecque, qui se tient enfermée dans le gynécée, où elle ne reçoit que des proches parents et des femmes, ne se montrant en public que les jours de fête, ne peut être considérée comme la maîtresse de l'oikos que dans un sens relatif : si l'épouse, en l'absence de son époux, qui passe l'essentiel de son temps à l'extérieur, dirige le travail des servantes, surveille les esclaves, le seul maître des servantes et des esclaves, c'est lui ; si l'épouse règle les dépenses du ménage, c'est lui qui gère la fortune de la famille ; il dispose de la dot de sa femme (257). De plus, l'épouse grecque est tout sauf un « cordon bleu ». La nourriture des héros de l'Iliade et de l'Odyssée se composait de céréales, de viande et de fromage, de poisson, d'oiseaux, de légumes et de fruits en temps de paix et de pain et de vin en temps de guerre. À la guerre, ils préparaient eux-mêmes leur pâte à pain. Homère ne nous dit pas qui,

de l'homme ou de la femme, la préparait en temps de paix. Dans les deux cas, seul l'homme est autorisé à abattre, à dépecer et à découper les animaux et à cuisiner leur viande. À l'époque classique, ces différentes fonctions seront remplies par un spécialiste : le mageiros (boucher sacrificateur) (258). L'épouse n'est pas chargée de faire la cuisine ; cette fonction est dévolue aux esclaves qui, en sus, étaient responsables des courses, de l'approvisionnement au marché, du stockage des réserves, des corvées d'eau, de la mouture du grain, du ménage, du nettoyage, etc. (259). Les activités de la femme dans l'oikos sont le filage et le tissage de la laine et, comme nous l'avons indiqué plus haut, la direction des esclaves. Avant le IVe siècle avant notre ère, les maisons ne semblaient pas avoir eu de cuisine, les aliments étaient cuits en plein air sur une sorte de brasero mobile (260). C'est là une autre raison pour laquelle la femme grecque ne pouvait pas détenir le contrôle de la cuisine.

Il doit être bien entendu que les rapports hiérarchiques qui viennent d'être décrits de l'homme grec avec la femme grecque de l'antiquité sont ceux qui prévalaient dans l'aristocratie. Certes, même dans les sociétés patriarcales d'origine indo-européenne, il est fort peu probable que tous les individus, pris séparément, aient été suffisamment masculins intérieurement pour être les maîtres de leur femme ; dans les couches inférieures, a priori, des contacts auraient pu se produire plus facilement entre les hommes les moins différenciés des tribus doriques et achéennes et les femmes pélasgiques : l'organisation sociale des Pélages, rappelons-le, était matriarcale.

Dans l'ensemble, les rapports de l'homme avec la femme, du pater familias avec la mater familias dans la Rome pré-impériale présentent les mêmes traits, même s'ils sont moins accusés, notamment en ce qui concerne le contrôle de la cuisine (261).

Dans la situation actuelle, il faut donc d'abord prendre conscience que le matriarcat n'est « la loi de la vie » que dans les cultures où sont réunies les conditions que l'auteur met en évidence et que nous avons approfondies : le contrôle par la femme de l'utérus, de la cuisine et du berceau, l'immaturité de l'homme, psychologique, morale, intellectuelle ou sexuelle. Le matriarcat est la « loi de la vie » chez les races que de Gobineau appelait « féminines » et le devient chez celles qu'il appelait « féminisées » (262), qui comprennent, les unes, tous les peuples d'origine non aryenne et, les autres, tous les peuples d'origine aryenne métissés à ces derniers.

Les peuples européens sont des peuples féminisés depuis longtemps. Les facteurs qui expliquent le pouvoir de la femme dans les sociétés dites « occidentales » ne sont plus seulement sociaux, culturels et psychologiques, ils sont désormais aussi d'ordre racial : elles s'enfoncent de plus en plus dans le matriarcat à mesure que s'y multiplient les populations originaires de sociétés originairement matriarcales, non seulement en raison du fait que ces populations continuent naturellement à vivre en «

Occident » selon leurs mœurs et coutumes propres, dont l'ouvrage donne un aperçu, mais aussi parce qu'une partie de plus en plus grande de la population dite « de souche » subit leur influence par le biais de formes de conditionnement tels que la musique, la mode ou le cinéma.

Dans les « peuples féminisés », la plupart des hommes sont des « esclaves par nature » et sont donc « destiné[s] à être à un autre » (263) : un maître, qui, se suffisant à lui-même (étant capable d'autarcie) est « par nature apte à commander... » (264). La vocation de la plupart des hommes est donc de devenir des « esclaves de nid », que ce nid soit le foyer ou, désormais, l'entreprise. Tout irait pour le mieux, si la femme était dotée des qualités du maître. Une femme qui dirige un homme ressemble à un aveugle guidant un borgne au bord d'un précipice.

B. K., décembre 2017 (édité en janvier 2018)

(\*) Rousseau était bien placé pour le savoir.

(1) Si le premier système de sécurité sociale unifié a été mis place, comme chacun sait, par Bismarck, le concept de sécurité sociale à l'époque moderne se rencontre déjà chez Simon Bolivar, dans un discours prononcé le 15 février 1819 à l'occasion de l'anniversaire d'indépendance du Venezuela (« Le système de gouvernement le plus parfait est celui qui assure le plus de bonheur, le plus de sécurité sociale et le plus de stabilité politique » – cité in Hernando Roa Suárez, *El liderazgo político: análisis de casos*, 4e éd., Universidad Pedagógica Nacional, Bogotá, 2005, p. 100). Il est déjà présent dans la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789 (article 2), puis dans celle de 1793 (article 21) et, dès l'antiquité, il transparaît dans la doctrine chrétienne de la charité, qui a pour pendant le zakat (des aumônes prescrites par la loi) dans l'islam et le tzedakah dans le judaïsme. En vertu de la doctrine chrétienne de la charité, « [l']Église assurait la sécurité sociale dans ses aspects essentiels : elle prenait soin des veuves et des orphelins, des personnes âgées, des chômeurs et des handicapés ; elle se chargeait de payer les frais d'enterrement des pauvres et offrait un service d'infirmerie en périodes de peste » (cité in Rodney Stark, *The Rise of Christianity: A Sociologist Reconsiders History*. Princeton University Press. 1996, p. 207). L'économiste Robert Henry Nelson (*Economics as religion: from Samuelson to Chicago and beyond*. Penn State Press, 2014, p. 103) affirme que « L'Église Catholique médiévale exploitait un système de protection sociale à grande échelle et global pour les pauvres » ; il rappelle – et c'est là le point que nous voulons souligner ici sans le développer – que le protestantisme accusait le catholicisme, républicain avant l'heure, d'encourager les gens à être pauvres par la pratique de la charité.

(2) Frédéric Gonthier, *L'État providence face aux opinions publiques*, PUG, 2017, p. 137. « Dans les faits, les femmes sont davantage bénéficiaires d'aides sociales en général et souvent référentes des dossiers

d’allocations familiales », indique un dossier d’études des Allocations Familiales publié en 2014. Si des personnes probes pouvaient avoir accès aux comptes et aux dossiers de ce dispositif opaque qu’est la sécurité sociale, il n’est pas douteux qu’elles y découvriraient des versements de complaisance de sommes considérables à certains types d’allocataires et aussi à certaines allocataires.

(3) David Galley et Margarete Parrish, « Why are there so few male social workers? », 25 juillet 2014, <https://www.theguardian.com/social-care-network/2014/jul/25/why-so-few-male-social-workers>.

(4) « Les travailleurs sociaux manifestent : « La tendance est à l’ubérisation » », 7 mars 2017, <http://www.europe1.fr/societe/les-travailleurs-sociaux-manifestent-la-tendance-est-a-luberisation-2996792>.

(5) En Russie, Il en allait plus ou moins de même dans le code pénal dès le « Moyen-Âge » (voir De la paysanne à la tsarine. La Russie traditionnelle côté femmes, <http://www.gruel-apert.com/Les-femmes-et-le-code-penal.html>).

(6) Les premières fissures dans le droit patriarcal apparaissent à Rome à la fin de l’époque de la royauté, avec la promulgation de la Loi des douze tables (v. 450 avant notre ère), qui, coïncidence des plus significatives, fut rédigée sous la pression de la plèbe et constitue le premier corpus de lois écrites à Rome. « Le droit romain primitif ne reconnaît pas à la femme de volonté propre ; il la soumet à la tutelle de son père. De la loi des XII Tables [qui établit la réciprocité du droit de divorce] à Marc-Aurèle, le droit civil a évolué dans un sens favorable à la femme. Le mariage avec manu donnait à l’époux un pouvoir discrétionnaire sur sa personne et ses biens : le mariage sine manu limite ce pouvoir à sa personne, et ce pouvoir est lui-même neutralisé par l’autorité que le paterfamilium (sic) garde sur sa fille. Peu à peu, le législateur restreint les droits du mari et du père, abroge la tutelle, permet à la femme d’hériter et de tester. Mais si la Romaine veut disposer de sa fortune, c’est pour en jouir. A aucun moment, elle n’a combattu pour acquérir des droits politiques. » (Jean Freville, La femme et le communisme, in La femme et le communisme. Paris, Edit. Sociales, 1951, p. 10, consultable à l’adresse suivante : [http://www.communisme-bolchevisme.net/download/La\\_femme\\_et\\_le\\_communisme.pdf](http://www.communisme-bolchevisme.net/download/La_femme_et_le_communisme.pdf), consulté le 5 novembre 2017) ; voir, pour approfondir cette question, J. Boniface-Delcro, Études sur la condition légale des femmes dans la famille, Alexandre Johanneau, Paris, 1858).

Le poids du droit canonique sur le droit civil se fait toujours sentir à propos du divorce (voir Louis Roussel, Jacques Commaille, Anne Boigeol et Marie-France Valetas, Le divorce et les Français, II. – L’expérience des divorcés, Ined [cahier n° 72], Paris, p. 57)

On admirera au passage, d’autant qu’elle illustre a contrario la thèse de l’auteur sur le mariage, la métaphore dont se sert un partisan de l’indissolubilité pour tenter de montrer qu’elle est un des bienfaits du christianisme : « La faculté de répudier sa femme ou de divorcer, admise par les autres religions, est une source d’abus et de désordres. Les passions de l’homme sont si versatiles, si capricieuses, qu’une chaîne, quelque douce qu’elle soit, si on peut la rompre, paraîtra bientôt trop pesante. On s’accoutume, au contraire, au joug dont il n’est pas possible de se débarrasser » (c’est nous qui soulignons) (M. Allemand, Traité du mariage et de ses effets, vol. 1, G. Thorel et E. Leboyer, Paris et Riom, 1846, p. 28). Précisons, pour éviter tout malentendu, que nous ne soutenons absolument pas

l’instauration du divorce express ; il ne s’agit ici que de mettre en lumière le système des deux poids deux mesures dans la lettre et l’application des lois sur le mariage.

(7) Édouard Laboulaye, *Recherches sur la condition civile et politique des femmes*, A. Durand et Jubert, Paris, 1843, p. 158. « C'est au droit canonique, plus qu'à toute autre législation, que les femmes sont redevables du rôle élevé qui leur appartient aujourd’hui... » (*ibid*, p. 159).

(8) Eileen Spring (*Law, Land, and Family: Aristocratic Inheritance in England, 1300 to 1800*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill et Londres, 1993) montre que, pendant toute cette période, les hommes de l’aristocratie anglaise n’ont pas cessé de combattre les lois successorales parce que trop favorables aux femmes. Au début du XXe siècle, il était démontré que le droit britannique, dans son principe et dans son application, était favorable à la femme. Pour nous en tenir ici aux « affaires civiles, le traitement de la femme est certainement très favorable, il y a peu de juges, de magistrats ou de jurés qui peuvent se libérer totalement d’un préjugé naturel en faveur de la femme. Les poursuites pour rupture de promesse de mariage en constituent un cas significatif. Une femme qui prouve qu’un homme lui a été infidèle n’a aucune difficulté à le faire condamner à des dommages-intérêts substantiels. Si c’est un homme qui porte plainte pour le même motif, même si la loi ne lui met aucun bâton dans les roues, il n’a pratiquement aucune chance d’avoir gain de cause » (Anon., « *Woman’s Position Under Laws Made by Man* », *Women’s National Anti-Suffrage League*, Londres, 1908, [http://bora.uib.no/bitstream/handle/1956/3118/Women%27s\\_position\\_under\\_laws\\_made\\_by\\_man.pdf?sequence=31](http://bora.uib.no/bitstream/handle/1956/3118/Women%27s_position_under_laws_made_by_man.pdf?sequence=31)).

(9) Le fardeau financier du divorce est plus ou moins lourd pour l’homme suivant les pays. « « La Grande-Bretagne est devenue extrêmement attrayante pour les épouses [en instance de divorce] à la recherche de récompenses financières », déclare une avocate spécialisée dans le droit des divorces. Elle a vu des situations où l’avocat français d’un Français résidant au Royaume-Uni avec sa femme française ou celui d’un Français marié à une Anglaise, dès qu’il a été informé de la décision du couple de divorcer, a sauté dans le prochain Eurostar pour Paris pour déposer une requête de divorce dans un tribunal français avant que la femme puisse déposer le sien dans un tribunal anglais » (« *The myth of the kept woman* », 19 septembre 2009, <https://www.theguardian.com/lifeandstyle/2009/sep/19/divorce-settlements-law-deech>). L’Angleterre semble avoir été une pionnière dans l’instauration du système des deux poids deux mesures. Dans *The Legal Subjection of Men* (Twentieth Century Press, Londres, 1896 ; nouvelle éd., The New Age Press, Londres, 1908), l’avocat, journaliste et philosophe Ernest Belfort Bax (1854-1926), un des premiers, sinon le premier défenseur des droits juridiques et sociaux des hommes, établit que, contrairement à la « légende », qu’il démolit d’entrée, le droit britannique est nettement favorable aux femmes, qu’elles soient mariées ou non. L’ouvrage est disponible, ainsi que les articles qu’il publia sur cette question de 1886 à 1918, à <https://ernestbelfortbax.com/2014>.

(10) Susan Ratcliffe (*Oxford Treasury of Sayings and Quotations*, Oxford University Press, Oxford et New York, 2013, p. 196) date son apparition du milieu du XXe siècle. Le distillateur Lord Thomas Dewar (1864–1930) passe pour avoir déclaré que « la route du succès est remplie de femmes qui poussent leur mari devant elles » (James H. Billington, *Respectfully Quoted: A Dictionary of Quotations*, Library of Congress, p. 334, <https://www.phrases.org.uk/meanings/60500.htm>).

Plus récemment, dans un ouvrage courageux au titre provocateur (The Woman Racket, Imprint Academic, 2008), Steve Moxon a montré, en s'appuyant sur la psychologie évolutionnaire, que, loin d'être, selon la terminologie marxiste, « opprimée » par le « patriarcat », la femme est, dans un sens qui n'a rien de marxiste, un agent d'oppression. L'auteur, ancien fonctionnaire britannique, s'était déjà signalé en 2004, avec la publication de The Great Immigration Scandal (Imprint Academic, 2004). Moxon occupait un poste de travailleur social à la Direction de l'Immigration et de la Nationalité du Home Office à Sheffield. En mars 2004, Il a affirmé dans le Sunday Times que les contrôles d'immigration avaient été supprimés pour les ressortissants des huit pays d'Europe centrale et orientale qui devaient rejoindre l'Union européenne en mai de cette année. Les révélations de Moxon ont entraîné sa suspension de la fonction publique et la démission de la Ministre d'État à l'immigration, à la citoyenneté et à la lutte contre le terrorisme Beverley Hughes (« Hughes resigns as immigration minister », 1er avril 2004, <https://www.theguardian.com/politics/2004/apr/01/immigrationpolicy.immigrationandpublicservices2>) , baronne qui, après s'être faite oubliée du grand public, reprendra du service en 2009 comme Ministre d'État aux enfants, aux jeunes et aux familles.

The Great Immigration Scandal a été publié en août 2004. Il est à souligner que Moxon était moins préoccupé par l'afflux en Grande-Bretagne d'immigrants d'Europe centrale que par l'invasion qu'elle subissait et subit encore de populations arabo- et négroïdo-musulmanes (*ibid.*, chap. 8).

(11) Les hommes politiques et les politicards sont loin d'être aussi bien représentés que les hommes d'affaires, les acteurs ou les artistes dans Kitty J. Pope, Beside Every Great Man... is a Great Woman (Amber Books, Phoenix, AZ, 2005) et dans Marlene Wagman-Geller, Behind Every Great Man: The Forgotten Women Behind the World's Famous and Infamous (Dourcebooks, 2015), les deux ouvrages en langue anglaise les plus récents sur la question.

(12) Aux nombreuses pages que nous avons dédiées à l'exposition de la thèse des origines matriarcales de la franc-maçonnerie peuvent venir s'ajouter les considérations qui sont développées sur la « tradition ésotérique chthonienne » dans Dionysious Psilopoulos, The Prophets and the Goddess: W. B. Yeats, Aleister Crowley, Ezra Pound, Robert Graves and the Chthonic Esoteric Tradition (Cambridge Scholars Publishing, 2017. L'introduction est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.cambridgescholars.com/download/sample/64079>), où, cependant, le terme de « solaire » est employé à tort, pour qualifier des enseignements et des cultes qui ne le sont que dans le sens relatif et inférieur que nous avons indiqué, en en donnant et précisant le sens supérieur, à <https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/2013/03/19/mon-nom-est-personne/>.

Voir, au sujet du deux poids deux mesures dans le domaine judiciaire aux Etats-Unis, l'édifiant « Women as the New Nobility in America » à <https://www.youtube.com/watch?v=fh8StCFXqKc>.

(13) Voir Florence Tamagne, A History of Homosexuality in Europe: Berlin, London, Paris 1919-1939, vol. 1, Algora Publishing, 2003, p. 136 ; John Chandos, Boys together: English public schools, 1800-1864, 1re éd., Yale University Press, 1984 ; Wayne R Dynes, Warren Johansson; William A. Percy ; Stephen Donaldson, “Public Schools”, in Wayne R Dynes (éd.), Encyclopedia of homosexuality, vol. 2, Garland Publishing Company, New York, 1990 ; W. A. Percy, “Cambridge and Oxford”,

<http://www.williamapercy.com/wiki/index.php?title=Cambridge> ; "Cambridge Apostles", Claude J.- Summers, GLBTQ: An Encyclopedia of Gay, Lesbian, Transgender, and Queer Culture, Chicago, IL, glbtq, 2006, consultable à l'adresse suivante : [http://www.glbtqarchive.com/ssh/cambridge\\_apostles\\_S.pdf](http://www.glbtqarchive.com/ssh/cambridge_apostles_S.pdf), consulté le 16 novembre 2017 ; "Cambridge's gay past: from the 17th century to the foundation of Stonewall", <http://www.cam.ac.uk/research/news/cambridges-gay-past-from-the-17th-century-to-the-foundation-of-stonewall> ; "Oxford's Role in LGBT History", <http://oxhc.co.uk/Oxfords-Role-in-LGBT-History.asp> ; Keith Windschuttle, The Remains of the Gay. In The Australian's Review of Books, septembre 1998, <http://www.sydneyline.com/HigherSodomy.htm> (lien inactif), consultable à <http://www.the-boondocks.org/forum/index.php?t=msg&goto=60848&amp;>; consulté le 20 novembre 2017 ; Gertrude Himmelfarb, From Clapham to Bloomsbury: A Genealogy of Morals. The amoral decadence and « higher sodomy » of the Bloomsbury group (voir <http://modernhistoryproject.org/mhp?Article=Bloomsbury>) ; R. Scruton, "Dark Horse", [https://spectator.org/40805\\_dark-horse/](https://spectator.org/40805_dark-horse/) ; <https://aangirfan.blogspot.com/2013/06/rothschild-and-gay-cambridge-apostles.html> ; voir, au sujet des ramifications entre le milieu gay et les services secrets, <http://www.bbc.com/news/magazine-35360172> ; voir, au sujet de l'invention à Oxford du mythe de la « pédérastie institutionnalisée », dans la Grèce antique, L. Dowling, Hellenism and Homosexuality in Victorian Oxford, Cornell University Press, New York, 1997.

(14) Une étude récente d'Eric Russell ("Can Being Gay Provide a Boost in the Hiring Process? Maybe If the Boss is Female". In Journal of Business and Psychology, vol. 31, n° 2, juin 2016 [p 293–306], doctorant en psychologie expérimentale à l'Université du Texas, Arlington, a révélé que les femmes hétérosexuelles ont tendance à embaucher des homosexuels plutôt que des hétérosexuels parce qu'elles estiment que les homosexuels sont plus compétents et plus chaleureux. En outre, les chercheurs en marketing ont suggéré que les hétérosexuelles préfèrent travailler avec des associés homosexuels dans la vente au détail. Que l'hétérosexuel à la recherche d'un emploi se rassure : il ne s'agit pas là de discrimination à l'embauche. Aux yeux du législateur, il n'y a « discrimination à l'embauche » que dans le cas où un homme blanc déciderait d'embaucher un homme blanc au lieu d'une personne de couleur ou d'une femme blanche parce qu'il estime le premier plus compétent que les autres. Lorsque, en revanche, une femme engage un personne en fonction de critères purement sexuels, il ne saurait s'agir de discrimination à l'emploi ; ce n'est même que justice.

(15) Voir Christophe Regina, La violence des femmes : Histoire d'un tabou social, Max Malo Editions, 2011 ; Philippe Génuit. La criminalité féminine : Une criminalité épique et insolite. Réflexions d'épistémologie et d'anthropobiologie clinique. Psychologie. Université Rennes 2, 2007. Francais ; voir, au sujet des femmes infanticides ; encore plus tabou est le sujet traité dans Karen A. Duncan, Female Sexual Predators: Understanding Them to Protect Our Children and Youths, Praeger, Santa Barbara, CA, Denver, CO et Oxford, 2010. Sont aussi à recommander, pour une meilleure connaissance de la criminalité féminine, les trois ouvrages suivant du procureur général adjoint John Davis : How to Avoid False Accusations of Rape: Self-Defense in the Feminist State (Female Sex Predators), CreateSpace Independent Publishing Platfor, 2015 ; False Accusations of Rape: Lynching in the 21st Century (Female Sex Predators), CreateSpace Independent Publishing Platfor, 2015 ; Female Sex Predators:: A Crime Epidemic, CreateSpace Independent Publishing Platfor, 2015.

(16) Julius Evola, *Metafisica del Sesso*, Edizioni Mediterranée, 2013, p. 160 (traduction de l'auteur).

(17) Ibid.

(18) Ibid., p. 157.

(18bis) Immanuel Kant, *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*, précédé de Michel Foucault ; *Introduction à L'anthropologie*, Vrin, Bibliothèque Des Textes Philosophiques, 2008, p. 240.

(19) Christoph Steding, *Das Reich und die Krankheit der europäischen Kultur*, Hanseatische, 1942. La thèse de Steding, résumée par J. Evola (*Cavalcare la tigre: Orientamenti esistenziali per un'epoca della dissoluzione*, Edizioni Mediterranee, 2013 [traduction de l'auteur]), est que « la culture présente a son point de départ dans la dissociation, la neutralisation, l'émancipation et l'absolutisation de domaines particuliers, qui ont donc cessé d'être les parties plus ou moins organiques d'un tout ». Voir, au sujet de la culture moderne en général, « Chevaucher le tigre ».

Même si ce n'est pas ici le lieu de déterminer les origines intellectuelles de la culture moderne et de cette compartimentation des connaissances dans des domaines de plus en plus spécialisés qui la caractérise, nous dirons qu'elles sont à rechercher avant tout dans les courants de pensée fondés sur le rationalisme et le matérialisme, qui, aussi contradictoire que cela puisse paraître, plongent pour beaucoup leurs racines dans l'occultisme (voir, au sujet des liens étroits entre les grands scientifiques de la Renaissance et les sciences occultes, Egil Asprem, *Scientific Rationalism, Occult Empiricism? Representations of the Micro-Physical World, Ca. 1900*, Conférence « Looking Through the Occult: Instrumentation, Esotericism, and Epistemology in the 19th Century », Humboldt University, Berlin, 14-16 novembre 2013,

[http://www.academia.edu/7338512/Scientific\\_Rationalism\\_Occult\\_Empiricism\\_Representations\\_of\\_the\\_Micro-Physical\\_World\\_Ca.\\_1900](http://www.academia.edu/7338512/Scientific_Rationalism_Occult_Empiricism_Representations_of_the_Micro-Physical_World_Ca._1900) ; voir, au sujet des Lumières et de l'occultisme, Paul Kleber Monod, *Solomon's Secret Arts: The Occult in the Age of Enlightenment*, Yale University Press, New Haven et Londres, 2013 ; une bibliographie sur le sujet est fournie dans *History of Hermetic Philosophy and Related Currents. Report*, Universiteit van Amsterdam, 2013, <http://www.amsterdamhermetica.nl/wp-content/uploads/2015/02/REPORT-2013.pdf> ; voir aussi, au sujet du sous-sol ésotérique du modernisme, John Bramble, *Modernism and the Occult*, Palgrave Macmillan, 2015).

Du reste, la matière elle-même « est principe de division et multiplicité pure » (René Guénon, *La Crise du monde moderne*, Gallimard, coll. « idées », 1946, p. 132). Historiquement, l'émergence de la culture moderne, favorisée par la vulgarisation des doctrines matérialistes et rationalistes dans l'enseignement humaniste, puis dans l'instruction utilitariste, a été accompagnée par la formation d'expressions comme celle d'« aristocratie des lumières » (Auguste Comte, *Cours de philosophie positive*, 2e éd., vol. 4, J. B. Baillière et fils, Paris, 1864, p. 61), d'« aristocratie de l'esprit » (Jean Gabriel Peltier, *Histoire de la révolution du dix Aout 1792*, vol. 2, Londres, 1795, p. 238), d'« aristocratie naturelle » ou d'« aristocratie de l'intelligence », expressions toutes typiques du culte superstitieux de la « pensée » [, qui] appartient en propre à la civilisation bourgeoise... » (Julius Evola, « Sull'essenza e la funzione attuale dello spirito aristocratico ». In *Lo Stato*, n° 10, octobre 1941 ; 2e éd., in *Gerarchia e democrazia*, Edizioni di Ar, Padoue, 1970 [traduction de l'auteur]).

(20) « ... par là même qu'elle n'est que potentialité absolument « indistinguée » et indifférenciée, la substance universelle [materia prima] est le seul principe qui puisse être dit proprement « inintelligible », non pas parce que nous sommes incapables de la connaître, mais parce qu'il n'y a effectivement rien à connaître en elle » (René Guénon, *Le règne de la quantité et les signes des temps*, Les Éditions Gallimard, coll. « idées », Paris, 1945, p. 24) et la femme, manifestation de la materia secunda, qui est à son tour une manifestation de la materia prima, hérite de son inconnaisabilité.

(21) Que le terme de « discrimination », synonyme de « discernement », de « différenciation », faculté sans laquelle il ne saurait être question d'intelligence, en soit venu à prendre le sens péjoratif qui est aujourd'hui le sien dans les sciences dites sociales et dans la science juridique en dit long sur l'intelligence de ceux qui l'emploient dans ce sens.

(22) Un communiqué de presse des Nations-Unis en date du 21 janvier 2011 était intitulé « Les Rapports de la Finlande, pays de rêve pour les femmes ».

(23) Pasi Malmi, *Discrimination Against Men Appearance and Causes in the Context of a Modern Welfare State*, Acta Universitatis Lapponiensis, vol. 157, Lapin Yliopisto, Rovaniemi.

[https://lauda.ulapland.fi/bitstream/handle/10024/61748/Pasi\\_Malmi\\_väitöskirja.pdf?sequence=1](https://lauda.ulapland.fi/bitstream/handle/10024/61748/Pasi_Malmi_väitöskirja.pdf?sequence=1).

(24) Voir Max Gallo, *Dictionnaire amoureux de l'Histoire de France*, Plon, Paris, 2011. Plusieurs thèses s'affrontent quant à l'origine de l'amour courtois. Certains croient la trouver dans les thèmes de la poésie arabe du IXe siècle et plus particulièrement chez le juriste iranien zâhirite et poète de langue arabe Ibn Dawud (868 – 909), chez le poète, historien, juriste, philosophe et théologien musulman Ibn al-Hazm (994-1064) (Rachel Arié, Ibn Hazm et l'amour courtois, *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n° 40, 1985. Al-Andalus Culture et société [p. 75-89] ; voir aussi Richard Lemay, À propos de l'origine arabe de l'art des troubadour, *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 21<sup>e</sup> année, n° 5, 1966 [p. 990-1011]), avec l'œuvre desquels put se familiariser au cours de la première croisade (1095-1099) « le premier en date des troubadours », Guillaume IX d'Aquitaine, dont la première épouse, Ermengarde d'Anjou et ses petites-filles, Aliénor d'Aquitaine et Marie de Champagne, ne furent pas étrangères à la propagation de l'idéologie courtoise (voir Reay Tannahill, *Sex in History*, Hamish Hamilton, Londres, 1980, p. 266-7). Cette thèse est solide et ne s'effondrerait même pas, si, comme l'affirment certains provincialistes, les premiers poèmes courtois de Guillaume remontaient à une époque précédant sa participation à la première croisade, poèmes qu'ils sont cependant incapables de produire ; elle ne s'effondrerait pas, car, comme nous le verrons plus bas (note 94), si les thèmes de l'amour courtois sont d'origine arabe, ils n'ont pas nécessairement été rapportés du Levant par des croisés, ils ont pu être apportés dans les cours du sud de la France par des artistes arabes.

D'autres font dériver la fin amors plus particulièrement de la poésie arabo-andalouse (E. Lévi-Provençal, *Les troubadours et la poésie arabo-andalouse*, La pensée de midi 2000/1, n° 1, p..20-25). Selon Denis de Rougemont, la fin amors est issue de l'hérésie cathare et constitue une contestation du mariage. Selon René Nelli (*L'Erotique des Troubadours*, t. 1, U.G.E., Paris, 1974, p. 36). D'autres encore y voient une version profane de tels ou tels motifs chrétiens (culte marital, martyriat, mystère de la Rédemption, etc.) ; une variante de l'« hypothèse cléricale » est que le devoir courtois d'obéissance du chevalier envers sa

« dame » aurait été calqué sur une particularité de la hiérarchie de l’Ordre et de l’Abbaye de Fontevraud : la soumission, voulue par leur fondateur, Robert d’Arbrissel, des moines à l’abbesse ((Jean-Marc Bienvenu, L’étonnant fondateur de Fontevraud, Robert d’Arbrissel, Nel, Paris, 1981, p. 7. Seuls les hommes travaillaient à l’abbaye de Fontevraud [ibid., p. 86]) ; voir, pour un examen critique des principales théories sur les origines de l’amour courtois, Roger Boase, *The Origin and Meaning of Courtly Love: A Critical Study of European Scholarship*, Manchester University Press, Manchester et Rowman et Littlefield, Totowa, 1977, chap. 2 : Theories on the Origin of Courthy Love ; il est à noter, au sujet de l’hypothèse « matriarco-chevaleresque », que toutes celles qui sont examinées dans cet ouvrage et dont nous venons de rappeler les principales renvoient à un fond matriarcal.

(25) La désignation d’« amour courtois » a été forgée par le philologue romaniste et médiéviste Gaston Paris (1839-1903) dans les années 1880. « Fin amors » était le terme employé au « Moyen-Âge » pour désigner cette attitude.

(26) “Courtoisie (de courtois)”. Larousse.fr. Récupéré à partir de  
<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/courtoisie/38028#ugPMXGtFOR85cw7q.99>.

(27) Voir Jean-Marie Goulemot, « Démons, merveilles et philosophie à l’Âge classique ». In Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 35<sup>e</sup> année, n° 6, 1980 [p. 1223-1250].

(28) Florian Biedermann, « Amour courtois ou ironie, L’exploitation de la fin’amor dans « Le Chevalier de la Charrette » », Travail de littérature française présenté pour le Prix d’Excellence 2012 de l’Université de Neuchâtel, p. 6-7.

(29) Jean Frappier, « Vue sur les conceptions courtoises dans les littératures d’oc et d’oïl au XI<sup>le</sup> siècle ». In Cahiers de civilisation médiévale, 2e année (n°6), avril-juin 1959 [p. 135-156], p. 135.

(30) Antoni Furio, « Les deux sexes ou l’imaginaire du Mâle Moyen Âge (Espagne) », Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 8, 1998, consultable à l’adresse suivante :  
<http://journals.openedition.org/clio/317>, consulté le 13 décembre 2017.

(31) Eugène Baret, De l’Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au XVI<sup>le</sup> et au XVII<sup>le</sup> siècle, 2e éd., revue, corrigée et augmentée, Firmin-Didot Frères, Fils et Cie, Paris, 1873, p. 7.

(32) Noël Des Vergers, Léon Renier et Édouard Carteron (sous la dir.), Complément de l’Encyclopédie moderne, t. 2, Firmin-Didot Frères, Fils et Cie, Paris, 1856, p. 205.

(33) Ibid., p. 207-208.

(34) Voir Georges Gougenheim, Des mots et des hommes : Une histoire vivante du langage, du latin à l’époque moderne, Presses de la Cité, coll. « Omnibus », 2015.

(35) Centre de recherche du château de Versailles, « Aux sources de l’étiquette à la cour de France (XVI<sup>le</sup>-XVIII<sup>le</sup> siècles) », <https://chateauversailles-recherche.fr/francais/ressources-documentaires/corpus-electroniques/corpus-raisonnes/l-etiquette-a-la-cour-de-france>. « Dans les Cours

d'amour, les troubadours discutaient entre eux des questions relatives à l'amour, les nobles venaient ouïr les définitions et sentences d'amour prononcées par les dames » (Baptiste-Honore-Raymond Capefigue, *Les Cours d'amour : les comtesses et châtelaines de Provence*, Amyot, 1863, p. 49, note 1). C'est plus ou moins dans le même esprit que fut fondée en 1400, à l'initiative de Louis de Bourbon et de Philippe le Hardi, la Cour amoureuse, qui, placée sous le patronage de Charles VI (Arthur Piaget, « La cour amoureuse de Charles VI ». In *Romania*, t. 20, n° 79, 1891 [p. 417-454]), rassemblait « des nobles, des ecclésiastiques, des bourgeois et des humanistes, réunis pour célébrer les dames et les sentiments qu'elles inspiraient, sous forme de jeux poétiques et de chansons, à l'instar des chambres de rhétorique » (Pierre Cockshaw, Pierre Jodogne, Frank Olaf Büttner, Thérèse Glorieux-De Gand, Jacques Lemaire, Michael McCormick et Emile Van Balberghe, « Bulletin codicologique ». In *Scriptorium*, t. 37, n° 2, 1983 [p. 99-192], p. 425.

(36) Léon de Laborde (comte), *La Renaissance des arts à la cour de France*, t. 1 : peinture, L. Potier, Paris, 1850, p. x-xi.

(37) Noël Des Vergers, Léon Renier et Édouard Carteron (sous la dir.), op. cit., p. 209.

(38) Léon de Laborde (comte), op. cit., p. xi-xii.

(39) Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*, t. 3, Charpentier, Paris, 1855, p. 7.

(40) Léon de Laborde (comte), op. cit., p. xi-xii.

(41) Eugène de La Gournerie, *Histoire de François Ier et de la renaissance*. Alfred Mame et Fols, Tours, 1872, p. 158.

(42) Cité in « Étiquette », in A. Chérule, *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*, vol. 1, L. Hachette et Cie, Paris, 1855, p. 380.

(43) Béatrix Saule, « Insignes du pouvoir et usages de cour à Versailles sous Louis XIV ». In *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], 2005, mis en ligne le 18 juillet 2007, consultable à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/crcv/132>, consulté le 16 décembre 2017 ; Daria Galateria, *L'Étiquette à la cour de Versailles*, Le manuel du parfait courtisan, traduit de l'italien par Françoise Antoine, Flammarion, 2017.

C'est dans une lettre de 1576-77 (Lettre de Catherine de Médicis à son fils, Paris, Archives nationales, KK 544 fol. 1r°-7r°) que la reine mère enjoignit à Henri III de tenir une cour, en lui prodiguant une infinité de conseils à cette fin. Elle lui fit également un emploi du temps, qu'il devait suivre à tout prix (Léa Sangiorgio, « Rituels monarchiques en France (1515-1789) : un discours constitutionnel ? », p. 15). Dans l'établissement de ce cérémonial, Henri III put être « influencé par le cérémonial observé dans les cours européennes visitées pendant l'été de 1574, en particulier celle de l'empereur, mais la connaissance du cérémonial anglais est également l'une des sources de sa réflexion » (Nicolas Le Roux, « La cour dans l'espace du palais. L'exemple de Henri III ». In M.-F. Auzepy et J. Cornette (sous la dir.), *Palais et Pouvoir, de Constantinople à Versailles*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 2003, p. 229-267).

Article édité en ligne sur Cour de France.fr le 1er avril 2008) ; elle l'est notamment dans tout ce qui y a

trait au contrôle de l'expression des sentiments et des gestes. Ainsi, dans l'Angleterre de la fin du « Moyen-Âge », les danses de cour étaient caractérisées par un style « artificiel et retenu », imputable à « l'influence des sentiments et des attitudes artificiels de l'amour courtois » (Frances Rust, *Dance In Society*, Routledge & Kegan Paul, Londres, 1969, p. 38).

(44) Léa Sangiorgio, op. cit., p. 15.

(45) Eric Thierry, « L'Amour à la Cour des Rois de France au XVIe siècle. Étude d'un aspect de l'histoire amoureuse de Villers-Cotterêts ». In Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne. Mémoires, t. XXXI, 1986 [p. 169-178], p. 171.

(46) Norbert Elias, *La société de cour*, Flammarion, coll. « Champs Essais », 2008, 4e de couverture.

(47) Cité in Jacques Dalarun et Patrick Boucheron (sous la dir.), Georges Duby, portrait de l'historien en ses archives, Gallimard, coll. « Hors série Connaissance », Paris, 2015.

(48) Dans un libelle diffusé au début de l'année 1589 intitulé *Choses horribles contenues en une lettre envoyée à Henri de Valois par un enfant de Paris le 28 janvier 1689*, le roi est accusé d'avoir libéré « tous les « sorciers, enchanteurs et autres demnateurs », puis de les avoir autorisés à ouvrir des écoles et à se tenir dans son cabinet, si bien qu'ils lui ont donné un esprit familier nommé Teragon, anagramme par inversion de Nogaret. L'emploi de la figure du boustro- phédon traduit rhétoriquement la thématique de l'inversion. Ce Teragon est « un diable d'enfer, figuré en homme » qui s'est fait présenter au roi par les sorciers et les enchanteurs du Louvre. Henri III lui a donné son âme après l'avoir fait coucher dans son lit et laissé toute la nuit sa main dans la sienne, en gardant un anneau sur le nombril, dans la pierre duquel son âme est désormais « figurée ». Pour cacher l'identité du démon, le roi l'a « mis en parenté d'un nommé de la « , lequel a pourtant juré qu'il n'est pas son frère. La nature démoniaque de Nogaret/Teragon a été découverte par ses maîtresses et sa femme, qui peuvent certifier qu'il « n'est point un homme naturel, pour ce que son corps est trop chaud et brûlant »» (Nicolas Le Roux, *La faveur du roi : mignons et courtisans au temps des derniers Valois*, Champ Vallon, coll. « Époques », Seyssel, 2000, p. 666).

(49) Maurice Magendie, *La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté, en France au XVIIe siècle, de 1600 à 1660*, vol. 1, Slatkine Reprints, Genève, 1993, p. 11.

(50) Maurice Magendie, op. cit., p. 51-52.

(51) Ibid., p. 52.

(52) Charles Sorel, préface et notes Émile Colombey, *La Vraie Histoire comique de Francion* (1623), A. Delahays, 1858, p. 129.

(53) Maurice Magendie, op. cit., p. 88.

(53bis) Immanuel Kant, op. cit., p. 120.

(54) Maurice Magendie, op. cit., p. 120.

(55) Ibid., p. 122-123.

(56) Cité in ibid., p. 125.

(57) Astrid Van Assche, « Les ‘lumières’ du XVIIe siècle : Représentation de la femme dans la correspondance galante ». In Lumière(s), Villeneuve d'Ascq, IRHiS-Institut de Recherches Historiques du Septentrion (« Histoire et littérature de l’Europe du Nord-Ouest », n° 53), 2016, consultable à l’adresse suivante : <http://journals.openedition.org/hleno/649>, consulté le 16 décembre 2017.

(58) Danielle Haase-Dubosc, « Intellectuelles, femmes d’esprit et femmes savantes au XVIIe siècle », Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne], 13, 2001, consultable à l’adresse suivante : <http://journals.openedition.org/clio/133>, consulté le 10 décembre 2017.

(59) Au sujet des ruelles, qui se mirent à abonder dans les années 1660, Somaize écrit : « ... ces sortes de femmes appellées Pretieuses, apres avoir esté dans les tenebres, & n’avoient jugé des vers & de la Prose qu’en secret, commencèrent à le faire en public, & que rien n’était plus approuvé sans leurs suffrages. Cette puissance qu’alors elles usurpèrent, s’est depuis augmentée, & elles ont porté si loin leur Empire, que non contentes de juger des productions d’esprit de tout le monde, elles ont voulu se mesler elles-mesmes d’écrire... » (Antoine Baudeau de Somaize, Le dictionnaire des précieuses, nouvelle éd., vol. 1, P. Jannet, Paris, 1856, p. 22).

(60) Danielle Haase-Dubosc, op. cit.

(61) Roger Lathuillière, op. cit. p. 143.

(62) J.-A. de Ségrur (vicomte de), Les femmes, leur condition et leur influence dans l’ordre social, nouvelle éd., vol. 2, Thiériot, Paris, 1828, p. 268.

(63) Voir Robert Muchembled, La société policée – Politique et politesse en France du XVIe au XXe siècle, Editions du Seuil, Coll. « L’Univers historique », Paris, 1998 ; Maurice Magendie, op. cit., 5e partie.

(64) Roger Lathuillière, La préciosité : étude historique et linguistique, 2e éd., t. 1, Droz, Genève, 1969, p. 652.

(65) Méré, Œuvres, III, p. 70 : de la vraie honnêteté. Cité in Roger Lathuillière, op. cit., p. 590.

(66) Jacques Wettstein, « Mezura », l’idéal des troubadours : son essence et ses aspects, Slatkine Reprints, Genève, 1974, chap. 2 : L’idée de mesure dans l’idéal courtois. Le sens de « mezura », est le même que celui de « mesure », dans la pensée chrétienne, où « mesure » et raison ne font qu’un.

(67) Gonzague de Reynold, Synthèse du XVIIe siècle: la France classique et l’Europe baroque, Editions du Conquistador, 1962, p. 252.

(68) Emmanuelle Baumgartner, Adelin Charles Fiorato et Augustin Redondo, Problèmes interculturels en Europe, XVe-XVIIe siècles : moeurs, manières, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 1998, p. 117.

(69) Méré, op. cit., p. 93-94. Cité in Roger Lathuillière, op. cit.

(70) Cité in Dominique Picard, *Politesse, savoir-vivre et relations sociales*, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 3380, 2014. « L’honnête homme n’est ni François ni Allemand, ni Espagnol ; il est citoyen du monde, sa patrie est partout », pouvait-on encore lire au début du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la Bibliothèque contenant un amas curieux de sentences de morale de Claude du Bruillard-Coursan (chez Pierre Husson, 1702, p. 156). La sentence en question est de Savinien de Cyrano de Bergerac (« Lettre contre les frondeurs » (1651). Cité in Jean-Philippe Debleds, *La Parallaxe de Mercator*, vol. 2, thebookedition, p. 215). Au milieu du XVIII<sup>e</sup>, le vicomte de Bollingbroke (Henry St. John Bolingbroke, *Le Siècle politique de Louis XIV*, 1753, s. l., p. 296) pontifiait à l’identique.

(71) Julius Evola, *Sintesi di dottrina della raza*, Hoepli, Milan, 1941, p. 92. L’amant courtois, ancêtre de l’« honnête homme », de l’« homme mêlé », a pu l’être, « mêlé », dans le sens racial. En effet, « Guillaume VII, père du premier troubadour, avait ramené des captifs d’une campagne militaire en pays maure. Après la prise de Barbastro (1064), mille jeunes prisonnières sarrasines sont rapportées comme butin et réparties entre les chefs chrétiens. Elles devinrent concubines et musiciennes. En entendant le chant mélancolique d’une belle esclave, la légende raconte que Guillaume IX enfant se serait épris des mélodies arabes... D’ailleurs, les troupes de jongleurs et de musiciens étaient souvent composées d’artistes juifs, musulmans et chrétiens, capables de chanter indifféremment en roman ou en arabe. Le chant provençal devra beaucoup, quant à sa forme, au célèbre Jezal. En écoutant la musique des troubadours et de l’Espagne métissée, on ressent la passion retenue d’un monde antique, sensuel et grave, qui rappelle l’ardeur des contes des Mille et Une Nuits » (Emmanuel-juste Duits, *L’autre désir : du sadomasochisme à l’amour courtois*, Editions la Musardine, Coll. « L’Attrape-corps », 2000). « L’arrivée massive de musulmans arabophones en France [un chroniqueur arabe parle de « quinze cents jeunes filles » [cité in Lynn Tarte Ramey, *Christian, Saracen and Genre in Medieval French Literature*, Routledge, 2014, p. 20] [...] ne put pas ne pas avoir de conséquences sur la toute jeune littérature française » (ibid) et a fortiori sur le paysage racial du jeune royaume.

(72) Maurice Magendie, op. cit., p. 940.

(73) Philippe Caron, *Des « belles lettres » à la « littérature » : une archéologie des signes du savoir profane en langue française (1680-1760)*, Editions Peeters, Louvain et Paris, 1992, p. 267.

(74) Voir Catalogue d’une partie de la bibliothèque de M. L.-C. Deneux, p. 17 et sqq., J. Techener, Paris, 1844.

(75) Alain Montandon (éd.), *L’Honnête homme et le dandy*, Gunter Narr verlag, Tübingen, 1993, p. 13.

(76) Joël Meyniel, *Univers salonnier de Madame Geoffrin (1741-1777)*, Éd. Émotion primitive, 2008, p 30.

(77) Voir Anne-Madeleine Goulet, *Poésie, musique et sociabilité au XVII<sup>e</sup> siècle : les Livres d’airs de différents auteurs publiés chez Ballard de 1658 à 1694*, Honoré Champion éditeur, 2004, p. 588

(78) Marguerite Glotz et Madeleine Maire, *Salons du XVIII<sup>e</sup> siècle*, NEL, Paris, 1949, p. 12.

(79) Ibid., p. 13.

(80) Voir Rita El Khayat et Abdelkebir Khatib, Correspondance ouverte, Marsam, 2005.

(81) Charles-François Menville, Histoire médicale et philosophique de la femme, t. 2, Amyot et Labé, Paris, 1845, p. 247.

(82) Cité in Marguerite Glotz et Madeleine Maire, op. cit., p. 12.

(83) Ibid.

(84) Ulrich Drüner Olivier Cariguel et Richard Millet, Revue des Deux Mondes juillet août 2017 : « Quand l'amour change le cours de l'histoire, entretien avec Emmanuel de Waresquel : 'Les révolutionnaires ne supportaient pas le pouvoir des femmes de la noblesse' ». In Revue des Deux Mondes, 2017.

(85) Voir Antoine Lilti, Le monde des salons : Sociabilité et mondanité à Paris au XVIIIe siècle, Fayard, 2005.

(86) Antoine Lilti, Le monde des salons : Paris au XVIIIème siècle, 6 Mars 2006, <http://wodka.over-blog.com/article-2064133.html>

L'article que est dédié à la politesse dans l'Encyclopédie précise que, « alors que la civilité est destinée aux personnes de condition inférieure, et correspond à des règles arbitraires dictant des attitudes extérieures, la politesse, associée au monde et aux gens de la cour, est définie de façon toute aristocratique comme l'association d'une « disposition naturelle et de « l'usage du monde »» (voir Antoine Lilti, « Sociabilité et mondanité : Les hommes de lettres dans les salons parisiens au XVIIIe siècle ». In French Historical Studies, série 28, n° 3, 2005, [p. 415- 445], p. 432-433).

(87) Voir Philippe Raynaud, La politesse des Lumières : les lois, les mœurs, les manières, Gallimard, Paris, 2013.

(88) Un des conseils que donnent les traités de politesse puérils, conseil qui fut formulé d'abord par Plutarque et, semble-t-il, avant lui, par le stoïcien Chrysippe de Soles, est que « [e]n apprenant précocement à gouverner son extérieur dans la civilité la plus formelle, on apprend à gouverner son intérieur » (Bernard Jolibert, « La politesse et l'éducation à la civilité », [en ligne]). Or, c'est tout le contraire qui est vrai. Il faut d'abord être parvenu à se gouverner intérieurement, selon des normes qui n'ont rien à voir avec celles de la « politesse », pour pouvoir se gouverner extérieurement.

(89) Cité in Marguerite Glotz et Madeleine Maire, op. cit., p. 70.

(90) Ibid., p. 69.

(91) Clarisse Coulomb, « L'exclusion des salons ou la mise à mort sociale : L'exemple de Grenoble dans la seconde moitié du xviiie siècle », in Katia Béguin et Olivier Dautresme (sous la dir.), La ville et l'esprit de société, PUFR, coll. « Perspectives « Villes et Territoires » », Tours, 2004.

(92) Voir Norbert Elias, La Civilisation des mœurs, traduction de Pierre Kamnitzern, Calmann-Lévy, 1973 ; idem, La Dynamique de l'Occident, traduction de Pierre Kamnitzern Calmann-Lévy, 1975. Le point faible

de la thèse du sociologue allemand est de passer complètement à côté du rôle essentiel qu'a tenu la femme dans le « processus de civilisation ». Sur la ressemblance entre le « processus de civilisation » et le processus psychanalytique, voir <http://www.revue-interrogations.org/La-civilisation-des-moeurs-selon> ; sur l'importance du roman et en particulier de La princesse de Clèves dans la modification de la sensibilité et du comportement social en quoi a consisté le « processus de civilisation », voir Anne Löcherbach, « La Princesse de Clèves et le processus de civilisation », *Pratiques*, 151-152, 2011, mis en ligne le 13 juin 2014, consultable à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/pratiques/1802>, consulté le 10 décembre 2017. Voir aussi Claudine Haroche, « Retenue dans les mœurs et maîtrise de la violence politique. La thèse de Norbert Elias », *Cultures & Conflits* [En ligne], 09-10, printemps-été 1993, mis en ligne le 4 mars 2005, consultable à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/conflits/239>, consulté le 12 décembre 2017.

(93) Cité in Alix Ducret, *Les femmes et le pouvoir dans l'histoire de France*, Studyrama, 2007, p. 45.

(94) Florian Biedermann, op. cit., p. 6.

(95) Ernest Seillière, *Les origines romanesques de la morale et de la politique romantiques*, La Renaissance du Livre, Paris, 1920, p. 54.

(96) Eugène Baret, op. cit., p. 8.

(97) Voir Philippe Walter, *Naissances de la littérature française, IXe-XVe siècle*, ELLUG, Grenoble, 1993.

(98) Ernest Seillière, op. cit., p. 55.

(99) Voir, au sujet de l'héritage des femmes dans les régions du sud de la France au début du deuxième millénaire de notre ère, Eliana Magnani. « Douaire, dot, héritage : la femme aristocratique et le patrimoine familial en Provence (fin Xe – début XI<sup>e</sup> siècle) ». In *Provence Historique*, Fédération historique de Provence – FHP, 1996, 46 [p. 193-209], consultable à l'adresse suivante : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01456342/document>, consulté le 12 décembre 2017 ; en Angleterre, les droits patrimoniaux de la femme se développèrent surtout à partir du XIII<sup>e</sup> siècle (Michael Phifer, *Women's Property Rights on the Eve of the Black Death: A Preliminary Investigation*, <http://aalt.law.uh.edu/AALT6/Pubs/WomPropRts.pdf> ; voir en particulier la note 30).

(100) Ernest Seillière, op. cit., p. 55.

(101) Ibid., p. 55-56.

(102) Margaret C. Schaus, *Women and Gender in Medieval Europe: An Encyclopedia*, Taylor & Francis, 2006, p. 641.

(103) Voir Stéphanie Félicité de Genlis (comtesse de), *De l'influence des femmes sur la littérature française*, Lecointe et Durey, Paris, 1826.

La thèse qui a longtemps prévalu est qu'Aliénor d'Aquitaine, nièce de Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers et premier troubadour, introduisit la littérature courtoise et, avec elle, les mœurs et

les coutumes de son pays d'origine, un des premiers foyers de l'amour courtois, d'abord à la cour de France, une fois mariée à Louis VII, puis à la cour d'Angleterre, une fois remariée à Henri II et que ses filles, Marie à la cour de Champagne et Alix à la cour de Blois, en firent de même, avant que la courtoisie ne se répande rapidement dans la plupart des cours d'Europe à la faveur des mariages de leurs filles ou de leurs parentes (voir Edmond-René Labande, « Les filles d'Aliénor d'Aquitaine : étude comparative ». In *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 1986, 29-113-114 [p. 101-112]).

Le rôle que jouèrent Aliénor d'Aquitaine, ses filles et les autres femmes de sa famille dans la diffusion de la littérature courtoise et le style de vie qui y est lié, sans doute surestimé par les historiens du XIXe et du début du XXe siècle, est peut-être sous-estimé, depuis les travaux de Georges Duby sur la question, par les historiens actuels (voir, par exemple, Rita Lejeune, « Rôle littéraire de la famille d'Aliénor d'Aquitaine ». In *Cahiers de civilisation médiévale*, 1re année, n° 3 juillet-septembre 1958 [p. 319-337] ; Laurence Moulinier, « Aliénor et les femmes savantes du XIIe siècle ». In *Arts, recherches et créations*, n° 303, juin 2004, Hors série Aliénor d'Aquitaine, p. 142-149).

(104) Ernest Seillière, op. cit., p. 69.

(105) Voir Rita Lejeune, op. cit.

(106) Pierre Mille, *Le Roman français*, Paris, Librairie de Paris, Firmin-Didot et Cie, 1930, p. 12.

(107) Ernest Seillière, op. cit., p. 74-75.

(108) Ibid., p. 76

(109) Ibid., p. 82-83.

(110) Ibid., p. 89.

(111) Ibid., p. 94.

(112) Saint-Marc Girardin, op. cit., p. 2.

(113) Ibid., p. 1-4.

(114) Bussy-Rabutin (comte de), *Mémoires*, Mercure de France, 2010, p. 52.

(115) Ernest Seillière, op. cit., p. 102.

(116) Maurice Magendie, op. cit., p. 99.

(117) Wacyf Boutros Ghali, *La tradition chevaleresque des Arabes*, Plon-Nourrit et Cie, Paris, 1919, chap. : La tradition chevaleresque des Arabes.

(118) Ibid., p. 104.

(119) Ibid., p. 123.

(120) Gustave Lanson, *L'art de la prose*, Librairie des annales politiques et littéraires, Paris, 1908, p 204.

(121) Ernest Seillère, op. cit., p. 129.

(122) J.- M. Pelous. « Amour précieux, Amour galant (1650-1675) – Essai sur la représentation de l'amour dans la littérature et la société mondaine ». In *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n° 4, 1976 [p. 70-76], p. 71.

(123) Par exemple, les lettres du poète et prosateur Vincent Voiture à sa « belle lionne » « sont d'un « souffrant » » (voir Lebègue Raymond, « Sensibilité dans les lettres d'amour au XVIIe siècle ». In *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1959, n° 11 [p. 77-85], p. 79).

(124) Ernest Seillère, op. cit., p. 141. Dans *De l'Amour*, « Stendhal radicalise la conception provençale de la passion amoureuse en faisant de celle-ci une force qui ronge littéralement le corps de l'amant et le conduit à la mort ». De *la vie de Guillaume Balaon* il ne retient que l'épisode où le roubadour se mutile à la demande de sa dame (Moussa Sarga. « La tradition de l'amour courtois dans *De l'Amour* et dans *La Chartreuse de Parme* de Stendhal ». In *Romantisme*, 1996, n° 91, *Corps et Âme* [p. 53-65], p. 57). Deux siècles plus tôt, les relations de l'amant avec sa dame sont présentées sous des couleurs sadomasochistes dans *L'Hécatombe à Diane* (1873-1892) du poète baroque Théodore Agrippa d'Aubigné (1552- 1630). « Un élément naturel, le corps de l'amant, est distribué en objets artificiels dont la dame se vêt (la peau devenant le cuir des gants), avec lesquels elle se maquille (le sang se transformant en vermillon), grâce auxquels elle se parfume et s'embellit (les cendres produisant l'ambre gris, le baume précieux et la poudre de Cipre), sur lesquels elle se délasser (les cheveux et les os faisant l'armature et le matelas du lit), avec lesquels elle s'occupe (le cœur devenant coussinet pour les épingle) ou se divertit (les nerfs participant à la fabrication du luth). Le don suppose donc comme étape préliminaire le dépouillement, la mise à nu, l'agressivité contre soi-même » (Patricia Eichel-Lojkine Excentricité et Humanisme, Droz, Genève, 2002, p. 273).

(125) Pierre Mille, op. cit., p. 34.

(126) Ibid., p. 120.

(127) Maurice Bardèche, *Balzac, Romancier*, Slatkine, 1967, p. 72.

(128) Pierre Mille, op. cit., p. 48.

(129) Edmond de Goncourt et Jules de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, Charpentier, 1889 (nouvelle éd.), p. v.

(129bis) Voir, au sujet des excroissances hollywoodiennes du mythe courtois de Tristan et Yseult, Denis de Rougemont, *L'Amour et l'Occident*, Paris, 10/18, 2001, p. 303-306, ouvrage célèbre sur lequel nous ne nous sommes pas appuyés ici, car, même s'il est à créditer d'analyses fort pertinentes, le caractère foncièrement gynocentrique de l'amour courtois lui a complètement échappé.

(130) Julius Evola, « *Le ragazze italiane* ». In *Il Roma*, 24 août 1952.

(131) Eugène Baret, op. cit., p. 12. Voir, au sujet de l'influence exercée par l'amour courtois sur les mœurs au XI<sup>e</sup> siècle, Reto Roberto Bezzola, *Les Origines et la formation de la littérature courtoise en occident (500-1200)*, H. Champion, 1966, qui, entre autres points intéressants, met en avant que les cours du nord de la France restèrent longtemps étrangères aux valeurs égalitaires de l'amour courtois. (voir Micha Alexandre, « Reto R. Bezzola. — Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200), 3e p. : La société courtoise : littérature de cour et littérature courtoise ». In *Cahiers de civilisation médiévale*, 7e année, n° 26, avril-juin 1964 [p. 187-189]). Même les historiens qui spéculent que « l'amour courtois [...] n'a pas existé, sinon métaphoriquement », estiment qu'il « a malgré tout signifié et créé une certaine promotion de la femme » (Jacques Le Goff, « La déférence a-t-elle existé au Moyen Âge ? ». In *Communications*, 69, 2000. La déférence [p. 27-36], p. 30.

(132) Jean Flori, « L'éclairage : les règles de l'amour courtois ». [Lhistoire.fr](http://www.lhistoire.fr/léclairage-les-règles-de-lamour-courtois). Récupéré à <http://www.lhistoire.fr/léclairage-les-règles-de-lamour-courtois>.

(133) Bernard O'Donoghue, *The Courtly Love Tradition*, Manchester University Press, Manchester et Barnes and Noble, Totowa, NJ, 1982, p. 13 et sqq.

(134) Eugène Baret, op. cit., p. 12.

(135) Dès le XI<sup>e</sup> siècle au moins, donc, les femmes « pouvaient hériter de certains fiefs, qu'on appelait pour ce motif fiefs féminins. Le pape Innocent III, qui régna de 1198 à 1216, reconnaît que les femmes françaises, qui héritaient d'un fief y avaient droit de juridiction : Selon une coutume approuvée, qui est tenue pour loi dans les contrées gallicanes, les femmes investies de grands fiefs exercent envers leurs sujets la juridiction ordinaire. D'après les Assises de Jérusalem, la femme héritait de préférence aux enfants... » (« Succession », in Adolphe Chéruel, *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France*, 2e partie, L. hachette et Cie, Paris, 1855, p. 1176)

(136) Voir « Littérature française du Moyen âge. La littérature courtoise du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », <http://www.cosmovisions.com/litterature-courtoise.htm#oZl0QKs6UuDhPzh.99>.

(137) Antoni Furio, op. cit.

(138) Cité in Joachim De Dreux-Brézé, *Femme, ta féminité fout le camp !: Sur une lecture masculine du Deuxième Sexe*, L'Harmattan, coll. « questions contemporaines », 2006, p. 20.

(139) M. W. Duckett (sous la dir.), *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* : t. 5, Bat-Bes., Paris, Belin-Mandar, 1833, p. 84.

(140) Clarisse Bader, *La femme française dans les temps modernes*, chap. 4, Didier et Cie, Paris, 1883.

(141) Jean-Charles Poncelin de La Roche-Tilhac, *Choix d'anecdotes*, 3e éd., t. 3, Paris, 1803, p. 128.

(142) Montesquieu, *Œuvres de Montesquieu*, t. 2, 1re partie, A. Belin, 1817, p. 263.

(143) Edmond de Goncourt et Jules de Goncourt, *La femme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, nouvelle éd., revue et augmentée, G. Charpentier, Paris, 1882, p. 373-374. Les Goncourt ajoutent : « Régnant-dans l'État, la

femme est maîtresse au foyer. Le pouvoir du mari lui est soumis comme le pouvoir du Roi, comme le pouvoir et le crédit des ministres. Sa volonté décide et l'emporte dans les affaires domestiques comme dans les affaires publiques. La famille relève d'elle l'intérieur semble être son bien et son royaume. La maison lui obéit et reçoit ses ordres. Des formules, inconnues jusqu'alors, lui attribuent une forte de propriété des gens et des choses de la communauté, dont le mari est exclu. Dans la langue du temps, ce n'est plus au nom du mari, c'est au nom de la femme que tout est rapporté c'est au nom de la femme que se fait tout le service on va voir Madame, faire la partie de Madame, dîner avec Madame, on sert le dîner de Madame, expressions nouvelles, dont la lettre suffit pour donner l'idée de la décroissance de l'autorité du mari, du progrès de l'autorité de la femme » (ibid., p. 375).

(144) A. M. Roederer (comte de), Œuvres du comte P. L. Roederer, Firmin Didot Frères, 1853, p. 375.

(145) J.-A. de Ségur (vicomte de), op. cit., p. 41-42.

(146) Voir <https://elementsdeducationraciale.wordpress.com/2013/03/19/mon-nom-est-personne/>.

Cette hypothèse a été formulée par William Bond (« Goddess Symbolism within Freemasonry »,

<http://www.womanthouartgod.com/wmbondfreemasonry.php>).

(147) Guy Breton, Histoires d'amour de l'histoire de France, t. 1, 1991, Presses de la Cité, coll. « Omnibus », p. 1034.

(148) Même pendant la période révolutionnaire, certaines voix, il est vrai isolées, s'élèveront pour s'opposer aux empiétements de la femme sur les chasses gardées de l'homme, comme le montre cet extrait du projet de décret du Conventionnel Dupont de Bigorre : « L'homme qui épouserait une femme qui exercerait le métier des hommes perdra son droit de citoyen » (cité in Jean Bonnet, « Liberté et Egalité dans la révolution française : un équilibre équivoque », in Francis Hamon et Jacques Lelièvre (éds.), L' Héritage politique de la Révolution française, PUL, 1997, p. 135).

(149) Bernard Jolibé, « La Révolution française et le droit des femmes à l'instruction. Résumé d'une désillusion ». In Revue Expressions n° 30, décembre 2007 [p. 107-134], p. 124.

(150) Karen Offen, « Sur l'origine des mots 'féminisme' et 'féministe' ». In Revue d'histoire moderne et contemporaine, t. 34, n° 3, juillet-septembre 1987 [p. 492-496].

(151) Voir Marguerite Thibert, Le féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850, M. Giard, 1926 ; voir, au sujet des « premiers combats féministes » et de l'une des premières « féministes » britanniques du XIXe siècle et de son « mari compréhensif », Florence Marie, « Josephine Butler et son époque ». In Frédéric Regard (éd.), Féminisme et prostitution dans l'Angleterre du XIXe siècle : la croisade de Josephine Butler, Lyon, ENS éditions, 2013.

(153) C. Coignet, « Le Mouvement social en Angleterre, De l'affranchissement politique des femmes ». In La Revue politique et littéraire, 2e série, t. 5 (t. 10 de la collection), Paris, Germer Baillière, 1873, p. 1044.

(154) Ibid., p. 1045.

- (155) Ibid.
- (156) Elaine Chalus, *Elite Women in English Political Life C.1754-1790*, Oxford University Press, Oxford, 2005, p. 31.
- (157) Mijin Cho, *British Quaker women and peace, 1880s to 1920s*, thèse de doctorat, Université de Birmingham, 2019.
- (158) Elizabeth Crawford, *The Women's Suffrage Movement: A Reference Guide 1866-1928*, Routledge, Londres, 2003, p. 514 et sqq.
- (159) Krista Cowman, « Woman, Locality and Politics in Nineteenth-Century Britain ». In Krista Cowman, Nina Javette Koefoed et Åsa Karlsson Sjögren (éds.), *Gender in Urban Europe: Sites of Political Activity and Citizenship, 1750-1900*, Routledge, New York, 2014, p. 212.
- (160) Elaine Chalus, op. cit., p. 32.
- (161) Helen Blackburn, *1842-1903 Women's suffrage; a record of the women's suffrage movement in the British Isles, with biographical sketches of Miss Becker*, 1971, Williams & Norgate, Londres ; (rééd.) Kraus, New York, 1971, p. 17.
- (162) Ann Pilcher Dayton, « Freemasonry and Suffrage: the Manifestation of Social Conscience ». In Alexandra Heidle et Joannes Augustinus Maria Snoek (éds.), *Women's Agency and Rituals in Mixed and Female Masonic Orders*, Brill, Leiden et Boston, 2008, p. 352.
- (163) Rosario López, « Richard Cobden as a Middle-Class Hero: Public Speaking and Political Debate in Victorian Britain », in *Redescriptions: Political Thought, Conceptual History and Feminist Theory*, vol. 20, n° 1, printemps 2017 [p. 49-67].
- (164) Vicky Randall, *Women and Politics: An International Perspective*, 2e éd., The University of Chicago Press, 1987, p. 209.
- (165) Voir Frank Meeres, *Suffragettes: How Britain's Women Fought & Died for the Right to Vote*, Amberley Publishing, Stroud, 2013.
- (166) Mill fut sans aucun doute un « great man » : « Il est probable que Mill n'aurait jamais écrit *Sujetion des femmes*, n'eut été sa relation de vingt-huit ans avec Harriet » (John Cunningham Wood (éd.), *John Stuart Mill: Critical Assessments*, vol. 4, Taylor & Francis, 1991, p. 285) ; « ... dans tout ce que j'ai écrit, déclare-t-il dans son autobiographie, tout ce qui est et profond appartient à ma femme » (John M. Robson et Jack Stillinger, *Collected Works of John Stuart Mill: I. Autobiography and Literary Essays*, University of Toronto Press, Toronto et Routledge & Kegan Paul, Londres, vol. I., 1981, p. 365) ; Françoise le Jeune, « John Stuart Mill, un féministe sous influence », Université de Nantes – CRHIA, 2010.
- (167) Jeffrey Fagan et Anglea Browne, « Violence Between Spouses and Intimates: Physical Aggression Between Women and Men in Intimate relationships ». In National Research Council, *Understanding and*

Preventing Violence, vol. 3: Social Influences, The National Academies Press, Washington, DC, 1994, p. 123 ; voir aussi Mary Lyndon Shanley, Feminism, Marriage, and the Law in Victorian England, p. 159.

(168) Mary Lyndon Shanley, Feminism, Marriage, and the Law in Victorian England, Princeton University Press, Princeton, NJ, 1989, p. 159.

(169) Cité in C. Coignet, op. cit., p. 1046.

(170) Sean Lang, Parliamentary Reform 1785–1928, Routledge, Londres et New York, 2015, p. 140-141.

(171) C. Coignet, op. cit., p. 1046.

(172) Henri Marion, Psychologie de la femme, A. Colin, 1900, p. 295.

(173) Voir Frank Meeres, op. cit.

(174) Elizabeth Crawford, The Women's Suffrage Movement in Britain and Ireland: A Regional Survey, Routledge, Londres et New York, p. 212.

(175) Proceedings – Isle of Man Natural History and Antiquarian Society, vol. 10, n° 4, Isle of Man Natural History and Antiquarian Society, 1995, p. 385.

(176) Carol F. Cini, « From British Womens WWI Suffrage Battle to the League of Nations Covenant: Conflicting Uses of Gender in the Politics of Millicent Garrett Fawcett », UCLA Historical Journal, 14 [p. 78-100], 1994, p. 96, note 9. « Dans les mois qui suivirent le meeting, un rapprochement eut lieu entre la NUWSS [la National Union of Women's Suffrage Societies, dirigée par Garrett] et le Parti Travailleur. »

(177) Ann Pilcher Dayton, op. cit., p. 341-359 ; id., Women Freemasons and Feminist Causes, 1908-1935 : the Case of the Honourable Fraternity of Ancient Masonry, thèse soutenue à l'université de Sheffield en 2010 sous la direction d'Andrew Prescott, février 2011, p. 130 ( <http://etheses.whiterose.ac.uk/15012/1/575742.pdf>), qui cite cette source maçonnique : « Il est certainement approprié qu'un ordre qui a promis de « s'efforcer sans cesse de promouvoir le bien-être de l'humanité » contribue à aider les femmes, qui considèrent l'exercice du droit de vote comme une occasion de mieux servir leur pays, d'obtenir la justice politique pour leur sexe ».

(178) Martine Monacelli et Michel Prum (sous la dir.), Ces hommes qui épousèrent la cause des femmes: dix pionniers britanniques, les Editions de l'Atelier/Editions Ouvrières, Paris, 2010, p. 21 (le livre contient par ailleurs un certain nombre d'approximations).

(179) Voir, sur tout ceci, C. Coignet, op. cit.

(180) Anderson Fix Nancy, « Bridging cross-cultural feminisms: Annie besant and women's rights in England and India, 1874-1933 ». In Women's History Review, vol. 3, n° 4 [p. 563-580].

(181) Voir <https://www.marxists.org/francais/marxaveling/works/1887/00/question%20feminine.htm>.

(182) Voir Steve Moxon, *The Woman Racket*, éd. Électronique, Andrews UK Limited, 2012, chap. 8 : The True Sufferers for Suffrage. Votes not for men.

(183) Meri-Jane Rochelson, *A Jew in the Public Arena: The Career of Israel Zangwill*, Wayne State University Press, Detroit, 2008, p.146.

(184) Carole Renard, « Jewish involvement in the women's suffrage movement in Britain: navigating multiple identities in the Diaspora ». In *Jewish Historical Studies*, vol. 48, 2016 [p. 158-176].

(185) Paula Bartley, *Emmeline Pankhurst*, 1re Edition, Routledge, Londres et New York, 2002, p. 18.

(186) June Purvis, *Emmeline Pankhurst: A Biography*, Routledge, Londres et New York, p. 31. Pankurst prétendit plus tard en avoir été la fondatrice.

(187) Emeline Pankhurst, *My Own Story*, Hearst's International Library Company, 1914, p. 38.

(188) Sandra Stanley Holton, *Suffrage Days: Stories from the Women's Suffrage Movement*, Routledge, Londres et New York, 2002, p. 110.

(189) C'est à la suite des grèves de la faim que les militantes du WSPU emprisonnées entamaient systématiquement que fut passé en 1903 le Prisoners (Temporary Discharge for Ill Health) Act, communément appelé « Cat and Mouse Act », qui légalisait la grève de la faim et autorisait les autorités judiciaires à libérer le gréviste sous conditions.

(190) Pierre Grimal, *Histoire mondiale de la femme: Sociétés modernes et contemporaines*, Nouvelle librairie de France, 1965, p. 249.

(191) Encyclopaedia universalis : supplément, Encyclopaedia Universalis Paris, 1980, p. 1701.

(192) Voir Stephanie Hocet, *Un roman anglais*, Editions Payot & Rivages, Paris, 2017.

(193) Le fait qu'un billet retour ait été trouvé dans son sac après l'accident prouve que Davison n'avait aucunement l'intention de mourir en martyr, ni même de se suicider, pour la cause suffragiste, sans compter qu'il a été démontré qu'elle avait prévu de partir en vacances avec sa sœur dans un proche avenir. Vanessa Thorpe, « Truth behind The death of Suffragette Emily Davison is finally revealed », *The Guardian*, 26 mai 2013, <https://www.theguardian.com/society/2013/may/26/emily-davison-suffragette-death-derby-1913>)

(194) « TIME 100 Persons of The Century », *The Times*, 6 juin 1999,  
<http://content.time.com/time/magazine/article/0,9171,26473,00.html>),

(195) « Suffragist Disturbances ». *The Times*, 23 novembre 1910, page 8,  
<http://www.heretical.com/suffrage/1910tms2.html>.

(196) Voir Simon Webb, *The Suffragette Bombers: Britain's Forgotten Terrorists*, Pen & Sword, Barnsley, 2014 p. 118.

(197) Voir, sur le rôle des femmes anglo-saxonnes dans les campagnes de recrutement de la Première Guerre mondiale stigmatisation des hommes qui, pour une raison légitime ou non, échappèrent à la mobilisation, Suzanne Evans, *Mothers of Heroes, Mothers of Martyrs: World War I and the Politics of Grief*, chap. 3 : You Are All I Have To Give, War Mothers' Stories, Rewards, and the Other Face of Loss.

(198) Paula Bartley, op. cit., p. 202.

(199) Ibid., p. 200

(200) <http://c8.alamy.com/comp/ENDR0J/world-war-one-1-propaganda-poster-campaign-women-of-britain-say-go-ENDR0J.jpg>.

(201) Ce qui sera reconnu deux décennies plus tard par la militante Evelyn Sharp : « Personnellement, [...] je ne peux m'empêcher de regretter qu'on ait cautionné l'erreur répandue qui attribue encore quelquefois la victoire de la cause suffragiste en 1918 aux services rendus par les femmes en temps de guerre » (voir Evelyn Sharp, *Unfinished Adventure: Selected Reminiscences from an Englishwoman's Life*, 1933).

(202) Frederic A. Ogg, *The British Representation of the People Act*. In *The American Political Science Review*, vol. 12, 1918, p. 499.

(203) Voir, outre l'ouvrage de Moxon, « Universal Suffrage – The True History », <http://redpilluk.co.uk/UniversalSuffrage.pdf>.

(204) Le Peuple, 12 avril 1849. Cité in Michèle Riot-Sarcey, *Histoire du féminisme*, 3e éd., La Découverte, coll. « Repères », 2016.

(205) Ibid.

(206) Il existait des prud'femmes sous l'Ancien Régime. Leur rôle était de défendre les intérêts des femmes dans les corporations.

(207) Cité in « Rapport du Sénateur sur plusieurs propositions de loi tendant à accorder aux femmes l'électorat et l'éligibilité. Rapport n° 561, annexé au procès-verbal de la séance du Sénat du 3 octobre 1919), in Catherine Coutelle et délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes déposé par la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Rapport d'information sur la place des femmes en politique : Place des femmes en politique : encore un effort ! », Assemblée nationale, 20 juillet 2016, p. 30.

(208) Ibid.

(209) Ibid.

(210) Laurence Klejman, Florence Rochefort, *L'Égalité en marche : Le féminisme sous la Troisième République*, Des Femmes, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989, p. 252.

(211) Louise Weiss, *Ce que femme veut*, Gallimard, Paris, 1946. Cité in Anne Marie Sohn, « Entre deux-guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre ». In Georges Duby et Michelle Perrot (sous la dir.), *Histoire des femmes en Occident*, op. cit., t. 5, Paris, Plon, 1992. Le proverbe dans son entier est : ce que femme veut Dieu le veut », qui signifie qu'une femme parvient toujours à obtenir ce qu'elle veut.

(212) L'article 27 de la Constitution de 1958 dispose que « Tout mandat impératif est nul. Le droit de vote des membres du Parlement est personnel ». Dans un dictionnaire de droit en ligne, on peut lire cette chutzpah : « La France a fait le choix du mandat représentatif qui, contrairement au mandat impératif, garantit une certaine indépendance et une liberté de vote aux élus qui ne peuvent pas être révoquer par leurs électeurs » ; l'indépendance vis-à-vis des électeurs et la liberté de voter les lois que leur suggèrent de voter les lobbies qui les sollicitent et les stipendent.

(213) Voir Rachel Hoffman, « The Age of assassination. Monarchy and nation in nineteenth-century Europe ». In Jan Rüger and Nikolaus Wachsmann (éds.), *Rewriting German history*, Basingstoke, 2015, p. 121–141.

(214) Voir Claire Oger, « La conflictualité en discours : le recours à l'injure dans les arènes publiques, Argumentation et Analyse du Discours », 8, 2012, consultable à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/aad/1297>, consulté le 17 décembre 2017.

(215) Lucie Alexis et Jérôme Ravat, « Désactiver la violence verbale : pacification et disqualification au moyen de la politesse dans Ce soir (ou jamais !) », *Semen*, 40, 2015, consultable à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/semen/10390>, consulté le 17 décembre 2017.

(216) Claire Oger, « Dialectique de la parole et du silence », *Communication*, vol. 25/1, 2006, consultable à l'adresse suivante : <http://journals.openedition.org/communication/1360>, consulté le 17 décembre 2017.

On constate que les témoignages de la demi-douzaine de politicardes plus ou moins françaises qui prétendent avoir été victimes d'injures à caractère sexuel de la part de leurs collègues masculins s'arrêtent tous au milieu des années 1990.

(217) Julie Bourgault, « Le harcèlement moral en France : un concept juridique subjectif-objectif ? ». In *Santé, Société et Solidarité*, n° 2, 2006. Santé et travail [p. 109-115]. Les accusations de harcèlement sexuel qui depuis quelques années, sont portées par des personnalités féminines du monde du spectacle contre des hommes du même monde et qui permettent au médias d'orchestrer des campagnes de victimisation de la femme et de culpabilisation des hommes ont ceci d'étonnant qu'elles tendent à indiquer qu'il subsiste encore quelques hétérosexuels dans ce monde et ceci d'intéressant qu'elles révèlent l'ingratitude et la petitesse des intéressées ; il faut être bien ingrat pour accuser de viol le libidineux à qui l'on doit, plus qu'à un talent de comédienne, le succès ; bien petite, pour l'en accuser des décennies après les faits, si faits il y a, une fois que la « star » a définitivement assuré, si l'on ose dire, ses arrières.

(218) M. S. R., De la condition et de l'influence des femmes sous l'Empire et depuis la Restauration, 2e éd., Paris, Thiériot et Belin, p. 334.

(219) Incidemment, la femme sait être « manager d'hommes » en général. Il peut s'agir aussi d'une mère (George Washington), d'une marraine (Bernardin de Saint-Pierre), d'une tante (Edward Gibbon), d'une grand-mère (Racine) (voir Maurice Bloch, Les Mères des grands hommes, Ch. Delagrave, Paris, 1885), d'une femme (Danton) ou des femmes en général (Talleyrand) ou encore d'une maîtresse (Camille Desmoulins) (voir Guy Breton, Histoires d'amour de l'histoire de France, t. 1, 1991, Presses de la Cité, "Omnibus", p. 1046-1050, p. 1083-1991, p. 1091-1999).

(220) « Les nouvelles femmes au foyer en 7 chiffres clés », 30 août 2013,  
[http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-nouvelles-femmes-au-foyer-en-7-chiffres-clés\\_1366083.html](http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-nouvelles-femmes-au-foyer-en-7-chiffres-clés_1366083.html). Même si, compte tenu de la baisse parallèle du nombre de mariages et de ce que le nombre de « pacsées » au foyer n'est pas connu avec précision, cette baisse est à relativiser, il reste que, depuis la Seconde Guerre mondiale, il reste que le taux de femmes actives est en forte augmentation.

(221) Voir François de Singly, Séparée : Vivre l'expérience de la rupture, Armand Colin, 2011 ; dès les années 1970, les femmes étaient en France les premières à engager une procédure de divorce ou de séparation ; aux États-Unis, dès les années 1940 ; voir aussi Anne Lambert, Des causes aux conséquences du divorce : histoire critique d'un champ d'analyse et principales orientations de recherche en France, Population, n° 1, vol. 64, INED, 2009 ; American Sociological Association. « Women more likely than men to initiate divorces, but not non-marital breakups. » ScienceDaily, 22 août 2015,  
<http://www.sciencedaily.com/releases/2015/08/150822154900.htm>.

(222) Bernadette Bawin-Legros, Familles, mariage, divorce : une sociologie des comportements familiaux, Pierre Mardaga éditeur, Liège et Bruxelles, 1988, p. 189.

(223) Un tiers des États-unis sont de cet avis ; voir Marion Leturcq, « Pacs et mariages en France : une analyse économique ». In Economies et finances. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2011, p. 8.

(224) Voir [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:Crude\\_marriage\\_rate,\\_selected\\_years,\\_1960-2015\\_\(per\\_1\\_000\\_persons\)\\_YB17-fr.png](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/File:Crude_marriage_rate,_selected_years,_1960-2015_(per_1_000_persons)_YB17-fr.png).

(225) Claire Lesegretain, Les chrétiens et l'homosexualité : l'enquête, Éditions Chemins de Traverse, 2001, p. 3.

(226) Centre d'Observation de la Société, « Les Français divorcent moins, mais se séparent davantage », 11 janvier 2016, <http://www.observationsociete.fr/structures-familiales/couples/les-francais-divorcent-moins-mais-se-separent-davantage.html>.

(227) Yuval Merin, Equality for Same-Sex Couples, The University of Chicago Press, Chicago et Londres, 2019, chap. 1.

(228) Voir, au sujet du processus de tertiarisation du travail, qui a débuté au début des années 1950, Michelle Zancarini-Fournel et Christian Delacroix, *La France du temps présent. 1945-2005 : 1945-2005*, Belin, 2014.

(229) Il est indéniable que la féminisation de l'emploi et plus particulièrement des postes de direction a eu des effets dopants sur l'industrie pharmaceutique, les cheftaines de service étant, par une de ces bizarries que l'on ne s'explique pas, plus sujettes au « burnt-out » ainsi qu'au « harcèlement sexuel » que les ouvrières de l'agro-alimentaire.

(230) « L'essor de la robotique a facilité la libération de la femme au XXème siècle en lui permettant de diminuer son temps consacré aux tâches ménagères. En effet, des robots peuvent désormais accomplir les tâches ménagères effectuées dans la plupart des foyers par la femme plus que par l'homme. La femme a donc pu dégager plus de temps pour s'adonner à de nouvelles activités ou à plus travailler. Par exemple les robots ménagers utilisés pour la cuisine sont apparus sur le marché au début des années soixante dans un contexte de féminisation de l'emploi. Leur facilité d'utilisation et leur prix de plus en plus bas ont permis de les éléver au rang d'ustensile indispensable dans un foyer. On peut par exemple citer l'entretien du linge, qui a commencé par être lavé et battu à la rivière durant des heures, puis dans les lavoirs publics, et finalement à la maison, mais cela prenait toujours un temps considérable. Aujourd'hui, des robots tels que la machine à laver et le sèche-linge ont permis aux individus, en l'occurrence (sic) les femmes, de passer un temps négligeable sur ces tâches, et donc d'en accorder plus à d'autres activités. On peut également citer les fameux robots aspirateurs qui ne sont pas encore tout à fait au point, mais dont le développement pourrait alléger encore davantage le poids des tâches ménagères dans la vie des individus. » <http://tpe-robotique-consequences-et-limites.emonsite.com/pages/la-robotique-dans-les-services-domestiques.html> , dans les années 1950, le slogan d'une des marques de robots ménagers était explicite : [http://a401.idata.over-blog.com/500x324/4/28/60/29/moulinex\\_libere.jpg](http://a401.idata.over-blog.com/500x324/4/28/60/29/moulinex_libere.jpg) ; voir, au sujet du rôle de la machine dans l' « empowerment » de la femme, Helen Hester, « Technically Female: Women, Machines, and Hyperemployment », <http://salvage.zone/in-print/technically-female-women-machines-and-hyperemployment/>.

(231) « Robotisation : 'On se demande s'il va rester du boulot pour les gens' », 3 avril 2017, [http://www.leparisien.fr/economie/robotisation-on-se-demande-s'il-va-rester-du-boulot-pour-les-gens-03-04-2017-6818790.php](http://www.leparisien.fr/economie/robotisation-on-se-demande-s-il-va-rester-du-boulot-pour-les-gens-03-04-2017-6818790.php).

(232) « Tertiarisation – Technologies nouvelles :

l'emploi change de définition », [http://www.wallonie-en-ligne.net/1996\\_Societe-wallonne-depuis-Liberation/dossier/C4.HTM](http://www.wallonie-en-ligne.net/1996_Societe-wallonne-depuis-Liberation/dossier/C4.HTM)).

(233) Marshall McLuhan, « Living in an Acoustic World », <http://www.marshallmcluhanspeaks.com/lecture/1970-living-in-an-acoustic-world/?t=09m14s>. Cette analyse puissante, quoique parfois absconse et partielle, de la crise du monde dit « occidental » n'est ternie que par l'affirmation selon laquelle l'alphabet phonétique est une invention grecque, alors qu'il est quasiment établi que son origine est phénicienne (voir G. M. Mason, *The date and origin of the*

phonetic alphabet, J. C. Barlow, Birmingham, 1838) ou maya (Ignatius Donnelly, Platon, William Scott-Elliott, Francis Bacon et C. J. Cutcliffe Hyne, The Atlantis Collection, e-artnow, 2016, chap. 7 : « The Origin of Our Alphabet » ; il n'y a rien de « mystérieux » dans le fait que l'Église ait répandu l'usage de l'alphabet phonétique, puisque ses premiers représentants étaient des Sémites ; pour subvertir le monde grec, puis le monde romain, il leur fallait, avant même d'y exporter leurs concepts, y introduire une écriture qui facilite leur diffusion et leur acceptation.

(234) Dans La flexibilité de la main d'œuvre dans les entreprises : étude comparée de quatre pays européens (OCDE, Paris, 1989), Bernard Brunhes distingue cinq types de « flexibilité du travail » : « la flexibilité externe quantitative qui permet de faire fluctuer les effectifs de l'entreprise en fonction des besoins en ayant recours aux licenciements et aux contrats de travail de courte durée. – la flexibilité externe qualitative (ou externalisation) qui « consiste à déplacer sur une autre entreprise le lien contractuel avec le travailleur » en aillant recours par exemple aux travailleurs intérimaires ou à l'externalisation d'un certain nombre d'activités annexes à la production (gardiennage, restauration, nettoyage...). – la flexibilité salariale qui permet de faire varier à travers la rémunération des salariés, le coût de la masse salariale de l'entreprise. Elle « est conçue comme un moyen de répercuter sur les salaires les évolutions du chiffre d'affaire et de coûts de revient de l'entreprise en fonction des mouvements conjoncturels ». – la flexibilité interne quantitative qui consiste à faire varier la quantité d'heures travaillées pour un effectif donné. Elle peut être réalisée par des modulations saisonnières à partir d'un contrat portant sur une durée annuelle, des temps partiels, des travaux intermittents, des heures supplémentaires... – La flexibilité interne qualitative (ou flexibilité fonctionnelle) qui « consiste, à quantité de travail donnée, à employer les travailleurs à des fonctions variables en fonction des besoins de la chaîne de production ou des fluctuations de la production » (Lionel Gastine, « La flexibilité du travail : pourquoi ? », Millénaire 3, Centre Ressources Prospectives du Grand Lyon, p. 3).

(235) Voir Annie Gauvin, « Emploi des femmes, tertiarisation de l'emploi et de la société », in La Place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales, Ephesia, La Découverte, Paris, 1995.

(236) Voir Marc Montoussé (sous la dir.), Analyse économique et historique des sociétés contemporaines, 2e éd., Bréal, 2007.

(237) Dans l'éducation, la surreprésentation des femmes atteint des pics d'obscénité, aussi élevés que l'enseignement y est farcesque. « Pour quelles raisons ? » – naturellement pas : « pour quelles raisons l'enseignement est-il farcesque ? », mais : « pour quelles raisons les femmes sont-elles surreprésentées dans l'éducation ? » – demande un site pseudo-gouvernemental. La réponse tombe : « D'abord, parce que le niveau de qualification de la profession s'est élevé (bac+5). La difficulté du concours s'est durcie et nécessite une formation universitaire plus longue et réussie. Bref, les femmes suivent en majorité des filières susceptibles de les conduire vers l'enseignement. Ensuite, les hommes s'orientent vers des disciplines universitaires plus volontiers scientifiques, qui leur ouvrent des possibilités professionnelles plus rémunératrices que le professorat. » Pour pondre une pareille explication il faut avoir bac +12 et, si vous contestez le bien-fondé d'une telle explication, c'est que vous n'avez pas fait assez d'études « supérieures ». Voilà. Ce n'est pas tout : « La dévalorisation du métier d'enseignant incite les hommes à

désérer la fonction » : c'est donc la faute des hommes, assimilés à des déserteurs et donc à des traîtres, s'ils sont sous-représentés dans cette profession et il faudrait donc encore remercier les femmes de se dévouer pour gagner plus de trois mille euros bruts par mois en milieu de carrière, dans un pays où, comme en Bulgarie, près d'un salarié sur cinq sont bénéficiaires du « salaire minimum interprofessionnel de croissance ». Fort heureusement pour les pleureuses, il existe encore des métiers où les femmes sont sous-représentées : elles ne sont que 2 %, par exemple, dans les métiers du bâtiment, déplorent du bout des lèvres les sites pseudo-gouvernementaux. Nul doute que la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, qui « aborde le sujet des inégalités dans toutes ses dimensions », l'abordera dans celle-là aussi.

(238) Dans un rapport au Président de la République sur les conditions de fonctionnement de l'administration des Postes et Télégraphes, le ministre Alexandre Millerand écrit : « La généralisation de l'emploi des femmes dans notre administration date surtout de l'époque où elles ont été introduites dans les bureaux d'exploitation. Un engouement subit est né en 1893 pour ce qu'on a appelé la féminisation. C'était le moment où, après un changement de conception de l'organisation des cadres qui avait substitué aux commis titulaires un grand nombre d'auxiliaires, ceux-ci commençaient à s'agiter pour obtenir leur titularisation » (cité in Vida Azimi, « La Féminisation des administrations françaises : étapes et historiographie (XVIII<sup>e</sup> siècle-1945) ». In *La Revue française d'administration publique* (RFAP), n° 145, 2013 [p. 11-38], p. 2).

(239) Ibid., p. 1.

(240) « La division sexuelle des secteurs d'activité a protégé les femmes de la crise de l'emploi et permis la continuité de la progression de l'activité féminine. Les hommes ont pâti de la désindustrialisation pendant que les femmes ont tiré parti de la tertiarisation » (Margaret Maruani, *Travail et emploi des femmes*, La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2000, p. 12. Cité in Marie-Blanche Tahon, *Sociologie des rapports de sexe*, nouvelle éd. [en ligne], Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2004 (généré le 21 septembre 2015), consultable à l'adresse suivante : <http://booksopenedition.org/pur/24319>).

(241) Bertrand Duchéneaut, *Les Dirigeants de PME : enquête, chiffres, analyses pour mieux les connaître*, Maxima, Paris, 1996, p. 196.

(242) Voir Marie-Blanche Tahon, op. cit.

(243) Danielle Juteau, « Introduction à la différenciation sociale ». In idem (sous la dir.), *La différenciation sociale : modèles et processus*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 31-32. Une enquête de The Economist [<https://www.economist.com/news/united-states/21717068-our-new-labour-market-index-tracking-fortunes-white-working-class?frsc=dg%7Ca>], torchon peu suspect, vu sa ligne immigrationniste, de sympathies envers les hommes blancs, a révélé que quatre hommes blancs de la classe ouvrière au chômage sur dix ont cessé de chercher un travail et tous ne vivent certainement pas grassement, comme les tristement célèbres « chances pour la France », de trafics ou/et d'escroqueries aux allocations républicaines.

(244) « ... hommes et femmes occupant un même poste ont le même salaire mais l'alignement s'est fait sur le salaire plus bas traditionnellement proposé aux femmes », déclare Jean-François Mattei (*La Vie exemplaire d'Ange-Pancrace Agostinelli, homme d'honneur et de bon conseil*, Publibook, chap. 5), en parlant de l'enseignement, mais il est certain que le même phénomène s'est produit dans d'autres secteurs. De plus il est reconnu que les emplois à temps partiel, tant courtisés par les femmes mariées, tirent les salaires vers le bas (voir Edward N. Luttwak, *Le turbo-capitalisme : les gagnants et les perdants de l'économie globale*, trad. de l'anglais [Etats-Unis] par Michel Bessières et Patrice Jorland, Editions Odile Jacob, 1999, p. 79).

(245) Teresa L. Amott, *Caught in the crisis: women and the U.S. economy today*, Monthly Review Press, 1993, p. 50. Voir aussi Hester Eisenstein, *Feminism Seduced: How Global Elites Use Women's Labor and Ideas to Exploit the World*, Routledge, Londres, 2010.

(246) Pierre Brulé, *La Grèce d'à côté : réel et imaginaire en miroir en Grèce antique*, Presses Universitaires de Rennes, 2007, note 16.

(247) Violaine Sebillotte Cuchet et Nathalie Ernoult (éds.), *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, 2007, Publications de la Sorbonne, Paris, p. 118.

(248) Giulia Sissa, « La famille dans la cité grecque (Ve – IVe siècle avant J.-C.) ». In Aline Rousselle, Giulia Sissa et Yan Thomas (éds.), *La famille dans la Grèce antique et à Rome*, Editions Complexe, 2005, p. 19.

(249) Voir Laurence Caron-Verschave et Yves Ferroul, *Le Mariage d'amour n'a que 100 ans : une histoire du couple*, Odile Jacob, 2015.

(250) Bernard Legras, *Éducation et culture dans le monde grec : VIIIe siècle av. J.-C. – IVe siècle*, Armand Colin, 2002.

(251) Aline Rousselle, Giulia Sissa et Yan Thomas (éds.), op. cit., p. 138.

(252) Jean Roussaye, « Vouloir la coéducation, une fausse bonne idée ? ». In Philippe Maubant et Lucie Roger (éds.), *De nouvelles configurations éducatives*, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 22.

(253) Charles Létourneau, *L'évolution de l'éducation dans les diverses races humaines*, Vigot Frères, Paris, 1898, p. 424.

(254) Pierre Manent, *Les métamorphoses de la cité*, Flammarion, Paris, 2010, p. 53. Cité in Marc Chevrier, « L'Odyssée masculine. La dialectique du féminin et du masculin chez Homère ». In Camille Froidevaux-Metterie et Marc Chevrier, *Des femmes et des hommes singuliers : perspectives croisées sur le devenir*, Armand Colin, 2014.

(255) Pierre Brulé, *La fille d'Athènes : la religion des filles à Athènes à l'époque*, vol. 363, Presses de l'Université de Franche-Comté, 1989, p. 342.

(256) Louis Ferdinand Alfred Maury, *Histoire des religions de la Grèce antique depuis leur origine*, vol. 3, Ladränge, Paris, 1859, p. 493.

(257) Jacques Annequin, Evelyne Geny et Elisabeth Smadja, « Travail et discours symbolique. La clé des songes d'Artémidore ». In Jacques Annequin, Le travail : recherches historiques, table ronde de Besançon, 14 et 15 novembre 1997, Presses Universitaires de Franche-Comté, 1999, p. 218.

(258) Guy Berthiaume, Les rôles du māgeiros : études sur la boucherie, la cuisine et le sacrifice, Brill, 1982, p. 5 et sqq.

(259) Yvon Garlan, Les esclaves en Grèce ancienne, Maspero, Paris, 1982, p. 68.

(260) Violaine Jeammet, La vie quotidienne en Grèce antique, Paris, musée du Louvre/RMN, 2001, p. 16.

(261) Voir Clarisse Bader, La femme romaine, étude de la vie antique, Didier, Paris, 1877 ; Gaston Boissier, « Les Femmes à Rome, leur éducation et leur rôle dans la société romaine ». In Revue des Deux Mondes, 2e période, t. 108, 1873 [p. 525-553] ; voir aussi, au sujet d'un aspect du contrôle féminin de la « cuisine » que n'aborde pas l'auteur, J.-M. Pailler, « Les matrones romaines et les empoisonnements criminels sous la République ». In Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, vol. 131, n° 1, 1987, p. 111-128.

Les deux exemples de domination de l'homme par la femme que l'auteur tire de l'antiquité gréco-romaine – l'amour fou de Pâris pour Hélène et la passion de César pour Cléopâtre – constituaient alors des exceptions à la règle générale ; et encore convient-il de souligner que, si c'est bien la passion de Pâris pour Hélène, cause de l'« enlèvement » de la princesse troyenne, qui est à l'origine de la guerre de Troie, ce n'est pas pour l'amour d'Hélène que Ménélas convoque les anciens prétendants de son épouse, pour venger l'affront, en lançant une expédition militaire contre Troie : c'est pour venger son honneur bafoué d'époux. Ni dans l'Histoire de la guerre de Troie, attribuée à Dictys de Crète (traduite du latin par A. N. Achaintre, vol. 1, Paris, 1813, p. 68) (ayant appris que « Pâris, fuyant avec Hélène, [avait enlevé] aussi AEthra et Clymène parentes de Ménélas, qui étaient attachées au service de la reine », « Ménélas, quoique sensiblement affecté de l'enlèvement de son épouse, fut encore plus irrité de l'injure faite à ses parents »), ni chez le chroniqueur byzantin Jean Malela (« Pâris, secondé par Aethra et Clymène, parvint à corrompre Hélène, et ces princesses prirent ensuite la fuite avec Pâris de leur propre volonté », « ... Ménélas, en apprenant leur fuite, resta longtemps immobile d'étonnement. » Πολὺ γὰρ ἐλυπήθη διὰ τὴν Αἴθραν· ἦν γάρ ἔχουσα ὑπολήψιν παρ' αὐτῷ σώφρονος πάντα. « Il était surtout affligé de la conduite d'Aethra, qui avait su se concilier son amitié et son estime par sa réputation de sagesse » [ibid., p. 68-69]), l'amour n'est pas ce qui motive Ménélas. L'Histoire de la guerre de Troie date du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, La chronique byzantine fut écrite au XVI<sup>e</sup> siècle ; nous ne versons ces deux œuvres au dossier qu'à cause de la vérité psychologique qui se dégage dans chacune d'elle de la description de la réaction de Ménélas à l'annonce de l'enlèvement d'Hélène. Des siècles et des siècles après la guerre de Troie, personne ne pensait que l'amour eût pu entrer dans les motifs du roi de Sparte. Du reste, le grec ancien ne dispose d'aucun terme pour désigner ce que nous nommons « amour ».

Au sujet de Rome, Justin Édouard Mathieu Cénac-Moncaut (Histoire de l'amour dans l'antiquité chez les Hébreux, les Orientaux, les Grecs et les Romains, Amyot, Paris, 1862, p. 260) y voit l'amour partout – il est vrai qu'il adopte une définition très élastique de l'amour. Il va jusqu'à affirmer, avec une exaltation palpable, que « l'amour issu de cet élément tout romain (la force) régna sans altération ni partage

depuis l'origine de Rome (753 ans avant J.-C.) jusqu'à l'invasion des idées grecques du temps de Pyrrhus et de la seconde guerre Punique (200 ou 180 ans avant J.-C) », mais il n'offre, quant à cette première période, que des exemples de femmes romaines amoureuses d'hommes romains et aucun exemple de grand homme romain amoureux d'une femme romaine.

Dans un moment de lucidité, il réussit cependant à définir assez exactement la nature typique de l'attachement de l'homme romain pour son épouse, lorsqu'il évoque l'idéal conjugal de Caton : « Véritable Spartiate transporté sur le sol de Rome, il avait épousé une femme de naissance noble, mais sans fortune, afin de trouver en elle la fidélité unie à la soumission conjugale des premiers temps. Caton joignait d'ailleurs à la rudesse du vieux soldat le respect (sans doute serait-il plus juste de parler d'*« estime distante »*, *respectus*), l'affection du Romain pour l'épouse compagne solidaire de tous ses actes. Il ne pouvait supporter qu'on frappât une personne du sexe, dit Plutarque, et plaçait sa réputation de bon mari au-dessus du titre de sénateur. » Dans un autre moment de lucidité, il saisit que Caton s'opposa à l'abrogation de la *lex oppia* parce qu'il craignait à raison qu'elle ne constitue la brèche dans laquelle les femmes s'engouffreraient pour se mêler des affaires publiques et dominer à plus ou moins long terme les hommes par le déploiement des artifices qui leur sont propres : « L'abrogation de la loi Oppia fut donc le triomphe de la galanterie grecque ; le triomphe de l'amour séducteur entouré de guirlandes de rose, célébrant ses succès au son de la flûte Que disons-nous ; le luxe grec était dépassé ! La patrie de Solon et d'Aristide ne permit jamais aux femmes honnêtes de porter des habits recherchés; elles ne pouvaient se montrer en public que vêtues avec une simplicité conforme à la décence de leur maintien Aux courtisanes seules étaient réservés les bijoux et les belles étoffes.... A Rome, au contraire, les matrones, les mater familias adoptent l'étalage des Laïs et des Phrynnés ; elles ne se contentent plus de vivre sur le Forum, d'aller, [de venir en toute liberté, sans voile sur le visage, sans surveillance autour de leur personne ; elles prétendent lutter d'élégance, obtenir les succès de la vogue, les acclamations et les compliments des oisifs. » (ibid., p. 302) Encore la lucidité de l'auteur est-elle partielle, puisqu'il ne comprend pas que la « galanterie » qui triompha à Rome n'était « grecque » que dans la mesure où les mœurs et le caractère des Grecs continentaux avaient été contaminés par l'indolence de l'Asie par le biais du sensualisme des Ioniens. « Aussi bien, comme le voyaient encore parfaitement certains historiens au XIXe siècle, n'est-ce pas à eux (les Grecs), quoi qu'on en ait dit, que les Romains (de la fin de la « République ») empruntèrent ni la licence de leurs mœurs, ni le luxe effréné de leur table, mais bien plutôt de ces colons asiatiques qui, depuis des siècles déjà, n'avaient plus de grec que le nom » (A. de Belloy, « Virgile à San Remo ». In *l'Artiste*, série nouvelle, t. 5, Paris, 1858, p. 244).

(262) Arthur de Gobineau, *Essai sur l'inégalité des Races humaines*, t. 1, Firmin Didot Frères, Paris, 1853, p. 152. Il considère que « [L]a série des races féminines ou féminisées tient la plus grande place sur le globe [...] [en] Europe en particulier [...] [à l'exception de] la famille teutonique et une partie des Slaves » (ibid.), ce qui est discutable : comme il est remarquablement montré dans les premiers chapitres de *La Démocratie* est-elle une fatalité ? d'Hubert de Mirleau, les peuples germaniques, dans la période des invasions, présentent, du point de vue de la race de l'âme et de celle de l'esprit, des traits déjà particulièrement féminins, pour ne rien dire des Slaves. Pour retrouver chez un peuple l'ensemble des caractéristiques à la fois physiques, mentales et spirituelles que J. Evola regroupe sous le terme de « virilité », il faut remonter, dans l'aire européenne, jusqu'aux premiers Romains.

(263) Aristote, *La politique*, L. I, ch. V. Trad. Pierre Pellegrin, *Les Intégrales de philo*, Nathan, p. 35.

(264) Ibid., p. 35.